Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14112 — 5 F — MARDI 12 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Deux nouveaux pays d'Europe de l'Est renouent avec les élections libres

Et maintenant, les réformes...

APRÈS la Pologne, l'Allemagne de l'Est, la Hongrie et la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie viennent à leur tour de voter. Elections enfin libres dans cette partie de l'Europe soumise à plus de quatre décennies de dictature et souvent de terreur communiste.

A Prague, le Forum civique et le Public contre la violence (son homologue slovaque) du président Vaclav Havel, qui voici moins d'un an était encore dans les geôles de la police politique, ont remporté une victoire éclatante et décroché la majorité absolue des sièges aux deux Chambres de l'Assemblée fédérale. Avec près de 14 % des voix, les communistes résistent mieux que prévu, mais sont néanmoins balayés du pouvoir pour la première fois depuis 1946. Les anciens dissidents intellectuels, relativement bien organisés malgré la répression qui les frappait, vont prendre les affaires en main.

LES choses se présentaient différemment à Sofia. Sous Jivkov, l'opposition, privée de personnalités de poids, n'est jamais parvenue à se structurer. Regroupée dans l'Union des forces démocratiques (UFD), elle reste fragile et divisée. Atteint subitement par le virus gorbatchévien, c'est le Parti communiste lui-même qui a décidé en novembre dernier de faire la révolution en Bulgarie et de se mettre à la mode de Moscou. Il a ravalé sa façade en choisissant de devenir « socialiste », et démantelé ses cellules dans les entreprises : bref il a essayé de faire peau neuve en s'appuyant sur l'idée rassurante du changement dans la stabilité. Cette tactique lui a réussi, surtout dans les campagnes, puisque les « socialistes » sortent largement en tête du premier tour de scrutin avec environ 48 % des suffrages.

Les anciens communistes bulgares, comme d'ailleurs leurs cousins caméléons du Front de salut national en Roumanie, ont ainsi réalisé une révolution de palais qui leur a permis, avec quelques habits neufs, de se maintenir au pouvoir. Bien qu'ayant longtemps collaboré avec Todor Jivkov et Nicolae Ceausescu, ces hommes au passé compromettant ont tout mis en œuvre pour faire oublier leurs origines, quarante-cinq années de dictature, les camps de travail et une gestion catastrophique de l'économie. Rusés, ils ont su exploiter une certaine peur de la population devant l'inconnu.

AVEC des résultats différents, ces élections libres en Tchécoslovaquie et en Bulgarie marquent tout de même une victoire de la démocratie. Mais l'heure est maintenant venue de réaliser les réformes économiques promises et le passage, très délicat, à l'économie de marché. Celui-ci ne se fera pas d'un jour à l'autre. Il entraînera inévitablement une hausse des prix, des plans d'austérité et une montée du chômage.

En Bulgarie, jamais sans doute depuis la guerre la crise économique n'a été aussi aiguë et les « socialistes » risquent d'en faire les frais. A Prague, le Forum civique est loin d'être une organisation homogène, et les idées divergent sur les mesures à prendre. Les communistes tchécoslovaques miseront sans doute sur le mécontentement prévisible de la population pour essayer de sauver leurs positions. Dans les deux pays, il semble que la répartition des forces politiques ne soit encore que provisoire.

Tchécoslovaquie : large victoire du Forum civique
Bulgarie : succès probable de l'ancien PC

Les élections législatives qui se sont déroulées en fin de semaine dans deux pays d'Europe de l'Est ont eu des résultats contrastés.

En Tchécoslovaquie, le Forum civique, mouvement animé par le président Vaclav Havel, a obtenu un succès important, et détiendra la majorité absolue des sièges au Parlement fédéral.

En Bulgarie, c'est l'ancien Parti communiste, rebaptisé Parti socialiste, qui semblait devoir l'emporter au vu des premières estimations. L'opposition compte sur le second tour de scrutin, le 17 juin, pour tenter de refaire une partie de son retard. (Lire page 3.)



A Sofia, la peur du changement...

SOFIA

de notre envoyée spéciale

Ce ne sont pas les vainqueurs, mais les perdants qui sont descendus dans la rue dimanche soir 10 juin à Sofia, et jusqu'à l'aube. Trompés par des résultats partiels de la capitale, qui firent croire à une victoire de l'opposition, plusieurs milliers de partisans de l'Union des forces démocratiques (UFD) s'étaient rassemblés devant le Palais de la culture, où se trouvaient les dirigeants de l'opposition et d'où émettait en direct la télévision. Leur joie, et celle des dirigeants de l'UFD, fut cependant de courte durée puisque, peu avant minuit, tombaient les premières estimations d'un institut de sondage ouest-allemand, INFAS : 48 % des voix pour le parti socialiste (PSB, ex-communiste), 34 % pour l'UFD, 8 % pour l'Union agraire et 8 % pour le mouvement de la minorité turque, le Mouvement pour les droits et les libertés.

Au fur et à mesure que cette tendance se confirmait, l'euphorie fit place à la colère et à la frustration vers 3 heures du matin, deux dirigeants de l'UFD, Petko Simeonov et Petar Beron, durent même descendre dans la rue pour tenter, en vain, de raisonner les manifestants à l'aide d'un mégaphone. M. Simeonov se fit huer lorsqu'il affirma qu'il fallait accepter le résultat des élections, quel qu'il fût.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 3

M. Rocard et les fonctionnaires

« Il faut passer d'une administration de procédure à une administration de responsabilité » nous déclare le premier ministre

M. Michel Rocard a réuni, le lundi 11 juin, un séminaire gouvernemental destiné à faire le point sur le renouveau du service public et à préparer de nouvelles mesures qui devaient être annoncées à l'issue de cette réunion. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le premier ministre insiste sur la nécessité de renforcer le sens de la responsabilité chez les fonctionnaires.

« Vous avez lancé à la fin de février 1989 l'idée d'un renouveau du service public. Or l'usager n'a pas l'impression que les services rendus par le fisc, les postes, la police, les hôpitaux ou les transports aient beaucoup changé. Vous réunissez un séminaire gouvernemental pour relancer cette réforme. N'est-ce pas parce que ses effets sont trop lents à se manifester ? Le risque d'échec n'est-il pas d'abord là ?

– Je ne cherche pas à relancer cette réforme. Lorsque je l'ai présentée, il y a quinze mois, j'ai clairement indiqué que nous en aurions pour plusieurs années. J'ai deux convictions complémentaires. La première est qu'il n'y a pas une minute à perdre car tout cela sera long et difficile. La seconde est que la précipitation est l'ennemie. Pour réussir, il faut passer d'une administration de procédure à une administration de responsabilité. Nous avons déjà engagé une déconcentration ministère par ministère, organisme par organisme, des modifications des réglementations budgétaires (globalisation et regroupement de certains crédits) et la modernisation de réglementations administratives désuètes. Les projets de service se multiplient et donnent ici ou là leurs premiers résultats. Tout cela commence à produire ses effets mais, là où les choses sont parties un peu plus vite qu'ailleurs, l'usager s'en rend compte.

» Cependant, le même usager peut observer des améliorations dans un sur dix des services de l'Etat auquel il s'adresse et constater que, dans les neuf autres, ce n'est pas encore fait. Que trois directions départementales de l'équipement, deux tribunaux d'instance, quatorze bureaux de poste sont tout à fait en avance n'implique pas que dans la France entière toutes les directions départementales de l'équipement, tous les tribunaux d'instance et tous les bureaux de poste marchent au même rythme. Il faut accepter que cela prenne du temps. Il nous faut encore deux ou trois ans pour que, massivement, l'opinion publique perçoive que cela a bougé.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT et JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 23

Un « Japonais » à la tête du Pérou

M. Alberto Fujimori, candidat « indépendant », l'a emporté, dimanche 10 juin au second tour de l'élection présidentielle, sur M. Mario Vargas Llosa

LIMA

correspondance

Alberto Fujimori reste une énigme. Il a conservé jusqu'à la fin de la campagne électorale son sourire narquois d'étudiant satisfait d'avoir joué un bon tour à une classe politique qui l'ignorait. Propulsé au premier plan de l'actualité depuis le 8 avril, à la surprise générale, l'homme est sans doute mieux connu, mais le politicien garde ses secrets.

On a reconstitué son itinéraire de Nisei, de fils de Japonais installés au Pérou peu avant la seconde guerre mondiale. Un parcours banal, semblable à celui des quelque cent mille membres d'une colonie japonaise dont la majorité est loin, semble-t-il, de partager l'enthousiasme de millions d'électeurs péruviens de souche pour le vainqueur des elections. Les *niseis*, discrets, travailleurs, ont été victimes de sérieuses brimades pendant la guerre, après Pearl-Harbor et l'offensive japonaise contre les Etats-Unis. Ils ont gardé de ces sombres journées le désir de ne pas trop attirer l'attention. L'ascension politique inattendue d'Alberto Fujimori a suscité quelques incidents racistes et ranimé l'inquiétude latente de la colonie japonaise.

Si Alberto Fujimori a bénéficié de l'image de travail et d'efficacité associée au Japon – et a laissé entendre aussi que son pays d'origine serait généreux à l'égard d'un Pérou dirigé par un *nisei*, – il est, de ce point de vue là aussi, atypique. « *C'est un comble*, dit-il lui-même. *La majorité des* nisei *ont voté pour Vargas Llosa, mais la colonie japonaise a été victime des brimades exercées par les partisans de l'écrivain...* ». Le leader de « Changement 90 » ne renie cependant pas ses origines. Il les revendique. Il a donné des prénoms japonais à ses quatre enfants.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 6





M 0147 - 612 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Fiscalité

Moins d'impôts, au contraire

par Christian Poncelet

LE Sénat engagera le 14 juin un débat sur l'évolution de la situation économique et financière et sur les principales hypothèses du projet de loi de *finances pour 1991*. Deux ans avant l'échéance prévue pour l'achèvement du grand marché européen, ce budget constituera une étape d'une particulière importance, notamment dans le domaine de la fiscalité.

De manière urgente, la France doit adapter son système fiscal pour préparer l'avenir. Il est juste de reconnaître que quelques pas ont déjà été accomplis au cours des dernières années. Mais beaucoup, beaucoup reste à faire... Il nous faut pour demain une fiscalité allégée et une fiscalité plus incitative à la modernisation et à l'investissement.

Les statistiques les plus récentes montrent qu'en France le taux des prélèvements obligatoires (43,9 % du PIB en 1989) demeure supérieur à celui de nos principaux partenaires : 37,4 % en Allemagne fédérale et 40,2 % pour la moyenne communautaire. L'allégement de la fiscalité française est un impératif, et toute initiative visant à son augmentation doit être dénoncée et condamnée. L'offensive fiscale tous azimuts, que les députés socialistes développent actuellement, montre bien qu'ils n'ont pas retenu les leçons du passé : vouloir instaurer un impôt départemental sur le revenu, remplaçant la taxe d'habitation, est critiquable. Déjà, lors du vote du budget de 1990, le Sénat avait manifesté son opposition aux principes d'une telle réforme ; il ne pourra, demain, que renouveler son refus. Par ailleurs, le projet de création d'une contribution de 1 % sur l'ensemble des revenus me semble tout aussi dangereux. Il introduit une nouvelle catégorie de prélèvements dont nul ne sait quelle sera son évolution, au fur et à mesure des futurs besoins budgétaires.

Alors même que le taux maximum de l'impôt sur le revenu en France est le plus élevé des pays développés, il est dangereux d'envisager d'accroître encore, par de nouvelles impositions, le poids de l'impôt pesant sur les contribuables. On a prétendu pendant longtemps que la fiscalité sur le patrimoine était plus légère en France que chez nos partenaires ; cette affirmation n'est plus fondée.

En 1987 (c'est-à-dire avant la création de l'impôt sur la fortune), elle représentait 2,1 % du PIB contre 1,2 % en RFA et 0,9 % en Italie. Aller plus loin à la veille de la libération totale des mouvements de capitaux me paraît dangereux pour les équilibres financiers de notre pays. De plus, ces diverses propositions risquent d'introduire une instabilité fiscale pour les épargnants et les entreprises.

Mais il ne suffit pas de combattre les propositions d'alourdissement de l'impôt. Une politique raisonnable doit tendre à un allégement global de l'impôt sur le revenu pour ne plus pénaliser les acteurs de la vie économique : réduction du taux maximum de 56,8 %, réforme des tranches du barème de l'impôt qui pèse actuellement trop lourdement sur les revenus moyens et les cadres.

L'achèvement du grand marché européen nous impose des rapprochements en matière de fiscalité. Le gouvernement n'a pas suffisamment profité en 1988 et 1989 des plus-values fiscales importantes (100 milliards de francs) pour opérer rapidement ces harmonisations. Parfois même, il est allé à contre-courant : la réduction de 7 % à 5,5 % du taux réduit de la TVA n'avait aucune justification au regard de l'harmonisation européenne. Mais elle stérilisait des ressources pour d'autres actions. Très rapidement, la France doit supprimer le taux majoré de TVA actuellement de 25 %, pour le ramener dans la « fourchette » européenne de 14-20 %. Quant au taux moyen de TVA, nous devons à bref délai revenir au taux de 17,6 % (c'est-à-dire son niveau avant la majoration décidée en 1982 par le gouvernement socialiste), pour procéder ensuite à une nouvelle étape de baisse, car, ne l'oublions pas, le taux allemand n'est que de 14 %.

Le second impératif européen, c'est le rapprochement des taux de *l'impôt sur les bénéfices des sociétés* ; il est indispensable de créer des conditions de concurrence satisfaisantes entre les entreprises du grand marché.

Un investissement dynamique

Actuellement, les taux français (42 % sur les bénéfices distribués et 37 % sur les bénéfices réinvestis) demeurent plus élevés que ceux de nos principaux partenaires : 35 % en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Espagne, 34 % au Luxembourg, 36 % en Italie et en RFA (pour les bénéfices distribués). L'objectif doit être d'abaisser le plus rapidement possible à 33 ⅓ le taux de l'impôt sur les sociétés, ce qui permettrait aux actionnaires de bénéficier d'un avoir fiscal de 100 % (comme dans d'autres pays européens), alors qu'il n'est actuellement que de 69 %.

Il importe en effet de penser aux moyens – fiscaux notamment – de financer la constitution d'une économie forte, fondée sur un inves*tissement dynamique et une* épargne nationale suffisante. Au travers d'une baisse de l'impôt sur les sociétés, l'allégement de la pression fiscale sur les résultats des entreprises ainsi qu'une rémunération suffisante des apporteurs de capitaux doit donner les moyens financiers du développement des entreprises. Les faiblesses de la France sont encore grandes : nos résultats de commerce extérieur ne sont pas satisfaisants. Le déficit des biens industriels, qui s'est amorcé en 1985, s'accroît dangereusement. Il atteint 52 milliards de francs en 1989.

Chacun s'accorde à reconnaître que le développement de nos exportations passe par le renforcement de notre appareil de production et donc par l'investissement. Celui-ci a connu une évolution plus favorable depuis quatre ans, quelques signes d'essoufflement apparaissent. C'est pourquoi notre système fiscal doit encourager encore la constitution d'un capital *industriel productif et performant*, essentiel pour affronter la concurrence. En tout état de cause, il est essentiel de ne pas décourager l'épargne nationale de s'investir en France par des mesures fiscales touchant à la détention ou à la transmission du patrimoine.

Il importe enfin, par des dispositions fiscales adaptées, de renforcer le tissu industriel français, tant pour la création que pour la transmission et la restructuration des entreprises. La commission des finances du Sénat a apporté une attention particulière à ce problème important pour l'avenir de notre économie. Un groupe de travail, constitué au sein de la commission des finances du Sénat, vient de proposer diverses mesures pratiques : majoration du crédit d'impôt dont bénéficient les apporteurs de capitaux aux entreprises nouvelles ; en cas de cessions d'actions ou de parts sociales, remplacement du droit d'enregistrement de 4,8 % par un droit fixe, permettant de supprimer les entraves à la restructuration des entreprises. Par ailleurs, le financement des transmissions d'entreprise pourrait être facilité par l'amélioration du livret d'épargne entreprise, voire par la création d'un compte d'épargne-transmission. De plus, il pourrait être envisagé d'étendre, en matière de droits d'enregistrement, aux sociétés les taux plus favorables retenus pour les transmissions d'entreprises individuelles.

Ces mesures s'imposent au moment où les restructurations d'entreprises s'avèrent indispensa*bles pour affronter la concurrence.* Un véritable débat s'impose auquel le Sénat a l'intention de participer activement.

► **Christian Poncelet est président de la commission des finances du Sénat.**

Personnes âgées

Les murs seuls ne soignent pas

par Robert Moulias et René Laforestrie

LA France compte plus de 650 000 personnes de plus de soixante-cinq ans vivant en institution, soit 9 % de ce groupe d'âge. La majorité de cette population se compose de personnes ayant quatre-vingts ans et plus.

Même si l'âge d'entrée en dépendance recule, l'immobilisme actuel n'est plus possible. Pour leur assurer un accueil de qualité et des soins décents sans écraser les actifs sous des coûts intolérables, il faut des structures adaptées, des hommes compétents, une éthique de l'accueil, un financement, des soins orientés vers la prévention, bref une politique nouvelle.

L'hôpital a tendance à rejeter la personne âgée dépendante qui s'y trouve perdue et terrorisée. Les institutions, elles, lui réservent un accueil par trop maternant. Dans les deux cas, la personne âgée, devenue l'objet passif de soins, se déprécie ; incapable de projets, elle se referme dans un repli silencieux. Trop peu d'établissements encore entreprennent de faire communiquer et de rendre espoir. Le foisonnement d'idées et d'expériences dans la prise en charge des personnes âgées doit cependant rassurer.

Toutes les structures, publiques ou semi-publiques, caritatives ou lucratives, ont leur place. Choix et émulation feront mieux que dirigisme et carence. Les formules de partenariat public-privé, sani*taire-social peuvent offrir la sou*plesse qui manque pour adapter l'accueil aux besoins de chaque personne âgée dépendante.

La multiplication de bâtiments propres, confortables, adaptés, est indispensable. Ils font la gloire des élus, mais cela ne suffit pas. Les murs seuls ne soignent pas.

En toute hypocrisie

La personne âgée dépendante a besoin d'un environnement personnalisé, non infantilisant, qui l'aide à faire le deuil de son autonomie et de son domicile, à exprimer ses choix et ses désirs. Pour cela, la qualité, la formation et la motivation d'un personnel en nombre suffisant sont la priorité. Comment accepter que l'on refuse encore aux établissements gériatriques les moyens humains de prodiguer les soins adéquats et de remplir la mission qui leur est donnée ?

A Genève, dans les hôpitaux gériatriques, il y a deux fois et demi plus de personnel et dix fois plus de médecins qu'en Ile-de-France, qui n'est pas la région la plus mal servie !

Bien plus que les disparités administratives, c'est la pénurie de professionnels et de chercheurs compétents, c'est l'absence de structures de prévention qui provoquent la stagnation des malades âgés dans des structures « inadéquates », les surcoûts et la pénurie de lits d'accueil.

Les modalités de transfert de nos aînés en institution gériatrique sont scandaleuses. La personne âgée accepte son placement, sans information véritable, le plus souvent sous la pression des enfants, des voisins, des intervenants sociaux ou des responsables d'un service aigu hospitalier, désireux d'évacuer un « cas social ». La personne âgée dépendante dispose de moins de garanties juridiques que le malade mental dangereux. Notre société s'en accommode en toute hypocrisie. Combien sont placées contre leur volonté profonde ? Combien sont placées inutilement, sans véritable indication médicale, ou pour une dépendance indue qui aurait pu être prévenue ?

La décision d'entrée en institution ne devrait être prise que par une équipe interdisciplinaire compétente en gériatrie, après examen des différentes solutions possibles. Ces équipes auraient l'obligation de proposer à la personne âgée dépendante la solution la mieux adaptée à son cas, tout en préservant les possibilités d'un retour à son domicile. *Un tel fonctionnement permettrait* de diminuer le nombre des admissions en institution et de réduire le coût financier pour la collectivité.

Certes, les soins à domicile, assurés par le généraliste, sont préférables à une hospitalisation, mais ils ont leurs limites dès que la personne âgée est seule et invalide. Ils ne doivent cependant pas se résumer à une assistance passive, car le but de tout soin, au domicile comme à l'hôpital ou en institution, *doit être la réhabilitation* et le retour à l'autonomie.

Une assurance « dépendance-vieillesse »

Le coût de la prise en charge des personnes âgées a tendance à croître. Ce phénomène n'est pas inéluctable si l'on sait profiter de l'avance que possède notre pays en gérontologie hospitalière active et dans les soins à domicile. Ce coût – essentiellement celui du personnel soignant – est mal réparti. Il n'est couvert par l'assurance-maladie que pour une faible part.

L'aide sociale prend en charge le complément lorsqu'il ne peut être payé par le sujet âgé. A la dépendance physique ou mentale s'ajoute donc une dépendance financière, mal ressentie par les malades et leurs familles.

Il est normal que les personnes âgées n'habitant plus à domicile consacrent une part importante de leur revenu à payer les dépenses d'hébergement. Mais il est irrationnel que des frais liés à la maladie soient payés par l'aide sociale. Il s'agit d'un hypocrite transfert de charge de la collectivité nationale au pouvoir local.

Plutôt que d'ajouter un prélèvement sur les actifs, pourquoi ne pas instituer une « assurance dépendance-vieillesse » pour les personnes « à risques », c'est-à-dire toutes les personnes âgées ? *La* cotisation serait leur participation obligatoire à un risque qui leur est propre. Nos aînés ne sont plus sans ressources, mais cotisent peu à la Sécurité sociale. Ils ont le devoir de participer aux frais nécessités par leurs soins. Assurés, ils seront d'autant mieux placés pour exiger que l'accueil et les soins qui leur reviennent soient de la meilleure qualité. Remplacer un régime d'« assistance » par un régime d'« assurance », qui n'exclut pas la solidarité, est un progrès économique et social. La Sécurité sociale pourrait gérer cette assurance dépendance-vieillesse.

La prévention de la dépendance est possible. Le développement de centres d'évaluation gérontologique interdisciplinaire est l'outil adapté à cette prévention. L'équipe peut rectifier le diagnostic et le traitement, prévenir les situations de crise et les hospitalisations en urgence. L'investissement est faible : il s'agit de regrouper, de renforcer les équipes gérontologiques compétentes et d'en créer de nouvelles, de les ouvrir sur la ville par la formation de réseaux avec les médecins libéraux et les services de soins à domicile. Il en résulterait une économie d'argent pour la collectivité et une économie de souffrance pour l'individu. Le Canada possède déjà cent vingt-cinq centres de ce type. On envisage d'en créer un dans la région parisienne ! *A quand un Téléthon* pour nos vieux, ces nouveaux parias ?

Il importe moins de changer la loi hospitalière ou la loi sur les « longs séjours » que de modifier quelques réglementations vétustes. Surtout, il devient urgent de faire la preuve d'une volonté politique d'offrir à chaque personne les soins dont elle a besoin, dans le lieu le mieux adapté à ses désirs et à ses incapacités et de se donner les moyens de prévenir la dépendance chaque fois que cela est possible.

► **Robert Moulias est chef du service de gériatrie à l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine, et René Laforestrie est gérontologue dans cet hôpital.**

TRAIT LIBRE



URSS

Les oubliés de la perestroïka

par Jean Simon

JE reviens de Leningrad. J'y suis allé pour faire savoir à quelques refuzniks, toujours interdits de sortie, que si la perestroïka les oublie, nous, nous ne les oublions pas. Car ils sont, aujourd'hui encore, très nombreux dans ce cas en URSS. Ils ont demandé leur visa de sortie depuis des *années. Non seulement* ils ont essuyé des refus répétés, mais aussi, pour le motif invoqué, par exemple, qu'ils détiendraient des *« secrets d'Etat »*, ils ont perdu leur emploi et leurs droits civiques...

Deux cas parmi d'autres :

Vladimir Tsifkin. Quarante ans. Refuznik depuis 1979. Ingénieur de formation. Juif. Une femme et une fille. Le 14 mars 1989, Vladimir et sa famille reçoivent, enfin, l'autorisation de sortie. Le 22 mars, on leur annonce qu'il y a erreur : ils ne partiront pas. Ils avaient rendu leur appartement, quitté leur travail, acheté leurs billets d'avion, perdu leur qualité de « citoyens de Leningrad »... En juillet, Vladimir est autorisé à venir participer à la conférence des droits de l'homme à Paris, mais seul, sa femme et sa fille restant en Russie. A son retour, on lui signifie qu'il a *« fait beaucoup de bruit »* et qu'il ne ressortira pas. Vladimir est malade, et le traitement qui lui serait nécessaire n'est pas disponible en URSS.

Mikhaïl Kazachkov. Quarante-quatre ans. *Lui aussi ingénieur de* formation. En 1975, il demande son visa pour Israël. Quelques jours plus tard, l'arrête dans la rue. Condamné pour *« trahison »* et *« espionnage »* à quinze ans de réclusion à régime sévère, il est déporté au camp de Perm. En 1986, il est condamné à trois ans et demi de prison supplémentaires. Il y a quelques jours, déjà amaigri, épuisé, il a entamé une grève de la faim.

► ***Jean Simon s'exprime au nom* du Comité des quinze, association pour la défense des droits de l'homme en URSS, créée en 1977 (73, rue du Château, 92100 Boulogne, tél. 46-22-92-75).**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierrat

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Les élections législatives en Tchécoslovaquie et en Bulgarie

A Prague, le Forum civique obtient la majorité absolue des sièges au parlement fédéral

Le verdict des urnes tchécoslovaques est d'une clarté limpide : en accordant 46 % des suffrages aux listes du Forum civique et de son pendant slovaque « Public contre la violence » (VPN), les électeurs ont manifesté leur désir de voir les initiateurs de la « révolution de velours » conduire les affaires du pays pour les deux prochaines années. Ce résultat permet au Forum civique de disposer de la majorité absolue des sièges à l'assemblée fédérale, en raison de la loi électorale qui favorise *les partis les plus forts*, mais l'oblige cependant à rechercher des alliances pour faire passer les réformes.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Les élections des 8 et 9 juin, qui se sont déroulées dans le calme le plus parfait, ont établi un record difficile à battre dans les démocraties : 96 % des inscrits ont participé au scrutin. Ce taux de participation témoigne de la maturité politique d'une nation privée de démocratie depuis quarante-quatre ans. La complexité de la procédure électorale - chaque électeur devait voter pour trois chambres : les chambres du peuple et des nations de l'Assemblée fédérale et le parlement soit tchèque, soit slovaque - ainsi que le grand nombre des partis en présence (22 listes), n'ont pas rebuté les citoyens.

L'issue du scrutin était attendue dans ses grandes lignes : les sondages donnaient le Forum Civique/VPN largement en tête. L'ampleur de leur victoire constitue certes une surprise, mais celle-ci vient surtout de l'échec de son principal concurrent, l'Union chrétienne démocrate (KDU). *Cette formation s'était sentie pousser des ailes* lors de la visite en avril de Jean-Paul II et bénéficiait du soutien massif de la hiérarchie catholique. Or, en obtenant un peu plus de 11 % des suffrages, elle est dépassée par le parti communiste et se trouve largement en dessous de ses ambitions affichées. Le PC devient le premier parti d'opposition avec 13,6 % des voix, alors que les sondages lui en accordaient 10 %. C'est dans les régions de vieille implantation industrielle (comme la Bohême centrale où il obtient 18 % des voix) qu'il résiste le mieux à l'écroulement.

Percée des autonomistes et régionalistes

Pour les chrétiens-démocrates, la déception est rude : ils s'attendaient au moins à être le premier parti en Slovaquie, traditionnellement plus à l'écoute du clergé que la Bohême laïque. Cela n'a pas empêché le VPN, emmené par le premier ministre Marian Calfa (un ancien communiste) et Alexandre Dubcek de les distancer largement : 29,3 contre 19,2 % au parlement slovaque. L'éclatement à la veille du scrutin de l'affaire Josef Bartoncik - un des principaux dirigeant chrétiens démocrates accusé preuves à l'appui d'avoir été un agent rémunéré de la police secrète depuis 1971 - a sans doute joué en la défaveur du KDU.

L'autre surprise relative du scrutin est la percée réalisée par les formations autonomistes et régionalistes en Slovaquie et en Moravie. Si la montée en puissance du Parti National slovaque, qui rassemble les autonomistes les plus radicaux, était perceptible ces dernières semaines, on ne s'attendait pas à ce qu'ils obtiennent près de 14 % des voix en Slovaquie, ce qui leur permet d'envoyer 15 députés à l'assemblée fédérale. Encore plus inattendu est le succès des régionalistes moraves rassemblés sous la bannière de la « Société pour l'autogestion en Moravie et Silésie ». Avec 5,8 % des suffrages à l'échelle nationale et 17 députés au parlement, il défendront désormais les intérêts d'une région qui a souffert d'être étouffée trop longtemps par *l'hégémonie des Tchèques et des* Slovaques. Les autres minorités nationales (Hongrois, Allemands, Polonais et Ukrainiens) disposeront de trois sièges au parlement grâce au vote massif des 600 000 Hongrois de Slovaquie en faveur de la liste unique qu'ils avaient constituée. Toutes les autres formations ont échoué devant la barre des 5 %, ce qui est une déception particulièrement amère pour des socialistes et sociaux-démocrates qui ont souffert d'aller à la bataille en ordre dispersé. L'avenir politique est maintenant dans les mains des vainqueurs et surtout du président Vaclav Havel, principal artisan du triomphe électoral du Forum civique. Il doit désigner le premier ministre et son poids sera *déterminant dans le choix des* objectifs et des ministres du prochain gouvernement. Ayant exclu d'emblée toute coopération avec le PC et les autonomistes slovaques, le Forum civique est contraint de rechercher une alliance avec les démocrates chrétiens, alors que leurs relations sont perturbées par l'affaire Bartoncik.

Qui sera le nouveau premier ministre ? L'équilibre des nationalités exigeant que celui ci soit slovaque, le choix se réduit entre le sortant Marian Calfa - renforcé par le bon score du VPN - et le leader du Mouvement démocrate chrétien slovaque, l'ancien dissident catholique Jan Carnogoursky. Une chose est en tout cas certaine, « *Pan* (monsieur) *président Vaclav Havel* » sera réélu triomphalement dans quelques jours par le Parlement. *Il est le seul candidat.*

LUC ROSENZWEIG

Composition de la nouvelle Assemblée fédérale bicamérale

● **CHAMBRE DU PEUPLE (150 sièges, dont 101 députés tchèques et 49 slovaques) :**

	VOIX	SIÈGES
– *Forum civique (OF)* et public contre la violence (VPN)	46,6 %	87
– Parti communiste tchécoslovaque (PCT)	13,6 %	24
– Union chrétienne-démocrate (KDU)	12,0 %	20
– Mouvement autonomiste morave (MORSL)	5,4 %	9
– Parti national slovaque (SNS)	3,5 %	6
– Minorités (ESWMK)	2,8 %	4
– Autres (éliminés)	16,1 %	–

● **CHAMBRE DES NATIONS (150 députés, dont 75 tchèques et 75 slovaques) :**

	VOIX	SIÈGES
– Forum civique et public contre la violence	45,9 %	82
– Parti communiste tchécoslovaque	13,7 %	24
– Union chrétienne-démocrate	11,3 %	20
– Mouvement autonomiste morave	6,2 %	8
– Parti national slovaque (SNS)	3,6 %	9
– Minorités	2,7 %	7
– Autres (éliminés)	16,6 %	

● Taux de participation au scrutin : 96 %

□ **Prochaine suppression des visas entre la France et la Tchécoslovaquie.** – Les visas entre la France et la Tchécoslovaquie seront *« très prochainement supprimés »*, a annoncé dimanche 10 mai le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite officielle de vingt-quatre heures à Prague.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le président François Mitterrand et le premier ministre Michel Rocard se rendraient cette année en Tchécoslovaquie. La visite de M. Rocard, croit-on savoir, aurait lieu en juillet et celle de M. Mitterrand en septembre ou octobre.

La première visite du chef de l'Etat français en Tchécoslovaquie en décembre 1988 avait été marquée par un petit déjeuner à l'ambassade de France entré dans les annales de la dissidence tchécoslovaque : y participaient le futur président Vaclav Havel (entre deux séjours en prison), le futur ministre des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, l'actuel directeur de l'agence de presse CTK, M. Petr Uhl et d'autres opposants. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : Protestations diplomatiques.** – Plusieurs démarches de protestation ont été effectuées auprès des autorités albanaises à la suite de l'incident survenu le 30 mai à la résidence de l'ambassadeur de France à Tirana *(le Monde* daté 10-11 juin). A Paris, l'ambassadeur d'Albanie en France, M. Xenophon Nushi, a été convoqué au Quai d'Orsay.

□ **POLOGNE : des intellectuels appellent à la création d'une « Alliance pour la démocratie ».** – Un groupe d'intellectuels et de militants de Solidarité, regroupés à l'initiative de M. Jerzy Turowicz, ami personnel du pape Jean-Paul II et rédacteur en chef de l'influent hebdomadaire de Cracovie *Tygodnik Powszechny*, a appelé dimanche 10 juin à la formation d'une « Alliance pour la démocratie » pour soutenir le gouvernement de M. Tadeusz Mazowiecki. La formation de cette Alliance intervient après la création de l'Union du centre, qui soutient la candidature de M. Lech Walesa à la présidence. – *(AFP.)*

A Sofia, la peur du changement

Suite de la première page

Pour la première fois, nous allons avoir en Bulgarie un groupe parlementaire non communiste, insista-t-il, *et dans dix-huit mois au plus tard, nous aurons de nouvelles élections. Nous faisons désormais partie de l'Europe civilisée.* » « *Non !* hurla un jeune homme, les larmes aux yeux, *nous sommes des esclaves !* » Ses amis et lui, le visage défait, ne parvenaient pas à croire les estimations avancées. Pour eux, « *les résultats étaient falsifiés* ».

Les vainqueurs, eux, étaient introuvables. Pas un supporter en vue, pas une manifestation de joie, pas un leader à la télévision. « *Ils se cachent, ils ont honte et ils ont peur* », disait un partisan de l'UFD. Le siège du Parti était désert et, au local du PSB installé comme les autres partis pour la durée des élections au Palais de la culture, on fermait boutique à minuit, la mine renfrognée.

Les résultats n'étaient encore que partiels lundi matin et portaient essentiellement sur les 200 sièges attribués en vertu du scrutin proportionnel. Les deux cents autres sièges de la future Assemblée législative constituante seront pourvus en vertu du système majoritaire uninominal, et l'on s'attend qu'une grande partie d'entre eux ne soient attribués qu'au second tour, le 17 juin. L'écart entre le PSB et l'UFD pourrait donc se réduire, mais la tendance demeurera très vraisemblablement la même.

L'atmosphère des derniers jours de la campagne, surtout après le meeting géant du 7 juin à Sofia, avait laissé espérer à l'opposition que les Bulgares allaient finalement, à leur tour, trouver assez d'élan pour briser la lourde chape dans laquelles ils étaient enfermés depuis si longtemps. Mais la peur et l'appréhension du changement (*le Monde* du 9 juin) ont été les *plus fortes*, en *particulier dans les* campagnes et les petites villes. L'UFD a également payé son inexpérience, la faiblesse de ses moyens face à un parti très puissant en province, et le désintérêt des politiciens occidentaux, pourtant si prompts à se montrer à Prague, Berlin ou Bucarest. Beaucoup de jeunes et d'intellectuels bulgares considéraient ces élections comme leur dernière chance d'intégrer l'Europe et envisageaient, en cas d'échec de l'opposition, l'émigration, une voie déjà choisie par 80 000 personnes depuis novembre, selon des chiffres circulant à Sofia.

Au bord de l'éclatement

Il reste que la Bulgarie a fait ce 10 juin un pas de géant avec des élections aussi libres et démocratiques que possible après quarante-cinq ans d'oppression, qui se sont déroulées dans une atmosphère généralement sereine et pacifique, de l'avis général des journalistes et des nombreux observateurs étrangers présents. M. Simeonov, directeur de campagne de l'UFD, avait recensé dimanche soir 212 cas concrets d'irrégularités, et si l'on a beaucoup parlé d'intimidation de retraités et de villageois par des militants du PSB, l'UFD ne semble pas vouloir en faire un motif de *contestation du résultat final.*

L'opposition bulgare, qui n'était, en tout état de cause, guère préparée à prendre le pouvoir, aura dix-huit mois pour s'organiser, se recomposer et se restructurer, notamment en tenant compte des deux autres groupes parlementaires, le groupe du MDL d'Ahmed Dogan, qui a recueilli l'essentiel des voix de la minorité turque, et l'Union agrarienne, qui n'a d'ailleurs réalisé qu'un score médiocre. Malgré ses offres de coalition, le PSB va probablement devoir gouverner seul un pays en proie à de gigantesques difficultés, face à une opposition que cela renforcera. Paradoxalement, cette victoire de juin 1990 pourrait bien signaler le *début de la fin pour le Parti socialiste bulgare*, au bord de l'éclatement et idéologiquement à bout de souffle. Ce ne serait alors qu'un pouvoir de transition. La Bulgarie suit à son rythme, mais n'a pas échappé pour autant au vent de l'Histoire.

SYLVIE KAUFFMANN

ON A EU DES VOIX !
ON A EU DES VOIX !

PANCHO

GRANDE-BRETAGNE

L'explosion d'une bombe dans une caserne a fait dix-sept blessés

LONDRES

de notre correspondant

Dix-sept personnes ont été blessées dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juin par l'explosion d'une bombe dans une caserne londonienne, à proximité de la Citi. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) n'a pas revendiqué cet attentat, mais Scotland Yard est convaincu de sa responsabilité. Mme Thatcher, rentrant de Moscou, a estimé qu'il s'agissait d'une nouvelle *« erreur »* de l'IRA.

La plupart des blessés sont des étudiants d'Oxford ou de Cambridge qui fêtaient l' anniversaire de l'un d'entre eux dont le père est capitaine dans l'Armée territoriale (un corps de réservistes). La soirée avait lieu dans les *locaux de l'Honorable Compagnie* d'artillerie, une unité créée en 1537 par Henri VIII, qui recrute surtout parmi les jeunes gens aisés de la City. Il n'est pas rare de voir des Rolls Royce garées devant cette caserne considérée comme une des plus huppées du pays... C'est le premier attentat jamais perpétré en Grande-Bretagne même contre l'Armée territoriale.

L'IRA a revendiqué depuis un mois six attentats hors d'Irlande du Nord. Plusieurs d'entre eux, comme celui de samedi, ont été commis contre des *« cibles faciles »*, des établissements d'importance militaire très secondaire *qui sont peu ou pas du tout gardés.*

Un autre attentat, qui semble dû aux militants du Front de libération des animaux a eu lieu au cours du week-end.

Une bombe a explosé dimanche dans la banlieue de Bristol sous la voiture d'un médecin, M. Patrick Headley qui travaille dans un *laboratoire de recherche de l'université* de Bristol et effectue des expériences sur des animaux. M. Headley lui-même n'a pas été atteint, mais un enfant de treize *mois qui se trouvait à proximité a* été blessé par des fragments de métal et a dû être opéré.

Mme Margaret Baskerville, vétérinaire dans un centre de recherche sur les armes chimiques, avait été légèrement blessée le 6 juin, également par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture. Plusieurs attentats de ce genre ont eu lieu ces dernières années, visant des magasins de fourrure ou des scientifiques qui utilisent des animaux de laboratoire.

D. Dh.

□ **TURQUIE : Vingt civils tués par des rebelles kurdes.** – Les rebelles kurdes ont tué au moins *vingt civils, dont des femmes et* des enfants, lors d'un raid sur le village turc de Cevrimli, à 50 kilomètres de la frontière syrienne, a annoncé lundi 11 juin l'Agence anatolienne de presse. – *(Reuter.)*

La ville natale de Todor Jivkov a voté « bleu »

PRAVETS

de notre envoyée spéciale

Il eut ici sa statue, mais il eut *le bon goût de la faire retirer* avant même d'être chassé du pouvoir le 10 novembre dernier. Aujourd'hui, Pravets, la petite ville où naquit Todor Jivkov, refuse de se souvenir du dictateur et vote presque ouvertement « bleu », la couleur de l'opposition.

Devant l'énorme palais municipal qu'il avait fait construire, on *lisait* tranquillement, dimanche 10 juin, *Demokratsia*, le journal de l'opposition, en faisant la queue pour voter. « *Oui*, avoue un vieillard, *avant on suivait la musique, sinon c'était Béléné* (1). *Maintenant Jivkov est tellement discrédité que plus personne ne veut en entendre parler* ». Sur la place règne une atmosphère de fête, animée par des flonflons que déversent les hauts-parleurs.

Au supermarché local, inévitablement vide, les vendeuses pouffent en faisant comprendre, par des allusions limpides à la couleur bleue, pour qui elles ont voté. La maison natale de Jivkov, que l'on visitait jadis, est fermée, et les soldats de l'importante garnison de Pravets avouent eux aussi, après un coup d'œil à gauche, un coup d'œil à droite, que le bleu est leur couleur. Comme partout ailleurs pourtant, on a bien dû voter « rouge » ici ; mais ça, personne ne le dit...

S. K.

(1) Camp de travail célèbre.

□ **BELGIQUE : vol d'armes de guerre dans une caserne.** – Une vingtaine d'armes de guerre, dont trois mitrailleuses de gros calibre, ont été dérobées dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juin dans un camp militaire de Belgique par cinq malfaiteurs armés qui ont réussi à maîtriser puis à ligoter une dizaine de soldats assurant la garde de cette caserne située à Marche-en-Famenne. – *(AFP.)*

AUJOURD'HUI, UNE ENTREPRISE SANS LABORATOIRE PEUT FAIRE DE LA RECHERCHE GRACE AUX C.R.I.T.T.

POUR NE PLUS TROUVER, IL FAUDRA VRAIMENT LE CHERCHER.



Nouveaux produits, nouveaux procédés, prototypes, essais, toutes les PME ont désormais les moyens de leurs ambitions. Qu'il s'agisse de diversification technologique ou de formation, les CRITT soutiennent l'effort de recherche des entreprises. Représentant pratiquement toutes les activités industrielles et présents dans chaque région, les 150 Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologies conseillent, orientent et assistent les entreprises, en laboratoires et en hommes.

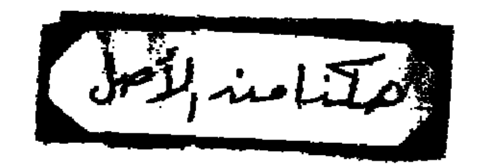
150 CENTRES RÉGIONAUX D'INNOVATION ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE.

Pour en savoir plus, tapez 3616 MRT, ou écrivez à:
MRT B.P. 20
78611 Le Perray-en-Yvelines Cedex.

MINISTERE DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE



Développer la recherche dans les entreprises c'est développer les entreprises.



EUROPE

URSS : la préparation du congrès du PC

MM. Gorbatchev et Eltsine recherchent les bases d'un accord politique

A l'approche du congrès, qui doit s'ouvrir le 2 juillet prochain à Moscou, les différentes tendances au sein du parti tentent d'unifier leurs vues afin de présenter à cette occasion un projet de programme commun. Des contacts particulièrement délicats mais décisifs sont déjà en cours, notamment entre M. Gorbatchev et la tête de file des radicaux réformateurs, président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine.

MOSCOU

de notre correspondant

Le secrétaire à l'idéologie, M. Vadim Medvedev, vient de révéler que des discussions avaient *« déjà commencé »* entre les représentants des différents courants du parti sur la mise au point d'un projet de programme commun à présenter début juillet au XXVIIIe congrès. La principale de ces tendances organisées au sein du parti étant la Plate-forme démocratique autour de laquelle se regroupent les réformateurs les plus radicaux, cela signifie concrètement que M. Gorbatchev cherche aujourd'hui à sceller une alliance à gauche. C'est la démarche que lui recommandent ses plus proches conseillers, qui ont depuis dix jours entamé des pourparlers avec ceux de M. Eltsine afin de jeter les bases d'un accord politique entre les deux hommes.

Le Monde a appris à cet égard que la rencontre entre les présidents russe et soviétique, qui était l'un des enjeux de ces pourparlers, était désormais imminente. Lundi 11 juin, on affirmait ainsi dans l'entourage de M. Eltsine qu'elle aurait lieu dès mardi.

Ce pas fait, il leur restera cependant à définir les bases d'un véritable accord. Cela sera plus difficile, car M. Eltsine n'est certainement pas prêt à renoncer aux perspectives que lui offrent sa popularité et la présidence du Parlement de Russie. Si accord il y a, il sera conclu entre partenaires égaux, et M. Eltsine l'a bien fait sentir dans l'interview qu'il a accordée à la veille du week-end à la télévision soviétique.

Très présidentiel et maître de lui, il s'y est en effet montré tout autant homme d'Etat responsable qu'adversaire politique déterminé à jouer sa carte. D'un côté, il a appelé les mineurs à renoncer à un projet de nouvelle grève dont ils doivent débattre, cette semaine, en congrès national. De l'autre, il a déclaré avoir, lui, un programme d'*« amélioration du ravitaillement sur cinq cents jours »*, programme qui, a-t-il dit, *« n'affectera pas la vie du peuple, ce qui représente sa principale différence avec le programme du gouvernement de l'Union »*.

« Nous avons besoin d'un crédit de confiance de votre part, chers camarades », a-t-il alors lancé, voix grave et regard fixé sur la caméra, avant d'ajouter : *« Je crois vraiment que nous pourrons avoir une situation meilleure dans trois ans. »*

M. Eltsine manie déjà la télévision comme on sait le faire à l'Ouest et le tout a beaucoup plu. Son succès était, au demeurant, acquis d'avance car la télévision qui devait diffuser vendredi soir cette interview pré-enregistrée ne l'a fait que samedi. Son directeur a eu beau faire valoir que vendredi la transmission de la conférence de presse de Mme Thatcher et de M. Gorbatchev avait pris plus longtemps que prévu et qu'il y avait ensuite un match du Mundiale, rien n'y a fait. Après soixante-dix ans de constante manipulation des médias, la Russie ne pouvait que voir là une tentative de censure. Le parlement de Russie a formé une commission d'enquête. Le scandale est énorme et si les journaux gorbatchéviens minimisent l'affaire, le quotidien du ministère de la défense, décidément de plus en plus enthousiasmé par M. Eltsine, a nettement fait sentir, dimanche, sa réprobation.

L'URSS est plus que jamais un pays improbable, et le compte-rendu, ce lundi matin dans *la Pravda*, de la réunion sur le programme du parti qu'a présidée, vendredi dernier, M. Medvedev, en est une illustration particulièrement convaincante. D'emblée, le secrétaire à l'idéologie a en effet expliqué que de nombreuses propositions de changement de nom du PCUS étaient apparues, à la base, au cours des débats de préparation du congrès.

Un parti « de perspective communiste »

Certains prônent l'appellation de « Parti socialiste », d'autres celles de « Parti social-démocrate », « Parti du socialisme démocratique » ou « Parti ouvrier social-démocratique ». Tout en bref, sauf communiste. Qu'en pense M. Medvedev ? Eh bien, c'est très nuancé car *« il est maintenant clair que la perspective du communisme n'est pas aussi proche qu'il nous le semblait, en 1919 : il y eut évidemment là*, estime M. Medvedev dans une expression qu'il faut savourer à sa juste valeur, *une certaine précipitation. »*

Retour, donc, aux origines ? Non, car la *« majorité écrasante »* des membres du parti serait contre ce changement et parce que *« ce nom léniniste représente pour nous une valeur historique, politique et, si vous voulez, morale »*. Ce « non », pourtant, semble bien ouvrir la porte au « oui » puisque M. Medvedev ajoute : *« Nous restons un parti non seulement de choix socialiste mais aussi de perspective communiste. »* Si le communisme n'est qu'un *« perspective »*, est plus est lointaine, pourquoi ne pas réparer la précipitation de 1919 ?

Cette question n'est en fait qu'un élément de la vaste négociation ouverte avec la gauche. Elle dépendra de son évolution, du « donnant-donnant » général dans lequel le projet de programme a déjà été modifié. Resserré, moins bavard, il dit désormais qu'il ne faut pas *« imposer à la société de schémas utopiques »*, intègre la toute récente décision de *« passage au marché »*, introduit la notion de *« propriété par actions »* et, dans le domaine du fonctionnement interne du parti, *« emprunte substantiellement aux propositions des plates-formes alternatives »*.

Les divergences (sur l'interdiction des *« fractions »* en particulier) demeurent grandes avec les radicaux, mais la recherche du compromis est flagrante et l'on a entendu M. Medvedev déclarer que le parti *« n'avait pas le droit d'ignorer »* la question de sa *« responsabilité politique et morale dans l'état actuel du pays »*. M. Medevedev a expliqué cependant qu'il ne fallait pas la faire porter à l'ensemble des membres du parti dans lequel avaient *« toujours agi des forces vivifiantes* [qui] *ont finalement su se prononcer pour la perestroïka (...) »*. Quelques intervenants ont ensuite défendu *« les idéaux »*. La plupart des autres ont estimé que la page n'était toujours pas tournée avec suffisamment de netteté.

BERNARD GUETTA

ROUMANIE

Accord de coopération commerciale et économique entre la CEE et Bucarest

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La CEE et la Roumanie ont paraphé, dimanche 10 juin, un accord de coopération commerciale et économique, à l'instar de ceux conclus avec tous les autres pays d'Europe de l'Est. D'une durée de dix ans, l'accord avec Bucarest prévoit la libération des échanges et un accès facilité des investissements européens en Roumanie.

Les deux parties s'octroient le traitement de la nation la plus favorisée et les Douze s'engagent à supprimer, d'ici à la fin de 1995, les limitations imposées aujourd'hui aux exportations roumaines, avec toutefois des exceptions – notamment pour certains produits agricoles. L'accord comporte une clause de sauvegarde qui permet à Bruxelles ou à Bucarest de prendre des mesures au cas où un secteur serait en difficulté, étant entendu que les échanges commerciaux doivent s'effectuer à des prix correspondant à ceux du marché international.

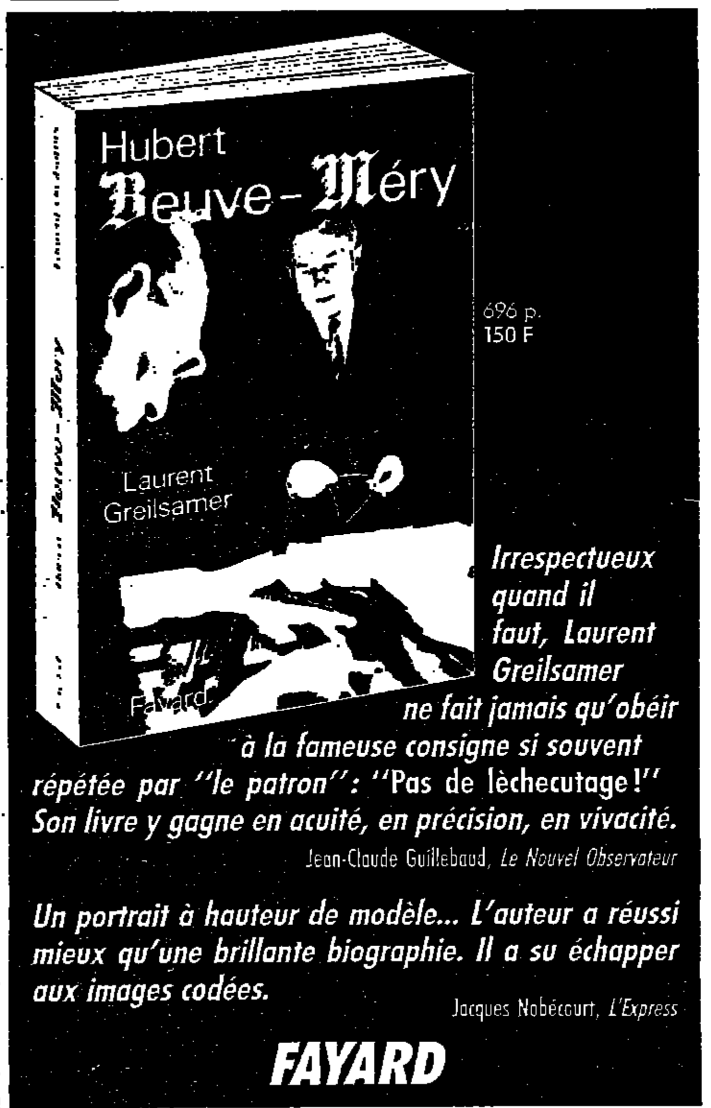
La coopération économique porte pour l'essentiel sur l'appui de la Communauté au changement de structures de l'économie roumaine dans un grand nombre de secteurs d'activités.

M. S.

Première réunion du nouveau Parlement

Les députés et les sénateurs roumains, élus le 20 mai dernier lors des premières élections libres depuis la fin de la seconde guerre mondiale, se sont réunis pour la première fois samedi 9 juin à Bucarest. Le nouveau Parlement, dont la tâche principale sera d'élaborer une Constitution démocratique, a mis au point son fonctionnement interne et désigné des commissions de validation des élections.

Quelque trois cents contestataires, venus de la place de l'Université de Bucarest, ont manifesté devant l'Assemblée des députés en criant *« A bas de communisme, à bas Iliescu. »*. Ion Iliescu, élu triomphalement le 20 mai président de la République, devrait prochainement désigner un premier ministre au sein, comme l'y oblige la loi, du parti politique le plus important, en l'occurrence le Front de salut national (FSN), qui avait recueilli plus de 65 % des suffrages. Au cours d'une interview donnée à des journalistes japonais, M. Ion Iliescu a précisé qu'il souhaitait proposer au Parlement le nom de M. Petre Roman, actuel premier ministre, pour *« assurer la continuité »*. – *(AFP.)*



Les forces de l'ordre ont empêché une manifestation dans la capitale de la Kirghizie

Après une semaine de troubles interethniques entre Ouzbeks et Kirghizes, qui ont fait 115 morts, selon un dernier bilan, les troupes du ministère soviétique de l'intérieur ont été autorisées à ouvrir le feu à Frounzé, la capitale kirghize, à la veille d'un meeting qui devait s'y dérouler dimanche 10 juin, à l'appel du nouveau Mouvement démocratique pour exiger la démission des dirigeants locaux. Une centaine de personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, se sont néanmoins rassemblées non loin du centre-ville quadrillé par les forces de l'ordre, mais un dirigeant du mouvement, M. Tourgounaliev, les a appelés à se disperser.

Dans la région frontalière d'Och, d'où les affrontements étaient partis, les troubles se poursuivaient encore samedi, notamment dans la ville d'Ouzgen. Des hommes en armes sont postés à toutes les intersections des agglomérations, et de nouveaux cadavres sont retirés des maisons incendiées, près de 500 au total, selon la presse soviétique.

Quelque 500 étudiants kirghizes ont par ailleurs été évacués de Tachkent, capitale de la République voisine d'Ouzbekistan, en raison de la *« situation complexe »* qui y règne, selon le quotidien *Izvestia*. – *(AFP, AP.)*

RFA

L'hypothèse d'un retrait de M. Lafontaine de la course à la chancellerie paraît écartée

L'épreuve de force engagée pour le contrôle du Parti social-démocrate entre le candidat à la chancellerie ouest-allemande, M. Oskar Lafontaine, et la direction du groupe parlementaire, a été provisoirement tranchée par un compromis sur l'attitude à adopter à l'égard du traité sur l'union monétaire et économique avec l'Allemagne de l'Est.

HALLE

de notre envoyé spécial

Le président du parti et du groupe parlementaire, M. Hans Jochen Vogel, s'était à nouveau rendu dimanche 10 juin à Sarrebruck rencontrer M. Lafontaine qui se remet chez lui de l'attentat qui faillit lui coûter la vie il y a un mois. Il était accompagné d'un Monsieur bons offices, le ministre-président du Schleiswig-Holstein, M. Bjorn Engholm.

Cette réunion au sommet avait été précédée d'intenses spéculations dans la presse ouest-allemande sur un possible retrait de M. Lafontaine de la course à la chancellerie. L'hypothèse semble définitivement écartée. Elle a été formellement exclue dimanche après-midi à Bonn par le porte-parole du parti, M. Eddy Heusschen. MM. Lafontaine et Vogel se seraient entendus sur les moyens d'éviter à l'avenir les conflits ouverts, comme celui qui vient d'éclater à propos du traité d'Etat. Le compromis prévoit que le groupe parlementaire votera la ratification du texte, mais en faisant valoir dans ses explications de vote ses réserves à l'égard de la politique d'unification du gouvernement.

Le candidat social-démocrate à la chancellerie, qui reproche à de nombreux dirigeants du SPD de s'être laissés enfermer dans un civisme craintif, de peur d'être traités d'antinationaux, avait soulevé une tempête en exigeant que le groupe parlementaire vote symboliquement contre le traité. La réaction, dans l'establishment, avait été violente. *« Le mauvais homme au mauvais moment »*, tempêtait il y a dix jours Théo Sommer, rédacteur en chef du respecté hebdomadaire *Die Zeit* dans son éditorial de « une », en demandant la démission du candidat à la chancellerie.

Le goût du compromis de M. Vogel, candidat malheureux lui-même aux élections de 1983, a été soumis à rude épreuve. Le président du SPD n'ignore pas qu'il risque d'être la victime désignée de la confrontation ouverte déclenchée par M. Lafontaine. Derrière le débat sur le traité, c'est le contrôle du parti qui est en jeu.

Les résultats de la rencontre de Sarrebruck, qui avaient été présentés à l'avance comme décisifs, devaient être examinés lundi par le présidium du Parti. Parmi les options envisagées figure l'élection de M. Lafontaine comme président d'un grand parti social-démocrate dans lequel viendraient se fondre les deux partis actuels de RFA et de RDA.

L'unification des partis de l'Est et de l'Ouest est à l'ordre du jour depuis que la question a été posée ouvertement de remplacer les élections législatives, qui doivent avoir lieu en décembre en RFA, par l'élection d'un Parlement unique aux deux Allemagnes. Les partis chrétien-démocrate et libéral ont déjà annoncé leur intention de procéder à leur unification à l'automne.

Malaise au sein du SPD-Est

A Halle, où avait lieu samedi 9 juin le congrès du Parti social- démocrate de l'Est, les délégués ont adopté une résolution proposée par M. Willy Brandt, président d'honneur des partis sociaux-démocrates à la fois de RDA et de RFA, pour créer une commission paritaire aux deux partis chargés de déblayer le terrain.

Les dirigeants du SPD de l'Est ne paraissent pas pressés pour le moment de précipiter les choses. M. Markus Meckel, le ministre des affaires étrangères, qui assumait jusqu'à samedi la présidence par intérim du parti, confirmait dans les couloirs du congrès son opposition à des élections panallemandes avant la fin de l'année prochaine et ne voyait pas, en conséquence, de nécessité d'une fusion rapide des deux partis.

Le SPD de l'Est s'est doté samedi d'un nouveau président, M. Wolfgang Thierse, quarante-six ans, spécialiste d'histoire de la littérature. Il remplace M. Ibrahim Boehme qui avait démissionné de ses fonctions après le 18 mars, après avoir été accusé d'avoir servi d'informateur à la Stasi. M. Meckel ne s'était pas présenté. Vice-président du groupe parlementaire, et parfaitement inconnu, y compris à la base du parti, M. Thierse s'était opposé à l'entrée du SPD dans un gouvernement de coalition avec le CDU. Sa nomination confirme le malaise de beaucoup de militants à l'égard du groupe parlementaire qui a souvent donné le sentiment de privilégier la recherche du consensus avec les chrétiens-démocrates, à l'affirmation de positions plus spécifiquement social-démocrates.

La quasi-indifférence dans laquelle s'est déroulée l'élection en dit long sur l'état d'esprit d'un parti qui n'a jamais réussi réellement à se trouver depuis son échec aux élections du 18 mars. Convaincus d'avoir œuvré au mieux de leurs possibilités dans la négociation du traité d'union économique et monétaire, les dirigeants du SPD de l'Est ne comprennent pas très bien la polémique qui a éclaté à ce propos à l'Ouest et se sentent trahis par la position de M. Lafontaine. Bon nombre de dirigeants et de militants souhaiteraient maintenant une pause en attendant les effets du traité. La nouvelle campagne électorale prévue en RDA, pour les élections dans les Lander à l'automne, les tensions sociales attendues au même moment ne leur en laisseront sans doute pas le loisir.

HENRI DE BRESSON

□ **Les Verts ouest-allemands ont élu une nouvelle direction.** – Les Verts ouest-allemands se sont donnés dimanche 10 juin, à l'issue de leur assemblée fédérale réunie à Dortmund, une nouvelle direction qui aura pour tâche de resserrer les rangs du parti à l'heure de l'unification de l'Allemagne et de poser les jalons de la fusion avec les Verts est-allemands.

Les Verts ont élu trois nouveaux porte-parole, dont deux femmes conformément aux statuts du mouvement. Mme Renate Damus passe pour une représentante de la gauche indépendante. Mme Heide Ruehle se veut *« au-dessus »* des luttes intestines. Enfin, Me Christian Stroebele, ancien avocat de membres de la Fraction armée rouge et artisan de la coalition rouge-verte à Berlin-Ouest, a été élu dans ce triumvirat.

Le mouvement a réitéré son opposition à l'organisation d'élections panallemandes en décembre, souhaitées par le chancelier Kohl. Il a en outre invité le Parti social-démocrate à maintenir son hostilité à la ratification du Traité d'Etat, dans sa forme actuelle, entre la RFA et la RDA. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

ISRAËL

La droite s'apprête à gouverner sans partage

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après six ans de majorité d'union nationale Likoud-travailliste, la droite israélienne s'apprête à gouverner sans partage. Si le gouvernement péniblement réuni par M. Itzhak Shamir, à l'issue de trois mois de crise, obtient l'investiture de la Knesset au soir du lundi 11 juin, le pays sera doté de l'équipe dirigeante la plus extrémiste de son histoire : droite, extrême droite ultra-nationaliste et partis religieux orthodoxes – un « cocktail » sans précédent.

C'est une perspective que l'on prenait soin, dans la matinée, de n'évoquer encore qu'au conditionnel, puisqu'un des charmes de la vie politique locale veut que le suspense sur la formation du gouvernement soit préservé jusqu'au dernier moment.

Avant la réunion de la Knesset, M. Shamir devait encore négocier avec quatre députés de son parti, quatre « fortes têtes » qui menaçaient de s'abstenir lors du vote de confiance si le chef du Likoud ne leur donnait pas, à chacun, un strapontin ministériel qui leur aurait été promis en un moment incertain de l'épuisante négociation des derniers mois. Las ! le premier ministre a réalisé qu'il avait déjà attribué ces quatre postes ministériels à d'autres et ne voulait se dédire.

Il devait aussi faire face à un coup de colère de dernière minute du parti orthodoxe Shas. Celui-ci aussi menace de détruire le fragile échafaudage de M. Shamir si une enquête judiciaire pour malversations contre l'un des dirigeants du Shas, le ministre de l'intérieur Aryeh Deri, n'était pas immédiatement abandonnée. Ne disposant que d'une faible majorité sur le papier – soixante-deux sièges sur cent-vingt – M. Shamir n'entendait se présenter devant la Knesset que s'il arrivait d'ici à la mi-journée à maîtriser ces ultimes turbulences.

En cas de succès, son équipe sera en place – en principe pour deux ans – et la première victime devrait être ce qui reste de possibilité d'entamer une négociation avec les Palestiniens. Car si M. Shamir, en obtenant dimanche le feu vert du comité central du Likoud, a souligné que le plan de paix de mai 1989 était toujours d'actualité, ses partenaires de l'extrême droite, aujourd'hui partie *intégrante du gouvernement, ne* l'entendent pas ainsi. Ils ont lesté le plan de conditions qui le rendent définitivement inacceptable par les Palestiniens.

ALAIN FRACHON

□ **Le cimetière juif du mont des Oliviers profané.** – Plus de soixante-dix pierres tombales du cimetière juif du mont des Oliviers, situé à Jérusalem-Est, ont été brisées dimanche 10 juin à l'aube par des inconnus. Le gardien du cimetière a été arrêté dans le cadre de l'enquête ouverte par la police. Trois cent trois tombes avaient été profanées dans la nuit du 11 au 12 mai dans deux cimetières juifs de Haïfa. Des slogans antijuifs et antiisraéliens avaient été peints sur les pierres tombales. L'instigateur de ces profanations, un Israélien, a récemment été jugé *« mentalement irresponsable »* par un tribunal de Haïfa. – (AFP.)

AMÉRIQUES

PÉROU : le second tour de l'élection présidentielle

Victoire du candidat « indépendant » Alberto Fujimori

LIMA

de notre correspondante

Alberto Fujimori a remporté, dimanche 10 juin, une victoire importante sur Mario Vargas Llosa au deuxième tour de l'élection présidentielle. Les premiers résultats le créditent de plus de 53 % des voix, contre 47 % à son adversaire du Fredemo (droite libérale) qui a déjà reconnu sa défaite. C'est dire si le *« phénomène Fujimori »*, révélé au premier tour de scrutin du 8 avril, s'est consolidé. Les oubliés des Andes – et particulièrement ceux qui vivent dans les zones où sévit la *« sale guerre »* – et les marginaux de la capitale ont voté massivement pour cet *« anti-candidat », « un homme comme toi, un président comme toi »*, comme le présentait la propagande de son organisation indépendante Cambio 90. *« Le petit peuple a décidé de prendre en main son destin »*, a expliqué le vainqueur, au cours d'un premier bain de foule.

Une fois de plus, les instituts de sondage sont passés à côté de la réalité, eux qui enregistraient, depuis mai, une chute constante de la popularité de ce technocrate improvisé leader populiste, et qui prédisaient une différence infime entre les deux candidats. Ils ont reconnu avoir sous-estimé le vote rural, et avoir mal interprété le vote des indécis. Leur erreur a provoqué un soulagement : la *« bataille du dépouillement »* n'aura pas lieu et ne fera pas le lit d'une intervention militaire. Ces dernières quarante-huit heures, le fantôme du putsch de 1962 – qui fit suite à la contestation par l'architecte Belaunde de l'étroite victoire d'Haya de la Torre – hantait les commentateurs.

La journée électorale a elle aussi été exemplaire. A Lima, et en province, la participation a été particulièrement massive et ordonnée. La consigne de boycottage lancée par le Parti communiste-Sentier lumineux n'a pas été suivie, pas plus, d'ailleurs, que celle du vote blanc recommandée par le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, et son bras légal l'Union démocratique et populaire. En revanche le vote en faveur de M. Fujimori des clientèles de l'APRA (au pouvoir), de la Gauche unie et de la Gauche socialiste, a été très important. Les quelque 30 % des suffrages que ces forces avaient obtenu, au premier tour, se sont reportés massivement sur la formation Cambio 90. Propulsé sur le devant de la scène politique, Alberto Fujimori ne peut s'appuyer ni sur un parti structuré, ni sur une majorité parlementaire. Souscrira-t-il une alliance avec l'APRA et la gauche qui ont contribué à son élection, ou, à l'opposé, dressera-t-il des ponts vers le Fredemo, qui proposait aussi le *« changement »* ? *« Je ne gouvernerai pas avec des partis politiques, mais avec des personnes capables. Les technocrates seront au pouvoir, les politiciens ne seront que d'éventuels conseillers »*, a-t-il répété inlassablement pendant ses trois mois de campagne.

Il a aussi annoncé, lors de sa conférence de presse dimanche soir, sa volonté de souscrire *« un pacte social pour le développement »*, en affirmant que *« chaque point de notre programme peut être discuté »*. Mario Vargas Llosa, du haut de l'estrade construite devant le siège de son mouvement Libertad pour fêter la victoire espérée, a relevé le gant en demandant à la multitude de ses sympathisants d'apporter *« leur grain de sable pour contribuer à la restauration de l'harmonie, car d'elle dépendra la consolidation de cette fragile démocratie, et la réussite du nouveau régime »*. En réponse à la foule qui criait *« Mario Président »*, il a ajouté : *« De cette manière s'achève une campagne électorale qui a été longue, rude et violente. Il est indispensable que les blessures cicatrisent. (...) Je souhaite à l'ingénieur Fujimori le plein succès face à cette lourde responsabilité que le peuple lui a confiée. »*

NICOLE BONNET

Un « Japonais »...

Suite de la première page

En 1971, Alberto Fujimori a fait le voyage traditionnel au « pays », à Kumamoto, dans le sud de Kyushgu, où son oncle Tomiya Inomoto continue de cultiver oranges et mandarines. Son père, Naochi Fujimori, n'a pas eu la vie facile pendant ses premières années d'immigrant : il a été tailleur, ouvrier agricole puis gardien d'immeuble.

Né à Lima le 28 juillet 1938, le jeune Alberto Fujimori a découvert dans la rue et à l'école sa « différence », mais aussi ce qui pouvait le rapprocher des autres enfants pauvres, appartenant à ce peuple innombrable de *« cholos »*, de « sans soulier » descendus de la Sierra et qui submergent depuis près de vingt ans les villes du littoral et d'abord Lima. Des immigrés dans leur propre pays. Un débordement populaire selon la formule de l'économiste Matos Mar qui a trouvé, peut-être pour la première fois, la possibilité d'une représentation politique en choisissant un *nisei* comme chef de file.

Pas étonnant si Alberto Fujimori suscite à la fois passions et haines ; sa candidature, sa progression rapide, ont contribué à polariser la campagne. Pour ou contre, sans nuances. Pour des raisons inverses, la candidature de l'écrivain Mario Vargas Llosa a provoqué des réactions, d'adhésion viscérale ou de rejets systématiques, également excessives ce qui a joué fortement dans les campagnes de calomnieuses qui ont davantage affecté, semble-t-il, l'écrivain se réclamant de la culture *« européenne »* que *l'ingénieur agronome d'origine « orientale »*

D'apparence fragile, Fujimori pratique le judo en politique. Et il le dit : *« Utiliser la force de l'adversaire pour le vaincre. »* Ses inconditionnels dépeignent aujourd'hui un homme à la trajectoire limpide, père de famille exemplaire, travailleur infatigable, austère et introverti. Un Péruvien à part entière, catholique fervent : une vertu indispensable dans un pays où la hiérarchie catholique s'inquiète de la progression rapide des multiples *« sectes »*, évangélistes et autres qui menacent, comme dans l'ensemble de l'Amérique latine, ses privilèges.

Les adversaires d'Alberto Fujimori affirment en revanche avoir découvert un personnage ambigu dissimulant failles et faiblesses derrière un masque impénétrable. Un homme ambitieux tenaillé par la politique depuis plus longtemps qu'il ne l'admet. Il aurait ainsi sans succès tenté de se présenter au Sénat sur une liste de l'APRA, le parti actuellement au pouvoir, et, en outre, offert ses services à Alfonso Barrantes, ancien maire de Lima et ancien dirigeant de la coalition Gauche Unie.

Alberto Fujimori ne manque ni de titres universitaires ni d'expérience professionnelle. Mais il lui a fallu attendre avril 1990 -et ce *« tsunami »* électoral, ce raz-de-marée du premier tour des élections générales- pour les faire connaître. Ancien recteur de l'université d'agronomie de La Molina, dans les environs de Lima (1984-1989), ancien président de l'Assemblée nationale des recteurs (1987-1989). Il a aussi étudié en France, en Belgique et aux Etats-Unis. Ce ne sont pas au Pérou des titres exceptionnels et ce n'est pas de toute évidence la carte de visite modeste de l'ingénieur Fujimori qui donne la clef de ce qu'il faut bien appeler un triomphe politique sans précédent.

« J'ai tout prévu »

Anecdode troublante : Fujimori a dirigé pendant quinze mois un programme de télévision sur la chaîne du gouvernement sans que cette prestation ait suscité beaucoup d'attention. *Un record de discrétion* pour un candidat à la vie publique. *« J'ai tout prévu »*, dit volontiers Alberto Fujimori. Il a écarté sans trop de peine les attaques personnelles : sur son intégrité, sa prétention à l'indépendance totale vis-à-vis des partis traditionnels, ses compétences d'ingénieur. Et pour l'avoir qualifié de *« sorcier japonais »*, Enrique Chirinos Soto, l'un des conseiller de Vargas Llosa, a sans doute perdu son siège de sénateur dans le nouveau Parlement.

Alberto Fujimori affirme qu'un plan de gouvernement ne réclame pas de longs préparatifs. Allusion au programme du FREDEMO mis au point depuis deux ans, selon Vargas Llosa, par plusieurs équipes d'experts de haut niveau. Entre le premier et le second tour, l'écrivain a sensiblement modifié son programme rigoureux de stabilisation néo-libérale. Sans vraiment convaincre.

Alberto Fujimori, lui, suggère la concertation, la recherche d'un accord national et des formules souples pour affronter la grave crise économique et financière. Ses amis ont déjà pris contact avec certains leaders du parti d'Action populaire (AP) dont le dirigeant est l'ancien président Belaunde, pourtant allié de prédilection de Vargas Llosa. L'ingénieur n'exclut pas davantage la collaboration de certaines personnalités d'une gauche écrasée le 8 avril. Ce souci de concertation est sans doute son meilleur atout alors qu'aucun plan de gouvernement ne sera applicable sans des alliances parlementaires nouvelles. Même si elles paraissent aujourd'hui contre nature.

MARCEL NIEDERGANG

CANADA : la fin de la crise constitutionnelle

Un accord fragile pour sceller l'identité d'une confédération décidée à rester unie

Les Canadiens ont eu, tout au long de la semaine dernière, leur lot d'émotions fortes. Mais au-delà du drame à rebondissements joué par le gouvernement fédéral et ceux des dix provinces du Canada, réunis à huit clos à Ottawa jusqu'au dimanche 3 juin, la confédération a surmonté sa crise d'identité et décidé de rester unie.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le Canada était bel et bien au bord de l'éclatement. Surtout si le Québec, tenté par l'aventure séparatiste, n'avait pas obtenu satisfaction. Aussi cette épuisante séance de négociations à Ottawa a-t-elle véritablement donné lieu, jusqu'au bout, à une *« purgation de toutes les passions »*, une entente de principe péniblement conclue vendredi 8 juin au soir ayant ensuite été remise en question au moment de sa traduction en termes juridiques. Epuisé, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, qui jouait son avenir politique dans toute cette affaire, a dû attendre la fin de la soirée de samedi pour se présenter, sous les hourras de quelques vaillants spectateurs, avec un texte final de compromis au centre des conférences d'Ottawa, théâtre de ce *« psychodrame national »*.

« L'histoire retiendra notre grande contribution à l'unité du Canada », a-t-il déclaré à l'issue de cette épopée. *« Le Canada, pays légal, deviendra un vrai pays »*, ses représentants anglophones ayant au bout du compte accepté de reconnaître le Québec, francophone à 83 % avec ses spécificités culturelles, a de son côté estimé le premier ministre québécois Robert Bourassa.

Tout n'est cependant pas définitivement scellé. Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve devront encore faire ratifier, par leur législature respective et avant le 23 juin prochain, un accord constitutionnel, qui, lorsqu'il a été signé en 1987, devait déjà permettre au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada, rapatriée en 1982 sans son aval. Le processus devrait se dérouler sans trop de problèmes, sauf à Terre-Neuve, dont le premier ministre doit décider dans les prochains jours s'il organise ou non un référendum sur le compromis négocié à Ottawa.

Ce n'est que lorsque cette dernière hypothèque sera levée que le Québec pourra officiellement s'unir au reste du Canada, *« avec fierté et satisfaction »*. Le Québec sera alors, pour la première fois depuis l'annexion de la Nouvelle-France par les Anglais en 1763, doté d'un statut de *« société distincte »*. Mais, pour ne pas effaroucher celles des provinces qui s'y opposaient avec la dernière énergie, ce statut particulier est resté aussi flou que lorsqu'il avait été accepté en 1987, aux termes de l'accord constitutionnel dit du « lac Meech ».

Les plus éminents juristes du pays, convoqués en toute hâte la semaine dernière à Ottawa, se sont contentés d'estimer que l'interprétation de la Constitution du Canada, avec la Charte des droits et libertés qu'elle contient, devra *« concorder »* avec la disposition relative au statut particulier du Québec. Autrement dit, les juges de la Cour suprême devront trancher et fixer les limites des pouvoirs législatifs accrus du Québec en matière linguistique et culturelle.

« Séances de maquignonnage »

Pour obtenir satisfaction, le Québec a dû s'engager à participer dès les prochaines semaines à toute une série de négociations pour calmer les frustrations de tout ce que le Canada compte de mécontents : les Amérindiens qui réclament leur autonomie gouvernementale ; les femmes qui veulent que l'égalité des sexes soit mieux affirmée dans la Constitution, les territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui souhaitent avoir le statut de provinces, et surtout les « petites » provinces de la confédération qui supplient les grandes, comme l'Ontario et le Québec, de leur laisser plus de place au sein d'un Sénat à réformer.

Sur ce dernier point, le principe de l'élection au suffrage universel des sénateurs (actuellement nommés par le premier ministre fédéral) est acquis. De ce fait, les discussions qui vont s'engager incessamment sur l'avenir de la Chambre haute du Canada remettront une fois de plus sur la sellette la question du partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces au sein d'une fédération en devenir.

Enfin, le Québec a accepté de discuter, à partir de juillet prochain, d'une clause à intégrer dans le préambule de la Constitution du Canada, où seraient définies *« les caractéristiques fondamentales »* d'un Canada qui se cherche encore. La Belle Province devra de nouveau défendre becs et ongles ses particularités sous peine de voir son tout nouveau statut battu en brèche. Au total, le Canada « uni » promet de sauver la face à court terme mais devra tôt ou tard aborder de nouveau les problèmes existentiels qui le déstabilisent à intervalles réguliers. Les Québécois le savent pertinemment, eux qui ont réagi sans effusion aucune aux compromis négociés à Ottawa. Même les hommes d'affaires les plus satisfaits de voir se terminer une *« période d'incertitude constitutionnelle aux conséquences économiques imprévisibles »* ont pris soin de souligner qu'il ne pouvait vraisemblablement s'agir que d'un *« répit »*.

Le chef du Parti québécois (*opposition), Jacques Parizeau, ne voit, lui,* dans toutes *« ces séances de maquignonnage »* passées et à venir que des *« affaiblissements »* successifs pour le Québec. Cet îlot francophone perdu dans un océan anglophone doit, selon lui, acquérir une fois pour toutes sa *« souveraineté politique »* – si possible sans rompre ses liens économiques avec le reste du Canada – pour espérer survivre en français.

Le seul grand vainqueur de ces journées tumultueuses est sans nul doute le premier ministre du Canada, dont la promesse de *« ne pas laisser le Québec isolé »* est presque remplie. Sa popularité avait bien besoin d'un tel succès, sans lequel la plupart des députés québécois de sa formation – le Parti conservateur – auraient démissionné, réduisant à néant la majorité dont il dispose à la Chambre des communes.

MARTINE JACOT

□ **ETATS-UNIS : Arrivée du président mexicain Carlos Salinas.** – Le président mexicain Carlos Salinas est arrivé dimanche 10 juin à la base d'Andrews, près de Washington, pour une visite privée de deux jours, au cours de laquelle il rencontrera le président George Bush. L'objectif de cette visite est d'ouvrir des négociations en vue d'aboutir à un accord de libre-échange entre le Mexique et les Etats-Unis. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

MEXIQUE : les élections municipales partielles

L'opposition accuse le pouvoir d'avoir eu recours à la fraude

Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, a remporté une nouvelle victoire – au demeurant contestée – avec 50 % des suffrages exprimés à l'issue du scrutin municipal organisé dimanche 3 juin à Uruapan, deuxième ville de l'Etat de Michoacan.

URUAPAN

de notre envoyé spécial

« Ce sont les élections les plus frauduleuses de notre histoire, pourtant fertile dans le genre », affirment en chœur les dirigeants des deux principales formations d'opposition, le Parti révolutionnaire démocratique (PRD, gauche), issu partiellement du PRI, et le Parti d'action nationale (PAN, droite), tous deux largement favoris. Ce scrutin était en fait la répétition des élections organisées en décembre dernier et annulées à la suite de nombreuses irrégularités. le candidat du PRI avait « officiellement » obtenu une cinquantaine de voix de plus que son adversaire du PRD sur un total de 25 000 suffrages exprimés.

Malgré son impopularité auprès des électeurs du Michoacan (centre du pays), le PRI avait laissé entendre au cours des derniers mois qu'il n'accepterait pas un échec à Uruapan. La formation au pouvoir connaît de sérieuses difficultés dans cet Etat depuis les élections générales de juillet 1988 et la victoire contestée de M. Carlos Salinas à la présidence de la République. Le candidat de la gauche, M. Cuauhtemoc Cardenas, dont la famille est originaire de cet Etat, l'avait largement emporté au Michoacan, et son parti avait obtenu douze sièges de député sur treize et les deux postes de sénateur au sein du Congrès fédéral.

Le PRD allait répéter l'exploit en décembre dernier, en remportant 52 des 113 municipalités de l'Etat, y compris la capitale, Morelia (800 000 habitants). En fait, les partisans de M. Cardenas auraient sans doute gagné une vingtaine de villes supplémentaires si le PRI n'avait pas « modifié » les résultats, comme il l'avait fait cinq mois plus tôt pour empêcher la victoire du PRD aux élections législatives pour le Parlement de l'Etat. Pour protester contre ces manipulations, les militants du PRD avaient occupé pendant plusieurs mois les mairies contestées jusqu'à leur expulsion par l'armée au début avril.

« Récupérer le terrain perdu »

Dans ce contexte, Uruapan était devenu un enjeu national, surtout pour le PRI, qui voulait prouver sa capacité à récupérer le terrain perdu au moment où son principal adversaire échouait, lui aussi, en raison d'une crise interne. De plus, une victoire du PRD risquait de donner le mauvais exemple aux autres régions, en particulier l'Etat de Mexico, où des élections sont prévues au cours des prochains mois.

« Le PRI construit son avenir à Uruapan », avait déclaré le président de cette formation, M. Luis Colosio, qui est venu appuyer à deux reprises son candidat à la mairie, M. Agustin Martinez. *« C'est une magnifique occasion*, avait-il ajouté alors, *de montrer au monde entier que le processus de démocratisation et de modernisation du PRI est en marche. »* Pour l'opposition, il s'agit plutôt de *« modernisation de la fraude »*. La veille du scrutin, M. Colosio allait être contredit par une importante personnalité de son parti, M. Rodolfo Gonzalez, qui appartient au « courant critique » du PRI. Dénonçant *« les pratiques antidémocratiques »* de sa formation, M. Gonzalez confirmait la présence à Uruapan des *« meilleurs alchimistes du PRI, qui feront usage demain de leur méthode douteuse pour s'emparer de la mairie »*.

Les *« alchimistes »* avaient en fait déjà réalisé l'essentiel du travail avant même le jour du scrutin en modifiant les listes électorales. Avec la complicité des autorités électorales, les spécialistes du PRI avaient éliminé plus de dix mille noms de partisans connus ou potentiels de l'opposition et introduit un nombre équivalent de faux noms pour établir des cartes d'électeur en faveur des « brigades volantes » chargées de déposer de vrais bulletins dans différents bureaux de vote.

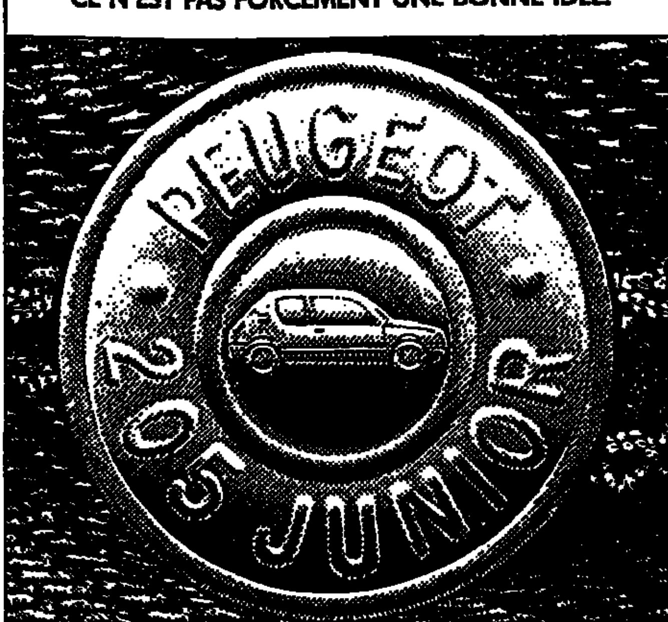
Devant ces méthodes sophistiquées, l'opposition allait finalement avouer rageusement son impuissance, non sans avoir au préalable cherché à limiter la fraude en s'emparant des bureaux de la commission électorale pour empêcher la distribution des fausses cartes d'électeur. Les autorités n'attendaient que ce prétexte pour faire une démonstration de force. Les habitants d'Uruapan ont donc voté en présence de l'armée, qui patrouillait dans les rues de la ville et a dû intervenir à quelques reprises pour empêcher la destruction d'urnes par des militants du PRD furieux de ne pas figurer sur la liste électorale de leur bureau de vote habituel.

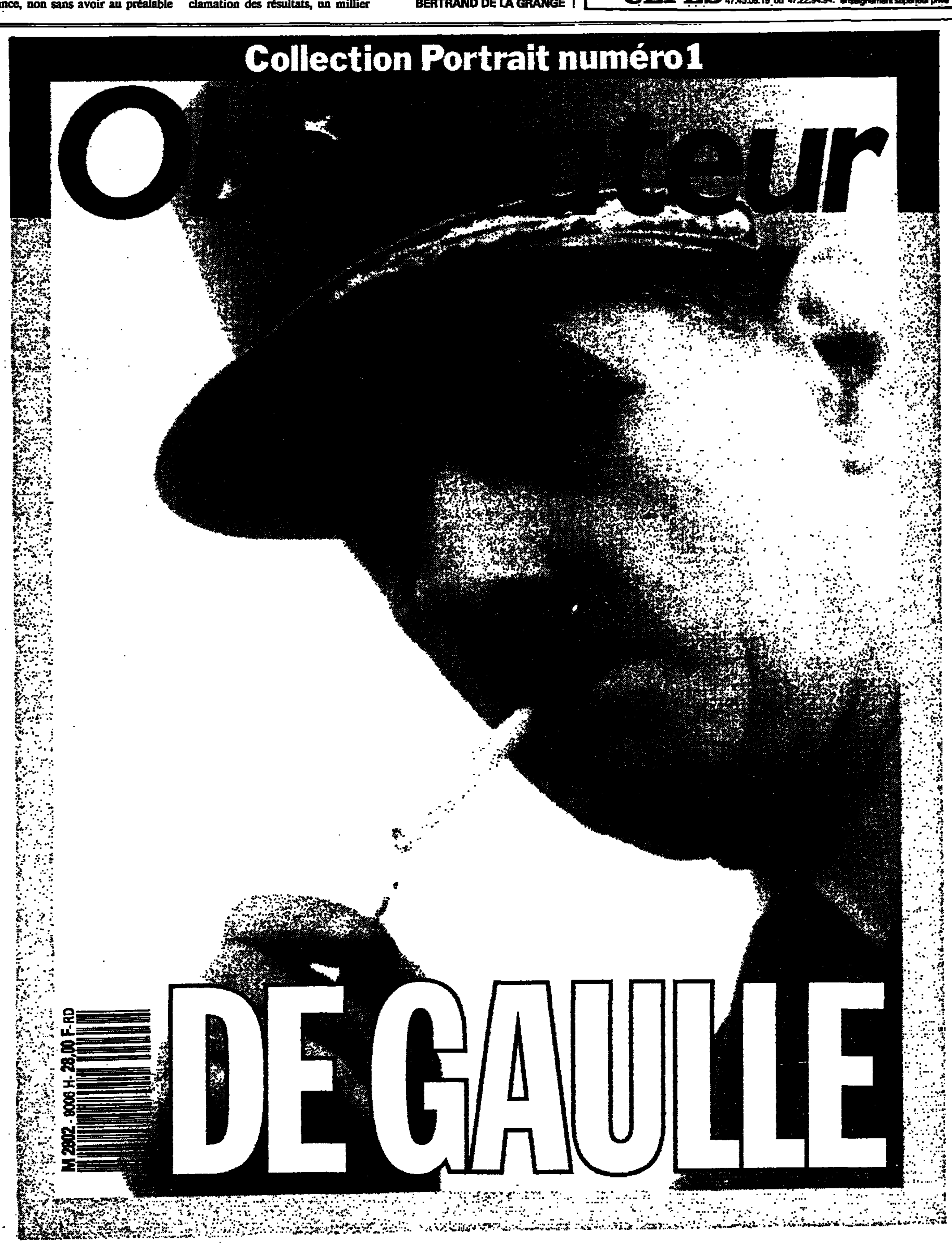
Il peut paraître étonnant, dans ces conditions, que le PRI ait obtenu moins de 14 000 voix, loin devant le PRD et le PAN. Les électeurs ont manifesté leurs frustrations en s'abstenant (66 % des inscrits) ou en négligeant de s'inscrire sur les listes électorales, où figurent à peine 80 000 personnes sur une population d'un demi-million.

Les candidats du PAN *et du PRD* viennent, certes, de perdre une bataille, mais la guerre ne fait que commencer à Uruapan. Dès la proclamation des résultats, un millier de personnes ont parcouru les rues de la capitale mondiale de la culture de l'avocat. Réunis sur la place principale, ils ont ensuite écouté les discours incendiaires de leurs dirigeants, qui ont promis de rendre la ville *« ingouvernable »*.

Le candidat du PAN à la mairie, M. Federico Ruiz, appuyé par les classes moyennes, préfère les méthodes pacifiques à l'affrontement dans la rue, qui, pour beaucoup de paysans du PRD, est devenu l'unique solution pour obtenir le respect du vote populaire. *« Nous recourrons à l'OEA, si nécessaire »*, affirme M. Ruiz, qui avoue ne pas comprendre comment le PRI a pu se lancer dans *« une opération aussi stupide »*. Pour toute réponse, le président du PRI pour le Michoacan, M. Armando Ballinas, s'est félicité de *« cette expérience »*, ajoutant : *« Nous allons continuer à appliquer la même stratégie à Uruapan car elle nous a donné d'excellents résultats. »*

BERTRAND DE LA GRANGE





AFRIQUE

TUNISIE

La participation aux élections municipales semble avoir été faible

TUNIS

de notre correspondant

« Votez pour la démocratie », titrait, dimanche 10 juin, le journal du pouvoir, *le Renouveau*, en invitant les Tunisiens à participer aux élections pour le renouvellement des conseils municipaux, scrutin dont les résultats officiels devaient être annoncés lundi.

Mais la démocratie pouvait-elle être vraiment de la partie puisque le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) que préside *M. Ben Ali était quasiment sans* adversaire ? Les 3 774 candidats qu'il présentait dans les 245 circonscriptions n'avaient en face d'eux que les 328 candidats indépendants péniblement réunis sur dix-neuf listes sans véritables assises et encore moins de moyens matériels et financiers.

Les six partis de l'opposition légale ont préféré boycotter le scrutin, considérant que la situation politique que connaît le pays n'était pas propice à une consultation démocratique *(le Monde* du 7 juin). Dérobade motivée par le peu d'audience de ces formations, ont répliqué les cercles officiels. Si ces opposants paraissent effectivement plus à l'aise dans leur état-major de la capitale que sur le terrain, l'attitude des islamistes qui les ont imités est en revanche plus surprenante. Fort des quelque 15 % de voix qu'il avait obtenus lors des élections législatives du 2 avril 1989 et de troupes toujours organisées et disciplinées, le mouvement Ennahdha avait pourtant toutes les chances, sinon de remporter quelques municipalités, du moins d'y être représenté grâce aux récents amendements du Code électoral introduisant un scrutin semi-proportionnel.

Absence de compétition

Est-ce pour éviter un affrontement direct – par urnes interposées – avec le pouvoir afin de préserver les très problématiques chances d'une reconnaissance officielle, ou seulement pour enfoncer un peu plus le clou de l'échec du *« processus démocratique »* que ses dirigeants ont opté pour l'appel au boycottage ? Ils ont expliqué eux aussi que le climat ne s'y prêtait pas.

Cette absence de compétition, la désaffection pour la chose politique de plus en plus grande des Tunisiens et l'une des toutes premières très belles journées d'un été qui n'en finit pas d'arriver n'ont apparemment pas incité à une mobilisation massive des 1 700 000 inscrits. Pour autant qu'on ait pu le constater dans une dizaine de bureaux de vote, à Tunis et ses environs, les votants *ne se bousculaient pas.*

Dans l'un des bureaux de vote de Radès, banlieue bourgeoise de la capitale, deux piles de bulletins ont été disposées devant l'urne, l'une rouge pour le RCD, l'autre grise pour la liste indépendante. *« Y a-t-il un observateur indépendant présent? »* demande-t-on. Après un mouvement de flottement, l'un des jeunes hommes présents répond avec une feinte conviction : *« C'est moi l'observateur des libres »*. Un autre ajoute : *« Vous savez, ceux qui n'ont pas reçu leur carte c'est sans doute qu'ils ont déménagé, à moins qu'ils soient morts »*. Mais là non plus les électeurs ne se pressaient pas. Il est vrai que lors de précédentes consultations, les autorités ont invoqué la multiplication des bureaux de vote pour justifier le peu d'affluence que l'on y constatait déjà...

MICHEL DEURÉ.

Le désarroi des communistes

TUNIS

de notre envoyé spécial

« Je suis dégoûté que les vrais communistes n'aient pas pris l'initiative des réformes démocratiques. Ils ont cru qu'on pouvait faire en plein centre de l'Europe une politique de type tiers-mondiste. C'est nous qui payons la facture finalement ». Au siège de sa formation, sous une reproduction du *Guernica* de Picasso, M. Mohamed Harmel, secrétaire général du Parti communiste tunisien, parle plus volontiers de l'actualité mondiale que d'un scrutin municipal qui, *contrairement à ce qui se passe* en Algérie, ne fera pas date.

Fidèle à un comportement qui lui vaut l'estime de beaucoup, par-delà les clivages politiques, il préfère au mensonge un silence embarrassé sur le nombre actuel de ses militants, mais ne cache pas leur désarroi devant les changements de régime en Europe de l'Est et les révélations sur les horreurs d'un passé récent.

« Tout est remis en cause, franchement. Ma conviction est que le marxisme reste valable, mais sans dogmatisme, à condition d'être intégré dans une dynamique plus large. » Aussi, après avoir songé à changer carrément de nom, le PC tunisien aimerait être l'élément moteur d'un *« parti progressiste »* à créer conjointement avec les autre formations de gauche. Pour le moment, il a décidé une *« unité d'action »* – sous le nom de *« troïka »* – avec le Mouvement des démocrates socialistes et le Mouvement de l'unité populaire.

M. Harmel, dont la liste a obtenu 7,5 % des voix à des élections partielles en février 1988, se trouvait à Moscou le jour de novembre 1987 où le général Ben Ali a pris le pouvoir . Depuis, il n'a pas remis les pieds dans la capitale soviétique, qu'il dit n'avoir jamais beaucoup fréquentée . *« Nous nous sommes toujours sentis plus proches des camarades italiens que des communistes français. On envoyait quelqu'un à la fête de l'*Humanité *mais ça n'allait pas beaucoup plus loin. »*

Les derniers « marxistes-léninistes »

M. Harmel *« ne savait pas qu'il y avait des problèmes de nationalités »* en URSS, mais il n'avait *« jamais prôné l'athéisme »* qui a tant révolté les Européens de l'Est. *« Non, je ne suis pas pratiquant, mais je n'oublie pas que je suis né dans un pays d'islam, je m'appelle Mohamed. »* Ce militant de toujours, décidé à s'adapter aux temps nouveaux, le constate amèrement : la jeunesse a encore besoin d'absolu, mais *« à l'Université on était d'extrême gauche il y a dix ans ; on est islamiste maintenant »*.

La minorité d'extrême-gauche qui survit, on la trouve dans un appartement dépourvu de téléphone mais orné d'un calendrier pro-palestinien, siège du POCT (Parti ouvrier communiste tunisien) qui revendique *« 3trois mille militants recrutés essentiellement chez les ouvriers et les jeunes »*. Le responsable qui nous reçoit se prénomme aussi Mohamed, mais il n'hésite pas à prononcer l'indicible en ces régions : *« Non, je ne suis pas croyant. Concernant les islamistes, nous sommes les seuls à avoir une position claire, ce sont des fascistes. »*

Bien sûr, après les islamistes, ses pires ennemis sont les communistes orthodoxes *« alignés sur Moscou »*. *« Ce sont des petits bourgeois et ce qui se passe à l'Est en découle. Le masque est tombé. A l'exception de nous, du PC albanais, du Parti marxiste-léniniste espagnol et de deux formations au Brésil, tous les partis communistes sont inféodés à Gorbatchev et ont trahi le marxisme-léninisme »*. Non reconnu par les autorités mais toléré, le POCT a une revue tirée à vingt mille exemplaires, dont 85 % seraient vendus. Cependant, Mohamed Kilani le reconnaît : *« Nous sommes un peu seuls dans la région. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **SOMALIE : explosions au palais présidentiel.** – Des explosions entendues à plusieurs kilomètres à la ronde ont secoué le palais présidentiel de Mogadiscio dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 juin. Un communiqué officiel les qualifie d'*« accidentelles »* sans donner *plus de détails. Le lendemain*, le président Siad Barre a quitté Mogadiscio pour une visite officielle en Libye. – *(AFP.)*

□ **SENEGAL : attentat en Casamance.** – Douze personnes ont été blessées, il y a quelques jours à Bigona, dans un attentat à la grenade attribué aux séparatistes casamançais, a rapporté samedi 9 juin la presse de Dakar. – *(AFP.)*

LIBERIA

Les rebelles se disent prêts à négocier

Malgré les perspectives de négociations, les derniers Américains *encore présents au Libéria*, à l'exception de quelques diplomates, ont été évacués vers Abidjan le dimanche 10 juin

BUCHANAN

de notre envoyé spécial

Le chef du Front national patriotique du Libéria (NPFL), M. Charles Taylor, accepte le principe d'une table ronde avec le pouvoir en place à Monrovia et l'application d'un cessez-le-feu. L'initiative de la Conférence des Eglises et de la communauté musulmane de Monrovia a donc reçu l'assentiment des deux parties après l'accord exprimé le 8 juin par le chef de l'Etat, Samuel K. Doe (*le Monde* daté 10-11 juin).

Interrogé lors de son passage dans une de ses bases arrière, l'instigateur de la rébellion dans le pays pose des conditions, et non des moindres : *« Doe doit partir, le vice-président aussi, et également le ministre de la défense. Notre but est d'installer un gouvernement de transition »*.

Si le « chairman » du NPFL accepte l'idée d'un cessez-le-feu, c'est avant tout pour éviter un bain de sang à Monrovia, et épargner des vies humaines. Vêtu de sa combinaison d'aviateur *kaki*, le visage fatigué par une tournée dans son fief (les deux tiers du pays), Charles Taylor s'explique sur les exactions commises par ses partisans sur des populations civiles, notamment à Buchanan où des témoins ont affirmé que les maquisards ont tué des Libériens de l'ethnie khran du président Doe, et de l'ethnie mandingue. Il déplore de tels actes qui sont à replacer *« dans un contexte de guerre »*.

ROBERT MINANGOY

NIGER

Grève générale de quarante-huit heures

NIAMEY

de notre envoyé spécial

Jets de pierres contre grenades lacrymogènes devant la Bourse du travail : *« Il y a un peu d'ambiance »*, commente un habitant de la capitale, au lendemain d'une manifestation interdite organisée par l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN) et à la veille d'une grève générale de quarante-huit heures, commencée le lundi 11 juin bien qu'elle soit déclarée illégale par le gouvernement.

Inscrite à son programme lorsque le général Ali Saibou est arrivé au pouvoir en novembre 1987, à la mort du général Seyni Kountché, la « décrispation » n'est plus tout à fait à l'ordre du jour. Des Touaregs aux fonctionnaires, en passant par les étudiants, le petit monde nigérien, d'habitude si réservé, est en pleine ébullition. Tout un chacun réclame davantage de considération, de démocratie et... de sous à un Etat qui a du mal à contrôler ses fins de mois.

Le 9 février à Niamey, une marche d'élèves et d'étudiants avait tourné au tragique. La police avait tiré : il y avait eu officiellement trois morts. Le 8 mai à Tchin-Tabaraden, près de Tahoua, des affrontements entre l'armée et des Touaregs s'étaient soldés par une bonne trentaine de morts. Arrestations et interpellations. Tortures et exécutions sommaires ? Et voilà qu'Amnesty International demande des comptes à un chef d'Etat aux allures de « papa gâteau », qui assure n'avoir rien à cacher.

« On ne s'agite pas, on se défend », affirme M. Laouali Moutari, secrétaire général de l'USTN. Sous couvert de « réorganiser » l'administration, le gouvernement n'a-t-il pas notamment décidé de revoir la situation de quelques milliers d'auxiliaires et de geler les promotions pour deux ans ? La chute des recettes de l'uranium, dont le Niger tirait le plus gros de *ses revenus, a conduit, pour une* bonne part, aux graves déboires d'aujourd'hui.

M. Moutari refuse de dévoiler le plan de rechange de sa centrale, de peur que *« le gouvernement ne pique nos idées »*. Des économies, il ne *lui paraît pas difficile d'en faire*, ne serait-ce qu'en réduisant le train de vie de l'État. *« Le Niger peut-il s'offrir le luxe d'avoir vingt-six membres du gouvernement, une soixantaine de personnes ayant rang ministériel et quatre-vingt-treize députés ?* se demande-t-il. *Est-il normal que les permanents du Mouvement national pour la société de développement* [qui tient lieu de parti unique] *émargent au budget et que d'anciens dignitaires du régime soient casés en surnombre dans les conseils d'administration d'entreprises publiques? »*

Pour leur part, les élèves et les étudiants, qui, depuis début février, ont en grand nombre déserté les salles de cours, se demandent si les examens seront maintenus, comme le gouvernement l'a promis, ou si une année blanche les guette.

JACQUES DE BARRIN

□ **AFRIQUE DU SUD : la CIA aurait joué un rôle dans l'arrestation de M. Mandela en 1962.** – Selon des informations dont fait état l'*International Herald Tribune* dans son édition du 11 juin, la CIA aurait fourni, grâce à un agent infiltré dans les rangs de l'ANC, des renseignements qui devaient conduire à l'arrestation de M. Mandela par les autorités sud-africaines en 1962. Un porte-parole de la CIA s'est refusé à tout commentaire sur ces allégations fournies à la presse par un ancien agent.

DIPLOMATIE

M. François Mitterrand a commencé une tournée dans l'Océan Indien

M. Mitterrand a commencé lundi 11 juin une série de visites *officielles aux Seychelles, à l'île* Maurice, aux Comores et à Madagascar. Le chef de l'Etat et Mme Mitterrand, accompagnés notamment de MM. Roland Dumas (affaires étrangères), Jacques Pelletier (coopération et développement) et Olivier Stirn (tourisme) étaient attendus à Victoria lundi après-midi.

Mardi, M. Mitterrand se rendra à Port-Louis, la capitale de Maurice. Mercredi, il s'envolera pour les Comores et entamera jeudi la dernière étape de sa tournée à Antananarivo où il sera accueilli par le président Didier Ratsiraka. Vendredi, après une visite dans la matinée à Tamatave, le chef de l'Etat sera reçu à déjeuner par son *hôte avant de donner une conférence* de presse. Il quittera Madagascar en fin de soirée et devrait être de retour à Paris dans la nuit de vendredi à samedi.

M. Genscher dément avoir été saisi par Moscou d'une demande d'aide économique massive

Avant de se rendre à Brest (sur la frontière soviéto-polonaise), où il devait rencontrer lundi 11 juin son homologue soviétique, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a démenti avoir été saisi par Moscou d'une demande d'aide économique de 200 milliards de dollars

L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* avait affirmé dans son édition de samedi que les Soviétiques avaient officieusement proposé à Bonn un marchandage en vertu duquel ils consentiraient à l'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN en échange d'une aide occidentale massive. M. Genscher a précisé que la République fédérale était prête à une *« coopération financière »* avec l'URSS, mais que le contenu de cette coopération n'avait pas été négocié ni aucun chiffre avancé.

D'autre part, le chef du gouvernement est-allemand, M. Lothar de Maizière, était attendu lundi à Washington, où, selon le quotidien munichois *Süddeutsche Zeitung*, il devrait remettre au président Bush un message de M. Gorbatchev. Dans ce message, le président soviétique – que M. de Maizière a rencontré la semaine dernière à Moscou, en marge du sommet du pacte de Varsovie – proposerait que la RDA soit dotée d'un statut spécial provisoire jusqu'à la création *d'une structure de sécurité* européenne sous l'égide de la CSCE.

Ce statut spécial, interdisant à l'OTAN d'intervenir en Allemagne de l'Est et autorisant les troupes soviétiques à y demeurer, devrait faire l'objet d'un accord contractuel entre l'OTAN et le pacte de Varsovie. Toujours selon le quotidien munichois, M. Gorbatchev attendrait de l'OTAN, lors de son prochain sommet prévu au début de juillet à Londres, qu'elle proclame clairement son intention de se transformer en alliance politique. Il attendrait d'autre part une aide économique massive de la République fédérale.

ASIE

THAILANDE

Démission du ministre de la défense

Le général Chaowalit Yongchaiyuth, vice-premier ministre et ministre de la défense, a présenté, lundi 11 juin, sa démission au premier ministre Chatichai Choonhavan, qui l'a acceptée, a annoncé un proche collaborateur du général Chaowalit, qui a requis l'anonymat. Les forces armées sont *« en état d'alerte rouge »*, a ajouté ce collaborateur. La décision du général Chaowalit, âgé de cinquante-huit ans, aurait été précipitée par les récentes attaques dont il a fait l'objet de la part de deux autres membres du gouvernement. Le général Chaowalit était entré au gouvernement en avril dernier, après avoir démissionné de son poste à la tête des forces armées. – (AFP.)

□ **JAPON : échec électoral du PLD.** – Selon les résultats définitifs fournis lundi 11 juin, une candidate socialiste, Mme Shigeko Mieno a remporté l'élection sénatoriale partielle organisée dans la préfecture de Fukuoka (sud du Japon) en obtenant 869 036 voix contre 748 317 voix pour le candidat du Parti libéral démocrate (PLD) M. Norihiko Sumiyoshi. – *(AFP.)*

□ **Afghanistan : un Mig-21 s'écrase sur Kaboul.** – Un chasseur-bombardier afghan Mig-21 s'est écrasé, dimanche 10 juin, sur le centre de Kaboul, tuant son pilote et blessant six personnes au sol, a annoncé Radio-Kaboul. A la suite d'une *« erreur technique »*, l'appareil s'est abattu vers 12 heures locales sur un quartier résidentiel de la capitale. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La réorganisation de la droite et l'isolement de l'extrême droite

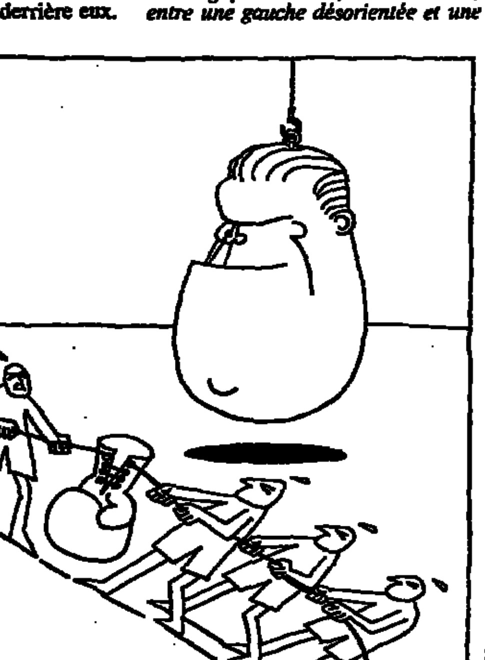
La Force unie menace de faire bande à part si l'opposition ne construit pas une « maison commune »

Les responsables de la Force unie ont appelé l'opposition, samedi 9 juin, à travailler à la construction d'une « maison commune » et à ne pas rester enfermés dans un système de « féodalités ». Plus de mille cinq cents personnes, en majorité des élus locaux non « encartés », ont assisté, à Paris, à ce premier rassemblement de la Force unie. L'assistance a adopté à l'unanimité une charte qui demande au comité de coordination de l'opposition (CCO) de convoquer avant le 31 octobre une convention nationale des élus de l'opposition inscrits ou non dans un parti. Cette convention aurait à se prononcer sur le principe de la formation commune. La charte prévoit enfin qu'au cas où une telle convention ne serait pas organisée, la Force unie convoquera sa propre convention avant la fin de l'année. Elle prévoit également un processus de *désignation* d'un candidat unique à l'élection prédidentielle.

La Force unie a franchi le point de non retour. Son rassemblement de samedi prouve qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'une simple « péripétie » comme certains le répètent dans les états-majors de l'opposition. Récusant tout à la fois la stratégie de « Front républicain » anti-FN esquissée par M. Alain Carignon (*le Monde* daté 10-11 juin) et la confédération voulue par M. Valéry Giscard d'Estaing, elle leur a lancé un véritable ultimatum. Ou bien les partis acceptent de préparer, dès le mois d'octobre, la voie pour la constitution d'une formation unique, pluraliste, démocratique et décentralisée, ou la Force unie s'en chargera elle-même.

La rupture serait alors consommée entre ceux qui jouent la rénovation à l'intérieur des formations – quitte à les *structurer au sein d'une confédération* – et ceux qui veulent la fusion pour résister à l'attraction de la France unie de M. Jean-Pierre Soisson et barrer la route au Front national. Il s'agit, comme l'a dit Mme Barzach, *« d'en finir avec les faux-semblants »*. M. Michel Noir a été encore plus net en récusant le thème de l'union que chacun brandit, à l'UDF et au RPR, pour mieux tenter, ensuite, de disqualifier son partenaire : *« Chacun fait semblant, en essayant de jouer au plus fin avec l'autre, d'être le champion de l'union. Ah, les belles déclarations ne manquent pas ! Certains week-ends, c'est même la surenchère. (...) L'union nous la pratiquons tous les jours sur le terrain. L'union, la vraie, pas la fausse (...) avec large sourire et couteau entre les dents, et défaite à la clé. »*

Pour mettre les points sur les « i », un vidéo-clip a été présenté en fin de matinée à l'assistance. *« Il est peut-être un peu provocateur »*, avait prévenu M. Pierre-André Wiltzer (UDF) à l'intention des âmes sensibles. Sur *fond de musique des films de Charlot*, ce montage assassin d'un humour féroce et efficace mettait en scène les caciques de l'opposition (MM. Chirac et Giscard d'Estaing aux premières loges) dissertant gravement sur le thème de l'unité : aux propos des uns répondaient les mimiques dubitatives des autres tandis que le portrait de M. Mitterrand apparaissait peu à peu derrière eux.



Bref, un joli jeu de massacre – dû au talent de M. Hugues Dewavrin, proche de M. Léotard, – qui prouve au moins que la Force unie a le sens de l'humour appliqué aux autres... La salle n'a pas caché son plaisir en applaudissant chaleureusement la charge. *« Notre idée, c'est* « plus jamais cela », *notre exigence c'est une exigence de démocratie »* a insisté M. Jean-Louis Bourlanges (RPR) en dénonçant *« les clans »* qui divisent aujourd'hui l'opposition.

Les tentatives des appareils pour rafistoler la galère opposition ont suscité l'ironie de M. Patrick Devedjian (RPR). Il s'est étonné du fait que dans leur tribune libre – publiée dans *le Monde* du 9 juin à la veille de cette réunion, – MM. Juppé et Bayrou aient promis du neuf avant l'été pour la construction de la confédération : *« L'été, c'est le 21 juin ; il leur reste douze jours... »*

Venus pour une journée de travail, les délégués ont planché au sein d'ateliers. L'un des plus suivis fut celui consacré à l'élection présidentielle. M. Bourlanges en a rendu compte en expliquant qu'une convention, composée de dix mille délégués (désignés par les élus et les citoyens) devrait permettre la désignation d'un unique candidat à la candidature. Les citoyens auront des délégués en fonction de leur participation : *« On leur confie un droit à condition qu'ils se déplacent »*, a expliqué M. Bourlanges.

Autre sujet clé, le FN. M. François Léotard a rejeté ce qu'il a appelé *« l'équation absurde » : « Pour combattre Le Pen, il faut s'allier à Mitterrand, pour combattre Mitterrand, il faut s'allier à Le Pen. (...) Ce serait une logique d'échec, car il existe, entre une gauche désorientée et une extrême droite déchaînée – au sens fort du terme, – un immense espace politique ». « Il faut que l'opposition enterre sa vie de garçon, qu'elle comprenne que ce qui était possible du temps où M. Le Pen n'était qu'un galopin en culottes courtes ne l'est plus quand il s'approche de l'Elysée avec une gourmandise qui donne froid dans le dos »*, a ajouté le président du PR.

Même écho du côté de Mme Barzach qui a refusé *« l'OPA délétère et sournoise »* du FN sur un certain nombre de valeurs comme la France, la famille : *« Notre France, ce n'est pas celle de l'exclusion ou de l'ostracisme. »* Le maire de Lyon a déploré l'évolution d'un pays *« qui s'organise autour de ses peurs, où le racisme au quotidien s'affiche ouvertement, où certains catholiques oublient les commandements du Christ sur l'amour de l'autre en militant fanatiquement dans l'extrême droite avec tous les orphelins de Vichy, et où le temps d'un défilé pour Carpentras est déjà oublié »*.

Ces déclarations ont suscité de très vifs applaudissements. Pas question pour les délégués de la Force unie de céder au mirage de l'alliance avec le FN. Le matin-même, M. Jérôme Jaffré (SOFRES), – invité avec un politologue, M. Jean-Luc Parodi (CEVIPOF) et un sociologue, M. Michel Crozier, à animer un débat sur le thème : « La démocratie en crise, l'opposition en panne », – avait rappelé que compte tenu du degré de répulsion de la majorité des Français (entre 70 % et 80 %) vis-à-vis du FN et de son discours, une alliance avec les amis de M. Le Pen conduirait *« à l'échec »*.

Plus frappante encore était l'extrême réceptivité de la salle à l'appel à plus de démocratie interne, à l'instauration d'un véritable débat, au comblement du fossé qui sépare le sommet de la base. M. Claude Malhuret s'en est fait le porte-parole à la tribune en rappelant que la majorité des participants à cette journée n'appartenaient pas à une formation politique et venaient ici pour trouver d'autres relations, une autre façon de faire de la politique et une structure de participation sans embrigadement. M. François Léotard a su, *in fine*, faire passer dans la salle une réelle émotion, en clamant ce que visiblement plus d'un participant avait dans le cœur : *« Voici venu le temps du politique, parce que voici revenu le temps de l'histoire. »*

PIERRE SERVENT

Selon M. Pasqua, le Front républicain c'est « la défense de l'assiette au beurre »

NICE

de notre correspondant régional

M. Charles Pasqua qui participait, dimanche 10 juin, sur l'esplanade du débarquement du Dramont, à Saint-Raphaël (Var), en compagnie de MM. Philippe Séguin, Pierre Messmer, Frank Borotra et Patrick Balkany, à une manifestation organisée par le RPR dans le cadre de « l'année Charles de Gaulle », a estimé qu'il *« ne fallait pas laisser accréditer l'idée selon laquelle la France serait menacée par le racisme et le fascisme. Il peut y avoir en son sein*, a-t-il ajouté, *des racistes, des antisémites ou des fascistes qui doivent être combattus en tant que tels. Mais la démocratie n'est pas en péril »*. Evoquant la proposition faite par le maire (RPR) de Grenoble, M. Alain Carignon, de constituer un Front républicain pour contrer le Front national (*le Monde* daté 10-11 juin) le sénateur des Hauts-de-Seine s'est exclamé : *« Que l'on n'essaie pas de nous faire le coup du Front républicain contre le fascisme. Ça ne marche pas car c'est destiné, seulement, à permettre aux socialistes de rester au pouvoir et nous ne sommes pas dupes de cette manœuvre. »*

M. Séguin s'en est également pris avec vigueur à M. Carignon en évoquant *« l'alliance avec les socialistes que certains beaux esprits recommandent sans vergogne sous le vocable de Front républicain »*. Le maire d'Epinal s'est également déclaré convaincu, au cours d'une conférence de presse, que *« si on veut faire monter M. Le Pen à 30 % ou 40 %, la meilleure stratégie c'est de faire un Front républicain ». « Parce que ça aurait vraiment l'air*, a complété ironiquement M. Pasqua, *d'être l'association de la défense de l'assiette au beurre... Lors des scrutins nationaux chaque voix qui se portera sur le FN est une voix qui empêchera la victoire de l'opposition et non pas l'inverse »*.

M. Pasqua a rejeté l'idée d'une fusion des partis de l'opposition préconisée par le mouvement de la Force unie : *« Si les partis politiques venaient à fusionner, il s'en créerait immédiatement de nouveaux qui rassembleraient tous ceux qui n'étaient pas d'accord pour la fusion. L'opposition doit affirmer sa capacité d'union, non pas au niveau des états-majors mais à travers un système permettant de choisir un candidat commun dès le premier tour de l'élection présidentielle (...) et qui soit basé sur le choix des électeurs eux-mêmes. »*

G. P.

M. Le Pen refuse de débattre avec M. Juppé

M. Jean-Marie Le Pen a refusé, lundi 11 juin, le débat que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, lui avait proposéla veille. M. Le Pen se dit prêt, en revanche, à un débat contradictoire avec M. Chirac ou M. Joxe qu'il accuse d'avoir « *monté* » l'affaire de Carpentras.

A « 7 sur 7 », dimanche 10 juin, M. Juppé avait déclaré : *« Je ne comprends pas qu'on refuse des salles à M. Le Pen, qu'on essaye de le réduire au silence. Ce qu'il faut faire, c'est débattre avec lui. Je suis prêt à le faire. »*

Evoquant la réunion de la Force unie, M. Juppé a ajouté : *« Notre objectif est d'arriver à désigner un candidat commun à l'élection présidentielle. Il faut avoir un peu de bouteille pour briguer l'Elysée. Je n'ai que des amis à Force unie. On aura besoin de tout le monde pour gagner en 1993 les législatives et en 1995 la présidentielle. »*

« Ne faites pas bande à part »

« Je dis à François Léotard et à Michel Noir : « Ne faites pas bande à part. Nous sommes près du but. »

Quant à la suggestion de M. Carignon de constituer un « Front républicain », M. Juppé l'a jugée ainsi : *« C'est fou ! Cette idée est extrêmement dangereuse. Le jour où on fera croire aux Français qu'entre les socialistes et le Front national il n'y a plus rien, vous verrez que le Front national grimpera sur les sommets. Je n'ai pas l'intention de m'allier avec les socialistes pour combattre Le Pen. Je le combats depuis dix ans. »*

Interrogé sur le comportement de M. Giscard d'Estaing, il a répondu : *« M. Chirac a pris une attitude morale, alors que M. Giscard d'Estaing a plutôt pris une attitude politique. Sur la durée, je crois que c'est la morale qui gagne. »*

M. Barre exclut toute alliance avec le Front national

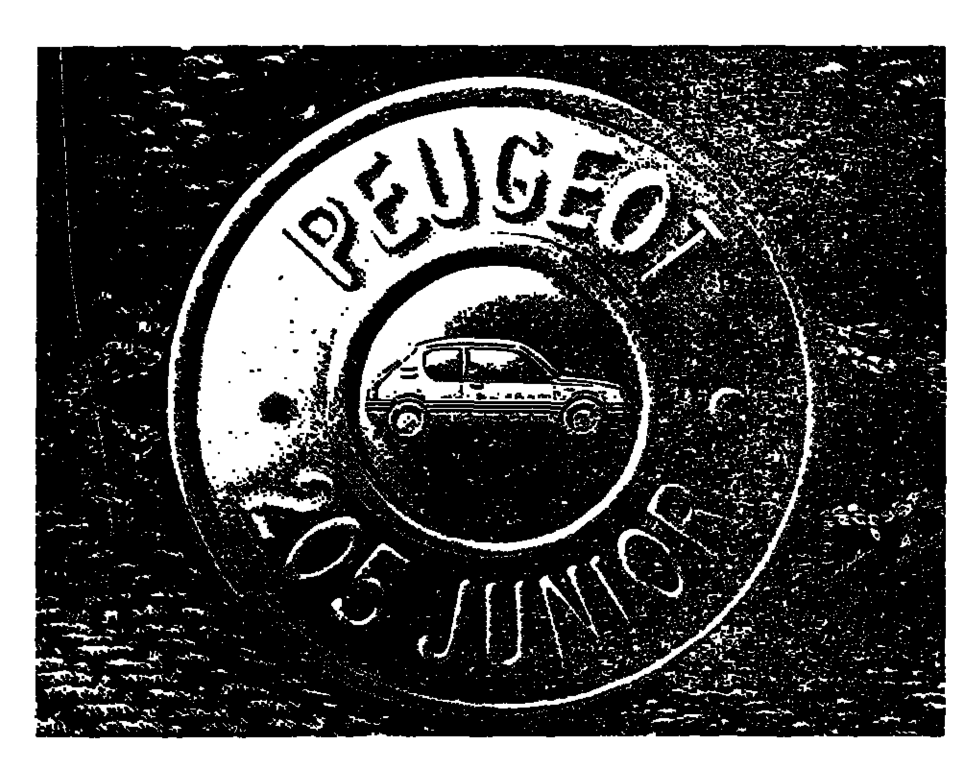
M. Raymond Barre, invité du « Club de la Presse » d'Europe 1 dimanche 10 juin, a déclaré : *« Dans la période actuelle de stabilité institutionnelle, il est normal que les partis politiques s'interrogent sur l'avenir. Mais la recomposition ne se fera pas rapidement. Elle chemine lentement. Mon intuition, c'est qu'elle se fera lorsqu'il y aura un élément extérieur à la vie des partis qui entraînera les reclassements indispensables. Un facteur exogène entraînera les recompositions d'une manière sans doute totalement inattendue. »*

« Le Pen, cela peut être un élément important, si ce phénomène se développe. Mais il peut être endigué si le gouvernement met en œuvre une politique qui permette de rassembler un grand nombre de gens sur une limitation des effets négatifs des problèmes d'immigration et sur l'intégration, a-t-il ajouté. *N'enjambons pas les étapes et gardons notre sang-froid. Nous sommes des républicains, et les républicains se retrouveront ensemble lorsque les valeurs républicaines seront mises en question. »* M. Barre a encore déclaré : *« Il y a un espace entre le Front national et le PS, encore faut-il que cet espace soit repéré. Il faut exclure toute alliance avec le FN, compte tenu des thèses et des doctrines de M. Le Pen. »*

□ **M. Soisson prêt au *« dialogue républicain »* avec M. Carignon.** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et animateur du mouvement France unie, a réagi à la proposition de *« front républicain »* anti-FN de M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, en se déclarant, samedi 9 juin, *« prêt à un dialogue républicain »* avec M. Carignon.

□ **M. Le Pen dans une réunion interdite en Seine-Maritime.** – Plus de cinq cents militants et sympathisants du Front national ont assisté, dimanche 10 juin, en présence de M. Le Pen, dans une propriété privée de Bailly-en-Rivière, près de Dieppe, à une réunion interdite du parti d'extrême droite. Le maire de la commune, M. Jules Gavois (RPR) avait interdit la manifestation en invoquant les risques de troubles de l'ordre public. – *(Corresp.)*

□ **Les « reconstructeurs » créent une Fédération démocratique des communistes francs-comtois.** – Les « reconstructeurs » du Doubs, exclus de fait pour avoir fait connaître leur désaccord avec la direction du PCF, ont tenu les 9 et 10 juin à Audincourt leur premier congrès, au cours duquel ils ont tourné la page de leur attachement au parti en créant une fédération démocratique des communistes francs-comtois (FDCFC). Celle-ci devrait s'élargir aux autres départements de la région.



POLITIQUE

Trois élections cantonales partielles

Face à face PS-FN à Villeurbanne-Sud

L'idée d'un Front républicain face au Front national était apparue à la fin du mois de novembre 1989 quand M. Pierre Mauroy avait lancé un appel à faire barrage à l'extrême droite dont les candidats restaient en lice aux seconds tours des législatives partielles d'Eure-et-Loir et des Bouches-du-Rhône ainsi que de la cantonale de Salon-de-Provence. Alors que MM. Alain Carignon (RPR) et Charles Millon (UDF) ont repris ce thème (*le Monde* daté 10-11 juin), la droite se trouve confrontée à Villeurbanne à la situation de devoir choisir entre le soutien à la candidate socialiste ou celui au candidat lepéniste. Si la droite parlementaire espérait que ce cas de figure électoral resterait isolé et marginal, elle doit déchanter et trancher : une telle situation se banalise.

En tout état de cause, et Villeurbanne le signifie, interdire de parole M. Le Pen n'empêche pas son électorat de se mobiliser pour ses représentants. C'est ce qui a conduit M. Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint du PS aux élections, à demander *« à tous les démocrates »* de s'interroger *« sur les méthodes les plus efficaces pour faire reculer »* le FN.

A. Ch.

GARD : canton d'Alzon (1er tour).

Inscr., 884 ; vot., 581 ; abst., 34,27 % ; suffr. expr., 565. MM. Jean-Claude Roustant, PS, 275 voix (48,67 %) ; Hubert Brun, div. d., 1er adjoint au maire d'Alzon, 225 (39,82 %) ; Roger Goissède, PC, 29 (5,13 %) ; Jacques Brun, div. d., 24 (4,24 %) ; Alfred Perution, FN, 12 (2,12 %). *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Marcel Rouquette, PS, conseiller général depuis quarante ans et maire du chef-lieu, décédé le 9 avril dernier. Il avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1985 par 398 voix (57,51 %), contre 108 (15,60 %) à M. Jean-Paul Bourguet, div. d. ; 86 (12,42 %) à M. Michel Baptiste, UDF-CDS, 36 (5,20 %) à M. Roger Goissède, PC, 35 (5,05 %) à M. Jacques Silgidjan, FN, et 29 (4,19 %) à M. Paul Dieval, MRG, sur 946 inscrits, 715 votants (soit 24,41 % d'abstention) et 692 suffrages exprimés.]

RHONE : canton de Villeurbanne-Sud (1er tour).

Inscr., 20 549 ; vot., 5 251 ; abst., 74,44 % ; suffr. expr., 5 173. Mme Nathalie Gautier, PS, adj. au m., 1 904 voix (36,81 %) ; MM. Pierre Vial, FN, cons. mun., 1 410 (27,65 %) ; Christian Arnoux, RPR, cons. mun., 890 (17,20 %) ; Pierre Granec, PC, adj. au m., 451 (8,71 %) ; Pierre Dutey, Verts, cons. mun., 421 (8,13 %) ; Gilles Rozet, UDF-CDS diss., 79 (1,52 %) ; André Villaume, POE, 18 (0,34 %). Il y a ballottage.

[Le Front national a atteint son objectif en arrivant en deuxième position derrière la candidate socialiste, Mme Nathalie Gautier, et en distançant de plus de dix points le candidat RPR soutenu par l'UDF, M. Christian Arnoux. Sans doute, le FN a-t-il bénéficié, pour mobiliser son électorat, des réactions à l'interdiction d'un meeting de M. Le Pen, décidée par le maire socialiste de la ville, M. Gilbert Chabroux (*le Monde* du 1er juin).

Certains responsables socialistes du Rhône ne cachaient d'ailleurs pas depuis plusieurs semaines, du moins en privé, que le meilleur moyen, pour leur parti, de conserver ce canton – abandonné par le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône et maire de Bron, pour respecter la loi limitant le cumul des mandats – était précisément que le candidat du FN devance celui du RPR. En outre, le candidat de l'opposition a surtout bénéficié, pour son investiture, de la neutralisation réciproque des leaders du *RPR et de l'UDF* à Villeurbanne : en dépit de la forte probabilité d'un bon score du FN, on n'a guère vu ni beaucoup entendu le maire de Lyon, M. Michel Noir, dans cette campagne.

Quelques minutes seulement après la proclamation des résultats, M. Arnoux, visiblement étranger aux débats en cours sur l'éventuelle constitution d'un Front républicain, a expliqué qu'il ne donnera *« aucune consigne de vote »* à ses électeurs, puisqu'il était *« hors-jeu »* pour le second tour.

Le maire de Villeurbanne a, pour sa part, appelé ses concitoyens à *« un sursaut civique »*, en constatant avec regret qu'après Carpentras, il y avait *« une solidification de la droite dure »*.

Quant au candidat du FN, M. Pierre Vial, membre fondateur du GRECE, il mesurait l'avantage qu'avait pu lui donner l'interdiction de sa réunion publique avec M. Le Pen en se proposant d'inviter de nouveau, dès cette semaine, à Villeurbanne le président de son mouvement. – J.-L. S.]

[M. Jean-Jack Queyranne l'avait emporté au second tour des cantonales de mars 1985 par 5 907 voix (51,69 %), contre 5 518 (48,28 %) à M. Michel Richelmy, CNI, et 2 (0,01 %) à M. Berthemy, FN. Il y avait eu 11 427 suffrages exprimés et 11 736 votants (soit 41,71 % d'abstention), sur 20 135 inscrits.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 20 135 ; vot., 11 418 ; abst., 43,29 % ; suffr. expr., 11 181 ; MM. Queyranne, 4 351 voix (38,91 %) ; Richelmy, 3 304 (29,55 %) ; Berthemy, 2 057 (18,39 %) ; Pierre Grannec, PC, 965 (8,63 %) ; Cumin, UCR, 169 (1,51 %) ; Rozet, FAR, 144 (1,28 %) ; Delannoy, PCI, 120 (1,07 %) ; Blanc, ext. d., 71 (0,63 %).]

HAUTE-SAONE : canton d'Amance (1er tour).

Inscr., 3 472 ; vot., 2 530 ; abst., 27,13 % ; suffr. expr., 2 478. MM. Guy Philiponet, RPR, m. de Vaverney, 941 voix (37,97 %) ; Augustin Sœur, PS, m. d'Amance, 751 (30,31 %) ; Jean-Paul Pugins, sans étiq., 568 (22,91 %) ; Denis Hugot, PC, 80 (3,22 %) ; Alain Cwiklinski, Verts, 78 (3,14 %) ; Jean-Claude Poulet, FN, 60 (2,42 %). *Il y a ballottage.*

[Ce scrutin fait suite au décès de Camille Bussière (UDF-PR), survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans le 28 avril dernier. Conseiller général depuis 1955, il était régulièrement réélu dès le premier tour dans ce canton qui vote d'ordinaire à gauche aux élections nationales.

M. Guy Philiponet, RPR, a provoqué la surprise en devançant le maire socialiste du chef-lieu. Arrivé en troisième position, M. Jean-Paul Pugin a annoncé son retrait, sans donner de consigne de vote.

L'éventuelle élection de M. Philiponet laisserait la majorité départementale RPR-UDF à 17 sièges sur 32 et celle de M. Sœur mettrait droite et gauche à égalité.

En mars 1985, Camille Bussière avait été réélu au premier tour avec 1 312 voix (53,09 %), contre 994 (40,22 %) à M. Sœur et 165 (6,67 %) à Mme Lievin, PC, sur 3 573 inscrits, 2 624 votants (soit 26,05 % d'abstention) et 2 471 suffrages exprimés.]

□ **L'Assemblée nationale a adopté le projet sur l'indemnisation des victimes d'infractions.** – Les députés ont adopté à l'unanimité, en première lecture, vendredi 8 juin, le projet de loi (déjà adopté par le Sénat) modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatif aux victimes d'infractions (*le Monde* du 5 mai). Les députés ont maintenu la spécificité de la procédure d'indemnisation des victimes du terrorisme, qui avait été instaurée par la loi de septembre 1986. Ils sont revenus sur certaines restrictions apportées par le Sénat pour l'indemnisation des victimes étrangères.

Le sixième concert de SOS-Racisme

Les potes sous la pluie

Près de cent mille personnes (cent cinquante mille selon les organisateurs) ont participé, samedi 9 juin, au concert organisé par l'association SOS-Racisme, sur l'esplanade du château de Vincennes. Les participants ont assisté à la retransmission par satellite des deux concerts qui avaient lieu au même moment à Prague et à Moscou.

Il pleut sur les potes. Une sale pluie triste qui mouille uniformément les cuirs des banlieues, les bonnets rastas, les casquettes des « rappers », les tresses afros, les keffiehs, les boubous et les jeans. Une pluie qui détrempe sans distinction les baskets, les escarpins, les « docs », les santiags et les mocassins. Une pluie multiculturelle et unicolore : blacks, blancs, beurs, sur l'esplanade du château de Vincennes, ils sont tous gris. Une vraie pluie antiraciste. Une pluie à interdire, un soir de fête.

Les militants avaient tout prévu, les tee-shirts et les badges pour renflouer leurs caisses, les bulletins d'adhésion et la littérature partisane. Au « village des potes », ils étaient même venus deux fois plus nombreux que l'an passé planter leur drapeau : les Mauritaniens avec leurs pétitions contre la torture et leur thé à la menthe, le MRAP avec ses tracts et son gâteau au chocolat, SOS-Racisme Val-d'Oise avec sa tarte aux myrtilles, le comité de Saint-Malo avec ses huîtres, celui du Val-de-Marne avec ses blinis et les baklavas, la Nouvelle Ecole socialiste avec son portrait du président entre Marx et Jaurès. Ils avaient même pensé aux résultats de Roland-Garros et à la télé pour le Mondiale. Mais tous, ils avaient oublié la pluie.

Dans le camion-QG des organisateurs, Julien Dray fulmine. Le député PS croyait avoir fait le tour de ses ennemis qui de la droite à l'extrême gauche, et même chez ses amis socialistes, pariaient déjà, avec volupté, sur l'échec de la manifestation. De là à hériter, en plus, d'une *« météo rocardienne »* qui risquait vraiment de compromettre sa fête, il n'avait pas voulu l'imaginer. Bien sûr, on peut toujours, comme le prêtre Christian Delorme, se dire, avec philosophie, que *« c'est plus grave quand ça se passe au Bangladesh »*. On peut aussi se rassurer en comptant et en recomptant les grappes humaines qui envahissent, peu à peu, l'esplanade du château de Vincennes, ou qui déambulent sans rancune dans les allées boueuses du « village », la petite main des potes épinglée au revers de leur veste. On peut encore se réjouir d'avoir vu passer, sous la tente des invités, Laurent Fabius, Jack Lang, Claude Evin ou l'émissaire de l'Elysée, Jean-Louis Bianco. On peut enfin se prévaloir d'un message de François Mitterrand, affirmant que le combat pour l'intégration est *« juste »* et *« nécessaire »* et ajoutant : *« Je comprends votre impatience, elle est l'apanage de la jeunesse. Mais la ténacité est une vertu. Elle commande l'action et son succès futur. Tenez bon ! »*

Mais tout ça ne réchauffe pas vraiment la foule des potes. Julien Clerc passe trop vite, Bashung trop tard, Mandela trop tôt. Vaclav Havel a beau apparaître sur grand écran, pour leur souhaiter longue vie depuis la place de la Vieille-Ville à Prague, la Tchécoslovaquie semble bien lointaine. Même sous le soleil de Moscou, le chanteur Jean-Louis Aubert les laisse froids. Longtemps, Harlem Désir leur parle du racisme, de l'antisémitisme, de l'intégrisme, du Front national, de la citoyenneté ou de l'action sur le terrain et leur annonce une grande manifestation unitaire contre le racisme à l'automne 1990. On l'écoute poliment, on applaudit de temps en temps, mais on grelotte encore dans les blousons.

Droit de vote « piège à cons »

On applaudit aussi tièdement Georges, l'OS « rital » de Montreuil, qui vient au micro parler, avec ses mots tout simples, de son intégration à lui et de celle de ses fils ; puis Christian, le chef d'entreprise d'Antony, avec ses ouvriers aux sept nationalités *« qui travaillent très bien »* ; Shérifa, l'employée de banque de la « deuxième génération », émue et émouvante quand sa voix s'étrangle dans le micro ; et même Michel, le policier de Rezé, qui leur confie en bafouillant que *« derrière la tenue d'un policier, il y a aussi un homme »*. Professionnels, le député communiste Jean-Pierre Brard, comme son collègue socialiste Jacques Floch, réveillent les consciences politiques engourdies en les exhortant à revendiquer une citoyenneté à part entière pour les étrangers. La foule s'échauffe vraiment lorsque le maire d'Issy-les-Moulineaux, le député UDF André Santini, la provoque en déclarant du haut de la tribune que *« le droit de vote est un piège à cons »*, ou lorsque le maire d'Antony, le député RPR Patrick Devedjian, affirme que *« la France n'est pas raciste »* et appelle *« ceux qui prêchent la tolérance à commencer par la vivre eux-mêmes »*. Les mains sortent des poches et les sifflets fusent. Harlem Désir morigène gentiment ses troupes.

Sur l'esplanade, on attend plutôt le retour des musiciens que les appels à la tolérance. Les rythmes du reggae et du raï transportent sous des latitudes plus accueillantes. Dans le village, les stands désertés par leurs militants abritent les couples d'une nuit. Les taggers recouvrent de leurs graffitis indéchiffrables la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Les panneaux du SNES font d'opportunes couvertures de fortune. A Prague, Paul Simon reprend un de ses vieux tubes et, à Vincennes, quelques briquets s'allument dans la nuit.

Il ne pleut plus sur les potes. Dans la tente des invités, Isabelle Thomas, l'une des fondatrices de SOS-Racisme, dresse les premiers comptes. Oui, ils sont venus nombreux, malgré le Mondiale, malgré le froid, malgré tous ceux qui les disaient démobilisés et fatigués. Oui, SOS-Racisme a montré qu'il pouvait encore réunir ses troupes. *« Tout cela nous prouve qu'on peut continuer »*, constate de son côté Julien Dray. L'angoisse du début de soirée a fait place à la sérénité. Pas tout-à-fait à l'enthousiasme. Francis Cabrel, à sa façon, avait résumé cette sixième nuit des potes : face à une foule un peu trop calme pour ses dix-sept ou dix-huit ans, il avait murmuré : *« Vous êtes loin, mais vous êtes là. C'est l'essentiel. »*

PASCALE ROBERT-DIARD et NATHANIEL HERZBERG

□ **Une manifestation contre la dette du tiers-monde.** – A l'appel du collectif « Ça suffat comme ci », plus de cinq mille personnes ont défilé à Paris, samedi 9 juin, pour réclamer l'annulation de la dette du tiers-monde. Cette manifestation a réuni des délégations du PS, du PCF, de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), des Verts, des mouvements anarchistes et de SOS-Racisme. Plusieurs incidents ont ponctué la manifestation. Les vitres de la brasserie Chez Jenny, où, il y a quelques semaines, des militants néo-nazis avaient célébré le cent unième anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, ont été brisées.

Face à la demande sociale et à la montée de l'extrême droite

M. Fabius : « Parler vrai, décider juste et agir carré »

Les amis de M. Laurent Fabius entendent maintenir la pression sur le gouvernement, qu'ils invitent à agir résolument contre les inégalités. *« Il faut parler vrai, décider juste et agir carré »*, a déclaré le président de l'Assemblée nationale en conclusion de la réunion de ses amis, samedi 9 et dimanche 10 juin au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Le courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement, réuni dimanche à Paris, a manifesté, lui aussi, le souci de voir la gauche reprendre l'offensive. Les premiers secrétaires fédéraux du PS, rassemblés la veille au siège du parti, avaient insisté sur l'*« attente sociale »* de l'électorat de gauche.

Les élus, secrétaires fédéraux responsables départementaux fabiusiens, au nombre d'environ cinq cents, ont discuté pendant une journée et demie de la montée du Front national et du contenu à donner à la *« nouvelle étape sociale »* souhaitée par le PS. M. Henri Weber, conseiller du président de l'Assemblée nationale, a présenté un rapport sur l'*« exception française »* que représente le niveau de l'extrême droite dans ce pays, comparé à ce qu'il est dans les autres pays d'Europe occidentale. Pour M. Weber, le lepénisme appelle un *« traitement social »* qui *« se confond avec la lutte contre toutes les formes d'exclusion »*, et un *« traitement politique »*, lui, qui *« se confond avec la restauration d'un Etat volontaire »*.

M. Fabius a souligné, pour sa part, que la gauche doit *« expliquer tout haut ce que Le Pen pense tout bas »* et qu'elle ne doit pas se laisser *« piéger »* en ne répondant à l'extrême droite *« que sur le terrain de l'immigration »*.

A propos de la politique sociale, M. Fabius a souligné que les partisans de la motion « Egalité » au congrès de Rennes forment la moitié du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. *« C'est dire*, a-t-il souligné, *que rien n'est possible sans nous. »* Or, les fabiusiens, tout en se situant dans le cadre de la politique économique que mène l'un des leurs, M. Pierre Bérégovoy – qui n'a pas participé à la réunion du Pré-Saint-Gervais, – mais en soulignant, avec leur chef de file, que *« c'est le premier ministre qui tranche »*, ont des idées sur la façon dont le gouvernement pourrait *mieux faire*.

En matière de petits et moyens salaires, MM. Jean-Paul Bachy, député des Ardennes, et Thierry Mandon, député de l'Essonne, ont présenté des rapports sur les mesures à prendre pour éviter que les inégalités ne se creusent. M. Fabius estime que le délai de deux ans donné par M. Michel Rocard aux partenaires sociaux pour aboutir sur cette question est *« bien long »*. Ses amis et lui recommandent d'agir sur l'évolution des carrières et sur la mise en place de formations *« qualifiantes »* pour permettre aux salariés du bas de l'échelle de progresser dans la hiérarchie des tâches et des rémunérations.

« Rassembler les nôtres avant les autres »

Les fabiusiens insistent, aussi, sur le rôle de l'enseignement, qui doit être développé, selon eux, par la revalorisation rapide et la multiplication des bourses. M. Fabius a souligné le risque que les efforts entrepris en faveur de l'éducation nationale ne donnent le sentiment que *« l'on a un peu arrosé le sable »*. Il a invité ses amis à faire des propositions et à *« ne pas craindre d'être audacieux »* dans ce domaine.

Le président de l'Assemblée nationale et ses amis ont précisé leur position sur le projet de cotisation sociale généralisée, qui, selon eux, doit être une taxe progressive sur les revenus. Ils ont émis le souhait que l'on commence à *« engranger les dividendes de la paix »* en revoyant la part de la défense dans le budget de la nation, afin de dégager des ressources pour les actions sociales. A leurs yeux, il est essentiel que le gouvernement et le PS travaillent, selon la formule de M. Fabius, à *« rassembler les nôtres avant de rassembler les autres »*. Dotés d'un bulletin mensuel, *Egalité*, préparant une « université d'été » pour le début du mois prochain à Cogolin, dans le Var, les fabiusiens se veulent le fer de lance de la gauche *« contre l'extrême droite, contre les inégalités, au côté de François Mitterrand »*.

Les militants de Socialisme et République ont davantage laissé cours, eux, à leurs interrogations dans ce qu'ils estiment être une phase de décomposition et de recomposition au sein du PS. Le ministre de la défense n'a pas, lui-même, pris la parole devant les quelque cinq cents membres de son courant réunis dimanche à Paris. Il a laissé s'exprimer divers points de vue, qui ont montré une convergence sur les thèmes désormais traditionnels de Socialisme et République – la nation, l'Europe – et sur le maintien du courant en tant que tel.

La veille, les premiers secrétaires fédéraux, réunis rue de Solférino autour de MM. Pierre Mauroy, premier secrétaire, Marcel Debarge, numéro deux, Daniel Vaillant, chargé des fédérations, et Henri Emmanuelli, trésorier, ont convenu que la *« synthèse »* d'après le congrès de Rennes s'impose à tous. Ils ont insisté, eux aussi, sur l'urgence d'une *« étape sociale »* qui réponde aux aspirations de l'électorat de la gauche et sur l'*« identité socialiste »*, qu'ils veulent affirmer contre ce que M. Vaillant a appelé le *« consensus anesthésiant »*.

Comment réactiver la gauche sans donner, ce faisant, des armes à la droite : les socialistes tournent autour du problème sans parvenir à autre chose qu'à constater qu'il leur échappe.

PATRICK JARREAU

SOCIÉTÉ/CULTURE

TENNIS : les Internationaux de France

Il n'y avait jamais eu autant de monde à Roland-Garros (329 889 entrées payantes) et les prix offerts aux concurrents des Internationaux de France n'avaient jamais été aussi élevés (33,9 millions de francs) pour assister au *triomphe des extrêmes. La victoire est en effet* revenue à la plus jeune championne jamais sacrée porte d'Auteuil, la Yougoslave Monica Seles (seize ans et six mois) et à l'un des plus « vieux » vainqueurs, l'Equatorien Andres Gomez (trente ans et trois mois). Deux gauchers qui succèdent, *à ce titre, l'une, à Martina Navratilova,* l'autre, à Guillermo Vilas. Outre un gain supérieur à 2 millions de francs, Monica Seles, en s'imposant contre l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, battue pour la seconde fois consécutive en finale, a pris la première place du classement mondial féminin, que sa rivale occupait depuis 1987. La Yougoslave disputait pour la première fois la finale d'un tournoi du Grand Chelem, tout comme Andres Gomez. La victoire de ce dernier sur André Agassi va permettre à l'Equatorien de remonter à la quatrième place mondiale, rang qu'il n'avait pas tenu depuis 1985.

Les vertus de l'âge contre le sale mioche

La logique de ce Roland-Garros était décidément de ne pas en avoir. De bout en bout, les Internationaux de France 1990 se sont appliqués à bouleverser l'ordre établi, à faire échec au pronostic. Des éliminations prématurées de Stefan Edberg et Boris Becker à la victoire finale d'Andres Gomez en passant par les déconfitures de Michael Chang, Henri Leconte et Thomas Muster, il n'y a eu d'autre fil conducteur à ce tournoi masculin que le contre-pied au sens de l'histoire, au cours du jeu.

Car ces dix dernières années ont été celles, hégémoniques, des frappes de plomb et des touchés de béton. Le tennis, ici, avait été au mieux celui des décathloniens, style Yannick Noah, et, au pire, celui des stakhanovistes, modèle Ivan Lendl. Sans des cuisses d'haltérophile, un souffle de marathonien, et un bras de bûcheron, un joueur pouvait passer son chemin, renoncer à la carrière et à la gloire.

Il fallait aussi être prêt à tuer père et mère pour réussir, c'est-à-dire posséder une ambition hypertrophiée, presque monstrueuse. Et le commentaire n'avait plus d'autres ressources que la métaphore guerrière. Le central étant devenu un champ de bataille, sa couleur évoquait celle du sang, on y tirait au canon, on y fusillait, on y massacrait au besoin, et parfois même la menace nucléaire planait.

Finaliste version « Mad Max »

Ce tennis de fin du monde, André Agassi en était l'incarnation caricaturale, finaliste par la force, attifé pour une nouvelle version de *Mad Max*, *entraîné comme un parachutiste*, doté de la puissance de feu d'un destroyer. Bref, un personnage fascinant et inquiétant à la manière d'un héros de bande dessinée, un joueur qui déclenche l'hystérie mais n'attire pas la sympathie.

Roland-Garros était donc prêt, dimanche, à en faire un champion puisqu'il s'inscrivait si bien, trop bien, dans cette logique de rouleau compresseur, de réussite programmée. La majorité des spectateurs *semblait acquise à sa cause quand* la finale débuta. Une heure après, l'aiguille de l'applaudimètre était nettement plus indécise. Et au bout de deux heures et demie, son adversaire Andres Gomez, le trentenaire, recevait une formidable ovation où se mêlaient surprise et admiration. Le tennis de papa avait eu raison de celui du *Kid*, du sale mioche.

Un an avant son centenaire, un an après avoir célébré Michael Chang, son plus jeune champion, le tournoi redécouvrait les vertus de l'âge et de l'expérience, perdait ses dernières certitudes. Où est désormais la vérité du jeu ? Y a-t-il encore place pour des dilettantes dans un sport aussi professionnel ?

Cet Equatorien n'a pas sacrifié sa jeunesse à taper dans une balle de feutre jaune. Il connaît les bons *côtés de la vie. Il surfe sur les vagues* de l'océan quand il a en a envie. Il avale sa tranche de viande saignante à tous les repas. Il a femme et enfant. Et il fait ses dévotions à la Vierge parce qu'il croit aux miracles. En clair, trop vieux, trop installé dans la vie, il réunissait toutes les conditions pour ne jamais pouvoir inscrire son nom au palmarès *d'un tournoi majeur.*

L'an passé, à la même époque, Andres Gomez ne se faisait d'ail*leurs pas d'illusions : sa carrière* était en ruine à cause d'un mal au dos tenace. Il avait déjà envisagé de prendre sa retraite sportive pour devenir entraîneur et avait proposé ses services à l'Argentin Martin Jaite. Il avait aussi promis à une chaîne de télévision équatorienne de commenter en... 1990 la finale de Roland-Garros.

Pourtant, au milieu de l'été 1989, Andres Gomez s'est attaché les services d'un nouvel entraîneur chilien, Pato Rodriguez. Il a détendu les cordes de sa raquette et entrepris de perdre une dizaine de kilos. L'artiste recommençait ses gammes. Et à la fin de l'année, il était remonté de la quarante-septième à la dix-septième *place mondiale. Mais de là à se* retrouver champion des Internationaux de France, c'était un fossé apparemment infranchissable pour un joueur qui, à son meilleur niveau en 1984, n'avait pas dépassé les quarts de finale dans aucun des tournois du grand chelem.

L'absence du mur Lendl

Andres Gomez, en réalité, n'avait jamais eu de fossé en travers de sa route mais un mur : Ivan Lendl. Or l'Equatorien apprenait l'été passé que le Tchécoslovaque renonçait à disputer Roland-Garros pour se concentrer sur Wimbledon, le dernier grand titre manquant à sa panoplie. Plus de mur, une route dégagée : Andres Gomez s'est dit qu'il avait enfin sa chance puisqu'il avait au moins battu une fois toutes les autres vedettes du circuit. Et voilà notre bonhomme quittant Guayaquil avec un moral tout neuf, une résolution insoupçonnable.

*Qui se serait douté en effet qu'*Andres Gomez avait changé ? Il souriait ou ronchonnait comme à l'habitude. Il pliait toujours aussi mal les genoux. Il n'y avait aucune raison de s'en méfier. Et Thomas Muster ne fut pas le moindre à commettre cette erreur. Un mois après avoir dominé l'Equatorien à Rome, le bûcheron Autrichien s'est laissé « embobiner » en demi-finale par les changements de rythme, d'effets, de profondeur, de vitesse distillés par ce joueur catalogué un peu vite trop inconstant.

André Agassi au moins était prévenu. Mais l'Américain n'échappa pas au piège qui lui était tendu. Il voulait lui aussi passer en force, rouer de coups son vis-à-vis, le décaper *à la ponceuse. Pour cela, il* devait faire durer l'échange, faire visiter à Gomez les quatre coins du cours, le fatiguer. Mais excepté pendant la deuxième manche, il n'arriva à rien. Ou plutôt, ce gros chat sud-américain lui retourna des coups de griffe comme à un garnement qui aurait cherché à lui tirer les moustaches.

Incroyable Gomez ! Il paraissait un peu lent, un peu lourd, mollasson, et pourtant c'était André Agassi qui se retrouvait à trois mètres de la balle, regardant un « ace » fuser, courant vers une amortie, se détournant d'une volée. Époustouflant. Mais cette finale l'aurait été plus encore si l'engagement avait été véritablement intense au premier set, perdu par l'Américain, plutôt que gagné par l'Equatorien, et si la *dernière manche n'avait pas été sans* issue pour André Agassi, incapable de profiter de la fatigue d'un Andres Gomez se contentant d'assurer ses engagements après le break initial. En clair, la démonstration aurait été plus fulgurante si le suspense avait duré plus d'une heure, si André Agassi n'avait pas lâché prise alors qu'il servait à 40-15 au neuvième *jeu du troisième set. Le gros chat* aurait mérité un meilleur rat.

Il n'est pas évident d'ailleurs que *Roland-Garros ait bien compris* la portée de ce « flash back » latino-américain, la signification de cette victoire aux sonorités lambada. Le tennis ne pourra pas éternellement s'offrir des anti-héros à 2,3 millions de francs de cachet. Les différences d'âge, de style, de culture, de stratégie et de moyens ne suffisent pas à produire du bon tennis. Or celui-ci fut rare, trop, durant cette quinzaine à contre-temps.

ALAIN GIRAUDO

La victoire à seize ans

La reine a de nouveau chuté. Un étonnant petit lapin aux cris perçants l'a détrônée sans respect. Cette défaite valait bien une larme. Un moment d'émotion où Steffi Graf, comme dépassée par cette reddition sans concession, cherchait secours au milieu d'une foule debout qui scandait le nom de son adversaire. Elle a trouvé le regard de son père puis s'est précipitée pour lui tendre sa main, qu'il a caressée. Une jeune fille avait besoin de réconfort parce que là-bas une gamine triomphait.

Steffi Graf, que l'on considérait comme une jeune joueuse, dont on admirait les leçons données à Martina Navratilova « l'ancienne », ici même il y a trois ans, succombe sous les coups de boutoir d'une adolescente. L'histoire s'emballe, les règnes s'effondrent devant une jeune génération qui piaffe d'impatience. Monica Seles, seize ans et sept mois, devient la plus jeune gagnante des Internationaux de France.

Monica joue avec plaisir. Elle est restée une enfant qui s'amuse sur *les courts, comme elle a com*mencé à le faire dès sa plus tendre enfance. Pour la satisfaction de son *père d'abord, un ancien* athlète devenu professeur d'éducation physique, puis pour la sienne lorsque son coup à deux mains lui a permis de s'imposer face à ses petites camarades du nord de la Yougoslavie.

Devant l'enthousiasme de sa fille et ses progrès rapides, Karoly Seles, jugeant les conditions d'entraînement insuffisantes dans son pays, décide de l'envoyer en Floride. Dans le camp de Nick Bollettieri, elle perfectionne son art et apprend les recettes de l'« école de champions ».

Madame Seles s'occupe de l'intendance, monsieur de l'*entraînement*, voilà la famille transformée en petite entreprise lorsque, en février 1989, l'enfant *prodige devient une joueuse pro*fessionnelle. Une première année sur le circuit mondial marquée déjà *par des performances, comme* cette demi-finale disputée à Roland-Garros contre Steffi Graf *(6-3, 3-6, 6-3). Mais la consécra*tion ne viendra que cette année, avec un début de saison mené au rythme des ahanements victorieux. Après avoir remporté deux tournois aux Etats-Unis, Monica Seles s'affirme réellement en triomphant, en finale, à Rome de Martina Navratilova (6-1, 6-1) puis le 20 mai à Berlin de Steffi Graf (6-4, 6-3). L'enfant blonde qui affirme être plus expérimentée et plus confiante que l'année précédente est prête à affronter les tournois du Grand Chelem et à briguer des titres majeurs.

Son parcours dans les premiers tours de la quinzaine de Roland-Garros confirme ses bonnes dispositions. A côté de victoires faciles, elle sait aussi montrer sa maîtrise des amortis et sa détermination dans le match qui l'oppose à la Canadienne Helen Kelesi, ou sa confiance face à l'autre enfant vedette, l'Américaine Jennifer Capriati. Il semble alors que rien ne peut arrêter les cris de joie de Monica.

Pour sa rencontre avec Steffi Graf, elle n'avait pas prévu de tactique particulière. A son âge, on ne s'embarrasse pas de plans établis à l'avance. La règle qu'elle s'était fixée avec son père était simple et tenait en peu de mots : « *Ne pas avoir peur et courir sur toutes les balles.* » Forte de ces consignes et se répétant qu'elle jouait comme « *si j'étais chez moi, sur un court à la maison* », Monica est entrée dans le match tête baissée.

« J'ajoute un peu de son »

La pluie qui est venue interrompre la partie après quatorze minutes de jeu, alors qu'elle menait 3-1, ne l'a pas perturbée. Cinquante minutes d'interruption n'entament pas le moral d'une enfant qui se refuse à croire qu'elle dispute un match important. D'une enfant qui possède une faculté étonnante pour choisir ses angles, pour envoyer la balle dans les endroits impossibles à protéger. Un constat que reconnaissait Steffi Graf : « *Elle a bien commencé à jouer, elle a attaqué très tôt et fait peu d'erreurs.* » C'est peut-être cela qui est le plus agréable à regarder dans le jeu de la jeune Yougoslave, sa faculté à placer toutes les balles dans la surface du court.

Et puis, à côté du jeu, il y a la décontraction. Cette faculté, sans doute propre à l'âge, de ne jamais se sentir acculée même dans le tie break du premier set quand l'adversaire mène 5-0. Le public croit qu'elle perd la tête parce que, dans ce jeu décisif, à 5-1, l'arbitre de chaise doit lui dire par deux fois qu'il faut changer de côté. Pourtant elle n'est pas en train de sombrer, elle réfléchit seulement. « *Je me disais que Steffi avait touché les lignes pour arriver à mener et donc que moi aussi je pouvais le faire pour remonter* », expliquait la gagnante après la rencontre.

Analyse juste. Lentement et avec application le lapin blond sauve les balles de set et profite même d'une double faute pour revenir à 6 partout. Et le match bascule lorsque, emportée par son élan et aidée par un merveilleux passing, la joueuse yougoslave réussit la performance de gagner le set. Les spectateurs du centrale oublient Steffi Graf, ils n'ont plus d'yeux et de cris d'encouragement que pour Monica. Qu'importe le jeu de jambes de l'Allemande, qu'importe son revers slicé, le choix du public est fait, il vote *pour la plus jeune*. Il l'encourage dans le second set et apprécie ses grognements lorsqu'elle tape la balle. « *Je mets tellement d'énergie dans mon coup de raquette que des sons sortent de ma bouche. D'autres joueurs se contentent de souffler mais moi, j'ajoute un peu de son, c'est la seule différence* ». Un bruit qui restera comme un souvenir de cette finale. Et le dernier cri, celui qui a semblé encore plus fort que tous les autres, a marqué la victoire.

Monica Seles venait de prendre le service de Steffi Graf. Les dents du petit lapin s'était faites encore plus aiguës pour dévorer toutes les balles envoyées par la reine. La fraîcheur avait raison du manque de confiance de la championne du monde. Monica rit et remercie le public, les organisateurs, ses parents et les sponsors pour sa victoire. Elle parle de la voiture qu'elle va demander à ses parents de lui acheter : « *Je la mérite parce que j'ai bien joué.* » Monica l'enfant ne pense pas encore au prochain tournoi de Wimbledon où elle retrouvera peut-être une adversaire nommée Steffi Graf.

SERGE BOLLOCH

Le palmarès

SIMPLE MESSIEURS
A. Gomez (EQU, n° 4) b. A. Agassi (E-U, n° 3) 6-3, 2-6, 6-4, 6-4

SIMPLE DAMES
M. Seles (YOU, n° 2) b. S. Graf (RFA, n° 1) 7-6, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS
S. Casal (ESP) /E. Sanchez (ESP) b. G. Ivanisevic (YOU)/P. Korda (TCH) 7-5, 6-3.

DOUBLE DAMES
J. Novotna (TCH) /H. Sukova (TCH) b. L. Savchenko (URS) /N. Zvereva (URS) 6-4, 7-5.

DOUBLE MIXTE
A. Sanchez (ESP) / J. Lozano (MEX) b. N. Provis (AUS) / D. Visser (AFS) 7-6, 7-6.

SIMPLE JUNIORS GARÇONS
A. Gaudenzi (ITA) b. T. Enqvist (SUE, Q) 2-6, 7-6, 6-4.

SIMPLE JUNIORS FILLES
M. Maleeva (BUL, n° 5) b. T. Ignatieva (URS) 6-2, 6-3.

Les résultats du week-end

AUTOMOBILISME
Formule 1
Grand Prix du Canada

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren Honda) a remporté, dimanche 10 juin à Montréal, sa troisième victoire de la saison en gagnant le grand prix du Canada. Son coéquipier Gerhard Berger a toutefois terminé devant lui mais a été pénalisé d'une minute pour avoir volé le départ.

La course, disputée sur une piste très bosselée et rendue très glissante par un orage a été marquée par quelques accidents spectaculaires *mais sans gravité de l'Italien Ales*sandro Nannini (Benetton Ford), du Belge Thierry Boutsen (Williams Renault) et du Français Jean Alesi (Benetton Ford). Longtemps deuxième, le Français Alain Prost a terminé cinquième après avoir eu un problème de surchauffe de ses freins, dû à une négligence de ses mécaniciens.

Classement. – 1. Senna (Bré, McLaren Honda), les 307 km en 1 h 42 min 56 s. 2. Piquet (Brésil, Benetton Ford) à 10 s ; 3. Mansell (GB, Ferrari) à 13 s ; 4. Berger (Aut, McLaren-Honda) à 14 s ; 5. Prost (Fra, Ferrari) à 15 s ; 6. Warwick (GB, Lotus Lamborghini) à 1 tour.

Classement provisoire du championnat du monde des pilotes. – 1. Senna (Bré) 31 pts ; 2. Berger (Aut) 19 ; 3. Prost (Fra) 14 ; 4. Alesi (Fra) 13 ; 5. Piquet (Bré) 12.

RUGBY
Australie-France

L'Australie a remporté, samedi *9 juin à Sydney, le premier des trois* test-matches l'opposant à la France par 21 points à 9. Les Australiens ont marqué un essai par leur arrière Greg Martin, transformé par Michael Lynagh qui a également réussi cinq pénalités. Les Français, qui ont joué à quatorze après l'expulsion d'Abdel Benazzi (14e minute), ont inscrit trois pénalités par Didier Cambérabéro.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



- Favoris du Mondiale, l'Italie, le Brésil et la RFA réussissent leur entrée
- Les Soviétiques échouent devant une Roumanie post-révolutionnaire
- Dur apprentissage pour les Etats-Unis, organisateurs de l'édition 1994
- Les hooligans ne sont pas seulement britanniques...

Union allemande, désunion yougoslave

Belgrade a une incapacité chronique à construire une équipe solidaire déjà minée par les divisions politiques du pays

● **GROUPE D : RFA bat Yougoslavie 4-1**

MILAN

de notre envoyé spécial

Comment ne pas risquer une allusion géopolitique à voir cette équipe de Yougoslavie en morceaux? Anéantie, pulvérisée par des Allemands plus forts et unis que jamais? Au vrai, peu d'équipes sans doute auraient résisté à la puissance collective martelée *crescendo* par la machine de guerre du « Kaiser » Beckenbauer.

Mais la défaite yougoslave est devenue débâcle tant la friabilité de l'équipe de Belgrade se vérifie en chaque grande occasion. En 1982 déjà, cités parmi les favoris du *Mundial* espagnol, les Yougoslaves étaient repartis, humiliés dès le premier tour par des adversaires de moindre calibre. Les conférences de presse d'après-matches avaient beau tenter d'y pourvoir, les explications sportives manquaient à ces échecs répétés. Car l'incapacité chronique de la Yougoslavie à bâtir une équipe renvoie immanquablement à l'état politique du pays.

Si une culture commune avait quelque chance de réconcilier les républiques ennemies, ce devrait être pourtant le football. Balle au pied, tous les Yougoslaves parlent le même langage aux accents latins. Partout, de Sarajevo à Split, de Belgrade à Zagreb, l'art du ballon rond obéit aux mêmes canons : vivacité, élégance, ingéniosité offensive.

Mais ce sport, réellement national, est aussi le lieu des pires disputes ethniques. Chaque week-end ou presque, les déplacements de *l'Etoile rouge* de Belgrade ou du *Hajduk Split* dans une autre province sont le prétexte à des déchaînements de violence entre supporters nationalistes.

Au cours du dernier match de championnat à Zagreb contre Belgrade, l'un des jeunes espoirs du football yougoslave, le Croate Boban, n'a-t-il pas étendu pour le compte un des policiers accourus sur la pelouse expulser des manifestants anti-serbes? Ce militantisme actif lui vaut de regarder aujourd'hui le *Mondiale* à la télévision.

La décision de son exclusion n'était pas simple à prendre dans une atmosphère tendue, les journaux locaux veillant de plus en plus ouvertement au dosage ethnique de la sélection nationale. Mais le sélectionneur, Ivica Osim, a bien d'autres soucis pour composer son équipe. Exutoire des querelles politiques, le foot est, il est vrai, en lui-même l'un des plus grands communs diviseurs du pays.

Dosage ethnique

Les incompatibilités d'humeur et l'individualisme des joueurs, leur manque de rigueur tactique ainsi que l'inconstance des responsables, ont abouti à cet incroyable paradoxe : le pays d'Europe le plus riche en purs talents n'a jamais rien gagné de son histoire. De plus, faute de pouvoir rétribuer le génie à sa valeur approchante, la Yougoslavie est depuis longtemps un pays d'émigration pour les meilleurs footballeurs. Une bonne cinquantaine passe la frontière chaque saison.

Fauchées avant la moisson par les clubs étrangers, les jeunes pousses manquaient alors à l'équipe nationale puisque, autant par amour-propre que par raison d'Etat, les « traîtres » étaient mis au ban. En devenant sélectionneur national en octobre 1986, après des crises en cascade, Ivica Osim a bousculé ces habitudes. Au lieu de soustraire les mercenaires partis s'enrôler ailleurs, ce professeur de mathématiques a entrepris de les ajouter au potentiel yougoslave.

Légions étrangères

Contrairement à ses prédécesseurs, prompts à prendre le vent d'une opinion publique versatile, Osim n'a pas dévié de son cap. Sous son allure de héron neurasthénique, cet homme de quarante-huit ans cache une volonté bien trempée et une bonne connaissance du football international. Ancien joueur de Sarajevo, virtuose de l'entrejeu, il a promené sa haute taille sur les terrains de plusieurs clubs français. Il a donc battu le rappel des anciens pour entourer les nouveaux prodiges yougoslaves, champions du monde juniors en 1987 et auteurs d'un remarquable parcours en championnat d'Europe Espoirs cette saison.

L'expérience des Susic, Vujovic et Hadzibejic, vieux routiers du championnat de France, a fait merveille pendant les éliminatoires. La Yougoslavie – éliminant la France au passage – fut le premier pays à se qualifier, sans connaître la moindre défaite. Et, à l'entrée dans le stade de San Siro, dimanche, il n'y avait pas moins de huit mercenaires sur les onze titulaires yougoslaves.

Une assurance tous risques dans l'esprit d'Osim qui avait déjà tout calculé. Les jambes de l'éternel Safet Susic, trente-cinq ans passés, avaient mission de tenir une heure, puis le jeune Robert Prosinecki, vingt-et-un ans, entrerait pour parachever la besogne. Osim possédant ainsi pour chaque joueur confirmé un « joker » prometteur, la Yougoslavie a attaqué le match d'un cœur léger. Ironie du sort, la légion étrangère yougoslave a été assommée par d'autres légionnaires. Car le football ouest-allemand est surtout riche de son palmarès. Les clubs de la *Bundesliga* ne roulent pas sur l'or. A l'instar des Yougoslaves, les Allemands, pour des raisons économiques, s'expatrient de plus en plus nombreux. En France pour quelques uns, en Espagne et surtout en Italie pour les autres.

Le colossal succès de la RFA a été signé, sur leur pelouse, par les trois Allemands de l'Inter de Milan. Lothar Matthaus a trouvé dans le *Calcio* l'aplomb qui lui avait longtemps manqué en sélection nationale, ses deux buts, tout de culot et de détermination, l'attestent (vingt-huitième et soixante-troisième minutes). L'infatigable arrière Andréas Brehme a été récompensé d'un but chanceux (soixante-neuvième minute) après avoir servi un centre parfait sur la tête de son coéquipier de l'Inter Jurgen Klinsmann (trente-neuvième minute).

En somme, Franz Beckenbauer donne raison à Ivica Osim. Faire encadrer la jeunesse talentueuse par des hommes d'expérience est une formule gagnante qu'il peaufine avec constance depuis six ans. Alors pourquoi cette différence entre les deux équipes? Entre une mosaïque et une équipe nationale?

JEAN – JACQUES BOZONNET

La seconde « révolution » roumaine

La dernière fois que Soviétiques et Roumains s'étaient rencontrés sur un stade, c'était à Timisoara. Mauvais présage

● **GROUPE B : Roumanie bat URSS 2-0**

ROME

de notre correspondant

Les chroniqueurs italiens sont formels : ce qui s'est passé, samedi 9 juin, sous le soleil blanc de Bari, est une petite révolution. L'individualisme brouillon a vaincu la puissance de l'expérience et de l'organisation. Personne n'y croyait.

Pourtant, le fait est là : la jeune Roumanie post-révolutionnaire a remporté haut la main (2-0) ce que les gazettes spécialisées avaient baptisé le *« derby de l'Est »*. Dans les tribunes surchauffées et à moitié vides de la nouvelle et superbe nef sportive de San Nicola, une dizaine d'oriflammes tricolores (bleu-jaune-rouge), troués en leur milieu comme au bon vieux temps de la révolte de décembre, sont agitées en cadence.

Pour ce qui est de l'enthousiasme, les *tifosi* roumains n'ont rien à envier à ceux d'Italie. Un millier d'entre eux, pour beaucoup invités par leur fédération nationale et gracieusement hébergés par la commune de Bari, sont entrés en délire. Les transalpins, qui savent reconnaître les Latins d'où qu'ils viennent, étaient depuis le début à leurs côtés et participeront joyeusement à leur triomphe. *« Italia, ti amo ! »* (Italie, on t'aime !), proclamait très diplomatiquement une banderole roumaine pendant toute la rencontre.

Dans l'enclos des VIP, Petre Roman, grand amateur de foot et chef du gouvernement, sourit encore plus largement que d'ordinaire. Comme pour bien montrer l'importance, après vingt années d'absence, de ce retour en grâce dans la compétition mondiale, le ministre et le vice-ministre des sports ont fait le voyage en sa compagnie.

« Finalement, se réjouissait déjà avant le match l'entraîneur Emrich Jenei, *le football chez nous s'est enfin débarrassé de la politique. »* Rien n'est moins sûr, mais l'ancien patron du Steaua – l'équipe de l'armée – faisait surtout allusion à la liberté qui fut la sienne de choisir les meilleurs éléments, y compris dans l'ancien Dynamo, l'ex-club de la police et par voie de conséquence de la Securitate.

Sept membres de l'équipe gagnante en faisaient partie samedi à Bari. Même si, comme dit Emerich Jenei, *« le chemin qui reste à parcourir pour la qualification est encore long »*, et même si ce sont surtout les joueurs du Steaua, à commencer par le jeune Marius Lacatus, l'auteur des deux buts, et Silviu Lung, l'interminable gardien, qui ont mobilisé l'attention, la greffe armée-police semble avoir pris.

« C'est un vrai désastre »

Reste encore à voir comment la star du football roumain, Gheorghe Hagi (Steaua), qui ne participait pas au match de samedi – motif : suspension – mais qui devrait retrouver sa place jeudi contre le Cameroun, se comportera à l'intérieur de cette équipe. En attendant, l'ancien *« grand frère »* soviétique, lui, est furieux, et n'en fait pas de mystère. Pas un mot de contestation du penalty, pourtant contestable, qui a permis aux Roumains de marquer leur second but.

En revanche, le colonel Valeri Lobanowski, dont c'est la dernière saison à la direction de l'équipe soviétique, querelle ses joueurs, qui, *« dans la seconde mi-temps, n'ont respecté aucune consigne. Il était entendu qu'il ne fallait pas permettre aux Roumains de jouer en contre-attaque. Mais nous avons perdu la tête, nous n'avons fait que cela. C'est un vrai désastre. »*

Curieusement, la dernière fois que les chemins de la Roumanie et de l'URSS se sont rencontrés sur un stade, le résultat final fut le même : 2-0. C'était en 1986 à Timisoara. Une « petite » révolution commençait...

PATRICE CLAUDE

Une redoutable samba brésilienne

Dès sa première rencontre, l'équipe du Brésil a rendez-vous avec sa légende. Celle de Pelé, Didi, Garrincha, Vava

● **GROUPE C : Brésil bat Suède 2-1**

TURIN

de notre envoyé spécial

Depuis plus de deux jours déjà, les supporters brésiliens avaient badigeonné Turin de jaune, donnant à la capitale du Piémont des airs de carnaval. Rien à voir avec les hordes anglo-saxonnes : ils étaient venus par milliers pour la fête.

Samedi soir, parce que le football chez eux est l'espéranto de la vie, ils avaient même participé dans un invraisemblable déluge de klaxons et de couleurs à la joie des *tifosi*, déjà en transes après le premier succès des leurs. Et on les vit encore le lendemain, bras dessus, bras dessous avec les Suédois dont ils ne comprenaient même pas la première syllabe, redonnant à l'image du football son cadre d'amitié. Le Brésil arrivait, le Mundial 90 allait enfin pouvoir commencer.

Car sans les *« aureverde »*, une coupe du Monde ressemblerait à un plat de spaghettis sans sauce. Tous ces supporters du Brésil n'étaient pas venus seulement par charters de Rio, ils arrivaient aussi d'ailleurs, de la Suisse toute proche, de France, parce que les amoureux du football ont pour le Brésil les yeux que pouvaient avoir ceux de l'opéra pour la Callas.

Il faudrait se souvenir des Pelé et Didi, Garrincha et Vava, Rivellino et tutti quanti, parler pendant des soirées du roi Pélé, reconverti en consultant de luxe pour la télévision brésilienne. Des noms entrés dans la légende dorée du football, des émotions de gamins, des histoires à faire jouer debout tous les apprentis du ballon.

Les mythes n'ont pas à se soucier du calendrier. Qu'importe leurs déconvenues de toute cette dernière decennie, leur sortie sans charme, il y a quatre ans, devant la France dans la fournaise de Guadalajara, les passionnés ont toujours su se souvenir que, dans ce monde de techniciens, eux pouvaient toujours être des artistes!

Produits d'exportation

Vingt ans exactement après son dernier trophée, le Brésil savait qu'il avait, dès ce premier match, rendez-vous avec sa légende. Sur cette terre d'Italie, triplement couronnée elle aussi, et contre cette Suède, contre qui, en 1958, au temps où Just Fontaine portait encore ses culottes courtes, tout avait commencé. Finale de la coupe du Monde à Stockholm, cinq à deux, deux buts d'un gamin de dix-sept ans, nommé Pélé. Un match donc pour l'histoire, mais un match dont on pouvait tout redouter.

Car depuis ces temps héroïques et révolus de 1958, le football a bien changé. Les acteurs sont devenus des produits d'exportation. Du nord au sud, d'est en ouest, jeux sans frontières. En 1982, un seul brésilien sur les stades d'Europe, trois cents aujourd'hui. L'argent est de l'autre côté de l'Atlantique. Dans ce nouveau onze du Brésil 90, neuf émigrés contre six pour la Suède, où le climat n'est plus la seule raison de tous ces transferts. Sur la pelouse du tout nouveau stade de Turin, évoluaient dimanche soir quasiment la moitié de l'équipe portugaise de Benfica. Il était donc urgent que, d'entrée, chacun s'efforçe d'y retrouver ses petits.

Le sérieux des artistes

On fut néanmoins vite rassuré. Les Brésiliens, au vu de cette première rencontre face à des Suédois qui s'étaient tout de même qualifiés devant l'Angleterre et la Pologne, ont tout de suite montré qu'ils n'avaient pas été outre mesure contaminés par les virus d'anti-jeu qui trainent tant sur les terrains d'Europe. Les artistes demeurent des artistes. Ils s'appellent aujourd'hui Careca, ce nom qui claque comme une gachette, Valdo, la perle noire de Benfica bien connue sur la Canebière, Muller, Mozer de Marseille ou autres Bebéto, le « gringalet » de Rio que l'on ne va plus tarder à découvrir.

Mais les artistes ont appris à travailler avec filet. Avec Taffarel dans les buts, ils semblent enfin tenir le digne successeur de Gilmar. Ils ont appris à défendre, avec le support d'un vrai libéro, Mauro Galvao, et les attaquants ne se contentent plus d'attaquer. Les Brésiliens s'amusent toujours, mais cette fois avec sérieux. Dans le football moderne tel qu'il est, peut-on leur en faire le grief?

Ainsi remodelée, cette équipe là risque d'être redoutable. Deux buts de l'astucieux Careca, deux amorces de samba avec le poteau de corner, un but en première mi-temps, un autre en deuxième, le Brésil a joué à l'économie, devant des Suédois qui ne sont parvenus à retrouver leurs marques que dans le dernier quart d'heure.

Comme les Italiens la veille, les Brésiliens, et cela aussi est nouveau, *ont appris à se satisfaire* d'une petite victoire. Leurs démonstrations en attaque, à l'aide de passes courtes décidément inimitables, le sang froid de la défense, l'occupation d'un milieu de terrain à la technique magique, le Brésil est prêt. Après avoir craqué à Turin ces quelques allumettes suédoises, le feu d'artifice va pouvoir commencer.

DANIEL CARTON

□ **Diego Maradona optimiste après la défaite de l'Argentine contre le Cameroun.** – La défaite qu'a subi l'équipe d'Argentine n'a pas entamé le moral de la star Diego Maradona. *« Nous pouvons toujours remporter la Coupe du monde mais il va falloir battre les Soviétiques et les Roumains »*, a déclaré le joueur à l'issue de la prestation de son équipe face au Cameroun (0-1). *« Je me sentais en confiance avant le but camerounais, mais ensuite la situation a changé »*, estime l'Argentin qui regrette les nombreuses fautes commises, selon lui, par ses adversaires. Le joueur vedette du public italien a fait allusion aux nombreux tacles rugueux dont il a été victime pendant la rencontre. Il a cependant ajouté que ces fautes n'avaient pas de caractère intentionnel. Nullement impressionné par ce premier échec, Diego Maradona pense à l'avenir et à *« cette revanche que nous devons absolument prendre, car notre équipe ne peut plus se permettre de perdre »*.

Classements

GROUPE A

Italie b. Autriche 1-0. Tchécoslovaquie b. Etats-Unis 5-1.

Classement : 1. Tchécoslovaquie 2 pts ; 2. Italie 2 pts. 3. Autriche 0 pt ; 4. Etats-Unis 0 pt.

GROUPE B

Cameroun b. Argentine 1-0. Roumanie b. URSS 2-0.

Classement : 1. Roumanie 2 pts ; 2. Cameroun 2 pts. 3. Argentine 0 pt ; 4. URSS 0 pt.

GROUPE C

Brésil b. Suède 2-1.

Classement : 1. Brésil 2 pts ; 2. Suède, Costa Rica et Écosse 0 pt.

GROUPE D

Colombie b. Emirats arabes 2-0. RFA b. Yougoslavie 4-1

Classement : 1. RFA 2 pts ; 2. Colombie 2 pts. 3. Émirats arabes 0 pt ; 4. Yougoslavie 0 pt.

HORS-JEU

Premiers incidents entre policiers et supporters

De brefs mais violents incidents ont éclaté dimanche 10 juin en fin de soirée à Cagliari (Sardaigne) où l'Angleterre doit disputer ses trois rencontres du premier tour du Mondiale.

Les policiers sardes, particulièrement nerveux, ont chargé à deux reprises un groupe d'une quarantaine de supporters anglais. Plusieurs Britanniques ont été légèrement blessés. La police a interpellé une vingtaine de jeunes gens qui ont été relâchés dans la nuit. Les policiers ont également molesté des photographes et tenté de confisquer leurs films.

Les premiers incidents ont éclaté peu après onze heures sur l'avenue principale, la *via Roma*, lorsque des supporters en état d'ébriété ont commencé à provoquer les forces de l'ordre. Celles-ci ont alors chargé, frappant systématiquement tous les Anglais présents tandis que de jeunes sardes pourchassaient les Britanniques jusque dans les ruelles du centre-ville.

D'autres incidents ont eu lieu dans le nord de l'Italie, près du lac de Garde où treize supporters allemands ont été arrêtés après avoir commis des déprédations dans des bars où ils assitaient à la retransmission de la rencontre Italie-Autriche à la télévision.

A Milan, des échauffourées se sont produites dans le centre de la ville avant le début de la rencontre entre la RFA et la Yougoslavie. Des groupes de supporteurs des deux équipes se sont affrontés et se sont lancés des bouteilles et des projectiles divers. Les forces de l'ordre sont intervenues à l'aide de grenades lacrymogènes et ont procédé à l'arrestation d'une trentaine de jeunes allemands qui ont été expulsées immédiatement vers leur pays en accord avec les autorités consulaires de RFA à Milan.



JUSTICE

A l'occasion de la publication de son rapport annuel

La Cour de cassation réclame le renforcement de son pouvoir de proposition en matière législative

Rendant public lundi 11 juin son vingtième rapport annuel, la Cour de cassation propose de manière solennelle, par une lettre de son premier président, M. Pierre Drai, de renforcer le pouvoir de proposition en matière législative de la plus haute juridiction française. Ces *propositions de réforme*, examinées par le bureau de la Cour de cassation, devraient, dès l'année prochaine, être transmises de façon systématique au législateur.

Le rapport annuel de la Cour de cassation n'est pas seulement un outil un peu rébarbatif réservé aux professionnels du droit. Il veut aussi être un instrument de réflexion et de proposition, tenant compte des plus récentes évolutions du droit. Saisie de plus de vingt-sept mille affaires nouvelles en 1989 (soit une augmentation de 6,67 % par rapport à 1988), la Cour de cassation intervient dans tous les domaines du droit et de la vie de la société. A ce titre, elle pense être la plus à même de débusquer les lacunes et les contradictions des textes. Plutôt que de se contenter de les relever discrètement et de façon éparpillée d'arrêt en arrêt, la cour souhaite retrouver *« une fonction critique voire provocatrice »*, comme l'explique M. Charles Choucroy, président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat, et à la Cour de cassation qui constate, dans une étude, que la création en 1967 du rapport annuel de la Cour *« a entraîné la résurrection d'un véritable droit de remontrance »* et ouvert *« une voie légale pour adresser au législateur toutes critiques de fond et de forme et proposer des réformes »*.

Déceler les retards

Si le principe n'est pas nouveau puisqu'en vingt ans la cour a proposé *« près de cent cinquante modifications législatives et réglementaires »*, le premier président de la Cour de cassation, M. Pierre Drai, entend dynamiser cette fonction de proposition.

Dans une lettre adressée aux présidents de chambre de la juridiction qu'il préside, M. Drai propose que, désormais, lorsqu'il apparaît très clairement, et de façon répétée, que l'application des textes est difficile, et qu'il convient de modifier les dispositions en vigueur *« le président de chambre saisisse ses collègues en formation collégiale d'une demande qui pourrait conduire à suggérer à l'autorité compétente une réforme des textes en question »*.

La perspective de l'Europe de 1993 n'est pas étrangère à ce souci, et la Cour de cassation sera de plus en plus conduite *« à déceler dans le détail les retards dans l'évolution du droit interne »* par rapport à la règle communautaire. En développant son pouvoir de proposition, elle jouera *« pleinement son rôle pédagogique et critique »*.

Par ailleurs, comme c'est sa vocation traditionnelle, le rapport dresse la liste des arrêts les plus importants qu'elle a pu rendre au cours de l'année 1989, et qui touchent à des phénomènes de société. Ainsi, on peut trouver une analyse de l'arrêt du 24 novembre 1989 à propos des écoutes téléphoniques qui énonce deux principes : *« Il ne peut y avoir ingérence des autorités publiques dans les conversations téléphoniques que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi. Seul le juge d'instruction peut ordonner dans certaines conditions des écoutes et des enregistrements d'entretiens téléphoniques »*, faute de quoi les procès-verbaux sont frappés de nullité.

La Cour de cassation s'est aussi penchée sur la licité des associations favorisant les maternités de substitution. Elle a conclu (arrêt du 13 novembre 1989) que ces associations organisant le recrutement de mères porteuses, le prêt d'utérus et le don d'enfant sont illicites.

Tout aussi commenté a été l'arrêt du 11 juillet 1989 qui a rejeté l'assimilation d'un couple d'homosexuels – masculin ou féminin – à un couple hétérosexuel vivant maritalement pour ce qui concerne les bénéfices d'assurances ou de prestations sociales.

Droit social, droit de la famille, droit de la propriété immobilière et de l'urbanisme, droit des affaires, autant de chapitres du rapport où sont détaillées les décisions les plus significatives et les plus novatrices. Le droit pénal n'est pas oublié ni les pouvoirs des magistrats eux-mêmes. Ainsi, bon nombre de magistrats liront avec profit l'arrêt du 14 juin 1989, dans lequel la chambre criminelle de la Cour de cassation a estimé qu'un président de cour d'assises – qui a le devoir de ne pas manifester son opinion sur la culpabilité – avait eu tort en interrogeant l'accusé, de dire à l'audience : *« Ne pensez vous pas que vous niez l'évidence et que vous avez une position insoutenable ? » « Manifestation prohibée d'opinion et atteinte aux droits de la défense »*, a conclu la chambre criminelle, lançant ainsi un avertissement clair aux magistrats qui ne savent pas tenir leur langue.

AGATHE LOGEART

Pour dénoncer le « délabrement » de la justice française

Le Syndicat de la magistrature appelle à une grève de vingt-quatre heures le 21 juin

Réuni samedi 9 et dimanche 10 juin au Palais de justice de Paris, le conseil national du Syndicat de la magistrature (SM) a décidé d'appeler les magistrats à une grève de vingt-quatre heures le 21 juin prochain. Adoptée sur la base de la motion votée au congrès du syndicat (*le Monde* du 29 mai), sous la pression des délégués provinciaux, cette décision est, selon M. Jean-Claude Nicod, nouveau président du SM, *« un signal fort »* adressé au gouvernement et à l'opinion.

« La justice française est dans un état avancé de délabrement », a-t-il ajouté, dénonçant *« l'embouteillage »* des dossiers, la non-application des lois et *« la lenteur des jugements »*. Selon le président du SM, *« il n'est plus question »* que le budget de la justice soit prioritaire dans le budget 1991. *« C'est une grève pour la justice et les justiciables. (...) Nous ne pouvons continuer à cautionner ce type de fonctionnement, nous sommes poussés à cette extrémité »*, a poursuivi M. Nicod. Les magistrats n'ayant pas le droit de grève, si le mot d'ordre est maintenu, le ministère de la justice peut décider de sanctionner les éventuels grévistes au niveau de leur notation.

Selon M. Nicod, l'appel à la grève a été adopté à l'unanimité par le conseil national. Le syndicat a également élu son nouveau bureau. Outre le président, M. Jean-Claude Nicod (avocat général à Pau), il est ainsi composé : secrétaire général, M. Maurice Zavaro (maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature) ; vice-président, M. Volot-Pfister ; secrétaire général adjoint, Mme Béatrice Patrie ; trésoriers, M. Vogel Veith et Mme Christine Perrache.

Aucun des membres du courant minoritaire animé par M. Nguyen n'a accepté d'être membre du bureau.

REPÈRES

EDUCATION

Deux nouvelles universités dans le Pas-de-Calais

A l'occasion des assises régionales « Universités 2000 » du Nord-Pas-de-Calais, M. Lionel Jospin a annoncé, samedi 9 juin à Lille-III (Villeneuve-d'Ascq), la création de deux universités nouvelles dans le Pas-de-Calais et d'un institut d'études politiques à Lille. La création d'universités dans le Pas-de-Calais répond aux besoins d'un département qui ne dispose jusqu'à présent que d'implantations universitaires parcellaires (antennes ou IUT) dépendant des universités lilloises. Si le ministre de l'éducation entend laisser aux élus et aux universitaires de la région le choix de la localisation et du profil de ce nouvel établissement, il paraît acquis que la première université sera multipolaire, probablement basée à Lens, Arras, Béthune et Douai.

La deuxième sera implantée sur le littoral (Calais et Dunkerque). Sans préciser la date de ces deux créations, le ministre de l'éducation nationale a indiqué qu'il nommerait *« en même temps les deux chefs de projet »*. Quant à la fondation d'un institut d'études politiques à Lille, le principe en est *« définitivement acquis »*. Il pourrait voir le jour dès la rentrée 1991.

ESPACE

Le module Kristall arrimé à la station Mir

C'est avec quatre jours de retard que le module technologique Kristall (Kvant-3) s'est arrimé, dimanche 10 juin, à la station spatiale soviétique Mir. Ce contretemps serait dû au non-fonctionnement d'un des moteurs du contrôle d'attitude de l'engin lors des ultimes manœuvres de rendez-vous. Le train spatial actuellement organisé autour de la station représente aujourd'hui un formidable ensemble de 83 tonnes (*le Monde* du 2 juin). Le travail des cosmonautes, à bord depuis le 13 février, ne fait cependant que commencer, car il va leur falloir replacer Kristall sur un autre collier d'arrimage, en position latérale face au module Kvant-2, et réinstaller leur vaisseau Soyouz TM-9 sur le collier désormais vacant.

Ce n'est qu'au terme de cette série de délicates opérations que les deux cosmonautes soviétiques pourront effectuer les réparations nécessaires sur leur Soyouz endommagé grâce au matériel apporté par Kristall. Ensuite seulement, les Soviétiques pourront songer à utiliser ce nouveau module destiné essentiellement à la production de matériaux dans l'espace.

LOGEMENT

Le droit d'occupation selon l'abbé Pierre

« Un homme a absolument le droit, s'il n'a pas de toit et s'il voit un logement vide, de l'occuper », a déclaré dimanche 10 juin l'abbé Pierre dans un entretien au *Journal du Dimanche*. Le fondateur d'Emmaüs soutient depuis début mai quelque trois cents personnes expulsées d'immeubles qu'elles occupaient illégalement dans le vingtième arrondissement de Paris. L'abbé Pierre estime qu'il y a en France deux millions de très mal logés et quatre cent mille sans-abri, alors que seraient disponibles selon lui environ 2 millions de locaux habitables dans le centre de toutes les villes françaises.

RELIGIONS

Six ans après la demande du Vatican

L'épiscopat francais achève la rédaction d'un catéchisme national pour adultes

Une assemblée plénière extraordinaire de l'épiscopat s'est ouverte lundi 11 juin à Paris et jusqu'au mercredi 13. Sous la direction du cardinal Decourtray et de Mgr Pierre Plateau, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, elle débat de la rédaction d'un « exposé complet et organique de la foi chrétienne », exigée par le Vatican.

Pour la première fois depuis... 1983, les évêques français sont réunis en assemblée plénière extraordinaire afin d'achever la rédaction, en chantier depuis six ans, d'un document sans précédent et ambitieux : un catéchisme national pour adultes, croyants ou incroyants, laïcs en responsabilité ou non dans l'Eglise catholique, notamment les 220 000 bénévoles qui enseignent le christianisme aux enfants.

Avec un succès croissant, se sont développés depuis le concile Vatican II (1962-1965) des sessions bibliques, des centres de formation théologique et une intense activité d'édition et de vulgarisation. Mais jamais un document de catéchèse officiel à destination des adultes n'avait été ainsi préparé et ratifié collectivement par l'épiscopat français.

L'histoire de ce document est liée aux démêlés qui, pendant près d'une dizaine d'années, ont opposé les évêques, théologiens et spécialistes de la catéchèse en France au Vatican, notamment à la congrégation pour la doctrine de la foi, présidée par le cardinal Ratzinger. Les campagnes des traditionalistes, dénonçant jusqu'à Rome le *laxisme* de la catéchèse française, y avaient trouvé des oreilles complaisantes. Le sommet de la polémique était atteint en 1983 quand, venant personnellement à Lyon et à Paris, le cardinal Ratzinger priait fermement les évêques français de revenir au *« catéchisme national »* d'antan et à une pédagogie traditionnelle.

En effet, le vieux catéchisme par questions-réponses avait été abandonné en 1967 par un épiscopat soucieux d'introduire des méthodes nouvelles, diversifiées selon les âges et les diocèses, faisant appel à la découverte personnelle de l'enfant, plutôt qu'à une transmission intégrale et autoritaire des connaissances. Dans une lettre datant du début de 1985, le cardinal Ratzinger réitérait son exigence d'un nouveau catéchisme *« destiné à tout le territoire »*, un *texte de base incontesté au plan national »*.

Les responsables de l'Eglise de France, alors Mgr Vilnet et Mgr Decourtray, allaient multiplier les navettes entre Paris et Rome pour obtenir ce qui, avec le temps, devait apparaître comme un habile compromis. Sans bouleverser le dispositif global de la catéchèse, ils ont mis en chantier une nouvelle édition de l'ouvrage national *Pierres Vivantes*, le plus contesté par les intégristes et par Rome, car il sert de base à tous les « parcours » catéchétiques des enfants. Ils se sont par ailleurs engagés à rédiger un *« exposé complet et organique de la foi chrétienne »*, à destination des adultes et des catéchistes.

Ils exécutent cette promesse aujourd'hui dans un climat décrispé. Des cardinaux de curie particulièrement conservateurs, comme le cardinal Oddi, ont disparu et depuis l'excommunication de Mgr Lefebvre en 1988, les intégristes français sont divisés et affaiblis. Au demeurant, l'utilité d'un outil de références chrétiennes pour adultes apparaît moins contestée, même si les formes requises pour y parvenir – un document de portée nationale, ratifié par l'ensemble des évêques et soumis à l'*imprimatur* de Rome – peuvent sembler anachroniques.

La fluidité des croyances

La plupart des enquêtes montrent en effet une inculture religieuse croissante de l'opinion, qui inquiète les responsables catholiques, autant que les protestants, les juifs et les musulmans. En 1986, dans un sondage SOFRES réalisé pour *le Monde* (1er octobre) et l'hebdomadaire *la Vie*, un catholique sur quatre disait ne pas tenir pour *« certaine »* ni même *« probable »* l'existence de Dieu ! La moitié seulement des pratiquants affirmaient croire dans une vie nouvelle après la mort et moins d'un tiers dans le démon et l'enfer.

Ainsi les fidèles eux-mêmes témoignent-ils d'un relativisme et d'un flou de plus en plus grand dans leurs connaissances et leurs croyances, qu'encourage le brassage des cultures et des confessions. Ils se disent souvent incapables de hiérarchiser les vérités de la foi chrétienne, de distinguer par exemple entre les dogmes les plus traditionnels et les normes éthiques les plus récentes de l'Eglise catholique.

Préparé par des experts sous la responsabilité du Centre national de l'enseignement religieux, ce catéchisme pour adultes devrait comprendre trois cents pages environ. Son fil conducteur sera le thème de l'Alliance, au cœur de l'histoire biblique : alliance entre Dieu et les hommes par l'intermédiaire du peuple juif dans l'Ancien testament, renouvelée par le Christ (Nouveau testament). Centré sur la Bible, le renouveau catéchétique français, amorcé bien avant le Concile et accéléré après lui, devrait trouver ici son épanouissement.

Un manuel complet

Les sept chapitres traités sont les suivants : la question de Dieu ; l'histoire du salut ; la vie et le message du Christ ; l'Eglise ; les sacrements ; l'éthique et l'eschatologie (c'est-à-dire la connaissance des *fins dernières de l'homme*). Les passages bibliques et les documents de l'Eglise sont accompagnés d'explications historiques et exégétiques. Aucune question délicate n'a été mise de côté, affirment les auteurs, faisant allusion à des données parfois considérées comme marginales ou anecdotiques : le péché originel, le paradis et l'enfer, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, les miracles, etc.

Les normes morales de l'Eglise catholique en matière de vie sexuelle et conjugale, y compris sur la contraception et la procréation, figurent également dans ce manuel catéchétique pour adultes. L'intérêt d'un tel exposé, global et articulé, de la foi chrétienne ne serait pas tant d'insister sur la discipline de l'Eglise, que de montrer comme l'éthique chrétienne fait partie de la relation historique (l'Alliance) entre Dieu et les hommes. Mais le sujet est explosif et le catéchisme pour adultes publié en 1985 par l'épiscopat allemand ne fait pas mention de ces questions morales contestées, remises à un deuxième tome qui se fait attendre..

Les polémiques sur la catéchèse sont ainsi loin d'être apaisées. Le Vatican a également lancé en 1985 la rédaction d'un *« catéchisme universel »*. Ni plus, ni moins. Celui-ci est actuellement à l'étude dans les conférences épiscopales et fait déjà l'objet de controverses, notamment dans l'Eglise catholique des Etats-Unis. Le synode mondial des évêques, en octobre prochain à Rome, se penchera sur cet épineux dossier.

HENRI TINCQ

Procès en béatification de Robert Schuman

PANCHO

Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz (Moselle), a ouvert, dimanche 10 juin, le procès en béatification de Robert Schuman, ancien président du conseil et l'un des « pères » de l'Europe. La cérémonie s'est déroulée à Scy-Chazelles (Moselle) où résidait M. Schuman et où il est décédé en 1963.

En octobre 1988, à Strasbourg, Jean-Paul II avait souligné la dimension spirituelle de l'Europe à travers l'*« exemple vivant de sainteté de Robert Schuman »*.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

A la veille de sa commercialisation

Un test de dépistage de la mucoviscidose suscite une controverse

La commercialisation prochaine en France d'un test capable de dépister les individus porteurs du gène de la mucoviscidose par la société française Bioprobe Systems, soulève une controverse dans les milieux médicaux spécialisés. Appliqué à l'ensemble de la population française, ce test ne dépisterait, au mieux, qu'un couple sur deux, susceptible d'avoir un enfant atteint de mucoviscidose.

La mucoviscidose est l'une des maladies héréditaires les plus répandues dans les populations blanches occidentales. Elle se traduit par des anomalies touchant les sécrétions du pancréas et de la muqueuse bronchique à l'origine de troubles digestifs et d'atteintes pulmonaires graves. L'espérance de vie des enfants atteints ne dépasse pas une vingtaine d'années. On estime qu'en France, une personne sur vingt-cinq est hétérozygote – c'est-à-dire porteuse du gène impliqué dans l'affection – et que deux parents hétérozygotes ont un risque sur quatre d'avoir un enfant atteint.

Localisé dès 1985 sur le bras long du chromosome 7, le gène en cause a été identifié en septembre 1989. Cette découverte rendait alors possible le dépistage d'une partie des personnes à risque. On considère que environ 70 % des cas de mucoviscidose sont liés à la même mutation génétique, la « delta F 508 ». C'est cette anomalie que la société française Bioprobe Systems se propose de dépister grâce à la mise au point d'une technique nouvelle. *« Ce test sera réservé aux cliniciens et va permettre d'entreprendre une véritable étude épidémiologique de la mutation « delta F 508 » dans la population générale »*, estime M. Philippe Lebacq, PDG de Bioprobe Systems.

Le problème est que, même si avec un dépistage potentiel de 70 % des porteurs du gène malade, 49 % des couples à risque pourraient être identifiés, la diffusion de ce procédé risque de jeter le trouble. *« Imaginons que, demain, les pouvoirs publics décident l'utilisation de ce test chez tous les futurs parents, on décèlera des couples porteurs du gène en cause. Mais, chez les autres, on sèmera la panique »*, explique le professeur André Boué, spécialiste de génétique médicale et directeur de l'unité « Génétique et pathologie fœtale » de l'INSERM.

Les familles à risque seulement

Le fait que l'un des deux parents soit porteur de la mutation « delta F 508 » (test positif) n'exclut pas que son conjoint soit atteint d'une des autres mutations génétiques responsables de la mucoviscidose. Ainsi même les couples dont les deux membres auront un test négatif ne seront pas totalement à l'abri d'avoir un enfant atteint par la maladie. *« On ne fera en fin de compte que résoudre, au mieux, 50 % des problèmes »*, remarque le professeur Boué.

« Sur un plan médical, il ne semble pas raisonnable de mettre sur le marché un test avec un tel pourcentage d'incertitude », conclut le professeur Boué qui préfère réserver le dépistage aux familles connues pour être à risque. Cet avis est partagé par l'Association française de lutte contre la mucoviscidose. Ces considérations n'entament toutefois pas la détermination du PDG de Bioprobe Systems qui prévoit *« de lancer sur le marché hospitalo-universitaire »* le nouveau test. *« Nous n'avons pas besoin d'autorisation pour cette première étape »*, déclare M. Lebacq qui envisage, ensuite, de déposer un dossier au Laboratoire national de santé, afin de pouvoir diffuser son test dans les laboratoires d'analyses médicales. *« Une société comme Bioprobe ne peut en aucun cas distribuer un produit dans les hôpitaux sans avoir obtenu une attestation d'enregistrement au laboratoire national de la santé, qui ne lui sera délivrée qu'après l'instruction du dossier »*, déclare-t-on à la direction générale de la santé.

MARTINE LARONCHE

La réouverture des maisons closes

Nouvelles réactions hostiles à la proposition de Mme Barzach

Les déclarations au *Monde* de Mme Michèle Barzach, ancien ministre de la santé (*le Monde* des 10-11 juin), en faveur de la réouverture des maisons closes, continuent de susciter de vives réactions. Cette proposition est *« une fausse bonne solution »*, a estimé dimanche 10 juin l'actuel ministre de la Santé, M. Claude Evin, lors du Forum RMC-Libération. *« Le virus est partout, pas seulement chez les drogués, les homosexuels et les prostituées, et, pour se prémunir, il n'existe qu'une seule manière : le préservatif »*, a-t-il ajouté. M. Evin a reconnu que le contrôle sanitaire des prostituées est insuffisant, mais a souligné que des actions avaient été entreprises pour les sensibiliser au Sida. *« La prévention en matière de lutte contre cette maladie, c'est d'abord l'affaire du client »*, a ajouté le ministre de la santé.

Le Planning familial et la Ligue des droits de l'homme se sont déclarés, eux aussi, résolument hostiles à la réouverture des maisons closes, considérée par le premier comme *« l'institutionnalisation d'une discrimination des femmes par l'oppression sexuelle »*. Un sentiment partagé par l'association de lutte contre la prostitution, le Nid, dont le conseil national s'est déclaré, dimanche 10 juin, indigné par la proposition de Mme Michèle Barzach.

FAITS DIVERS

Trois blessés en Gironde

Le gendarme ivre et les motards en colère

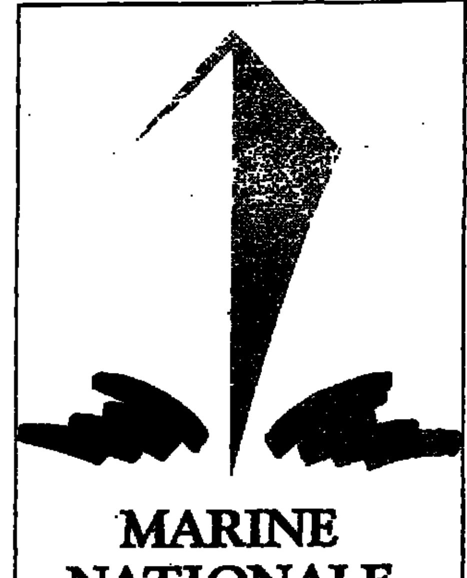
Le gendarme Philippe Beir, blessé par une bande de motards en colère, dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9 juin, parce qu'il venait de renverser deux d'entre eux à Blanquefort (Gironde), était en état d'ébriété au moment des faits, a reconnu dimanche le colonel Gueganton, commandant du groupement de gendarmerie de Gironde.

Accompagné par un adjudant-chef et par deux gendarmes-auxiliaires, M. Beir participait à une patrouille de routine lorsque le véhicule qu'il conduisait a percuté une motocyclette, blessant grièvement le pilote et sa passagère, âgés respectivement de dix-neuf et de quinze ans. Rendus furieux par cet accident, plusieurs dizaines de motards, venus dans cette zone isolée de la banlieue bordelaise pour s'entraîner à des courses de vitesse, s'en sont pris au conducteur de la patrouille, le frappant avec violence ; ils ont aussi endommagé la voiture de gendarmerie à coups de pied, de poings, et de casques.

Le gendarme, qui souffre de plusieurs fractures au visage, devra être opéré. Les deux motards, victimes de fractures aux jambes, ont été admis dans un centre hospitalier de Bordeaux. Une enquête de commandement a été ouverte par la gendarmerie.

DÉFENSE

Un nouveau logo pour la marine nationale



La marine nationale change de logo : l'ancre traditionnelle cède la place à une étrave stylisée qui fend une mer tricolore. Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Louzeau, a présenté, lundi 11 juin, ce nouveau logo, dessiné par l'agence de communication Soprano, choisie parmi quatre candidats, en expliquant que « cette étrave vigoureuse entre deux vagues » veut symboliser le dynamisme, la vitesse, l'action et l'aventure.

EN BREF

□ **Explosion d'un pétrolier dans le golfe du Mexique.** – Le super-pétrolier norvégien *Mega-Borg* a explosé et brûlé le 9 juin dans le golfe du Mexique à une centaine de kilomètres au sud-est de Galveston (Texas). Deux membres d'équipage sont morts, deux autres sont portés disparus et dix-sept sont blessés. Quelque quarante hommes, pour la plupart indiens ou philippins, étaient à bord. Le *Mega-Borg* contenait 125 000 tonnes de pétrole brut. Les US coast guards ont amené près du navire norvégien un autre pétrolier dans lequel le pétrole était pompé. Mais des tuyaux reliant les deux navires ont cassé. Ce qui a provoqué la formation de deux nappes de dimensions limitées, pour le moment. – *(Reuter, UPI.)*

□ **Nouvel arrêt de la centrale nucléaire argentine d'Atucha.** – Le réacteur nucléaire argentin Atucha-1, situé à environ 250 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires, vient d'être à nouveau fermé après un arrêt de dix-huit mois dû à la rupture d'un élément combustible du cœur. Cette nouvelle interruption de la production de la centrale a été jugée nécessaire par les autorités de sûreté de l'Argentine, qui estiment qu'il y a encore quelques débris à enlever dans les circuits du réacteur. Une affaire qui suscite bien des polémiques dans la mesure où le chef de la centrale recommande un nettoyage d'un coût de 5 millions de dollars alors que la firme allemande KWU estime qu'il faudrait consacrer 15 millions de dollars à cette opération. – *(UPI.)*

DISQUES

Arturo Toscanini, son et images

La leçon du chef en quatre-vingt-deux disques compacts et neuf enregistrements vidéo

Le 4 avril 1954, Arturo Toscanini mettait un terme à sa carrière de chef d'orchestre commencée soixante-huit ans plus tôt presque par hasard. Simple répétiteur de chant, âgé de dix-neuf ans, il avait remplacé au pied levé un chef d'orchestre défaillant et sauvé une représentation d'*Aïda* de Verdi, en la dirigeant par cœur (un exploit pour l'époque) lors d'une tournée au Brésil, en 1886.

Dès ses débuts, le jeune maestro refuse le laissez-aller, s'acharne à respecter avec une intransigeance radicale la lettre des œuvres qu'il dirige. Malgré des débuts fracassants, Toscanini commence par se faire la main en travaillant dans des théâtres de province italiens. Il y apprend son métier et secoue des musiciens d'orchestre habitués à jouer presque sans répétition et des chanteurs qui n'en font qu'à leur tête.

Il réalise de tels miracles que dès 1898 il prend la direction de la Scala de Milan dont il rénove le répertoire. Il y donne les premières italiennes des *Maîtres chanteurs* et de *Siegfried* de Wagner, d'*Eugène Onéguine* de Tchaïkowski, d'*Euryante* de Weber, de *Pelléas et Mélisande* de Debussy... avant de quitter ce théâtre où l'on supportait de plus en plus difficilement caractère si ombrageux, intransigeance si rebelle au compromis.

Opposant au fascisme

Il reviendra deux fois encore prendre en main les destinées de la Scala (1906-1908 ; 1921-1929), faisant de Milan la première scène lyrique du monde. Sa réputation grandit si vite qu'il est bientôt invité pour diriger le Metropolitan Philharmonic. Toscanini accepte d'autant plus volontiers qu'opposant irréductible au fascisme, il refuse de travailler sous la tutelle de Mussolini et bientôt des nazis. Premier chef non allemand invité à Bayreuth (en 1930), gloire de Salzbourg.

Dès 1935, il quitte ces hauts lieux de la musique, laissant à d'autres le soin de l'y remplacer. Ils accourront.

L'homme Toscanini était aussi irréprochable que l'artiste. Le combat qu'il a mené pour débarrasser l'œuvre des compositeurs des scories de la tradition, la discipline qu'il exigeait de ses collègues musiciens des orchestres, il se l'imposait à lui-même. Toscanini se considérait avant tout comme un artisan au service de la musique. Il a dirigé des œuvres qui ne présentaient pas toujours un grand intérêt, mais il pensait qu'il était de son devoir de les présenter au public. Lui avant tout autre. Son répertoire était immense : 117 opéras ; 480 partitions symphoniques ! Aucun autre chef n'aura tant travaillé et avec une telle abnégation.

Une formation d'élite conduite par un « tyran »

Si Toscanini se brouille avec Wilhelm Furtwangler, c'est parce qu'il le soupçonne d'entretenir des relations ambiguës avec les nazis. Toscanini ne transigeait pas. Et pour montrer où est son camp, il s'en va diriger l'Orchestre symphonique de Palestine nouvellement fondé par le violoniste Bronislaw Hubermann, avant de rejoindre le Festival de Lucerne, créé en Suisse par des artistes refusant la mainmise des nazis sur Salzbourg.

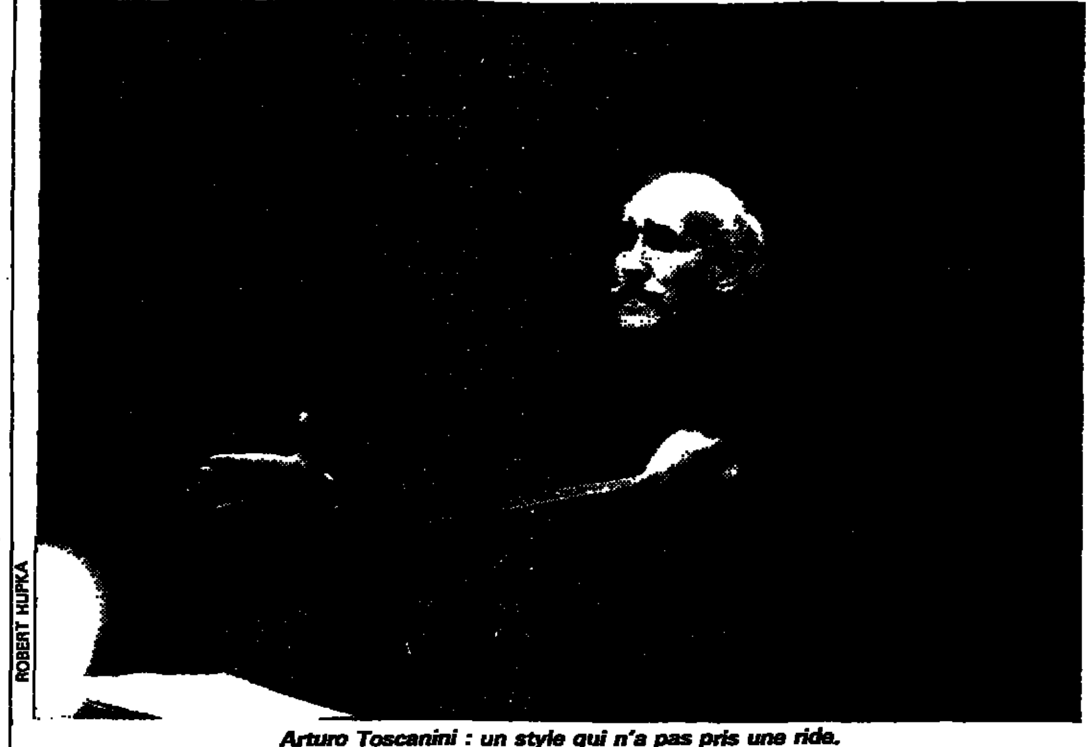
Le soir de Noël 1937, Toscanini dirige le premier d'une longue série de concerts qui le feront connaître de l'Amérique entière. La National Broadcasting Corporation a fondé pour lui un orchestre, le NBC Orchestra. Deux de ses confrères, et non des moindres – Arthur Rodzinsky et Pierre Monteux – en ont choisi un à un les musiciens. Pendant dix-sept années, Toscanini va diriger cette formation d'élite presque chaque semaine, à Carnegie Hall où dans les studios de RCA. Deux cent trente et un de leurs concerts seront diffusés sur les ondes, dix télévisés ; certaines de leurs répétitions enregistrées. Dans la vie, Toscanini était un démocrate, au pupitre il était un tyran qui ne laissait rien passer à ses musiciens. La moindre faute d'intonation, le moindre décalage, le moindre phrasé trop peu soigné, le moindre relâchement rythmique le rendaient fou de rage. Dure école pour des instrumentistes qui supportaient ses terribles « engueulades » avec un stoïcisme dont aucun orchestre aujourd'hui ne serait capable.

Existe-t-il encore des chefs de la stature de Toscanini ? A écouter son intégrale des symphonies de Beethoven, des symphonies de Brahms, son *Aïda*, son *Falstaff*, son *Requiem* de Verdi reportés sur disques compacts avec un soin maniaque par RCA (connus de longue date, ces enregistrements sonnent comme on ne les a jamais entendus), à le *voir* diriger *Aïda* et la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, on en doute et on le regrette. Le style de Toscanini n'a pas pris une ride. La musique ? C'est le rythme et le chant, semble-t-il nous dire. C'est aussi le tempo ! Et si les siens peuvent parfois surprendre par leur rapidité, ils s'imposent grâce au naturel avec lequel les phrasés s'enchaînent et leur parfaite adéquation avec le poids du son, la transparence des plans sonores.

ALAIN LOMPECH

► Beethoven : intégrales des neuf symphonies ; *Ouverture Leonor III*. Enregistrées entre 1939 et 1952. Cinq disques compacts RCA GD 60234. Brahms : intégrale des quatre symphonies. *Variations sur un thème de Haydn ; Ouverture. Double concerto pour violon, violonelle et orchestre*. Enregistrés entre 1948 et 1953. Quatre disques compacts GD 60325. Verdi : *Aïda, Falstaff, Requiem ; Te Deum ; Va pensiero ; l'Hymne des nations*. Enregistrés entre 1943 et 1951. Sept disques compacts RCA GD 60326.

► Beethoven : *Neuvième Symphonie*. Une cassette vidéo VHS. RCA 790347. Verdi : *Aïda* avec Gerva Nelli, Eva Justavson, Richard Tucker et Guiseppe Valdengo. Une cassette vidéo VHS. RCA 7900346 (les vidéodisques ne sont pas encore disponibles).


ROBERT HUPKA
Arturo Toscanini : un style qui n'a pas pris une ride.

Nostalgie instantanée

The Bangles : « Greatest Hits » (disque, CD, cassette, CBS).

Les Bangles n'ont existé (six ans, le groupe s'est dissous l'an passé) que pour ce disque. Une compilation de ce genre sert à faire le point et – souvent – à combler une baisse de productivité. Les Bangles n'ont plus rien à prouver, plus rien à cacher. Leurs *Greatest Hits* rassemblent la substance légère de six années de pop américaine, tout ce qu'on a toujours voulu entendre des quatre filles, c'est-à-dire une grosse douzaine de chansons, rien de plus.

Même si au fur et à mesure leur son s'est affiné, la formule était en place dès le départ : la voix un peu molle de Susanna Hoffs, l'extrême suavité des harmonies, les guitares gentiment métalliques (la référence aux Byrds est constante, jusqu'au pastiche de *Where Were You When I Needed You*). Plus tard, avec le succès, les gros budgets, les Bangles ont pu passer plus de temps en studio, inviter des musiciens qui sortaient le quatuor (guitares, basse, batterie) de ses limites naturelles. N'empêche, ces six ans de travail se déroulent sans faux raccord, en ligne droite et claire.

Le groupe trouve tout naturellement ses limites : les deux titres qui dominent les autres (dont aucun n'est moins que plaisant) sont signés Prince – *Manic Monday*, un de ces cadeaux ravissants qu'il fait de temps en temps – et Paul Simon. La reprise de *Hazy Shade Of Winter* est un moment de perfection, d'équilibre entre menace et séduction, psychose et angélisme. Un instant, les Bangles trouvent une profondeur de champ, comme sans le faire exprès. Le reste du disque est fait pour le Walkman ou l'autoradio. Déjà cette bande originale de l'hédonisme américain des années 80, avec ses éclairs de mélancolie douillette, fera monter une bouffée nostalgique.

THOMAS SOTINEL

Voyage surprise

Christian Gentet, Baixo Acustico, Les nuits inoubliables CD/ Musica Guild MG 001.

Une portière grince, puis claque dans la nuit. Nous voilà de plein pied dans une boîte à dix mille kilomètres d'ici, au Brésil, et au cœur d'une nuit que le contrebassite français Christian Gentet et le bassiste brésilien Romulo Marques ont voulu inoubliable. Une chanteuse de cabaret, Carmen Graça, à la voix pas très juste, mais si belle, ouvre les festivités par un classique du compositeur de samba Noel Rosa (*Feitiço da vila*), puis disparaît. Le concert peut démarrer : du jazz souple et musclé, où l'unité ne se perd pas, malgré des différences de style et des tempéraments que la latinité ne suffit pas à réunir. Christian Gentet, excellent à la basse acoustique, s'amuse avec ses comparses, de jeunes jazzmen brésiliens, Beto Lopes à la guitare, Romulo Marques à la basse électrique (avec qui Gentet a écrit la plupart des thèmes de l'album) et une section rythmique (un batteur et deux percussionnistes) digne d'un pays du sud de l'Equateur.

Le tout a été enregistré fin 1989 dans un studio de Belo Horizonte, et mixé ensuite à Paris. L'exotisme, un moment oublié grâce à un voyage musical très construit, nerveux, mais où tout coule de source sans que l'on puisse accoler une étiquette – bossa, bop, free –, ressurgit à la dernière minute. Surprise : Carmen Graças entonne *A vida é um moinho*, du sambiste Cartola, une portière claque et nous sommes priés de retourner à nos foyers.

V. M.

THÉATRE

Toutes les voix d'Anne Alvaro

Seule en scène, l'actrice fait une nouvelle fois la preuve d'une présence singulière

Elle est seule et pourtant occupe toute la scène. Ceux qui font profession de la beauté n'inscrirait pas son nom sur leurs tablettes, et pourtant on ne peut oublier, à peine aperçus, les traits d'un visage parfaitement dessiné et aussitôt séduisant. Et puis il y a sa voix, une voix singulière : à l'opéra, on dirait qu'elle est mezzo soprano, on décrirait le velours de ses graves et la gravité de ses aigus, sa retenue et puis tout à coup ses éclats, de colère comme de bonheur, la sensualité, la puissance, la magie de sa voix.

Anne Alvaro a plus de dix ans de carrière sur scène et sa réputation n'est plus à faire. Encore que, si les metteurs en scène se la disputent – il y eut Jean-Pierre Miquel, André Engel, Lucian Pintillé, Jorge Lavelli, – le grand public ne lui a pas encore fait dans son cœur la place qu'elle mérite.

Le petit spectacle donné ces jours-ci au Théâtre Paris-Villette ne lui vaudra pas une popularité plus affirmée. Créé dans la confidence d'un mois de juin pluvieux, peu propice, de tradition, à la création dramatique, ce *Monsieur aux yeux bleus* ne déplace pas les foules. Les foules ont tort. Non que ce montage habile de lettres écrites par une jeune femme lorraine de 1916 à 1920, follement amoureuse d'un jeune soldat, soit un chef-d'œuvre inoubliable de la littérature. Quoiqu'on aimerait en recevoir d'aussi belles, et souvent, alliage d'une extrême pudeur et d'un feu trop rare. Mais parce que – on l'aura déjà compris – Anne Alvaro nous offre une composition comme il en est peu.

Un amour de papier jauni

Dans sa robe sévère, manifestement inspirée de l'uniforme des jeunes filles de la Légion d'honneur, seule à sa table de couture, dans une humble maison cernée par les troupes alliées qui s'apprêtent à partir au front, Olga ne vit que par et pour les lettres de son ami. Elle ne l'a vu que quelques heures, lors d'une halte dans son village. Sa guerre à elle sera l'amour, encouragé, déçu, construit, déconstruit par le fils d'un négociant aisé de Normandie qui finira par la laisser tomber. Un amour de rêve, de papier jauni, froissé, exaltant et effrayant comme les tranchées.

Olga, quatre années durant, sera à la torture. Anne Alvaro, une heure vingt durant, est à son affaire, la nôtre, celle d'un théâtre exigeant. Dans le beau décor de Muriel Trembleau, dans les belles lumières de Marc Delamézières, dans la mise en scène assurée de Catherine Dewitte, elle cultive le jardin de son talent, quelque part dans le grand parc du théâtre d'art

OLIVIER SCHMITT

► Théâtre Paris-Villette. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 60 F à 120 F.

Les nouveaux champions du rire

A l'affiche du Théâtre de Paris, Les Inconnus prouvent qu'on peut être à la fois populaire et orfèvre

Nouveaux princes du rire, Pascal Légitimus, Didier Bourdon et Bernard Campan, les comédiens du trio populaire au nom un peu provocateur aujourd'hui – Les Inconnus – sont des observateurs mordants de la vie quotidienne. Leurs sketches sont d'une durée variable mais d'une précision remarquable et leurs caricatures particulièrement décapantes.

Avec un mélange singulier de comique verbal et visuel, de fantaisie burlesque et de dérision, de flegme et d'agilité parodique, le trio est à l'affiche du Théâtre de Paris. Après avoir battu des records d'audience dans les régions et vendu plus de cent mille cassettes vidéo de leur dernier spectacle.

Jamais à court d'idée faisant mouche à tous coups, roulant à un train d'enfer, limitant à l'extrême la pause entre deux rires et parvenant, quand même, à y glisser des zones de tendresse et d'humanité, Les Inconnus multiplient les portraits incisifs et des rafales de gags. Comme Fernand Raynaud autrefois, la popularité des Inconnus risque de cacher à certains la qualité et la puissance de leur invention parodique, de leur humour extravagant. Plusieurs sketches de leur répertoire font déjà partie d'une anthologie imaginaire du rire : l'audition des comédiens, l'aumône publique, l'univers d'un boulevard de Paris au petit matin. Et l'approche qui est ici faite du racisme rappelle par sa force tranquille le sketch de Fernand Raynaud sur l'étranger chassé d'un village par une partie de la population, qui s'aperçoit, un peu tard, qu'elle a mis à la porte... l'unique boulanger du canton.

CLAUDE FLÉOUTER

► Théâtre de Paris, 21h. Tél. : 45-26-10-04.

ARTS

Le premier numéro de « Muséart »

Un nouveau mensuel à la découverte des musées du monde entier

Patrice Bachelard et René Marc-Chafardon sont déjà de vieux complices de la presse artistique puisqu'ils ont fondé ensemble *Beaux-Arts Magazine*, formule qui vit désormais sa vie sous d'autres auspices. Avec Gilles de Bure, Pascal Bonafoux et Gilles Plazy, autres routiers de la presse culturelle, ils publient maintenant un nouveau mensuel, au nom aussi ambigu que poétique : *Muséart*.

Muses et arts ? Musez, arts ! Ou encore : musées-art. Peu importe, le tout est de savoir que les musées sont ici prétexte aux voyages, et les voyages à la découverte de l'art. L'ancien et le contemporain, l'immobile et le fugace, la formule est dynamique. Son premier numéro, dont le motif principal est Florence (carte, calendrier et guide à l'appui), donnera tout le plaisir voulu à cette génération de globe-trotters qui hésitait jusqu'à présent entre la presse touristico-géographique et celle qui orne les salles d'attente des chirurgiens esthétiques.

Florence, mais aussi Friedrich à Hambourg, Bacon à New-York, le « renouveau classique » à Londres... Un panaché de « jet-set » artistique, sans le côté agaçant des milliardaires du marché de l'art, et de savoir-vivre international : la culture, dans ces pages aux couleurs soignées, n'a pas de frontière ; elle ne s'étale pas ni ne se risque à une fausse vulgarisation. Pas de fausses valeurs, pas de compromis. Dans son premier éditorial, *Muséart* cite une bien jolie phrase de Patrice de La Tour du Pin : « *Un pays sans légende est condamné à mourir de froid.* » Il n'y a rien à ajouter.

FRÉDÉRIC EDELMANN

► Mensuel, 30 F. *Muséart*, 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris. Tél. : 42-36-34-02.

CULTURE

Le ministère de la culture refuse de prêter des œuvres au Musée d'art moderne de Nice

NICE

de notre correspondant régional

M. Jack Lang, ministre de la culture, a décidé de revenir sur sa décision, prise il y a un an, de prêter une dizaine d'œuvres acquises par le Centre Beaubourg et le Fonds national d'art contemporain au nouveau Musée d'art moderne de Nice, qui doit être inauguré le 21 juin. Dans une déclaration publiée, le 11 juin, par *Nice-Matin*, le ministre a expliqué qu'*« un certain nombre d'artistes, choqués par les propos à caractère antisémite tenus par M. Jacques Médecin*, maire (CNI) de Nice, *ont pris l'initiative de ne pas accepter le dépôt de leurs œuvres au Musée d'art contemporain. Ils m'ont écrit en me demandant de ne pas prêter celles que l'Etat s'était engagé à prêter. Très respectueux de leur droit moral, je ne vois pas comment*, a-t-il poursuivi, *je pouvais m'opposer à cette demande d'autant que je partage leur indignation et n'arrive toujours pas à comprendre comment un homme public responsable a pu ainsi s'abandonner à une telle dérive raciste »*. M. Lang a précisé que ce geste avait un caractère *« symbolique »* et s'était défendu de vouloir punir la ville de Nice. *« Dès lors que j'ai contribué, avec d'autres, à son essor culturel, l'affirmer tiendrait du canular. J'ai indiqué à son directeur, Jacques Weber, que l'Etat continuera à soutenir le Centre dramatique national et à accentuer son effort. Comme nous soutiendrons les sculpteurs, les musiciens et toutes les initiatives d'hommes de culture de Nice. »*

La mesure prise par le ministre de la culture fait suite à la décision annoncée, le 7 avril, par le sculpteur Arman de ne pas autoriser une rétrospective de ses œuvres qui devait être présentée lors de l'inauguration du musée. D'autre part, treize artistes internationaux avaient, dans une déclaration publiée, au début du mois de mai, dans le mensuel *Globe*, déclaré *« solennellement refuser toute invitation à exposer dans des lieux relevant de la municipalité de Nice »*. Plus récemment, enfin, l'Association internationale des critiques d'art (AICA) avait également appelé au boycottage de la cérémonie d'inauguration du 21 juin. Appel suivi d'effet, puisque sur quatre-vingt-cinq journalistes invités par la municipalité de Nice, une dizaine seulement ont confirmé leur venue.

Le refus du prêt avait été annoncé officiellement, il y a un mois, au directeur des musées de Nice, M. Claude Fournet, par une lettre du directeur du Centre Beaubourg et un simple coup de téléphone du responsable du FNAC.

M. Médecin : une attitude « fasciste »

Ce prêt, de courte durée, qui portait sur moins d'une dizaine d'œuvres, notamment de Jasper Johns, Larry Rivers, Martial Raysse, Spoerri, Niki de Saint-Phalle et Tinguely, était destiné à combler certaines lacunes des collections du musée niçois. Interrogé sur la décision prise par M. Lang, le maire de Nice estime que le ministre de la culture a fait preuve d'une attitude *« totalitaire et fasciste »*. *« Je ferai appel, personnellement, à la population niçoise*, a-t-il ajouté, *pour qu'elle vienne manifester, par sa présence, son indignation devant les procédés scandaleux dont elle est victime. »*

GUY PORTE

CINÉMA

Le plus grand studio du monde

On tourne beucoup en Argentine, mais des films étrangers. Les paysages sont infiniment variés, et le change infiniment favorable

Sur le port de Buenos-Aires, des voitures calcinées gisaient aux portes de bars lépreux . D'immenses murs vert-de-gris figuraient une ville détruite. C'était le décor de *Highlander II*, que vient de terminer Russel Mulcahy, metteur en scène de *Rambo I et II*.

L'histoire se passe en 2025. Tous les pays sont réunis en un seul. Pour combattre les effets des déchirures dans la couche d'ozone, la terre est recouverte d'une serre alimentée par un rayon laser. Une nouvelle fois, Sean Connery et Christophe Lambert sont les protagonistes de la lutte entre le bien et le mal.

Si avec un budget de 22 millions de dollars, *Highlander II* est le film le plus onéreux tourné en Argentine, il n'est pas le premier. Au cours des six dernières années, on a pu compter une vingtaine de longs métrages étrangers, plus une dizaine de documentaires, plus des séries de télévision, plus des publicités – Moulinex, Volvo, les camemberts Président... Pour n'en citer que quelques unes des plus récentes.

Ce qu'offre l'Argentine, d'abord, ce sont ses paysages . Dans quel autre pays trouverait-on à la fois les glaciers des Andes ou de la Terre de Feu, des forêts tropicales, les plaines de Patagonie ? *« Des paysages qui ont gardé une fraîcheur, parce qu'on ne les a pas encore tellement vus au cinéma »*, dit Christophe Lambert. Entre ses immeubles post-haussmaniens et ses gares victoriennes, Buenos-Aires cultive nostalgie et décadence. Mais, dans *Highlander II*, on verra aussi l'entrée des magasins Harrod's de là-bas, soigneusement maquillés, désuets et décrépits, et le Colon, le plus grand Opéra d'Amérique latine, représentations de *la Tétralogie* incluses.

Les effets esthétiques d'un déclin qui date de quarante ans, ajoutés à ceux de la crise actuelle, séduisent les cinéastes. *« L'Argentine a de beaux restes et n'est pas chère »*, lance brutalement un Italien qui apprécie également la compétence des professionnels. L'inflation, l'instabilité économique – avec ses variations inattendues des taux de change, – réserve parfois quelques surprises : ainsi le budget de *Highlander II* a d'un seul coup augmenté d'un million de dollars, somme dérisoire au regard de l'économie réalisée en tournant en Argentine : quarante millions (de dollars, toujours).

Cette situation est douloureusement ironique : sans des productions comme *Highlander II*, les techniciens ne travailleraient pas du tout ; 85 % d'entre eux sont actuellement au chômage. *« Ils partent pour le Chili, le Venezuela, et même la Bolivie. D'autres passent à la vidéo, ou abandonnent tout simplement le métier »*, constate Jorge Ventura, secrétaire général du Syndicat de l'industrie cinématographique.

Quatre-vingt-dix ans d'histoire

Le cinéma argentin, pourtant, avec ses quatre-vingt-dix ans d'histoire, est le plus ancien de l'Amérique latine. Il a atteint son apogée pendant la période d'opulence, dans les années 40 et 50. Après la dictature, il est réapparu, plein de vigueur. On se souvient de *l'Histoire officielle*, de *Sur*.

Ses qualités sont reconnues, mais il ne survit que grâce aux coproductions, notamment avec l'Espagne, la France, le Royaume-Uni. Seuls tournent actuellement Maria Luisa Weber, Miguel Perreira, Tristan Bauer. Les autres sont condamnés aux seconds rôles, qu'il s'agisse des acteurs payés au tarif figurants, ou des techniciens et réalisateurs relégués dans les équipes d'appoint.

Combie d'ironie, lors de la dernière remise des oscars, le prix du meilleur documentaire a été attribué à un Argentin, au moment même où l'Institut du cinéma de Buenos-Aires était contraint, pour cause économique, de fermer son département court métrage.

EDITH CORON

BIBLIOGRAPHIE

Le geste de la parole

Dans « l'Image et la Parole », Alain Masson entreprend de décrire le génie du muet, et l'avènement du parlant

Voilà un livre de cinéma bien surprenant. Il ne nous propose ni une biographie anecdotique, ni une étude sociologique, ni un recueil de photos, ni un traité d'économie,mais plus simplement une réflexion sur l'essentiel, choisissant le sujet le plus approprié : le passage du muet au parlant.

Auteur d'un ouvrage sur la comédie musicale, Alain Masson a donc entrepris de décrire à la fois le génie du muet, ce style qui disparut en pleine maturité (trente ans d'âge à peine) alors qu'il pouvait encore offrir de nombreux chefs-d'œuvre, et l'avènement du parlant qui s'imposa en quelques années pour atteindre sa forme définitive dans le monde vers 1935. C'est au cinéma américain que s'attache l'essentiel de son analyse puisque, aussi bien, c'est l'industrie hollywoodienne qui opéra cette mutation capitale.

Pour évoquer les images silencieuses, l'auteur n'hésite pas à recourir aux théories philosophiques de l'époque et aux comparaisons avec la peinture, parallèles justifiés dans la mesure où le cinéma muet fut proche, par bien des aspects, du symbolisme. Mais la plus grande originalité de son approche vient de la capacité d'unir le sensible et l'intelligible. Masson nous fait comprendre en faisant *voir* l'allure d'un comédien ou le pouvoir d'un geste. Pour rendre compte du cinéma parlant, la méthode s'affine encore. Par exemple, *« ce sont des acteurs comme Cagney, comme Robinson qui, soumettant le mouvement à un rythme linguistique, la saccade ou la sûreté savent lui garder le tranchant d'une forme affirmée. L'autonomie des mains de Cagney, si déliées l'une de l'autre, la nervosité inventive de ses bras, et l'impatience de son menton sont le geste de sa parole, cette action si généreuse et si vibrante »* .

L'auteur, au passage, met à mal quelques mythes : pour lui, le parlant n'est pas une révolution puisque les principes de la narration verbale gouvernaient déjà l'art muet. On prétend souvent, d'autre part, que la technique nouvelle permettant d'enregistrer la musique, les premiers films parlants intégraient à leur piste sonore l'accompagnement d'un orchestre. En fait, la règle en 1930 veut que toute musique soit un bruit justifié par une source visible.

L'essai d'Alain Masson se nourrit d'exemples puisés dans plus de trois cents films, et ses enseignements sont précieux, qu'il trace le déclin du western ou l'avènement de la comédie loufoque, il note que, dans les années 30, parler c'est mettre en ordre et démontre que le cinéma américain a découvert deux décennies plus tard que la passion bredouille et balbutie ou encore que le cinéma parlant a contribué à exprimer et à former l'esprit d'une nation.

L'Image et la Parole est un ouvrage fondateur en ce qu'il traite le cinéma comme un art adulte, au même titre que *les Essais d'iconologie* de Panofsky sur la peinture ou *l'Œil vivant*, de Starobinski sur la littérature.

MICHEL CIMENT

COMMUNICATION

Une première européenne

Un film d'Henri Verneuil « colorisé »

Henri Verneuil brise un tabou. *Le cinéaste se dit « ravi » de la « colorisation » de son film la Vache et le Prisonnier*, tourné en noir et blanc en 1959. Une première européenne, deux ans seulement après la polémique sur la diffusion d'une version colorisée du classique de John Huston, *Quand la ville dort*, qui valut à la 5 un procès.

« Paris, capitale mondiale de la cinéphilie, ne laissera pas une œuvre d'art être transformée en produit de basse consommation », s'indignent Marcel Ophüls et Bertrand Tavernier. En ce printemps 1988, la 5 s'apprête à programmer une version colorisée de *Quand la ville dort (The Asphalt Jungle)*, le célèbre film de John Huston, et les deux cinéastes dénoncent dans un communiqué vengeur *« cette nouvelle atteinte au droit d'auteur des grands cinéastes »*. Ils voient dans cette tentative de la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi *« une volonté d'humilier un artiste mort, afin de bien marquer le pouvoir et la puissance des diffuseurs »*. L'affaire vaut à la 5 un procès, qu'elle perd en première instance, gagne en appel et sur lequel la Cour de cassation doit encore se prononcer à la fin du mois.

Avec la version colorisée de *la Vache et le Prisonnier*, Robur DA, l'une des premières sociétés françaises de droits audiovisuels (six cent cinquante films en catalogue et 72 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989), ne devrait pas connaître pareille mésaventure. D'une exigence économique, elle a voulu faire une aventure exemplaire. *« Près des deux tiers des longs métrages que nous détenons sont des films en noir et blanc*, explique ainsi M. Eric Altmayer, responsable des ventes et des acquisitions de Robur DA. *Des films que les chaînes, notamment les chaînes commerciales, refusent de programmer aux heures de grande écoute. »* Faute de pouvoir les vendre, Robur DA a donc été contrainte de les remettre au goût du jour. *« Mais il n'était pas question de coloriser n'importe quel film à n'importe quel prix »*, poursuit M. Altmayer.

Le choix de *la Vache et le Prisonnier* se fait donc sur des critères précis : un film populaire, tourné en 1959 en noir et blanc pour des raisons économiques et avec des acteurs qui, à l'image de Fernandel, ont joué indifféremment dans des longs métrages en couleur ou en noir et blanc . L'autorisation de son réalisateur, Henri Verneuil, est sollicitée, tout comme celle du scénariste Henri Jeanson et de l'auteur de la nouvelle dont est tirée la comédie, Jacques Antoine. Même la SACD, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques est consultée. Une firme de San-Diego en Californie – American Film Technology – est choisie, Henri Verneuil suit pas à pas la colorisation de son film, intervenant ici, exigeant là une couleur plus éclatante ou au contraire plus en harmonie avec l'atmosphère de guerre. Le négatif d'origine est soigneusement préservé et le travail s'effectue sur une copie vidéo sous la direction d'un directeur artistique. Coût de l'opération : 3 000 dollars la minute (17 000 F environ). Plus de 2 millions de francs au total.

L'attitude de la SACD

Un prix élevé qui devrait rassurer, estime M. Altmayer, parce qu'il constitue un véritable garde-fou. Un prix pourtant aisé à rentabiliser, puisque TF 1 a acheté les droits de la version colorisée et s'apprête à transformer sa diffusion à la rentrée en un événement. C'est bien ce qui inquiète M. Claude Santelli, fraîchement réélu à la présidence de la SACD. De nouveaux longs métrages français devraient être prochainement colorisés. Robur DA y songe déjà pour *Pouic-Pouic* de Jean Girault, *la Cuisine au beurre* de Gilles Grangier ou encore *Un grand seigneur* de Georges Lautner. Marcel Carné lui-même aurait été sollicité.

Il n'est pas question, cette fois, que la SACD aille au combat tête baissée. *« Notre doctrine est simple*, explique M. Santelli. *Nous ne nous battons pas sur des critères artistiques, mais pour que le droit moral des auteurs soit préservé. Henri Verneuil et Henri Jeanson ont estimé qu'une colorisation de leur film ne nuirait pas à son esthétique. Nul n'a le droit de le contester. Notre combat contre la diffusion du film de John Huston est tout autre, celui-ci s'étant toujours opposé de son vivant à ce que ses œuvres soient retouchées. »*

PIERRE-ANGEL GAY

EN BREF

□ **Mme Tasca veut saisir le CSA sur le problème de la déontologie des sondages par minitel.** – Les sondages organisés par certaines chaînes de télévision par téléphone ou Minitel ont été mis sur la sellette, mercredi 6 juin, au cours de la séance des questions écrites à l'Assemblée nationale. Répondant à une question de M. Jean-Pierre Fourré, député socialiste de Seine-et-Marne, qui mettait en question la déontologie de ce procédé, Mme Catherine Tasca, ministre *délégué à la communication*, a déclaré qu'elle alerterait le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur ce problème. Mme Tasca a fait une distinction entre les vrais sondages et *« ces faux sondages par téléphone ou minitel »*, qui, selon elle, n'ont aucune valeur et constituent *« un abus de langage »*.

□ **Les dépenses mondiales de publicité atteindront 900 milliards de dollars en l'an 2000.** – Selon Clay Timon, président de l'Association internationale de publicité (IAA), les dépenses mondiales de publicité tripleront d'ici l'an 2000 pour atteindre 900 milliards de dollars (5 130 milliards de francs). Parlant vendredi à Hambourg avant le trente-cinquième congrès de l'IAA, il a précisé que le chiffre d'affaires actuel de la publicité (hors pays de l'Est) s'élève à 325 milliards de dollars (1 854,5 milliards de francs).

□ **Europe 1 se diversifie dans le marketing direct.** – Europe 1 vient de prendre 51 % du capital de Multiplignes Conseil, première société indépendante dans le marketing téléphonique dirigée par Sophie de Menthon. Cet investissement devrait permettre à Europe 1 d'accroître son rôle de conseil et d'expertise auprès des annonceurs

□ **La fondation Pierre Barret organise un concours de grands reportages.** – Créée en hommage à Pierre Barret, ancien directeur général de *l'Express* et Président d'Europe 1, la Fondation Pierre Barret organise, de juillet à décembre 1990, son premier concours annuel, destiné à révéler de jeunes talents dans le domaine du grand reportage. Trois candidats seront sélectionnés d'ici au 30 juin qui, grâce à l'aide financière de la Fondation et du parrainage de *Libération, Paris-Match*, Europe 1 et Antenne 2, devront réaliser chacun un court reportage télévisé. Celui-ci sera diffusé sur A2 dans une émission spéciale et noté par un jury, composé de personnalités des médias, qui élira alors le lauréat. 2 *bis*, Villa-de-la-Martinique – 92100 Boulogne-sur-Seine.

Un millier de personnes ont assisté à la quatrième assemblée de la Société des lecteurs du « Monde »

Plus d'un millier de personnes ont assisté, samedi 9 juin dans le grand amphithéâtre de l'UNESCO, à la quatrième assemblée générale de la Société des lecteurs du *Monde*. 54,7 % des actions étaient ainsi présentes ou représentées. Après avoir rendu hommage à la mémoire d'Hubert Beuve-Méry, M. Alain Minc, président du conseil d'administration, a invité les lecteurs actionnaires à *« être d'autant plus solidaires du* Monde *qu'il vit un moment complexe, c'est-à-dire à être à la fois proches, amicaux et vigilants »*. Rappelant que le lancement de l'usine d'Ivry, les déménagements de l'administration et de la rédaction, l'introduction de la saisie directe pèsent en même temps sur l'équilibre financier du journal, M. Minc a estimé nécessaire *« la mise en œuvre d'un plan d'adaptation et d'un effort majeur de productivité »*.

Les lecteurs, eux, ont été surtout sensibles aux retards qui affectent depuis plusieurs mois la distribution du quotidien en région parisienne et, parfois, son acheminement aux abonnés. André Fontaine a longuement répondu en analysant les problèmes de rodage de l'imprimerie d'Ivry. Estimant qu'aujourd'hui *« la plupart des difficultés étaient surmontées »*, le directeur du *Monde* a souligné qu'en dépit d'une distribution provisoirement perturbée le journal avait consolidé en 1989 sa hausse de diffusion de l'année précédente.

Autre sujet de préoccupation : la faiblesse du cours de l'action de la Société des lecteurs sur le marché hors-cote. Estimant que l'absence de demande était essentiellement due au manque de notoriété d'un titre encore récent, M. Minc a incité les lecteurs du journal à réinvestir leurs dividendes dans l'achat d'actions. Le bénéfice de 1,8 million de francs, en augmentation de 16 % sur celui de l'exercice précédent, a permis de distribuer à chacune des 66 000 actions, un dividende de 20 francs, assorti d'un avoir fiscal de 10 francs.

Le quitus a été donné au conseil d'administration à la quasi-unanimité (0,4 % de voix contre). Un conseil dans lequel a été réélu M. Jacques Lesourne, et où M. Pierre Vanlerenberghe, cadre supérieur dans un groupe industriel et président d'Echanges et Projets, a été élu nouvel administrateur.

A l'issue de l'assemblée générale, de nombreux lecteurs ont poursuivi le dialogue autour d'André Fontaine, de Daniel Vernet, directeur de la rédaction, et des journalistes présents. Bertrand Poirot-Delpech dédicaçait l'album-souvenir sur la rue des Italiens tandis que Laurent Greilsamer et Yvonne Rebeyrol, très entourés, signaient leurs ouvrages.

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 11 JUIN

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Les Trois Balzac, 8e* (45-61-10-60).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Studio *28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. :* UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : *Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé Clichy,* 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLAZE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Pathé Français, 9e (47-70-33-88).*

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ;* Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, *6e (46-33-79-38) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-*20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ;* Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ;* UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : *14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., *v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., *v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., *v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00) ; Saint-André-*des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, *8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e* (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ;* v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GAR ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ;* Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40), UGC *Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).*

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des *Ursulines, 5e (43-26-19-09).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI *(Fr.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-*10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).*

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis., v.f.) : Les Nation, 12e (43-43-04-67) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ;* Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÉBUS (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, *7e (47-05-12-15) ;* UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic *Cinémas, 11e (48-05-51-33).*

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8 (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01). Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TREMORS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathé Francais, 9 (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59), Fauvette, 13e (43-31-56-86), Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38), UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8 (45-63-16-16) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33)* ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia. 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 17 h 30.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 40.

BEYOND THERAPY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA *(A., v.o.) : Saint-*Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

COCAINE (*) (A., v.o.) : Accatone, 5e *(46-33-86-86) 22 h 10.*

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

DÉLIVRANCE (*) *(A., v.o.) : Accatone,* 5e (46-33-86-86) 12 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 30.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 18 h. 19 h 45.

L'EXTRAVAGANT MR. DEEDS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) 12 h

FIVE EASY PIECES (A., v.o.). Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 15 h 40.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20

KEY LARGO (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MANOLO (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Denfert, 14e *(43-21-41-01)* 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

METROPOLIS (All., v.o.). Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h 30.

MIDNIGHT EXPRESS (**) *(Brit.,* v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE MONDE D'APU (Ind., v.o.). Action Christine, 6e (43-29-11-30) *14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.*

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MONSIEUR HIRE (Fr.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.*

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : *Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40)* 12 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) 11 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h 05.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-*42-34) 12 h.*

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ;* v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-*91-68) 18 h 45.*

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h, 18 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14e *(43-21-41-01) 19 h 10.*

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

WORKING GIRL *(A., v.o.) : Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 30.

LES AUTRES SALLES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62) Un vent d'air show : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). 10, place Charles-Dullin La Révolte, Deux Labiche dans une armoire : 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Le Rois : 21 h.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS (GALERIE COLBERT) (40-15-00-15). Semaine du théâtre Hongrois : 18 h 30. Sous les yeux des femmes gardes-côtes, l'avion... la Semaine du théâtre et du cinéma hongrois : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Zone : 14 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue. 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Le Médecin volant, suivi de le Médecin malgré lui : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc 20 h 30

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres. 20 h 15 Nous on fait où on nous dit de faire. 22 h.

ESPACE MAURICE RAVEL (43-55-47-74). La Jalousie du barbouillé, l'Ile dos esclaves : 20 h 45.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve. *19 h 30. La Leçon.* 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45 La Fontaine-Fables : 20 h *Nous, Théo et Vincent van Gogh* 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Michel de Montaigne : histoire d'un cavalier : 19 h 45. Calamity Jane : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 20 h 45.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère. 21 h.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (45-42-07-62). 9e Festival du théâtre des Gens : 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Dépêche-toi, c'est Shabbat : *20 h 30.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) La Drague : 21 h

VE FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE (42-23-38-92). Le *Théâtre des Légendes, la Légende du* théâtre : 20 h 45.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Ciné-massacre : 19 h. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. La femme qui perd ses jarretières : 22 h

BLANCS-MANTEAUX (48-87-*15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15.* Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Je bosse comme une folle, c'est du délire : *21 h 30. Zoum avant : 22 h 30.*

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeanine Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Dan : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

MOVIE'S (42-74-14-22). Test-jamants : 20 h.

JAZZ, POP

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Annette Lowman 22 h 30, ven., sam. Analamanga 18 h dim. Carlos Barretto, les 10, 17, 24, 25 juin. 22 h dim. Ricardo Villas Trio 22 h 30 lun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Don'n'lui tonton 22 h 30, ven., sam., dim. F. Constantin (perc.), T. Arpino (batt.), L. Vernerey (basse), M. Ansellem (clav.), P. Slominsky (trp). Patrick Verbeke 22 h 30 lun.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-91-60). Bobby Few Trio 22 h 30 ven. Piano, chant, Raymond Doumbe (basse), Noël McGhie (batt.). Bibi Louison Quartet 22 h 30 sam. Salsa.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). *Jean-Paul Amouroux 22 h 30* ven., sam., lun. Boogie-woogie

CITY ROCK (43-59-52-09). Malaval 888 et B, 22 h 30, dim. For the Fun 22 h 30, lun.

DISCOPHAGE (43-26-31-41). Filo, 22 heures, ven., sam., lun

ENTREPOT (45-40-60-70). Elizabeth Kontomanou Quartet, 21 h 30, sam. Chant

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Hal Stein, 22 h 30, ven. Carlos Barretto 22 h 30 sam. Francois Tusques 22 h 30 dim. Jean-Michel Couchet 22 h 30 lun., mar.

HIPPOCAMPUS *(45-48-10-03).* Jean-Pierre Golineau, 21 h ven. Sax., Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pithier (piano). Sky Way, 21 h sam. New Orleans.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-34-34). Fats Domino, 22 h 30, 0 h 15, ven., sam., dim., lun. Piano, chant. Fred Kemp (dir. mus., sax.).

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Cyril Jazz Band 21 h 30 ven. Quintet de Paris 21 h 30 sam. Alligator Jazz Band 21 h 30 lun.

PARIS EN VISITES

MARDI 12 JUIN

« Une heure au cimetière Montparnasse », 11 *heures, porte principale,* 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« L'art déco au cimetière Montparnasse », 14 h 45, porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Une heure au cimetière de Passy », 12 h 30, 1, rue du Commandant-Schlœssing (D. Fleuriot).

« Les cours des miracles », 14 h 30, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de la Bastille et du nouvel opéra : présentation architecturale de l'édifice et plongée dans le Paris artisanal d'autrefois », 14 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'Argent (M.-C. Lasnier).

« La cathédrale orthodoxe russe », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« Les salons de l'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sully (Sauvegarde du Paris historique).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 14 h 30, métro Monge, escalator (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Couvents et jardins secrets de Denfert. Calme de la vie monastique jusqu'à la Révolution française », 15 heures, *79, avenue Denfert-Rochereau* (I. Haullers).

« L'Aquaboulevard », 15 heures, 4, rue Louis-Armand.

« L'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

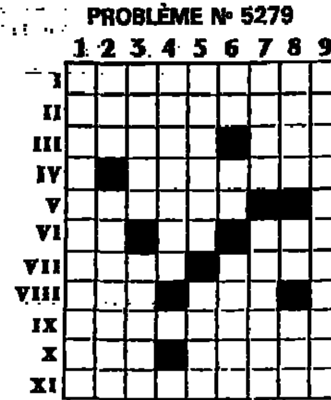
Centre, 14, boulevard Raspail, 19 h 30 : « Jérusalem à travers les âges : naissance d'une ville nouvelle », par C. Arnould.

Mairie, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « 1837. Le chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Le début de l'aventure » (diapositives), par J. Falaize (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5279



HORIZONTALEMENT

I. Vient évidemment avant qu'on ait sifflé. – II. Voyage qu'on peut faire avec un vaurien. – III. Un mot pour exprimer des regrets. En Serbie. – IV. Comme un ver. – V. Qu'on peut considérer comme perdue. – VI. Un peu de tabac. En Normandie. Pas mis au feu. – VII. Peut être tiré d'un sac. Vieille fourrure. – VIII. D'un auxiliaire. Une puissance du Mal. – IX. Un cri dans la nuit. – X. Brame. Façon de parler. – XI. Magasins où l'on peut acheter des bricoles.

VERTICALEMENT

1. Sont spécialisés dans le transport de l'essence. – 2. Circule à l'étranger. Qui a donc eu trop de coups. – 3. Adverbe pour préciser une façon d'y aller. Comme un prénom. – 4. S'exprimer comme un greffier. – 5. Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. Colin, par exemple. – 6. Jalon. Symbole. Donner de la voix. – 7. En Allemagne. Un bon débarras. – 8. Pays. Participe. Meneuse de jeu. – 9. Il faut de bons chefs pour les faire marcher.

Solution du problème nº 5278

Horizontalement

I. Collation. Baies. – II. Araignée. Crasse. – III. Nat. Etna. Ho ! – IV. Iléon. Cactus. – V. Nudistes. Eton. – VI. Transe. Sot. Bu. – VII. Le. Centenaire. – VIII. Ecrivain. Udine. – IX. Rênes. INRI. Osé. – X. Nessus. Su. Nid. – XI. Omo. Larmes. Nota. – XII. Tel. Ebraser. Rai. – XIII. Ut. Légers. – XIV. Cierges. Plia. Es. – XV. Sieste. Enivre.

Verticalement

1. Canicule. Notice. – 2. Oral. Ecrème. – 3. Latent. Résolues. – 4. Li. Oursins. Tri. – 5. Agenda. Veule. Gê. – 6. TNT. Incassables. – 7. Ienisseï. Rr. St. – 8. OEA. Tennisman. – 9. Ce. Nues. – 10. Chasseur. Selle. – 11. Broc. Ondin. Rein. – 12. Aa. Tétai. In. Gai. – 13. Iseut. Inodore. – 14. Es. Sobres. Tarer. – 15. Sel. Nue. Epaisse.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 juin 1990 :

UN DÉCRET

– Nº 90-466 du 6 juin 1990 portant modification du décret modifié nº 86-175 du 6 février 1986 relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie des programmes audiovisuels.

DES ARRÊTÉS

– du 30 mai 1990 portant approbation des statuts du Fonds de garantie contre les actes de terrorisme ;

– du 6 juin 1990 fixant l'organisation en sous-directions de la direction de l'administration pénitentiaire ;

– du 6 juin 1990 fixant l'organisation en bureaux de la direction de l'administration pénitentiaire ;

– du 16 mai 1990 interdisant, en application de l'article L. 552 du code de la santé publique, la publicité pour un objet, un appareil ou une méthode présenté comme bénéfique pour la santé lorsqu'il n'est pas établi que ledit *objet, appareil ou méthode* possède les propriétés annoncées.

□ **Club de chiens-guides d'aveugles.** – Le club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France fêtera son quinzième anniversaire, le samedi 16 juin, à partir de 14 h 30, au théâtre du centre de rééducation de Coubert (route de Liverdy, 77170 Coubert). A 15 h 30, une visite et présentation du club, aura lieu au siège : 3, rue Eugène-Dor*let, 77170 Coubert.* Tél. : (1) 64-06-73-82.

□ **SOLIDARITÉ.** – Solidarité-Roumanie et Solidarité-Afghanistan organisent, pour pouvoir développer leur aide humanitaire, une vente d'artisanat roumain et afghan : tapis afghans, bijoux, nappes pakistanaises, poteries roumaines, foulards, livres et albums photos, etc. Cette exposition-vente a lieu au siège de l'association, 19, rue Daviel, 75013 Paris, tous *les jours, de 12 heures à 20 heures,* jusqu'au 20 juin inclus.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Dan et Oerie**

ont la joie de faire part de la naissance de leur sœur,

Talie,

le 24 mai 1990.

Orna et Emile-Elie Stopek.
56, rue Botzaris,
75019 Paris.

– **M. Noël FORGEARD**
et Mme née Marie-Cécile de PLACE,
et leurs enfants,
Catherine, Louis et Marie,

ont la joie de faire part de la naissance de

Nathalie,

le 17 mai 1990.

85, avenue de Wagram,
75017 Paris.

Mariages

– **Jean-Pierre et Nelly LEGRAND,**
Jean-Luc et Monique VERHOYE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie
et Pierre-Jean,

qui aura lieu le samedi 16 juin 1990, à 16 heures, en l'église de Carnetin.

43, rue des Gloriettes,
77400 Carnetin.
36, rue des Chênes,
77400 Pomponne.

Décès

– La famille Bascou-Brescané
a la douleur de faire part du décès de

M. René BASCOU-BRESCANÉ,

survenu le 6 juin 1990, à l'âge de soixante et onze ans.

Une bénédiction sera célébrée à la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 5, rue Pierre-Larousse, 75014 Paris, le mardi 12 juin 1990, à 10 h 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Sévignacq-Meyracq, par Arudy (Pyrénées-Atlantiques), le *mercredi 13 juin 1990,* à 14 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire part.

19, avenue César-Franck,
95200 Sarcelles.

– Le directeur de l'École des mines de Saint-Etienne,
Le personnel, les chercheurs, les enseignants, les élèves et anciens élèves ont la tristesse de faire part du décès de

M. Samir BEN YOUNES,
chercheur à l'Ecole
et ancien élève (promotion 1986).

– Mme Emmelyne Bouaziz-Léger,
son épouse,
Mme Jacqueline Colas,
Mme Danielle Presles,
Mme Catherine Painvin,
ses filles,
et ses petits-enfants,
M. Jacques Bouaziz,
M. Paul Bouaziz,
ses frères,
Mme Rolande Darmon,
sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le docteur
Léon BOUAZIZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien de la 2e DB
et des Forces françaises libres,

survenu le 2 juin 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 7 juin 1990, à Bougival.

24, rue Yvan-Tourguenief,
78380 Bougival.

– Mme Julie Matter,
Mlle Anne Matter,
M. et Mme Jacques Poupon,
M. et Mme Joe Somm,
M. et Mme Claude Matter
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Trupin
et leurs enfants,
Patricia, Fabien, Jean-Marc
et Noellie Poupon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MATTER,

leur fils, père, frère, beau-frère et oncle,

survenu le 7 juin 1990, à l'âge de cinquante-six ans, à Paris.

La levée du corps aura lieu le mercredi 13 juin à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (22, rue Bruant, 75013), où l'on se réunira à 13 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 16 heures en l'église Notre-Dame-des-Saints-Anges, 77 Mitry, le 9 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Buffon,
77290 Mitry-Mory.

– Joël Holmes
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils,

Stephan HOLMES,

survenu le 1er juin 1990, dans sa trente et unième année.

Les obsèques ont lieu le 11 juin, à 16 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue Franklin-Roosevelt,
94320 Thiais.

Michel MASSENAT,

né le 17 août 1941,
s'est donné la mort le 7 juin 1990.

– Le 6 juin 1990,

Maria FINE,
née Regis,

a quitté tous ceux qui l'aimaient.

De la part de :
Albert Fine,
Françoise et Francis Dallaporta,
leurs enfants et petits-enfants,
Jacques Fine,
Bernard et Monique Fine,
leurs enfants et petits-enfants,
Daniel et Noëlle Fine
et leurs enfants,
Dominique et Brigitte Fine
et leurs enfants,
Hélène et Patrick Minvielle
et leurs enfants,
André et Christine Fine
et leurs enfants,
François Fine,
prêtre franciscain,
Michel et Dominique Fine
et leurs enfants,
Ainsi que ses sœurs, belles-sœurs
et beaux-frères.

Anniversaires

– Sa femme, Josette Jacquet,
Sa fille, Myriam-Aurélie,
rappellent à tous ceux qui l'ont aimé qu'il y a dix ans, le 12 juin 1980,

Paul-C. JACQUET

les quittait.

– *« Ta mort ne cesse pas de s'accomplir, de s'achever. »*
Jacques Roubaud.

– En ce sixième anniversaire de la disparition de

Chil KOZLOWSKI,

une pensée est demandée de la part d'Hélène à ses amis et camarades.

Services religieux

– L'Union des armateurs à la pêche de France,
Son président, Claude Sénéchal,
Et ses membres
s'associent à la douleur de la famille de

M. Jacques HURET,
leur président d'honneur,
ancien président du Comité consultatif des pêches maritimes de la CEE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite maritime,
membre de l'Académie de marine,

décédé le vendredi 20 avril 1990,

et vous invitent à participer à une messe qui sera célébrée à sa mémoire, le 19 juin, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, 75014 Paris.

Messes anniversaires

– A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de

Guillaume de TOURNEMIRE,

Les Compagnons de France
Et les Druides dou réseau Alliance

font dire une messe à son intention et à celle de leurs disparus, le 21 juin à 18 h 30, chapelle de la Maison Saint-Augustin, 29, rue de la Santé, 75013 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le jeudi 14 juin à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Yehochoua Josué Elkouby : « L'exploration de la langue publicitaire et la description analytique des éléments qui la composent ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le jeudi 14 juin à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. André Pons : « Blanco White et la crise du monde hispanique, 1808-1814 ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 14 juin à 14 heures, salle 307, Institut d'art, 3, rue Michelet, Mme Agnès Glichitch : « Iconographie du Christ-Emmanuel, origine et développement jusqu'au quatorzième siècle ».

– Université Paris-I, le jeudi 14 juin à 16 h 30, salle 307, Institut d'art, 3, rue Michelet, Mlle Nergis G Unsenin : « Les amphores byzantines (dixième-treizième siècle), typologie, production, circulation d'après les collections turques ».

– *Université Paris-I,* le jeudi 14 juin à 9 h 30, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. François Recanati : « Les fondements de la pragmatique ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 14 juin à 10 heures, salle 107, 9, rue Malher, Mme Marie-Anne Pasturel : « L'art et les idéologies artistiques au temps de Willem Sandberg ».

Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le lundi 18 juin à 14 h 30, salle 308, entrée 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Sorbonne, *Mme Nicole Limon Din* : « Paysages et climats quaternaires par les mollusques continentaux ».

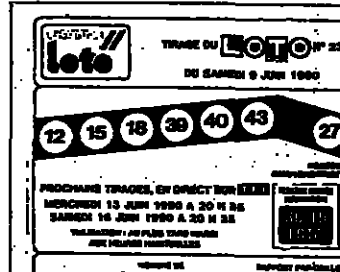
– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 19 juin à 9 heures, salle 308, entrée 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Sorbonne, M. Jean-Pierre Lévy : « Les contextes locaux de l'habitat en France ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 21 juin à 14 h 30, amphithéâtre Lefebvre, 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, Sorbonne, M. Marc Bedjai : « Métaphysique, éthique et politique dans l'œuvre du *docteur Franciscus Van den Enden* (1602-1674), contribution à l'étude des sources des écrits de B. Spinoza (1632-1677) ».

– Université Paris-IV, le jeudi 21 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Marc Auchet : « Kaj Munk ou la logique de l'imaginaire ».

– Université Paris-IV, le samedi 30 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Pierre Rocalve : « Place et rôle de l'islam et de l'islamologie dans la vie et l'œuvre de Louis Massignon ».

– Université Paris-IV, le mercredi 4 juillet à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, Mme Marie-Françoise Hamard : « L'initiation vénitienne, *le Feu,* de Gabriele D'Annunzio, *la Mort à Venise,* de Thomas Mann, *A la recherche du temps perdu,* de Marcel Prous ».



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publication, nº 57 347
ISSN : 0395-2037

Le Monde
PUBLICITE
SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale
du journal le Monde et Régie-Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS PP.Paris RP

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN Accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : __________ Prénom : __________

Adresse : __________

__________ Code postal : __________

Localité : __________ Pays : __________

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

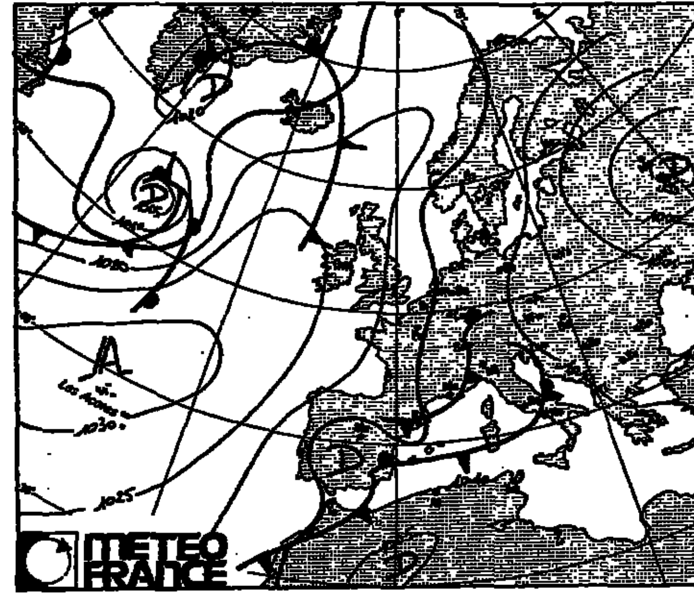


AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUIN A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 juin à *0 heure et le mardi 13 juin à minuit.*

La France se trouvera sous une double influence : d'une part, de l'air doux remontera d'Espagne vers le nord-est ; d'autre part, de l'air frais venant des îles britanniques descendra vers le golfe de Gascogne. Cette situation contribuera à une abondance de nuages et à des ondées en toutes régions, parfois orageuses sur la moitié sud-est.

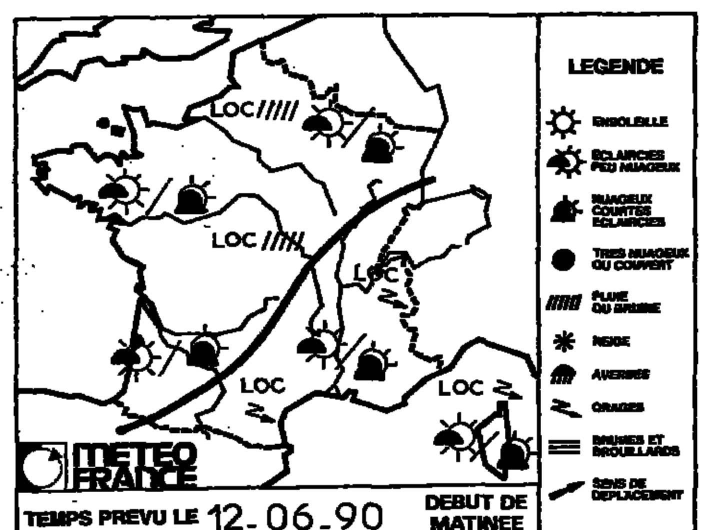
Mardi : nuageux ; ondées, parfois orageuses sur la moitié sud-est.

Des Pyrénées au Massif Central, à la Bourgogne, au sud de la Lorraine et de l'Alsace ainsi que sur toutes les régions de l'Est jusqu'à la Méditerranée, le ciel sera couvert quasiment toute la journée. Il pleuvra par endroits. Des orages éclateront ici et là. Plus nombreux dans l'après-midi, *ils pourront être forts, en particulier sur le relief.*

Sur les autres régions, les nuages seront également nombreux mais le soleil percera plus facilement. Des averses locales se produiront en début de journée près de la Manche. Elles gagneront l'intérieur au fil des heures.

Le vent de nord à nord-ouest sera modéré près des côtes, faible dans les terres.

Les températures resteront fraîches pour la saison : les minimales seront comprises entre 7 et 10 degrés, 12 à 15 degrés dans le Midi ; les maximales ne dépasseront pas 18 à 20 degrés sur la moitié nord mais atteindront 20 à 25 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-6-90 à 6 heures TU et le 11-6-90 à 6 heures TU

FRANCE	Max	Min	Temps
AJACCIO	22	10	C
BIARRITZ	21	14	O
BORDEAUX	22	12	D
BOURGES	19	8	B
BREST	20	11	D
CAEN	16	10	B
CHERBOURG	19	11	B
CLERMONT-FER.	17	5	N
DIJON	17	7	D
GRENOBLE St-M-H	19	7	D
LILLE	15	11	C
LIMOGES	18	9	D
LYON	18	8	N
MARSEILLE-MAR.	23	11	N
NANCY	17	12	C
NANTES	20	12	N
NICE	22	16	N
PARIS-MONTS	18	11	C
PAU	21	12	N
PERPIGNAN	25	12	C
RENNES	19	11	B
ST-ÉTIENNE	17	5	B
STRASBOURG	17	12	C
TOURS	21	11	N
TOULOUSE	22	10	N
POINTE-A-PITRE	33	25	A

ÉTRANGER	Max	Min	Temps
ALGER	26	21	N
AMSTERDAM	15	11	P
ATHÈNES	29	23	D
BANGKOK	33	27	C
BARCELONE	21	16	C
BELGRADE	29	12	P
BERLIN	13	13	A
BRUXELLES	17	11	P
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	22	13	C
DAKAR	26	22	N
DELHI	42	28	D
DJERBA	35	23	D
GENÈVE	16	6	D
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	19	21	D
JÉRUSALEM	30	15	D
LISBONNE	20	15	N
LONDRES	20	12	P
LOS ANGELES	27	18	D
LUXEMBOURG	15	9	C
MADRID	33	16	N
MARRAKECH	29	16	N
MEXICO	27	14	B
MILAN	25	10	D
MONTRÉAL	20	13	A
MOSCOU	19	7	C
NAIROBI	24	13	-
NEW-YORK	28	19	N
OSLO	26	12	D
PALMA-DE-MAL.	27	15	P
PÉKIN	32	19	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	D
ROME	24	11	D
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	23	8	N
SYDNEY	20	11	N
TOKYO	28	22	C
TUNIS	30	18	D
VARSOVIE	18	8	C
VENISE	20	11	D
VIENNE	16	10	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 11 juin

TF 1

20.35 Magazine : Spécial sports. Mondiale 90.
20.55 Sport : Football. Coupe du monde : Angleterre-Eire, en direct de Cagliari.
22.50 Jeu : Bookmatch.
22.55 Magazine : Chocs. Les meilleurs moments de l'émission.
23.50 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Variétés : Coups de cœur. Emission présentée par Sheila. Avec Alain Delon, Muriel Robin, Enrico Macias, Mady Mesplé, François Valéry, Claude Barzotti, Carole Laure, Peter Ustinov...
22.15 ► *Documentaire :* Dessein et destin de Charles de Gaulle. De François Moreuil. 1. La rencontre.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Pedro Almodovar.

FR 3

***20.35 Cinéma :* César. ■■** Film français de Marcel Pagnol (1936). Avec Raimu, Pierre Fresnay. *Vingt ans après les événements de* Fanny. *A la mort de Panisse, Césariot apprend que celui-ci n'est pas son père et cherche à faire la connaissance de Marius. Pagnol avait écrit directement pour le cinéma et réalisé lui-même cette fin heureuse de sa trilogie, semée d'émotion et de rires, et qui fit entrer dans la célèbre « famille » marseillaise le jeune André Fouché.*
22.55 Journal et Météo.

23.20 Débat en direct. Animé par Pierre-André Boutang, sur le thème : Marseille par les Marseillais, avec des scientifiques, des universitaires, des médecins, des artistes et des historiens.
0.20 Musiques : Carnet de notes. Duo op. 162 en la majeur, de Schubert, par Régis Pasquier et Jean-Claude Pennetier.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : *Les feux de la nuit.* ■ Film américain de James Bridges (1988).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Magazine : Lundi sport. Boxe : championnat du monde des moyens WBO (Benn-Dewitt) et championnat du monde des moyens IBF (Nunn-Straling) ; à 23.20, basket professionnel américain.
0.20 Cinéma : Le retour des mousquetaires. ■ Film britannico-franco-espagnol de Richard Lester (1989) (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Réservé aux dames.
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.35 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Le flic était presque parfait. □ Film américain de Michael Dinner (1986).
22.05 Feuilleton : Splendeurs *et misères des courtisanes.* De Maurice Cazeneuve, d'après Balzac, avec Georges Géret, Corinne Le Poulain (4e épisode).
23.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.50).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.

0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.30 Court métrage : Voyage en bateau. De Pierre Brody.
21.00 Cinéma : La bohème. ■■ Film italien de Luigi Comencini (1988). Avec Barbara Hendricks.
22.45 Court métrage : La combine de la girafe. De Thomas Gilou.
23.05 Série : Chroniques de France. De Jean-Claude Bringuier.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. *La chute de Saïgon.*
21.30 Dramatique. Au nom près, de Bernard Obadia (dernière partie).
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Duke Ellington et le cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements *sur Apollon.* Concert (donné les 11 et 12 mars à la Philharmonie de Berlin) : Symphonie n° 44 en mi mineur, de Haydn ; Des Knaben Wunderhorn, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Zoltan Pesko ; sol. : Brigitte Fassbaender, alto, Siegfried Lorenz, baryton. A 22.30 Virtuoses, virtuoses. A 23.07, Symphonie n° 2 en ré majeur op. 73 pour piano à quatre mains, de Brahms ; Symphonie n° 6 en mi bémol mineur op. 111, de Prokofiev.
0.30 Myosotis.

Mardi 12 juin

TF 1

14.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20:00 Journal, météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Une affaire d'hommes. ■■ Film français de Nicolas Ribowski (1981). Avec Claude Brasseur, Jean-Louis Trintignant. *Un commissaire de police se prend d'une amitié passionnée pour un architecte, lui-même soupçonné du meurtre de son épouse. Le premier film, original par son étude psychologique, d'un réalisateur de télévision. Claude Brasseur est carré, Trintignant très ambigu.*
22.25 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.15 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale 90.
0.40 Journal, météo et Bourse.
0.20 Série : Intrigues.
1.00 TF 1 nuit.

A 2

14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et l'ambassadeur.
15.30 Après-midi show. Spécial Alex Métayer.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Un toit pour dix ; Les années collège.
18.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et météo.
20.40 Magazine : Antipasti. Le journal de la Coupe du monde de football.
20.56 Sport : Football. Coupe du monde : Hollande-Egypte, en direct de Palerme.
22.50 L'heure de vérité. Invité : Bernard Tapie, interrogé par François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.
23.55 Informations : 24 heures sur la 2.
0.10 Météo.
0.15 Magazine : Du côté de chez Fred.

Dossier : La Mafia et le gangstérisme.

FR 3

14.30 Série : Archives-mémoires. Rouge est la vie, ou Nicole Avril, de Bernard Maigrot.
15.03 Feuilleton : Mountbatten, le dernier vice-roi (2e épisode).
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
16.50 Sport : Football. Coupe du monde : Belgique-Corée, en direct de Vérone.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 ► Magazine : La marche du siècle. Thème : Les hommes de l'ombre. Avec Markus Wolf, ancien chef de l'espionnage et du contre-espionnage est-allemand, Werner Fischer, président du comité de dissolution de la Stasi, Pierre Marion, ex-patron de la DGSE, William Colby, ancien membre de la CIA, Thomas Schmitt, porte-parole et coordinateur des comités de citoyens de l'Est.
22.15 Journal et Météo.
22.45 Télévision régionale.

CANAL PLUS

15.00 Pochettes surprises. Le casseur de pierres, de Mohamed Zran.
15.30 Cinéma : La petite boutique des horreurs. ■ Film américain de Frank Oz (1986).
17.00 Documentaire : Un trou dans la glace. De Doug Allan.
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Frantic. ■■ Film américain de Roman Polanski (1987).
22.25 Flash d'informations.
23.35 Cinéma : Mister Dynamite. ■ Film sino-yougoslave de Jackie Chan (1986).
23.50 Cinéma : Drowning by numbers. ■■ Film britannico-néerlandais de Peter Greenaway (1988) (v.o.).
1.45 Sport : Pétanque. Trophée JB de Paris.

LA 5

14.30 Série : Soko, brigade des stups.
15.25 Série : Le renard.
16.26 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : La fièvre d'Hawaii.
22.25 Téléfilm : *Wardog, la machine à tuer.*
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Série : Maîtres et valets.
16.00 Musique : Mach Music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Sans famille. De Jacques Ertaud (3e partie). *Rémi et son ami s'embarquent pour l'Angleterre.*
22.00 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : *Pour une poignée de yens.* ■ Film chinois (Hongkong) de Chan Hong Man (1973).
23.45 Musique : Boulevard des clip (et à 0.10).
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.15 Cinéma : Les sièges de l'Alcazar. ■ Film de Luc Moullet.
***15.10 Court métrage : The woman who* married Clark Gable** (v.o.). De Thaddeus O'Sullivan.
15.40 Danse : Le printemps. Ballet de Catherine Diverrès.
16.45 Documentaire : Hommage à Charlie Parker (v.o.). De Franck Cassenti.
17.10 Cinéma : Le voyage des comédiens. ■■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1975).
***21.00 Documentaire :* Miss Saarema.** De Marc Soosar.
22.00 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (1). De Denis Derrien.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'Arlésienne des énergies *renouvelables ?*
21.30 Débat. Les processus de démocratisation en Amérique centrale.
22.40 Nuits magnétiques. L'Allemagne, une affaire personnelle.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

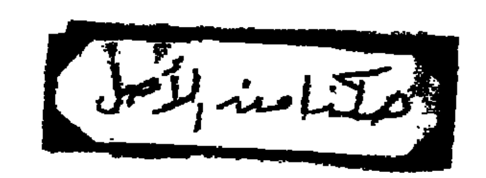
20.30 Musique ensembles. Libra, de Gerhard ; After long silence, de Marcland ; L'offrande à Vénus, de Giraud ; Atmosphères imaginaires, de Fuste-Lambezat ; Inside, de Barreau, par l'ensemble Musique oblique, dir. Denis Cohen.
22.30 Récital. David Lively, piano. Variations pour piano, de Copland ; Etude pour piano n° 22, Etude pour piano n° 21 d'Ives ; Trois paens pour piano, de Rudhyar ; Sonatine pour piano, de Chavez ; Deux légendes irlandaises pour piano, Tigres pour piano, de Cowell ; Sonate pour piano, de Griffes.
0.00 Club d'archives.

Audience TV du 10 juin 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43,1	Pub 9,7	Stade 2 12,1	Journal rég. 7,8	Supermann 3,2	Drôles... 6,6	Cult. pub 2,6
19 h 45	47,5	7/7 13,4	Maguy 17,2	19-20 infos 6,4	Ça cartoon 2,5	Journal 4,3	Murphy Brown 2,7
20 h 16	58,7	Journal 19,7	Journal 15,9	Benny Hill 9,7	Ça cartonn 3,3	Journal 5,6	Cosby Show 3,4
20 h 55	67,4	Mondial 18,5	Maigret 16,3	La classe 17,9	Bout. horreurs 1,3	Race seigneurs 8,2	2 enfoirés 5,5
22 h 08	62,7	Mondial 22,1	Maigret 14,7	La classe 18,9	Amour... 0,8	Race seigneurs 5,4	Sport 6 2,6
22 h 44	39,6	Mondial 24,2	Tennis 3,1	Divan 3,4	Amour... 0,8	Coup foudre 6,0	Repos guerrier 2,1

11/6/90



ÉCONOMIE

BILLET

Les camions comme les « vaches folles »

Le gouvernement français ne réagit pas avec la même vigueur lorsqu'il s'agit de protéger ses agriculteurs ou ses transporteurs routiers. Malgré les protestations de Bruxelles, il n'a pas hésité à interdire toute importation de viande britannique sous prétexte que la maladie des « vaches folles » *mettait en péril la santé des* consommateurs, mais il parle seulement de traîner la RFA en cour de justice de Luxembourg pour la taxe que le gouvernement ouest-allemand veut imposer à tous les camions empruntant sa voierie . L'affaire est pourtant autrement sérieuse du point de vue de l'Europe.

Si rien ne vient faire changer d'avis le gouvernement de Bonn, celui-ci instituera, le 1er juillet prochain, une taxe à l'essieu variant de 1 000 à 7 000 marks (de 3 350 à 23 000 francs) sur tous les poids lourds. En apparence, la *mesure est équitable* pour le budget allemand puisqu'elle vient compenser le fait que les autoroutes sont gratuites en RFA alors qu'elles sont payantes en France et en Italie. En réalité, il s'agit d'un stratagème pour avantager les transporteurs allemands qui se verront remboursés de la taxe qu'ils auront payé eux aussi... Ce serait, paraît-il, la seule façon de rétablir l'égalité des chances avec leurs concurrents belges, *néerlandais, français, etc.*

Le contraste est grand entre la réaction de la profession dont les responsables (FNTR, UNOSTRA) mobilisent leurs troupes, en France mais aussi en Belgique et en Italie, pour bloquer avec leurs camions les frontières de la République *fédérale et la lenteur toute* diplomatique des ministres. Ceux-ci, à l'instar de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, et de son secrétaire d'État, M. Georges Sarre, cherchent, avec Bonn, une solution de compromis qui pourrait s'appeler *« l'harmonisation de la fiscalité applicable au transport routier de marchandises »* .

Pourquoi cette prudence qui contraste avec la vigueur avec laquelle ont été défendus les agriculteurs ? Est-ce parce que ceux-ci pèsent électoralement beaucoup plus que les transporteurs routiers ? Ou parce qu'on n'a pas pris l'exacte mesure de la concurrence qui fait rage dans les transports internationaux?

AL. F.

Si l'Etat le décide

Aérospatiale est prêt à entrer dans le capital de Dassault

Aérospatiale ne laisserait ni à Thomson ni à Matra le bénéfice d'une éventuelle cession par l'Etat de ses actions chez Dassault, où il détient près de la moitié du capital.

PALMIYE (Turquie)

de notre envoyé spécial

Si l'Etat lui rétrocédait tout ou partie du capital de Dassault qu'il détient, le groupe Aérospatiale ne refuserait pas une telle opération, pourvu qu'elle ait pour conséquence une plus grande cohésion de l'industrie aéronautique française face aux défis internationaux. Le président de l'Aérospatiale, M. Henri Martre, l'a laissé entendre lors d'un séminaire avec ses principaux cadres qu'il a animé le week-end dernier à Palmiye, en Turquie.

Evoquant l'hypothèse, que certains proches du premier ministre avancent actuellement, d'une cession par l'Etat de ses participations (à hauteur de 46 % du capital) chez Dassault, M. Martre ne croit pas que Matra, qui conçoit des missiles, ou Thomson, qui est spécialisé dans l'électronique de défense, puissent être, de préférence à Aérospatiale, les bénéficiaires d'un tel transfert.

« Nous souhaitons vivement une très grande cohésion de l'industrie aéronautique française, a notamment expliqué le président de l'Aérospatiale. *Nous sommes prêts à aller le plus loin possible, mais cela dépend de la bonne volonté des uns et des autres. Une cession par l'Etat de ses participations chez Dassault ne pourrait que favoriser les rapports entre les deux groupes. Cela ne nous apporterait rien, mais à Dassault un peu et beaucoup à l'industrie aéronautique française. Une telle cession est une opération ni nécessaire, ni urgente pour l'Aérospatiale. Ce qui importe, c'est ce qui restera de l'industrie aéronautique dans vingt ans et, dans vingt ans, on trouvera ce qu'on a bâti aujourd'hui. Le problème se situe entre les pouvoirs publics et Dassault. Aérospatiale applique la politique de son actionnaire, l'Etat ».*

« Une dispersion européenne stupide »

En offrant ainsi ses bons services pour mieux structurer la construction aéronautique en France face à la compétition venue des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni et, bientôt, du Japon, le président de l'Aérospatiale a indirectement donné du crédit à ceux qui, dans l'entourage de M. Michel Rocard, considèrent que cette réorganisation industrielle passe par un rapprochement entre Aérospatiale et Dassault qui ressemblerait fort à un contrôle partiel de la seconde entreprise par la première.

M. Martre paraît doublement inquiet : d'abord, par la *« mobilisation »* des Etats-Unis, où l'atmosphère est au *« sauve-qui-peut »* pour tenter de préserver par tous les moyens une industrie aéronautique qualifiée de *« stratégique »* et *« menacée par la baisse des crédits militaires »* ; et, ensuite, par *« la dispersion européenne qui est devenue stupide »* entre des industriels d'un même secteur pour lesquels *« la coopération est un long calvaire »* face à des Américains qui ont *« un tempérament dominateur »* et exercent *« une pression politique »* sur la plupart de leurs clients à l'exportation.

« Est-ce que l'Europe va enfin créer un véritable marché européen avec une préférence pour des sources européennes de fabrication, s'est interrogé le président de l'Aérospatiale, *alors que les Etats-Unis pratiquent déjà la préférence américaine ? Et y aura-t-il des règles avec les Etats-Unis en matière d'échanges transatlantiques, alors qu'il existe une grave dissymétrie des échanges avec l'Europe à leur avantage ? On a des trémolos dans la voix quand on parle du marché unique européen, mais, pour l'instant, il n'existe vraiment pas, ni dans le civil ni dans le militaire. »*

Aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et au Japon, on assiste à des regroupements entre industriels de l'aéronautique et de l'espace pour mieux affronter la concurrence.

Un marché militaire déprimé

M. Martre estime qu'il faut *« établir des ponts »* avec ces partenaires étrangers à partir d'une affirmation de la cohésion propre à l'industrie française du secteur et grâce à une sélection de programmes nouveaux qui permettraient de sous-tendre la réunion des forces nationales.

Dassault, que ses détracteurs accusent de vouloir trop s'isoler dans ce contexte-là, n'est pas à vendre. C'est du moins ce que répète son principal actionnaire, M. Serge Dassault. Si le groupe qu'il préside depuis trois ans a des difficultés à l'exportation, le fils du célèbre constructeur d'avions les met volontiers au passif d'un marché militaire mondial qui est déprimé, dit-il, pour tous les industriels.

Le 19 juin, lors d'une assemblée générale des actionnaires de Dassault, on saura si l'Etat veut mettre ou non à exécution l'idée qu'on lui prête de faire tomber dans l'escarcelle de l'Aérospatiale les 46 % d'actions qu'il détient. M. Martre vient de faire en quelque sorte acte de candidature, si telle était l'intention gouvernementale.

Mais l'idée de cette cession pourrait aussi être différée, parce qu'elle serait insuffisamment mûre. Auquel cas, le résultat de l'assemblée ordinaire des actionnaires de Dassault serait tout autre. Outre qu'elle approuverait les comptes de 1989 et qu'elle confirmerait l'équipe dirigeante en place, cette réunion aboutirait, comme son ordre du jour l'indique aujourd'hui, au changement d'appellation du groupe qui de Dassault, se ferait appeler Dassault-Aviation.

JACQUES ISNARD

Tassement sur le marché du ski et du golf

Salomon annonce une perte de 90 millions de francs

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Pour la première fois de son histoire, la société haut-savoyarde Salomon, un des leaders mondiaux sur le marché des sports d'hiver, a enregistré une perte au cours de l'exercice 1989-1990. Elle se monte à 90 millions de Francs, après paiement de 120 millions de Francs d'impôts sur les sociétés, provenant essentiellement des bénéfices enregistrés par les filiales commerciales à l'étranger.

Pour un chiffre d'affaires de trois milliards deux cent soixante-trois millions de francs, en légère hausse de 3 %, le bénéfice courant avant impôts a été de 84 millions de Francs, sans comparaison avec les 502 millions enregistrés l'an dernier.

Ces résultats communiqués lors du conseil d'administration du jeudi 7 juin, puis le lendemain au comité d'entreprise, ont fait l'effet d'une douche froide dans cette société qui emploie deux mille sept cents salariés, dont plus de 1 500 en Haute-Savoie. Comme tous ses concurrents, Salomon a subi les effets des mauvaises saisons successives sur le marché des sports d'hiver, qui représente encore les deux tiers de son activité. Surtout, elle a subi de plein fouet les effets de la chute du dollar et du yen sur le marché japonais, risque contre lequel les responsables financiers ne s'étaient pas prémunis.

Enfin, alors que le secteur golf est lui aussi en stagnation, Salomon doit supporter d'importantes charges d'investissements avec le lancement du nouveau ski qui sera commercialisé la saison prochaine

Ces mauvais résultats sont largement en-deça des évaluations «optimistes» qui prévalaient jusqu'en décembre dernier. L'hypothèse d'un bénéfice de 220 millions avait, il est vrai, été sérieusement revue en baisse dès le mois d'avril : on l'estimait entre 50 et 85 millions. Les dirigeants de l'entreprise haut-savoyarde ont déjà prévu un plan de restructuration de toute l'activité «sports d'hiver», avec un regroupement des bureaux d'études et des structures marketing. Le nombre des suppressions d'emploi n'a pas encore été fixé. Il pourrait se situer entre 100 et 250, sans toutefois affecter le personnel ouvrier.

MICHEL DELBERGHE

Les perspectives économiques de la Commission

La croissance européenne restera soutenue

Réunis le lundi 11 juin à *Luxembourg*, les ministres des finances des Douze devaient examiner le rapport de la commission européenne sur les perspectives économiques en 1990 et 1991 dans la CEE. Avec une croissance de 3 % cette année et 3,1 % l'an prochain, le conseil de la communauté avait tout lieu de se féliciter.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

En dépit d'un léger ralentissement, l'activité économique (+3,4 % en 1989) restera soutenue dans l'Europe communautaire . L'Allemagne fédérale sera encore une fois en tête du peloton (3,75 % chaque année) avec, à ses côtés, l'Espagne et le Portugal (3,75 % également en 1991) suivie de l'Irlande (3,5 %) et de la France (3,25 %). Les Pays-bas (3 %), l'Italie (2,75 %) et la Belgique (2,5 %) feront un peu moins bien mais c'est surtout au Royaume-Uni (2,25 %), au Danemark (2 %) et en Grèce (1,75 %) que les performances seront sensiblement plus modestes.

Les experts européens font valoir *toutefois que ces prévisions satis*faisantes doivent être appréciées avec une certaine précaution en raison des incertitudes qui pèsent sur certaines données telles que *« la transformation des économies de l'Europe centrale et orientale et le processus d'unification économique, monétaire et social des deux Allemagnes »*.

Bruxelles explique que le fléchissement de la croissance essentiellement dû au recul des investissements (4,5 % en 1990 et 4 % en 1991) qui après trois excellentes années (6,7 % en 1989) régresse dans tous les principaux pays : RFA (6,25 % cette année et 4,25 % l'an prochain), France (4,75 et 4), Italie (4,25 et 3,75), Royaume-Uni (1,75 en 1991). En raison d'une politique de crédit plus restrictive la chute est spectaculaire en Belgique : 6,5 % et 3 %.

Ce sont les investissements d'équipements qui accusent la baisse la plus importante (9 % en *1989 contre 6,25 % en 1990 et* 5,25 % en 1991) alors que ceux de la construction résisteront mieux : 4,3 % l'an dernier et 2,75 % les deux années suivantes.

S'agissant de l'inflation, la commission ne cache pas sa déception : voilà quelques mois elle tablait sur une augmentation des prix à la consommation inférieure à celle constatée en 1989 (4,8 %). Aujourd'hui, elle prévoit un taux comparable à la fin de cette année. Elle manifeste toutefois plus d'optimisme pour 91 en l'estimant en moyenne communautaire à 4,25 %.

La France en bonne place pour l'inflation

Avec une hausse limitée à 3 % la France se place parmi les meilleurs élèves de la classe en compagnie de l'Allemagne (3 % également) de la Belgique et du Danemark (2,75 % chacun), l'Italie et la Grande Bretagne (5 % chacune) restant encore loin des premiers.

En matière de chômage, la France ne figure pas dans les bien classés même si comme dans tous les autres États membres, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi est à la baisse : 8,75 % de la population active en 1990 et 8,25 % en 1991. Ce pourcentage est à comparer avec celui qui est prévu (en 1991) pour la RFA et le Royaume-Uni (6,25 %) et l'Italie (11 %).

MARCEL SCOTTO

INSOLITE

M. Rausch préfère les ordinateurs étrangers

Le ministre du commerce extérieur est-il, en matière industrielle, francophobe ? Le Club de l'Informatique Française, qui regroupe les fabricants nationaux, vient de publier un communiqué dans lequel il *« s'étonne »* des choix *« systématiquement américains »* faits par la ville de Metz dont M. Jean-Marie Rausch est maire.

La ville du ministre du commerce extérieur avait lancé un appel d'offre à la fin de 1989 pour son plan d'équipement informatique. Or, *« seuls deux constructeurs américains, Apple et DEC, ont été retenus pour un contrat portant sur 180 stations de travail et un serveur »*, relève le Club. Déplorant *« qu'aucun constructeur européen n'ait été considéré comme répondant de façon satisfaisante au cahier des charges de la métropole lorraine »* les industriels français rappellent que ce contrat *« fait suite à une précédente consultation, fin 1988, où les mêmes constructeurs avaient été choisis »* .

Le maire est convaincu : *« la bataille du hardware* [les machines informatiques] *a été livrée. Les Français l'ont perdue »* avait-il écrit dès l'été 1988 dans la revue *Politique industrielle*. Il semble mettre ses thèses en application à Metz. Le ministre du commerce extérieur, lui, devra constater que la balance des échanges de la France dans l'informatique est déficitaire de 22 milliards de francs, un chiffre qui a doublé en cinq ans...

Le rapport de la Banque des règlements internationaux

Les bouleversements à l'Est occultent les problèmes financiers mondiaux

Tous comme les autres analyses récentes des principaux organismes financiers, le soixantième rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) publié lundi 11 juin à Bâle, consacre une longue analyse aux bouleversements économiques intervenus en Europe de l'Est.

Selon les experts de la BRI, la très vive croissance enregistrée dans les pays industrialisés l'an dernier (qui constitue la meilleure performance de la decennie 1980) n'est pas étrangère à l'abandon du pouvoir par les gouvernements communistes, *« incapables de maintenir l'offre de biens de consommation au niveau niveau pourtant modeste des nouvelles attentes de la population »*. *« Le succès de la transformation des anciens pays socialistes devrait se répercuter sur les autres pays, modifier la structure des mouvements de capitaux, et créer de des liens commerciaux nouveaux et plus solides »*, surtout en RFA, souligne le rapport qui préconise donc l'abolition des *« restrictions commerciales qui frappent leurs exportations »*.

Au sujet de l'unification allemande, les experts de la BRI notent que *« l'incidence exercée sur les budgets des collectivités publiques par les dépenses d'investissement et de sécurité sociale necessaires au maintien ou à l'élévation du niveau de vie en RDA pourrait constituer un défi majeur »*, qui doit obliger la RFA à saisir *« toutes les possibilités d'économie sur les autres postes budgétaires des administrations publiques »*.

En raison de l'interêt porté à l'Est, les problèmes persistants de l'économie mondiale ont *« reçu moins que leur part normale d'attention »*. Parmi les sujets prêtant à inquiétude, la BRI rapelle la persistance d'un taux dechomage élevé dans plusieurs pays industrialisés ; le ralentissement prévisible du rééquilibrage des balances des paiements ; la persistance du problème de la dette, en dépit de l'application à plusieurs pays du plan Brady d'allègement des créances ; la grandissante fragilité du système financier international (avec notamment l'effondrement du marché américain des *« junk bonds »*) ; la poussée des tensions inflationnistes (1,2 point de plus en moyenne en 1989 que l'année précédente) .

La récente tension des taux d'interêt à long terme peut s'expliquer par la prudence des investisseurs, moins convaincus que les autorités monétaires pourront contenir les tensions inflationnistes. Mais selon l'analyse de certains experts reprise par la BRI, le niveau plus élévé des taux d'intérêt pourrait être simplement un *« reflet d'une plus grande efficacité marginale du capital, maintenant que des opportunités d'investissement à haut rendement se dessinent dans les anciens pays du bloc de l'est »* .

□ **Pologne : la première banque privée.** – La première banque polonaise entièrement privée vient de recevoir l'autorisation officielle de la Banque centrale de Pologne, a annoncé mercredi 6 juin le quotidien populaire de Varsovie, *Zycie Warszawy*. La Leonard SA, dont le capital s'élève à 10 milliards de zlotys (1 million de dollars, soit environ 5,7 millions de francs), est créée par M. Leonard Prasniewski, homme d'affaires et principal actionnaire, associé à neuf actionnaires privés. La banque se propose à partir de fin août début septembre, selon *Zycie Warszawy*, de *« gérer des comptes bancaires »* et de *« promouvoir les opérations de privatisation »* dans l'économie.

Pour la réalisation d'un contrat avec l'URSS

Le sud-coréen Samsung défie le COCOM

Le sud-coréen Samsung a décidé de mettre à l'épreuve les règles du COCOM. Après avoir annoncé à la fin du mois de mai la conclusion d'un contrat de 12 milliards de dollars (environ 67 milliards de francs) avec Moscou (*le Monde* daté 3-4 juin) pour la modernisation des télécommunications en URSS – contrat dont la réalité n'avait pas été confirmée par la partie soviétique – le spécialiste de l'électronique est revenu à la charge samedi 9 juin en précisant que cet accord se situait en infraction totale avec les réglementations pesant sur les exportations de haute technologie à destination des pays de l'Est. Samsung devrait en effet fournir à l'Union soviétique des centraux téléphoniques dernier cri, capable de transmettre la voix et des données informatiques. Le tout doit être régenté par un microprocesseur 32 bits dont l'exportation reste soumise à autorisation. La révélation de Samsung intervient quelques jours après que les dix-sept membres du COCOM réunis à Paris eurent décidé d'alléger leurs contrôles dans certains domaines en exclulant les télécommunications.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Tout en se recentrant sur sa spécialité

La Lyonnaise des eaux augmente ses mises sur l'étranger

Accélérer la croissance en restant dans son domaine mais en se développant de plus en plus à l'étranger : c'est la stratégie qu'a exposée mercredi 6 juin, devant la presse, M. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, à l'occasion de l'augmentation de capital de 2 milliards de francs réalisée par l'émission d'obligations convertibles en actions (1,6 million d'obligations en France, 900 000 à l'étranger). M. Monod a indiqué que la tranche internationale avait été déjà entièrement souscrite.

Le président de la Lyonnaise n'a pas changé de stratégie. « *80 % du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés dans des secteurs liés à l'environnement (plus de la moitié dans les métiers de l'eau et de l'assainissement) et le resteront. C'est un minimum pour nous* », a-t-il indiqué. Pas question, a-t-il affirmé, de revenir dans le BTP (bâtiment et travaux publics), abandonné en 1980 : la Lyonnaise se définit comme « *un groupe qui exerce la presque totalité de ses activités en des domaines liés à l'environnement* ». Il s'agit de marchés en expansion dans les vingt-cinq ans à venir, « *très convoités* » mais « *relativement insensibles à la conjoncture et qui ne sont plus guère soumis à l'idéologie et aux changements politiques* ».

Ainsi, M. Monod ne croit guère à une renationalisation de l'eau en Grande-Bretagne, « *au moment où l'Europe occidentale aide l'Europe de l'Est à dénationaliser* ».

Le chiffre d'affaires de la Lyonnaise a progressé d'environ 15 % par an, ce qui correspond à un doublement de ses activités en sept ans. M. Monod estime qu'il faut encore dépasser ce chiffre, et notamment la part réalisée à l'étranger, pour « *faire le poids devant les nouveaux champions du secteur comme Thames Water en Grande-Bretagne, deux fois plus grande que la Lyonnaise, ou bien Waste Management, qui représente dix fois la SITA* » (filiale de la Lyonnaise elle-même un des principaux groupes européens de collecte et de traitement des déchets).

Il s'agit aussi de « *saisir les occasions qui se présentent* » : même si l'on ne retrouve plus dans les années qui viennent des occasions comparables au « *big bang britannique, jamais vu dans les services collectifs, ou à l'explosion en Espagne, il faudra s'assurer des parts de marché* ». Pour enfin amortir les coûts de la recherche, dont le budget va augmenter de 15 % en 1990.

De la RDA à la RFA

De même, la progression des activités de la Lyonnaise va rester liée à son développement international. Les activités à l'étranger sont profitables puisqu'elles représentent un tiers du chiffre d'affaires et 40 % du résultat net du groupe, l'objectif étant d'atteindre 50 %.

Sur ce total, 45 % proviennent de l'Europe (notamment de l'Espagne pour 17 % et de la Grande-Bretagne pour 14,5 %). La Lyonnaise s'intéresse aujourd'hui à l'Europe centrale et orientale : après l'accord signé avec Thyssen, elle va ouvrir en juillet un bureau à Berlin et commencer des travaux en RDA d'ici à la fin de l'année, avec l'espoir de revenir de là en Allemagne de l'Ouest.

Mais elle regarde aussi vers les Etats-Unis, qui ont représenté 30 % du chiffre d'affaires à l'étranger, et vers l'Asie du Sud-Est (14,5 %). Au Japon, M. Monod s'est notamment félicité de l'entrée de Dic-Degremont (association de la filiale de la Lyonnaise avec deux sociétés japonaises) dans le Process Kyokai, aux côtés de vingt-cinq firmes japonaises (notamment les groupes Hitachi, Fuji ou Mitsubishi) : « *Si l'on n'appartient pas à ce cercle*, a dit le président de la Lyonnaise, *on n'a même pas de strapontin pour ramasser les miettes* » ; ici, des contrats publics. Dic-Degremont, avec un chiffre d'affaires de 150 millions de francs, n'a jusqu'à présent obtenu que des marchés industriels ou privés.

La Lyonnaise espère maintenant développer des *joint venture* à l'extérieur du Japon avec des sociétés nippones et, à l'intérieur, se faire une place sur les marchés de l'assainissement : M. Monod ambitionne d'en obtenir 5 %.

Les activités nouvelles tiennent une place relativement faible dans les chiffres d'affaires du groupe, mais elles répondent, selon le président de la Lyonnaise, à « *des demandes exprimées par les collectivités clientes du groupe* » et elles doivent parvenir bientôt à l'équilibre : Golf espace (gestion de golfs) et les maisons de retraite médicalisées (MAPI) en 1991, la chaîne de télévision M6 en 1992 et Lyonnaise Communication (câble) en 1995.

Conduite à investir massivement (16 milliards de francs en cinq ans dont 6 milliards en 1989), la Lyonnaise doit, selon M. Monod, veiller *à maintenir sa rentabilité*. L'objectif est de faire passer à 4 % en 1990 le rapport du résultat net sur le chiffre d'affaires au lieu de 3,8 % en 1989. Le groupe va continuer à se désengager de certains secteurs (par exemple le Club Méditerranée ou Pathé Cinéma en 1989) ou se débarrasser de certaines sociétés, comme *Electricité* et eau de Madagascar récemment, et à mener une politique d'alliances : il a par exemple cédé 20 % du capital de Lyonnaise UK à des investisseurs chinois.

GUY HERZLICH

FISCALITÉ

L'impôt de solidarité sur la fortune

Comment déclarer la valeur du patrimoine

Les déclarations de la valeur des patrimoines des personnes soumises à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) devront être envoyées au *plus tard le 20 juin, la date du 15 initialement* fixée ayant été reportée. Le paiement de l'impôt devra être effectué en même temps que le dépôt de la déclaration.

Les formulaires sont envoyés directement au domicile, lorsque le contribuable a déjà souscrit une déclaration en 1989. Le formulaire est alors pré-identifié et comporte l'adresse de la recette de l'impôt où *il* doit être déposé. Les nouveaux redevables, eux, se procureront des formulaires dans les centres des impôts. Les personnes domiciliées à l'étranger s'adressent à leur ambassade, à leur consulat ou au centre des impôts des non-résidents, 9, rue d'Uzès, à Paris. C'est là aussi qu'elles devront envoyer leur déclaration. Les résidents de la principauté de Monaco devront renvoyer leur formulaire rempli au centre des impôts de Menton (7, rue Victor-Hugo), où ils se seront procuré les formulaires.

Sont soumises à l'ISF, les personnes domiciliées en France possédant un patrimoine – en France et hors de France – supérieur à 4 130 000 F au 1er janvier 1990. Les personnes non domiciliées en France mais y possédant des biens dont la *valeur dépasse 4 130 000 F sont également* imposables.

Le barème d'imposition est modifié par rapport à 1989 : les seuils des tranches sont relevés pour tenir compte de l'inflation ; le taux de la cinquième tranche est porté de 1,1 % à 1,2 % ; une nouvelle tranche d'imposition est créée, au taux de 1,5 %, à partir de 40 millions de francs.

Le barème est désormais le suivant :

Fraction de la valeur nette taxable du patrimoine (taux en %) :

Jusqu'à 4 130 000 F : 0 % ; entre 4 130 000 F et 6 710 000 F : 0,5 % ; entre 6 710 000 F et 13 320 000 F : 0,7 % ; entre 13 320 000 F et 20 660 000 F : 0,9 % ; entre 20 660 000 F et 40 000 000 F : 1,2 % ; supérieure à 40 millions de francs : 1,5 %.

● *L'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune est constituée par la valeur vénale des biens au 1er janvier 1990 dont on soustrait les dettes grevant les biens.*

Ainsi, on doit déduire de la valeur d'un immeuble, d'un appartement ou d'une maison, les emprunts qui courent encore et ont permis de les acquérir. La valeur vénale est déterminée par les prix du marché (se reporter à des transactions équivalentes, aux offres des agents immobiliers, aux adjudications). Les meubles meublants peuvent faire l'objet d'une évaluation globale. Ils peuvent aussi être évalués forfaitairement à 5 % de la valeur globale des biens et titres au 1er *janvier 1990, avant déduction du* passif. Les bijoux et pierres précieuses doivent être déclarés, sauf si leur valeur provient plus de leur ancienneté et de leur particularité que des pierres elles-mêmes, auquel cas ils peuvent être considérés comme des objets d'art. L'or doit être déclaré à sa valeur résultant de la dernière cotation précédant le 1er *janvier.*

La valeur du patrimoine mobilier (titres) est celle des derniers cours connus au 1er janvier 1990 ou de la moyenne des trente derniers cours qui précédent cette date. Les créances sont imposables avec les intérêts échus et non encore payés au 1er janvier ainsi que ceux courus à la même date.

● *Les objets d'art, de collection, les antiquités, sont exonérés.*

D'une façon générale, les objets d'art son exonérés : tableaux, estampes, objets d'antiquité, ceux-ci excluant les fabrications industrielles. Cent ans d'âge donnent aux yeux de l'administration le caractère d'antiquité et donc l'exonération.

● *Les biens grevés d'un usufruit sont taxés dans le patrimoine de l'usufruitier pour leur valeur en pleine propriété.*

Cette règle générale se justifie notamment par le fait que l'usufruitier, disposant effectivement des revenus de la propriété, peut payer l'impôt. Elle subit deux exceptions.

La première exception vise le cas où il n'y a pas eu de donation. L'article 767 du code civil prévoit un « *droit d'usufruit* », c'est-à-dire un *usufruit minimum pour le conjoint* survivant. Dans ce cas, dit « *d'usufruit légal* », c'est-à-dire concrètement d'usufruit imposé, chacun (*conjoint survivant et enfants*), déclare séparément au fisc ce qu'il possède et paie éventuellement l'ISF.

Deuxième exception admise par le fisc au principe de pleine propriété supporté par l'usufruitier : il y a eu donation entre époux, mais ceux-ci n'ont pas d'enfants. La moitié des biens doit alors revenir aux ascendants, le propriétaire ne disposant librement pour l'établissement de son testament que de l'autre moitié (quotité disponible). Mais l'article 1094 du code civil permet au propriétaire de réduire le droit qu'ont les ascendants sur la moitié de l'héritage au seul usufruit et d'en donner la nue-propriété à son conjoint.

Le fisc admet, là encore, le partage de la propriété lors de la déclaration de la valeur du patrimoine et du paiement éventuel de l'ISF, puisque l'usufruit est en quelque sorte imposé aux ascendants sans que ceux-ci aient la nue propriété d'une partie de ce bien.

La Cour de cassation avait, dans un arrêt du 18 avril 1989, ajouté un autre cas où l'usufruit n'aurait pas supporté la pleine propriété : celui d'une donation formelle entre époux (article 1094-1 du code civil), donnant au conjoint survivant avec enfant (s) plus que l'usufruit légal, ce qui est le cas le plus fréquent. La doctrine de l'administration fiscale était claire : l'usufrutier déclare et paie sur la totalité du bien. La Cour de cassation, dans l'arrêt du 18 avril 1989, qui avait fait grand bruit, avait dit le contraire : l'assiette de l'impôt doit être partagée entre l'usufruitier et le nu-propriétaire comme dans le cas d'usufruit légal, c'est-à-dire imposé.

La loi de finances pour 1990, dans son paragraphe II de l'article 10, a confirmé la doctrine fiscale et passé outre l'arrêt de la Cour de cassation : en cas de donation formelle entre époux, l'assiette de l'impôt et son paiement éventuel sont bien supportés par l'usufruitier et par lui seul.

● *Les placements financiers (dépôts à vue ou à terme, bons, titres, obligations, actions et droits sociaux de sociétés qui ne sont pas à prépondérance immobilière et qui ont le caractère de placement) des personnes qui n'ont pas leur domicile fiscal en France, ne sont pas imposables et ne doivent donc pas être déclarés.*

Cette règle vaut également pour les Français dont le domicile fiscal a été transféré à l'étranger, quelle que soit l'ancienneté de ce transfert. Il était prévu, jusqu'à présent, que cette exonération n'était pas applicable pendant deux ans aux personnes de nationalité française qui transféraient leur domicile fiscal hors de France et y conservaient des placements financiers. Cette règle de deux ans (avec effet rétroactif) étant abolie, les contribuables qui ont fait figurer dans leur déclaration de 1989 leurs placements financiers peuvent – sur réclamation – obtenir restitution de l'impôt.

● *Plafonnement de l'impôt payé.*

Le montant total de l'impôt dû au titre de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), de l'IR (impôt sur le revenu), ne peut dépasser 70 % du revenu du contribuable. Si cette limite est dépassée, le montant de l'ISF est réduit du dépassement.

● *Dépôts de garantie versés par les locataires de logements.*

L'administration admet désormais que le bailleur ne comprenne pas ces dépôts dans sa base imposable à l'ISF, et cela quel que soit le mode de détention. Le changement est important sur le fond, car il était indispensable, auparavant, que les dépôts de garantie soient versés et maintenus sur des comptes individualisés et sans mouvement.

ALAIN VERNHOLES

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Pour attaquer le marché des lessives « vertes »

La Société française Hoechst se tourne vers des substituts du phosphate

La Société françaises Hoechst (SFH), une des plus grandes filiales *du géant allemand de la chimie* Hoechst, annonce comme toutes les autres firmes du secteur des résultats en baisse pour le premier trimestre 1990 en un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs. (– 1,8 %) et des profits en net retrait.

Déjà, l'exercice 1989 avait été moins brillant que le précédent. Si les ventes (7,3 milliards de francs.) s'étaient accrues de 12 %, le bénéfice net avant impôt avait chuté de 50 % pour revenir à 154 millions de francs. Responsable du phénomène : les matières plastiques, un des secteurs les plus importants de la société, doublement frappé par la baisse des prix de vente et la hausse des coûts des matières premières. *« Cette tendance se poursuit et se poursuivra en 1990 »*, déclare M. Gilbert, PDG de l'entreprise. Mais *« nous attendons une reprise pour 1991 et 1992 »*. Il compte beaucoup pour assurer la croissance de l'entreprise sur la clientèle de la régie Renault : la nouvelle Clio contiendra 23 kilos de polypropylène. Par ailleurs, la SFH, deuxième fournisseur de tripolyphosphates aux lessiviers en France, veut se lancer sur le marché des détergents sans phosphates ; le substitut qu'elle propose ne sera pas une zéolite, comme celui de son concurrent Henkel, mais des silicates lamellaires, qui constituent, selon la firme une solution à la préservation de l'environnement. Une usine sera construite pour ce produit.

A. D.

SOCIAL

Négociations salariales

M. François Périgot (CNPF) met en garde contre « une augmentation excessive du SMIC »

Dans une interview publiée le 9 juin par le quotidien *La Haute-Marne Libérée*, M. François Perigot, président du CNPF, a mis en garde le gouvernement contre une augmentation excessive du SMIC, après les déclarations du premier ministre de devant la Commission nationale des conventions collectives, le 8 juin (*le Monde* du 10-11 juin). *« Une augmentation excessive du SMIC (...) écraserait la hiérarchie des salaires au détriment des salariés les plus performants »*, a déclaré M. Périgot qui a cependant réaffirmé que le CNPF entend *« encourager les professions à réviser leurs classifications et à ouvrir des négociations »*, comme il s'y était engagé devant le président de la République. Toutefois, ces négociations, a-t-il précisé, *« ne peuvent être menées dans la précipitation »* et *« se trouveraient facilitées si, dans le même temps, les salaires directs étaient soulagés d'une partie des contributions sociales qui les compriment et si le gouvernement modérait l'augmentation du SMIC au 1er juillet »*.

EN BREF

□ **Une aérogare parisienne pour les charters.** – Aéroports de Paris (ADP) met en service, le 13 juin, sur l'aéroport Charles-de-Gaulle une aérogare réservée aux vols charters. Depuis 1985, ADP avait planté, chaque été, une grande tente à cet effet à côté de l'aérogare d'Orly ouest, mais des travaux ont rendu impossible cette implantation pour l'été 1990. Aussi les responsables d'ADP ont-ils décidé de reprendre la structure métallique qui abritait aux Tuileries les festivités du Bicentenaire et de la dresser non loin de la gare SNCF qui dessert Roissy-Charles-de-Gaulle. Dans cette aérogare, baptisée « terminal T.O. » et qui couvrira un hectare on trouvera quatorze banques d'enregistrement, un tapis de livraison des bagages, des boutiques, des bars et des bureaux de change. Elle sera ouverte cette année jusqu'en septembre pour les treize compagnies qui y ont programmé 650 vols, et de façon permanente au printemps 1993. A partir de cette date, le terminal T.O. pourra accueillir deux millions de passagers par an.

M. Rocard et les fonctionnaires

Suite de la première page

» Il ne s'agit pas d'un effet de mode. Ceux qui, dans l'administration, pensent qu'il ne s'agit que d'une marotte, qu'ils peuvent faire le gros dos et laisser passer la vague se trompent. Le renouveau du service public est une nécessité car l'efficacité *de l'administration conditionne* sa capacité à lutter par des actions concrètes et quotidiennes contre les inégalités et à tempérer les chocs économiques. C'est aussi un enjeu social pour les fonctionnaires, qui seront d'autant plus à l'aise dans le service public qu'ils pourront s'y épanouir. C'est enfin un enjeu économique. Dans la compétition internationale, je suis sûr que les gagnants seront ceux dont le service d'Etat sera le plus performant.

– Quel est donc l'objet de ce séminaire gouvernemental ?

– Continuer inlassablement à ajouter des mesures de transformation vigoureuses de l'administration : modernisation des procédures comptables et financières, politique de déconcentration, politique de l'encadrement, amélioration des conditions de travail des fonctionnaires, intensification de la formation des cadres. Le cœur de cette action tient à une gestion différente de la ressource humaine. Un changement des mentalités est indispensable.

» L'administration française a été bâtie sur la base de deux principes : l'obéissance formelle aux règles hiérarchiques sous le signe de la méfiance, donc de l'excès de contrôles. En second lieu, le fait que la compétence qui qualifie pour un poste d'autorité est une compétence exclusivement fondée sur la matière. Les critères de sélection des personnels d'autorité de l'Etat excluent pratiquement la gestion des hommes et il arrive que nos grandes écoles produisent une certaine arrogance. Dieu merci, cela est moins répandu qu'on ne le croit et beaucoup n'ont pas succombé à ce travers. C'est grâce à eux que nous pouvons lancer ce processus de changement.

« Transparence, solidarité et égalité de traitement »

» Je veux parvenir dans peu d'années à ce que, dans l'administration, on ne puisse plus accéder à un poste de direction sans avoir reçu une formation spécialisée à la gestion des hommes et des équipes. Cela va de l'histoire syndicale à la technique juridique de la négociation en passant par la sociologie de groupe, les stages pratiques et un examen critique de ce qui s'est fait dans le privé. Car les critères de gestion de la fonction publique ne sont pas ceux de la maximisation du profit. Nous répondons à ceux de la transparence, de la solidarité et de l'égalité de traitement.

– Mais peut-on réellement mesurer la productivité de l'administration ?

– Notre objet n'est pas la productivité mais l'amélioration du service rendu, c'est-à-dire la rapidité et la pertinence des décisions, la satisfaction des personnels et de l'usager. La qualité du service rendu à l'usager passe par le contentement des fonctionnaires et vice-versa. Il faut leur rendre leur fierté. Il faut également parvenir à une juste reconnaissance des efforts engagés dans les services publics par un « retour collectif de modernisation ». De quoi s'agit-il ? Si un service ou une direction parvient à une amélioration de son efficacité, une certaine proportion de ce gain pour la collectivité lui sera réallouée sous forme de dotation supplémentaire d'équipement, de fonctionnement, ou d'un complément de rémunération collectif.

» J'insiste sur le caractère de « retour » et celui de « collectif ». Nous sommes farouchement adversaires de toute idée d'individualisation, destructrice des solidarités d'équipe sans lesquelles aucune unité ne peut travailler. Je ne crois pas au « salaire au mérite ».

– Vous souhaitez passer d'une logique d'obéissance à une logique de responsabilité. Cela ne risque-t-il pas de vous conduire à copier les méthodes utilisées dans le secteur privé ?

– Les règles budgétaires, les règles de promotion et d'avancement que nous voulons faire bouger – et qui sont au cœur de la déresponsabilisation de la fonction publique – n'ont rien à voir avec ce qui se passe dans le privé. Pas plus que les objectifs, dont nous souhaitons qu'ils soient définis par les agents des services eux mêmes.

« Nous devons restaurer la confiance »

– Il existe malgré tout une crise de la fonction publique...

– Depuis 1983, les effectifs ont souvent été réduits sans discussion, dans des conditions d'arbitraire hiérarchique. Fréquemment, l'administration centrale a procédé à des écrémages aveugles dans les services extérieurs sans trop toucher à ses propres prérogatives et à sa propre puissance. Dans certains cas, un étranglement par manque d'effectifs s'est produit : greffiers de justice, ATOS, personnels pénitentiaires, éducation surveillée... Il faut aussi y ajouter des déroulements de carrière insatisfaisants et la non-reconnaissance de certains métiers nouveaux que la grille de la fonction publique ne prenait pas en compte. En outre, pendant deux ans, de 1986 à 1988, on a fait des fonctionnaires des boucs émissaires. Nous devons restaurer la confiance, réhabiliter les prestiges alors même que la situation budgétaire reste tendue.

– Le rapport Choussat sur le fonctionnement du ministère des finances est accablant. Il met particulièrement en lumière la très mauvaise utilisation du potentiel humain. Partagez-vous ce diagnostic ?

Ce rapport vient renforcer le diagnostic général que j'ai porté sur la nécessité du renouveau du service public, aux finances comme ailleurs. Son constat est sévère mais il confirme l'importance vitale des réformes déjà engagées pour changer le travail : déconcentration, globalisation des crédits de fonctionnement, transformation des règles administratives et financières pour redonner aux services locaux les responsabilités nécessaires. Il y faut en plus une informatisation pensée en fonction de la diffusion des responsabilités.

– Comment vont évoluer les effectifs de la fonction publique ?

– Je voudrais que le concept d'augmentation ou de diminution du nombre global de fonctionnaires disparaisse car il n'a plus grand sens aujourd'hui. Il y a un accord général dans l'opinion publique sur deux points totalement contradictoires : il y a trop de fonctionnaires... mais il n'y a pas assez de juges – ce qui est indiscutable, – pas assez de policiers, – ce qui est plus discutable – pas assez de postiers, pas assez d'infirmières dans les hôpitaux et surtout pas assez d'enseignants. Je suis sensible au fait que, lorsqu'un service public manque d'effectifs, cela produit de l'aigreur, chez les agents comme chez les usagers. Et c'est à cela qu'il faut être très attentif.

« Discussions salariales en des temps meilleurs »

– Le différend né de l'apurement de l'accord salarial 1988-1989 bloque pour l'instant le dialogue social dans la fonction publique. Comment avez-vous l'intention de le relancer ?

Le dialogue social n'est pas aussi bloqué que vous le pensez. Nous avons signé en juillet 1989 le premier accord-cadre non salarial dans la fonction publique qui portait sur la formation continue des personnels. Il a été suivi d'une dizaine d'accords ministériels sur le même sujet dont certains ont même été signés il y a quelques semaines encore par des syndicats non signataires de l'accord-cadre. C'est une grande première. Nous avons également mené à bien une énorme affaire : la rénovation de la grille qui se traduit par des négociations propres à chaque ministère sur les qualifications auxquelles s'applique cette réforme.

» Actuellement, on négocie comme jamais dans la fonction publique. Il est vrai qu'il existe un différend sur les salaires. Nous sommes d'accord sur les chiffres mais pas sur la manière de les compter. Les syndicats refusent d'intégrer la prime de croissance dans le calcul du pouvoir d'achat qu'ils ont reçu. Et le premier ministre que je suis ne peut envisager le retour à une indexation des salaires sur les prix : devant le risque de l'inflation, tout le monde est dans le coup : biologistes, pharmaciens, prix agricoles, tarifs publics et naturellement salaires... pour éviter l'inflation spoliatrice des plus défavorisés. Par contre, lorsqu'il y a un plus de croissance, j'accepte une indexation sur le volume, mieux je la souhaite. Cette prime de croissance a d'ailleurs fait sensiblement mieux que préserver le pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires mais je sais fort bien que cela représente une transformation des approches traditionnelles. Nous reprendrons les discussions salariales en des temps meilleurs.

– Cela signifie-t-il qu'à l'avenir, si la croissance économique le justifie, le « plus » pour les fonctionnaires ne prendra pas la forme d'une prime de croissance ?

– Je ne peux vous répondre par avance. Mais je ne désespère pas d'en discuter. On se porte toujours mieux d'avoir négocié.

– Certains syndicats proposent que l'appel en faveur d'une relance de la politique contractuelle sur les bas salaires s'applique également aux salariés de l'Etat...

– La fonction publique a une avance certaine sur le privé en matière de revalorisation des bas salaires – 3,1 % des rémunérations y sont inférieures à 60 000 francs par an contre 17,6 % dans le secteur privé. Les fonctionnaires concernés par le traitement minimum ne représentent que 0,5 % des agents titulaires quand 9 % des salariés du secteur privé touchent le SMIC. De plus, ces fonctionnaires restent peu de temps à ce niveau. Les règles d'avancement leur garantissent une progression d'échelon, donc de rémunération, dès la fin de la première année.

» D'autre part, l'INSEE a établi qu'en 1989, le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête a augmenté de + 2,5 % dans la fonction publique contre + 0,7 % dans le secteur privé.

» Enfin, nous venons de signer un accord qui porte sur la rénovation de la grille de la fonction publique qui comporte un plan de requalification massif des basses qualifications. Les chiffres sont publics, je n'ai rien à cacher. Ma politique est à l'œuvre ; on commence enfin à en mesurer les premiers résultats chiffrés, et je crois que ce n'est qu'un début ».

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT
et JEAN-MICHEL NORMAND

La rénovation du secteur public

Le ministère de l'industrie se réorganise et crée des « centres de responsabilité »

Dans le cadre de la rénovation de la fonction publique et pour redonner une consistance plus forte à la direction générale de l'industrie, très malmenée entre 1986 et 1988 lorsque M. Alain Madelin était ministre de l'industrie, M. Fauroux, l'actuel ministre en exercice, va rapatrier cette direction du fond du dix-septième arrondissement de Paris (rue Guersant) près de son ministère, rue de Grenelle, et va simplifier ses structures. Quatre modifications sont décidées : la fusion des services de l'action régionale et de la technologie, celle des services des industries de base et des industries d'équipement, la création d'un service des affaires économiques et internationales et celle d'un service du financement.

Parallèlement, et d'une façon plus originale, la direction est réorganisée en *« centres de responsabilité »*. Chaque direction régionale et chaque école des mines en province se voit confier une mission (gestion de crédits, soutien aux PMI,...), qu'elle remplit de façon libre ne faisant l'objet que d'un contrôle *a posteriori*.

Dans cette perspective, un accord de formation avait été conclu en avril dernier avec cinq *organisations syndicales représentant* 80 % des agents, en application de l'accord-cadre sur la formation dans la fonction publique. Le ministère va y consacrer environ 6 % de la somme des rémunérations, soit plus de 51 millions de francs. Enfin, comme dans certaines entreprises privées, les agents auront un entretien annuel avec leur supérieur débouchant sur *« un meilleur management »*.

Le ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire comprend environ 5 200 personnes en province et à Paris.

Accord de coopération
Juin 1990

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

et

FIRST QUADRANT CORP.

ont décidé d'unir leurs compétences pour proposer aux investisseurs européens les technologies les plus performantes issues de leurs recherches. Développées aux Etats-Unis par FIRST QUADRANT CORP. pour la gestion des fonds de pension sous le nom de "Tactical Asset Allocation" (T.A.A.) et adaptées par B.I.P. au marché européen dans le cadre de son activité de gestion, ces technologies visent à profiter au mieux des mouvements *relatifs des marchés financiers*, français et internationaux, tout en contrôlant le risque de manière permanente.

Technocic

La Sicav de la conquête du futur

Comptes de l'exercice 1989-1990 clos le 30.03.1990 approuvés par le Conseil d'Administration du 29 mai 1990 présidé par M. Michel Richou.

Actif net au 30.03.1990 : F 71.752.369

Performance 1989 : *+ 7,91 % (coupon réinvesti)*

Performance du 29.12.1989 au 28.05.1990 : – 0,49 %

Valeur liquidative au 28.05.1990 : F 1.153,62

Dividende proposé : F 30,15 + F 4,38 d'avoir fiscal *pour mise en paiement le 13 juillet 1990.*

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires le 12 juillet 1990 à 14 heures 30.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.



Comptes de l'exercice 1989-1990 clos le 30.03.1990 approuvés par le Conseil d'Administration du 28 mai 1990 présidé par M. Jacques Guennet.

Actif net au 30.03.1990 : F 3.554.351.220

Performance en 1989 : *+ 25,88 % (coupon réinvesti)*

Valeur liquidative au 25.05.1990 : F 512,16

Performance du 29.12.1989 au 25.05.1990 : + 1,41 %

Dividende proposé : F 10,80 + F 2,31 d'avoir fiscal pour mise en paiement le 26 juillet 1990.

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires le 19 juillet 1990 à 15 heures 45.

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

Simco

L'Assemblée Générale, réunie le 5 juin 1990, a approuvé les comptes de l'exercice 1989, faisant apparaître un bénéfice de 328 758 924 F y compris 36 135 435 F de plus-values nettes de cessions.

L'Assemblée a décidé de distribuer une somme de *289 889 976,60 F* correspondant à un dividende de *27,80 F* par action et 13,90 F par action nouvelle créée jouissance 1er juillet 1989, contre 26,40 F au titre de l'exercice 1988.

Ce dividende pourra, au choix des actionnaires, être versé en espèces ou payé sous forme d'actions nouvelles émises au prix de 530,65 F, portant jouissance au 1er juillet 1990. Le coupon n° 25 étant détaché le 26 juin, les actionnaires auront jusqu'au 26 juillet 1990 pour exercer leur option et les versements en espèces seront effectués à partir du 3 août 1990.

L'Assemblée Générale a également :
- ratifié les mandats d'Administrateurs de Messieurs Paul d'Abzac, Gérard Billaud et des Mutuelles du Mans I.A.R.D. ;
- renouvelé les mandats d'Administrateurs de Monsieur Maurice Gontier, et du Groupe des Assurances Nationales, incendie, accidents ;
- nommé en qualité d'Administrateur l'Union des Assurances de Paris, Vie ;
- ratifié les mandats de Censeur de la Banque de l'Union Européenne et de la Banque Indosuez ;
- renouvelé le mandat de Censeur de la Société Générale.

Depuis le début de l'exercice, le montant cumulé des loyers émis s'élève à 184 772 000 F contre 172 918 000 F pour la même période de 1989, soit une progression de près de 7 % en ligne avec le budget 1990.

34, rue de la Fédération
75737 Paris Cedex 15
Tél. : 40-61-66-20



PARIBAS EN EUROPE DE L'EST

Dans le cadre de sa stratégie européenne, la Banque Paribas a décidé de développer ses activités en Europe de l'Est en créant une société en Hongrie et en ouvrant des bureaux à Berlin et à Leipzig.

En Hongrie, la Banque Paribas vient de créer une société financière de droit hongrois, MAGYAR-PARIBAS R.T., en association avec la LSGT Société Générale Immobilière (groupe de Robert de Balkany). Magyar-Paribas R.T. aura une activité de services financiers, de conseil et de recherche d'investissements. Elle s'attachera tout particulièrement au programme de privatisations mis en place par le Gouvernement hongrois. Elle sera en relation avec le réseau européen de la Banque Paribas.

Magyar-Paribas R.T. sera dirigée par Monsieur Peter Medgyessy, ancien Vice-Premier Ministre et ancien Ministre des Finances. Le Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Medgyessy, comprendra notamment : MM. Michel François-Poncet, Raymond Barre, Robert de Balkany et Hubert de Saint-Amand.

En Allemagne, Paribas a ouvert un bureau dans le centre de Berlin dont l'activité sera consacrée au développement des relations du groupe Paribas en RDA.

D'autre part, Paribas vient de recevoir l'autorisation des autorités de la RDA afin d'ouvrir un bureau à Leipzig avec le même objet.

Ces deux nouvelles implantations dépendront de Paribas Deutschland OHG, filiale de la Banque Paribas, déjà présente à Francfort, Düsseldorf, Stuttgart et Hambourg.



CRÉDIT FONCIER : DES RÉSULTATS EN HAUSSE, UN GROUPE EN EXPANSION

Le CRÉDIT FONCIER a recueilli en 1989 les fruits de la politique de redéploiement et de diversification poursuivie depuis plusieurs années, étayée par l'émergence précise du Groupe.

RÉSULTATS EN NETTE PROGRESSION

Le bénéfice net (561 millions de francs) marque une progression de plus de 20 % par rapport à 1988.

Le dividende global distribué atteint 317,1 millions de francs, soit une augmentation de 37 % par rapport à 1988. Il permet la distribution d'un dividende de 33 F par action (auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 16,50 F).

LE TOURNANT 1989

Chiffres et faits à l'appui

Pour la première fois, le CREDIT FONCIER réalise plus de la moitié de sa production en secteur concurrentiel. En hausse globale de 4 %, la production 1989 d'un montant de 31,3 milliards, inverse les parts relatives des secteurs aidé et concurrentiel, ce dernier représentant en 1989, **52 % de la production totale** *contre 27 % en 1988.*

Dans une gamme toujours accrue de produits et de services, un secteur où le redéploiement est particulièrement réussi : le financement des collectivités locales.

L'AFFIRMATION D'UNE STRATÉGIE DE GROUPE

La constitution et l'essor de filiales françaises et européennes autour de la maison-mère témoignent de l'approfondissement et de l'enrichissement des deux métiers du CREDIT FONCIER :

FINANCE et IMMOBILIER

En particulier, la Compagnie Foncière de Crédits (Crédits Promoteurs), connaît de très bonnes performances.

Toutes les filiales contribuent aux résultats en hausse :

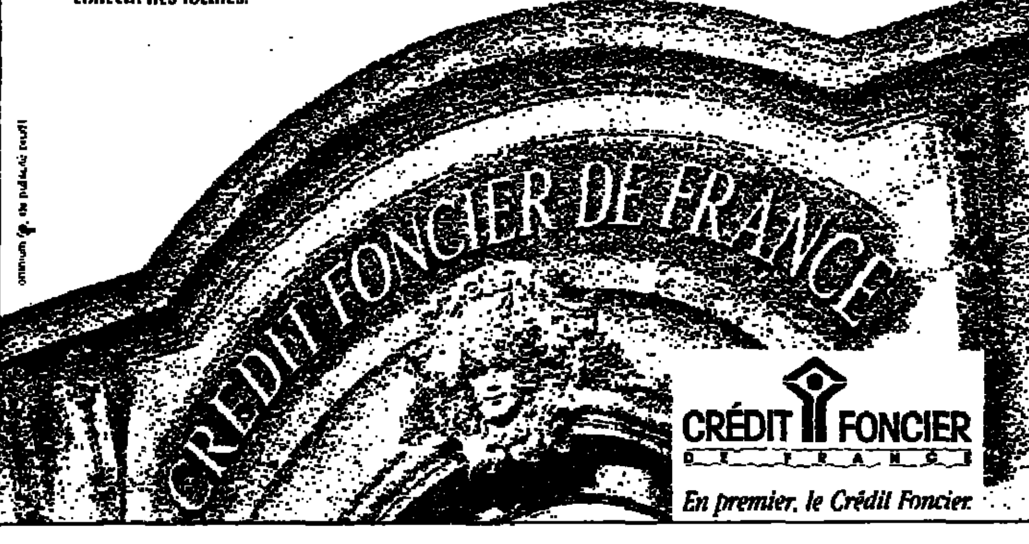
A périmètre de consolidation inchangé +24 % par rapport à 1988 (hors impôts différés).

PERSPECTIVES 1990

Avec les premiers mois de ce nouvel exercice, les perspectives sont favorables pour l'activité globale du Groupe.

L'affirmation d'une stratégie de groupe prouve le succès de la diversification du CREDIT FONCIER.

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se sont tenues le 30 Mai 1990



En premier, le Crédit Foncier.

BSN : paiement possible du dividende en actions

L'Assemblée Générale des Actionnaires de BSN, réunie le 30 mai 1990, a approuvé les comptes 1989 et décidé que chaque actionnaire aura la possibilité de choisir le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

Le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende a été fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée. Ce prix d'émission ressort à 757 francs.

Les actionnaires pourront exercer leur option pour le paiement du dividende en actions du 5 juin 1990 (date de mise en paiement) au 30 juillet 1990.

PRINCIPAUX CHIFFRES 1989

• Chiffre d'affaires	48 669 millions de F + 15,4 %
• Bénéfice net	2 698 millions de F + 23,3 %
• Dividende net	11,50 F
• Dividende global (avoir fiscal compris)	17,25 F

Pour plus d'information, composez sur votre minitel : 3616 - CLIFF



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Virage libéral à Madagascar

Fini le socialisme ? Le gouvernement a commencé à réduire les dépenses de l'Etat, à privatiser, à ouvrir les marchés et à chercher de nouveaux partenaires.

« COMMENT un pays aussi riche a-t-il été autant appauvri et sinistré ? » Haut responsable du bureau de la Banque mondiale à Madagascar, l'Argentin José Bronfman se garde bien de répondre à cette question. Sourire aux lèvres, il observe simplement que, *« pour danser le tango, il faut toujours être deux »*. Une façon de souligner que, dans la crise malgache, comme dans ses débuts de solution, les responsabilités sont partagées.

En 1989, pour la première fois depuis quinze ans, la croissance économique (+ 4 %) a dépassé la poussée démographique (+ 3 %). *Mais ce chiffre ne sera pas gravé* dans le marbre de Madagascar, tant les rues de Tananarive semblent à dessein le démentir. La *mendicité des enfants* explose dans la capitale.

On estime à un million le nombre de personnes en situation de pauvreté, sur une population de onze millions d'habitants. S'il se veulent résolument tournés vers un avenir libéral et radieux, les dirigeants malgaches ne manquent pas une occasion de rappeler d'*« où ils viennent »*, comme pour mieux montrer le chemin parcouru depuis les errements du socialisme étatique instauré en 1975. *« Madagascar est le cas unique d'un régime qui a changé de politique économique à 180 degrés, passant du système monopoliste au libéralisme avec les mêmes gouvernants, sans révolution sanglante ni coup d'Etat »*, reconnaît José Bronfman.

Malgré ce revirement de situation contrôlé, Madagascar continue de payer ses excès de dirigisme. La France a annulé pour 1,8 milliard de francs de dettes publiques de la Grande Ile. Mais les 3 milliards de dollars (17 milliards de francs) restant à payer continuent de garrotter les forces vives du pays. Le seul service de la dette absorbe encore chaque année la moitié des recettes d'exportation.

Le poids du passé ? Il s'apprécie au nombre d'*« éléphants blancs »* apparus pendant la période dite d'investissements à outrance, entre 1978 et 1980. La *communauté* internationale prêtait à qui mieux mieux à l'Etat malgache pour construire ici une usine d'engrais inefficace, là une *cimenterie géante* à four vertical (quand partout ailleurs les fours sont horizontaux...) qui ne fonctionna jamais.

Entre l'indépendance, acquise en 1958, et le renversement du premier président, Philibert Tsiranana, en 1972, la Grande Ile avait nourri un néo-colonialisme trop voyant. Des ressortissants français occupaient encore des postes-clés dans l'*administration* et les affaires. Après l'intermède du général Ramanantsoa, au pouvoir de 1972 à 1975, l'actuel président, *Didier Ratsiraka, entreprit de* déplacer le balancier dans le camp du socialisme nationaliste : les grandes firmes privées (Elf et *Total-Madagascar) passèrent sous* le contrôle de l'Etat.

La commercialisation des produits de base (*riz, café, vanille*) devint un monopole public. On renvoya les experts agricoles étrangers. Le système bancaire perdit *son caractère concurrentiel. Le* mythe égalitaire nivela par le bas l'école et l'Université.

Au découragement des forces productives répondit la mise en place de subventions à la consommation. L'inflation culmina à près *de 30 % en 1982. Le produit national* brut venait, en deux ans, de diminuer de 10 %. Et Madagascar importa le volume record de *360 000 tonnes de riz pendant que* des disettes se déclaraient dans le sud. Jusque-là exportatrice assidue, la Grande Ile n'était plus que l'om*bre d'elle-même. Le plan d'ajuste*ment structurel prôné par le FMI fut une douche glacée dont les bienfaits apparaissent à peine.

La politique du riz

Madagascar vivait au-dessus de ses moyens. Dans un contexte de *chute des recettes d'exportation, il* fallait comprimer la demande pour réduire les importations. Celles-ci diminuèrent de moitié entre 1983 *et 1988... A partir de 1985, le FMI* et la Banque mondiale ont donné le signal d'une libéralisation de l'économie. Le régime malgache *n'était pas* encore *acquis aux théories* du marché libre. Il fallut insister pour supprimer le monopole de commercialisation du riz. Le *président craignait que des pénuries ne* créent des émeutes dans la capitale ou à Tamatave. La Banque finança un stock-tampon.

On assista à la fois à une baisse des prix du riz pour le consommateur et à un relèvement du prix *versé au paysan. L'intermédiaire* (en l'occurrence l'Etat et ses serviteurs) était perdant, mais le test de la libéralisation fut concluant : *« Le riz n'était pas chez nous une question politique mais la politique »*, commente le ministre du plan et de l'économie, M. Jean Robiarivony.

Aux solutions radicales, le gouvernement a préféré le compromis, certains disent l'ambiguïté. Si la conversion au libéralisme a été spectaculaire sur le terrain politique, les choses sont allées moins vite en économie. Le programme de privatisation de sociétés publiques, souvent obsolètes, a seulement démarré en 1989. Une cimenterie, une société textile, une entreprise de jus de fruits et une autre de réfrigération ont inauguré le processus. Une vingtaine de firmes connaîtront prochainement le même sort, avec, à la clé, des licenciements de fonctionnaires.

Et, déjà, les nouveaux entrepreneurs malgaches souffrent de l'âpreté des marchés, réclament des protections face aux étrangers. *« Madagascar n'a pas de culture économique libérale*, explique M. Robiarivony. *Nous avons connu la monarchie, la colonisation, la néo-colonisation... Le libéralisme a mis en évidence la crise de notre système productif et technologique. Les entreprises estiment que la phase d'adaptation a été trop courte. Certaines craignent de mourir. Peut-être sommes-nous allés trop vite... »*

Dans son rapport d'activité, le Groupement des entreprises malgaches (GEM) se plaint ainsi de n'avoir pu participer *« aux rachats de créances et des actions payables en devises »*, soulignant que les nationaux auraient pu bénéficier d'une *« longueur d'avance »*. Des *produits finis de mauvaise qualité* arrivent bradés des pays voisins, mettant en péril les sociétés malgaches encore mal établies. Après *la Tunisie de Ben Ali*, le Madagascar du Ratsiraka nouveau découvre que le libéralisme n'est pas un sport de convalescent.

L'ouverture se poursuit pourtant. La BNP, à travers la création de la BMOI (Banque malgache de l'océan Indien), en septembre 1989, a sonné le retour des banques privées. Un nouveau code des investissements, favorable aux entreprises, a été voté. Une centaine d'entreprises sont candidates à l'entrée dans la nouvelle zone franche ou à l'octroi d'un statut de franchise, en particulier dans la confection. Comparé à Maurice, Madagascar dispose aujourd'hui d'une main-d'œuvre qualifiée payée trois fois moins cher. Ce calcul a incité la société mauricienne Floréal (pull-overs) à ouvrir à Tananarive une fabrique qui emploie huit cent soixante-dix anciens chômeurs. Première société à bénéficier du code de la zone franche, Floréal exporte 100 % de sa production, mais qu'adviendra-t-il quand le salaire malgache aura rattrapé celui de Maurice ?

Un regard vers l'Afrique du Sud

L'économie de la Grande Ile est une équation à plusieurs inconnues. Le taux d'investissement reste insuffisant (16 % du PIB en 1989) et la diversification des exportations, hors des secteurs primaires (vanille, café, girofle), est encore fragile. L'agriculture, qui emploie 80 % de la population, rapporte aussi 80 % des devises du pays. La SFI (Société financière internationale), filiale de la Banque mondiale, participe à l'essor d'un atout prometteur : la crevette et les pêcheries.

D'autres richesses doivent être valorisées, dans le domaine minier (oxyde de titane) et forestier, qui *se heurtent à des obstacles écologiques (voir ci-contre l'article de Marcel Scotto)*. D'après la Banque mondiale, les atteintes à l'environnement coûtent chaque année entre *180 et 300 millions de dollars* au pays. Certaines opérations de conversion de la dette privée malgache en fonds d'investissements pour protéger l'écosystème ont été menées en 1989 (par le Fonds mondial pour la nature, en particulier).

Premier partenaire commercial de Madagascar, la France conserve des intérêts importants dans la plupart des sociétés de la Grande Ile. Depuis dix-huit mois que l'URSS ne livre plus de pétrole, Total a obtenu l'intégralité de l'approvisionnement. Les compagnies françaises se tiennent, en revanche, à l'écart de la prospection depuis les *« nationalisations sauvages »* des années 70.

« Quatre-vingt-dix pour cent des hommes d'affaires malgaches sont... français, mais beaucoup cachent leur nationalité, estime un observateur étranger. *On trouve des Français de souche européenne, de souche indienne ou franco-malgache. Ceux qui possèdent seulement un passeport français sont bien sûr moins nombreux. »* C'est dans les sociétés à gros chiffre d'affaires que la présence française reste la plus marquée.

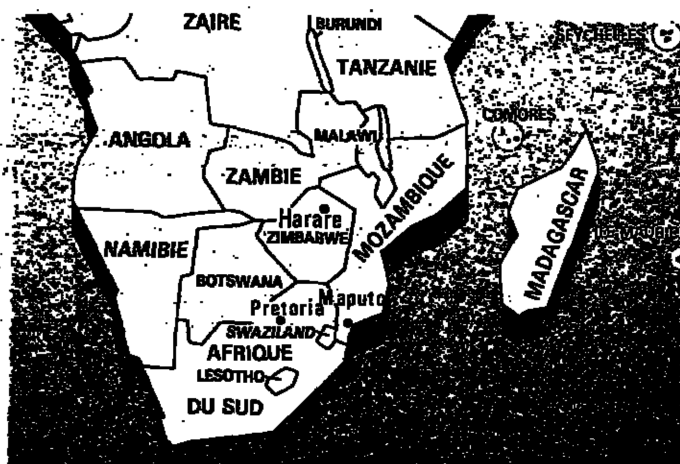
La Grande Ile cherche toutefois à diversifier ses partenaires. *« On parle d'une restructuration de l'économie africaine autour de trois pôles*, constate le GEM : *le Grand Maghreb, le Nigéria et l'Afrique du Sud. A nous de saisir notre chance pour que Madagascar devienne une partenaire actif de cette sous-région d'Afrique et de cette zone de l'océan Indien »*.

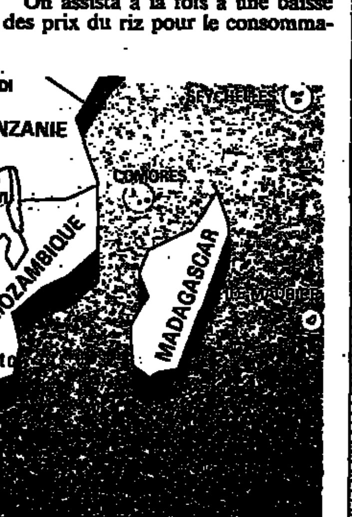
Un message clairement perçu par le chef de l'Etat, qui a multiplié les appels du pied à l'Afrique du Sud depuis la libération de Nelson Mandela. Une ligne aérienne sera bientôt rétablie entre les deux pays, préalable à une reprise des relations commerciales. Les Sud-Africains comptent développer les infrastructures touristiques de la Grande Ile. Celle-ci espère capter à son profit une partie des capitaux que Pretoria investissait jusqu'ici à Maurice et à la Réunion. A « Tana », on pousse les jeunes diplômés à apprendre l'anglais.

« Madagascar ne pourra s'en sortir qu'avec des investissements massifs », souligne un économiste, comme pour justifier le rapprochement avec l'Afrique du Sud. L'avenir n'est pas entièrement dégagé. L'économie va mieux, elle n'est pas florissante. Les entreprises n'ont pas montré leur capacité à créer un effet d'entraînement sur les tissus régionaux.

Dans ce vaste pays, le trafic, la corruption et la contrebande foisonnent. *Les tâches* d'ordre et de justice ne sont pas remplies, les routes sont de chaotiques lieux d'aventure. Les provinces sont par*fois entre les mains de « roitelets locaux »* peu préoccupés d'intérêt général. La Grande Ile remise à flot, il lui reste à garder le cap, *sans faillir ni exclure.*

de Tananarive,
ÉRIC FOTTORINO







La forêt, richesse menacée

La forêt couvre aujourd'hui 20 % (soit plus de 100 000 kilomètres carrés) du *territoire malgache*. Mais au rythme actuel de déforestation, d'ici vingt à trente ans, la savane sera partout présente à Madagascar, comme c'est déjà le cas sur les hauts plateaux. Le plan d'actions environnementales (PAE) de quinze ans que vient de mettre en place le gouvernement sera-t-il suffisant pour sauver un des patrimoines écologiques les plus riches de la planète ?

La culture du riz et l'élevage du zébu sont les principaux adversaires de la forêt malgache : les feux destinés à créer des aires provisoires de culture et de pâturage, font *avancer la savane de* 200 000 à 500 000 hectares par an. *« En période électorale, le haut de la fourchette est souvent atteint », précise M. Razafindralambo*, représentant de la présidence de la République pour le PAE.

La pression *démographique*, conjuguée à la pauvreté (un revenu moyen par habitant de 220 dollars par an, parmi les plus faibles du monde), est la cause essentielle du recul de la forêt et le gouvernement a refusé toute politique de contrôle des naissances. Or, dans un pays où l'agriculture occupe 85 % de la main-d'œuvre, comment empêcher les paysans de *prendre sur la forêt* pour produire le riz, qui est leur alimentation de base, et élever le zébu, dont le cheptel est évalué à onze millions de têtes et qui, plus est, est un signe de richesse et de puissance dans la société traditionnelle ? Comment leur expliquer que brûler un hectare de palissandres pour récolter annuellement mille à *mille deux cents* kilos de *riz* pendant deux ou trois ans au maximum est une hérésie ?

Les autorités de Tananarive affichent pourtant un bel optimisme. Il est vrai qu'elles ont obtenu une dotation substantielle (85 millions de dollars), pour financer la première phase du plan couvrant la période 1991-1995.

Sous la houlette, là aussi, de la Banque mondiale, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'UNESCO, le WWF (Fonds mondial pour la nature), les Etats-Unis, la Suisse et l'Allemagne fédérale contribuent *financièrement au projet*. Alors qu'ils avaient accueilli la réunion des bailleurs de fonds en février dernier à Paris, les Français *n'ont pris, pour l'instant, aucun* engagement. *« Ils nous ont dit qu'ils voulaient faire quelque chose*, indique M. Razafindralambo, *mais jusqu'ici nous n'avons obtenu aucune précision. »*

Placé sous l'autorité d'une association présidée par le chef de l'Eglise anglicane, M. Rabenirina, le PAE veut s'appuyer sur les collectivités locales : *« L'administration nationale n'a pas le niveau adéquat*, explique les responsables malgaches, *pour conduire à bien ce genre d'action. »* S'attaquer ainsi au problème exige une sensibilisation des populations rurales. L'ambition du gouvernement est de l'entreprendre dès les premières classes primaires. Pour le représentant de la présidence de la République, cela suppose une assistance technique de bonne qualité. *« Seulement voilà*, se plaint-il, *les coopérants viennent surtout chez nous pour apprendre leur métier et ne nous apprennent pas grand-chose. »*

Le souvenir de la corvée

Cette sensibilisation sera d'autant plus difficile que de l'avis même du haut fonctionnaire, le mot environnement n'a de signification dans son pays que depuis un an. Fait aggravant : le reboisement est associé à la colonisation française qui obligeait les paysans malgaches à replanter des arbres sur les domaines communaux. Corvées qui, selon un membre du World Wildlife Fund (WWF), ont eu tout de même le mérite de retarder la *déforestation*.

La mise à jour du cadastre qui a des dizaines d'années de retard est un handicap tout *aussi lourd. Partant du principe* que les paysans ne s'occupent de leurs terres que si elles leur appartiennent, les autorités malgaches *ont prévu dans le* PAE de rattraper le temps perdu. Mais l'aide internationale a refusé jusqu'ici de financer cette partie du programme, par suite du conflit de compétences – cause importante du retard, – qui oppose la direction du patrimoine du ministère de l'agriculture à l'Institut de la cartographie.

Le *PAE prévoit aussi la réalisation* d'études pour mieux identifier les ressources de Madagascar, surtout sur la côte ouest, et ne pas les exploiter de manière inconsidérée. L'idée d'apprécier les effets des investissements sur l'environnement touche pour l'heure deux projets. La société Savannah-Pullmann constituée pour créer des complexes touristiques (4 000 lits au total) sur les côtes malgaches, du coup, hésite à poursuivre. En revanche, la société canadienne intéressée au projet d'extraction de minerai de titane dans le sud-*est du pays a accepté de faire* précéder celle-ci d'une étude d'impact.

Exemples trop rares sans doute, pour avoir la garantie que la trentaine d'espèces animales menacées – du moins celles qui sont officiellement répertoriées – soient au bout du compte préservées. Selon WWF, Madagascar abrite sur son territoire des *espèces que l'on ne trouve nulle* part ailleurs : 3 % de la flore mondiale, 53 % des oiseaux, 80 % des reptiles et des amphibiens. *Or 1,8 % seulement du* territoire malgache est classé zone protégée. Le PAE prévoit la création de quatorze nouvelles aires.

Il existe aussi des réserves privées comme à Berenty, à *l'ouest de Fort Dauphin, où* l'hôtel local offre des safaris-photos de lémuriens. Mais que sont proches les 30 000 hectares de sisals appartenant, indiquent les responsables locaux, à des sociétés françaises !

de Tananarive,
MARCEL SCOTTO

CONJONCTURE

Prix : un acquis favorable

Malgré une reprise de l'inflation à l'étranger et la tendance des services à la hausse, la France a des chances de préserver ses gains

par Claude Levant

DEUX informations récentes, apparemment contradictoires, amènent à s'interroger sur l'évolution des prix en France. D'une part, la hausse des prix de détail pour le mois d'avril (0,4 %) a donné le sentiment d'une accélération des prix, car le chiffre est le plus élevé enregistré depuis six mois. De plus, il a posé le problème du respect de l'objectif de hausse des prix prévu dans la loi de finances pour 1990 (2,5 %) : un objectif qui semblait à portée de main après les bons résultats du premier trimestre (0,8 % de hausse en trois mois).

D'autre part, les prévisions semestrielles de l'OCDE évoquaient, en revanche, une modération de l'inflation en France. On y voyait même la France devenir en 1991 un champion de la lutte contre la hausse des prix, juste derrière le Japon et devant l'Allemagne et les autres grands pays industrialisés. Une analyse détaillée de l'indice des prix à la consommation d'avril 1990 est très éclairante. Le sursaut des prix, en avril, est dû pour une bonne part à la forte hausse ce mois des prix de services de santé (+ 2 %) ; il s'agit là de la prise en compte de la revalorisation des honoraires médicaux due à la révision des tarifs de convention à compter du 1er avril. Hors cette revalorisation, la hausse des prix en avril aurait été de 0,3 %. Notons également que les services de santé n'apparaissent pas comme particulièrement « inflationnistes » : leur augmentation sur un an n'est que de 0,1 %, les pouvoirs publics ayant multiplié les mesures propres à limiter cette hausse, dans le but de faciliter le financement de la Sécurité sociale.

Un autre élément d'explication du mauvais résultat d'avril est la prise en compte, au premier mois de chaque trimestre, de la hausse des loyers. Celle-ci reste sur un rythme de l'ordre de 5 % l'an. C'est plus que la hausse générale des prix, mais certainement bien moins que celle des prix des logements, qui exerce un effet d'entraînement inévitable. Rappelons que les prix des logements ne sont pas intégrés dans l'indice, car l'acquisition d'un logement constitue au sens de la comptabilité nationale un acte d'épargne et non de consommation.

L'énergie continue d'exercer une *influence modératrice sur les prix* en France : son coût a baissé de 0,3 % depuis le début de l'année en raison du fléchissement des cours des produits pétroliers. Il y a là un net changement par rapport à 1989. Il y a un an, les tensions sur le prix du pétrole et la montée temporaire du dollar avaient porté l'indice des prix de détail d'avril 1989 à 0,6 %. Ce chiffre élevé n'étant plus pris en compte aujourd'hui, le glissement des prix sur douze mois est passé de 3,4 % à 3,2 % entre mars et avril 1990, alors que le taux mensuel était en progression.

Les prix des produits alimentaires tendent à se modérer à mesure que les hausses sur les viandes s'estompent après avoir été fortement ressenties en 1989 (8,5 % pour les viandes de boucherie et 11,4 % pour le porc). Toutefois, les prix des légumes reflètent les premiers effets de la sécheresse.

La hausse des produits manufacturés du secteur privé, qui constituent la partie la plus importante de la consommation des ménages, *reste très raisonnable (0,3 % en* avril, 1,9 % sur un an), même si une tendance à l'accélération est apparue sur l'habillement. On serait tenté de conclure qu'il n'y a rien d'inquiétant dans l'évolution des prix en France et que la hausse d'avril, dont on a vu le caractère un peu accidentel, ne remet pas en cause une évolution fondamentalement *modérée (aux loyers près)*. Mais il y a la hausse des prix des services du secteur privé : 0,5 % en avril, 1,6 % sur les trois derniers mois, 5,1 % sur un an.

Son rythme tend à s'accélérer, et il s'agit d'un phénomène assez général : que l'on considère les spectacles, les hôtels, les restaurants, les consommations dans les cafés, les services de vacances ou le blanchissage, tous ont des rythmes de prix nettement supérieurs à 5 % l'an. L'évolution de l'inflation chez nos partenaires est un autre sujet de préoccupation, car il y a depuis trois ans une tendance à l'accélération *(voir graphique ci-dessous)*, dont nous subissons les effets au travers du coût de nos importations.

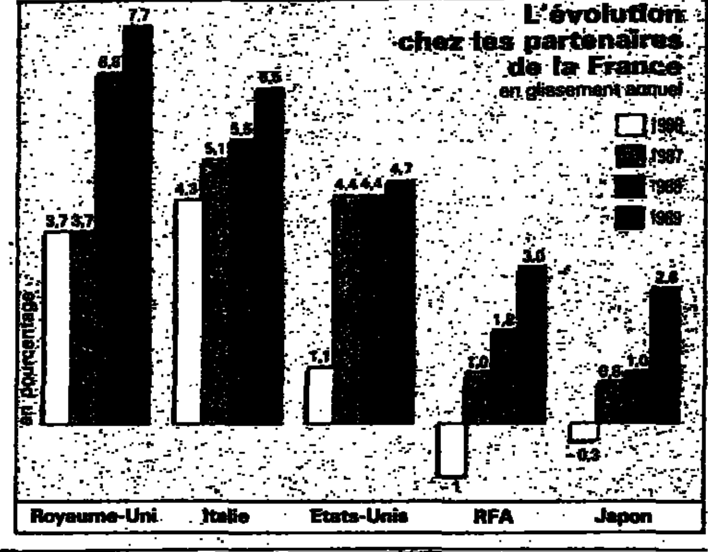
L'exception du Royaume-Uni

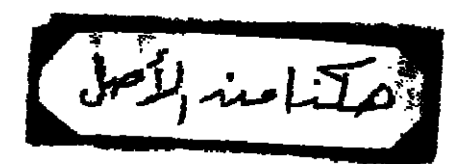
En avril, les prix de détail ont augmenté dans l'ensemble de la Communauté européenne de 0,9 %, contre 0,5 % en mars, maintenant le glissement sur un an à 5,4 %. *L'accélération d'avril* est due à la hausse record enregistrée en Grande-Bretagne : 3 %. Dans ce pays, le passage du glissement annuel des prix de 8,1 % en mars à 9,4 % en avril est l'effet mécanique des répercussions de la poll-tax et de l'augmentation des impôts indirects, dont les effets cumulés avaient été évalués à 1,5 point par *le chancelier de l'Echiquier. Un* passage du Royaume-Uni à l'inflation à deux chiffres, aux effets psychologiques redoutés, est probable d'ici à l'été. L'évolution du Royaume-Uni est heureusement un peu exceptionnelle dans la Communauté européenne. Sauf le Portugal et de la Grèce, qui n'ont jamais pu maîtriser complètement leur inflation, tous les autres pays se situent en deçà de 7 % de hausse annuelle. Mais les enquêtes communautaires auprès des entreprises et des consommateurs y révèlent la persistance de tensions inflationnistes. Une cause fréquemment évoquée est le niveau élevé d'utilisation des capacités de production. Il y a aussi le développement des revendications salariales, en liaison avec des difficultés générales dans la Communauté, de recrutement de personnel qualifié. Il y a, enfin, l'influence spécifique du processus de réunification allemande, qui semble justifier une accélération modérée des prix outre-Rhin. Dans ce contexte, quelle peut être l'évolution des prix en France ? Un retour sur les évolutions depuis le premier choc pétrolier permet de cerner les tendances et les déterminants de nos prix intérieurs.

Le rôle des prix des matières premières, et notamment du pétrole, est essentiel, car, pour ces derniers produits, les chocs ressentis sur les coûts d'importation se répercutent très rapidement sur les prix à la consommation. On voit sur le graphique 1 l'influence massive des chocs pétroliers de 1973 et 1979, ainsi que celle du *« contre-choc »* de 1986. On y voit également l'influence des politiques économiques, avec les effets du couple pouvoir d'achat-productivité, dont le premier terme tend à accroître la hausse des prix et le second à la réduire.

Lire la suite page 27

Les prix à la consommation en France
Variation annuelle en glissement
(%, 1973–1989)





Suite de la page 26

Ainsi, après une accélération des hausses en 1981, les politiques de rigueur menées à partir de 1982 ont permis de réduire régulièrement le rythme de prix de 2 points par an, la stabilisation du pouvoir d'achat permettant de faire passer en réduction du rythme des prix l'accroissement tendanciel de la productivité.

Si l'on considère les prix hors énergie, le creux de 1986 disparaît, la décélération des prix est régulière de 1981 à 1987. Depuis cette date, les prix évoluent à un rythme d'un peu plus de 3 % l'an ; la rigueur n'est plus appliquée avec la même sérénité. Il y a eu aussi des phénomènes particuliers : en 1987, tandis que les prix des produits manufacturés continuaient de ralentir, les prix des services s'accéléraient après leur libération : quand ces derniers ont un peu ralenti en 1988, pour se stabiliser à environ 5 % l'an, les prix alimentaires ont entamé à leur tour une vague de hausses à cause de la pénurie de viande de bœuf ; il y a eu enfin l'année dernière une petite poussée des matières premières.

Les effets de la désindexation

La France a relativement mieux réussi que des partenaires dans la maîtrise de l'inflation : les prix y ont décéléré plus vite jusqu'en 1986 ; ils ont moins accéléré ensuite. Ainsi, l'écart d'inflation avec l'Allemagne a régulièrement diminué depuis 1983 : de plus de 6 points, il est revenu à 0,6 point en 1989 ; c'est là certainement le résultat le plus remarquable de la politique économique des dernières années. La désindexation des salaires sur les prix a été ici essentielle.

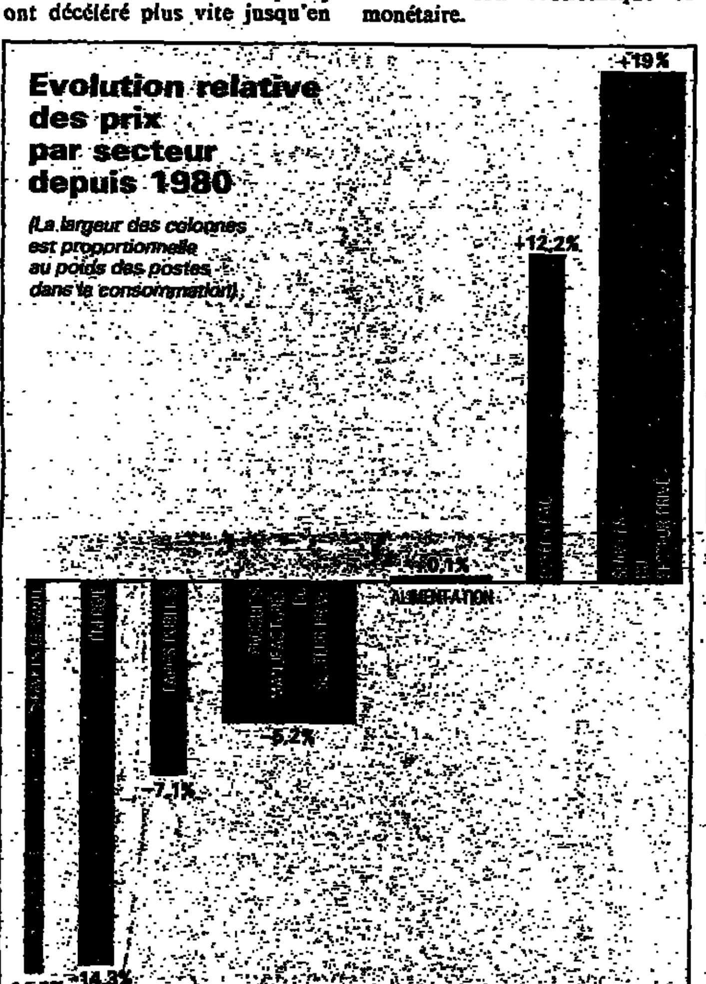
Avant 1982, toute hausse de prix se répercutait intégralement dans les salaires dans les trois mois qui suivaient ; depuis 1983, une hausse ne se transmet plus que pour les trois quarts et avec un délai d'un semestre.

Cela ne veut pas dire qu'il y a perte de pouvoir d'achat : dans les entreprises, le glissement annuel des salaires horaires est toujours resté supérieur à celui des prix à la consommation ; mais le phénomène « spirale prix-salaire » est beaucoup amorti. Dans le cas particulier du SMIC, l'indexation reste totale, mais le fait que les relèvements n'interviennent plus qu'environ deux fois par an, au lieu de six à huit fois au début des années 80, parce que le seuil de déclenchement est resté de 2 % de hausse des prix, atténue beaucoup l'effet inflationniste de l'indexation.

Il semble bien difficile de ralentir notablement le rythme trop élevé des prix des services privés. D'abord parce que ce phénomène est en partie structurel : au cours des dix dernières années, le prix relatif des services privés – c'est-à-dire le rapport entre les prix de ces services et le niveau général des prix – a augmenté de 19 % (voir le graphique 4). C'est l'effet de la faible productivité des services, qui n'a pas que des conséquences néfastes ; les services sont, pour la même raison, au premier rang de la création d'emplois. Les services sont aussi le secteur pour lequel la demande augmente le plus vite depuis trois ans, ce qui stimule les prix. Enfin, les possibilités d'action des pouvoirs publics sur les prix des services se limitent à l'organisation de la concurrence, qui a des effets certains mais très progressifs : un blocage, toujours théoriquement possible, pour six mois aboutirait à un effet inverse de celui recherché en provoquant des hausses de précaution. La hausse des services privés semble ainsi fixer un seuil minimal de 3 % à l'augmentation générale des prix en France.

A court terme, et sauf accident – choc extérieur ou aggravation de la sécheresse qui accentuerait la poussée des fruits et des légumes, – un maintien en deçà de 3,5 % reste possible. Malgré le contexte international un peu plus inflationniste qui réduit la pression de la concurrence étrangère, et de moindres gains de productivité par suite du ralentissement de la croissance, les anticipations des industriels sur la hausse des produits manufacturés restent très modérées.

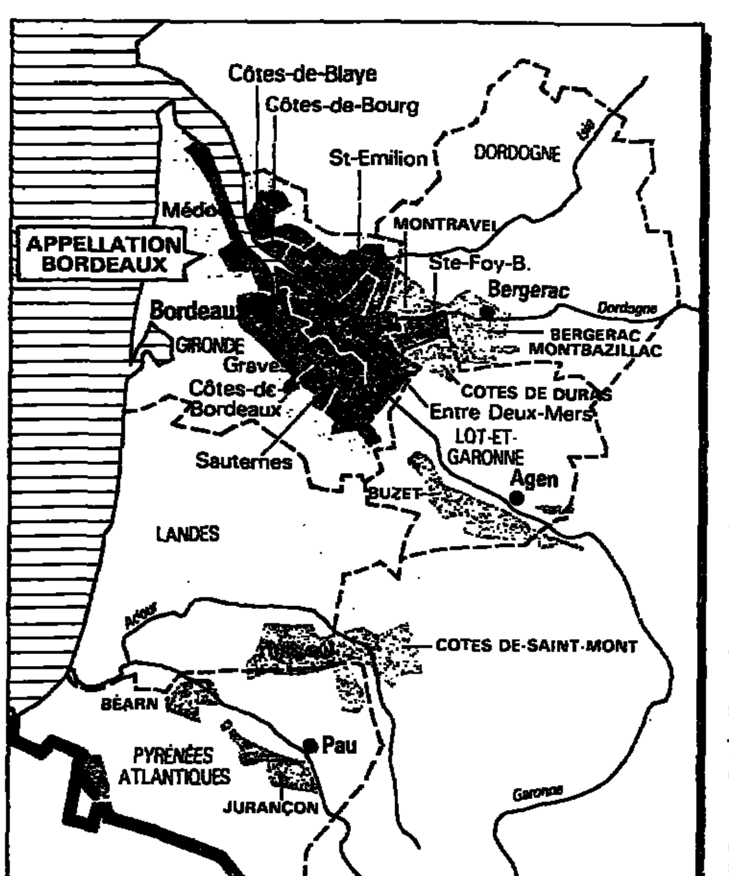
Cette bonne orientation est une chance à saisir pour conserver l'acquis – la réduction du différentiel d'inflation avec l'étranger – et entrer du bon pied dans l'union économique et monétaire.



L'Aquitaine tout-terrain

IV. – Vingt sur vins

L'agriculture aquitaine est prompte à innover (*le Monde* du 22 mai). Réputée pour son massif forestier (*le Monde* du 29 mai) et pour son tabac (*le Monde* du 5 juin), elle excelle pour ses vins qui répondent à un nom de ralliement connu à travers le monde : Bordeaux. Avec cette visite au vignoble s'achève le tour de la région.



ENTOURÉ de dix-sept hectares de vigne, le château Monbrizon a le charme des vieilles bâtisses tarabiscotées qui ne veulent pas se hausser du col. Ce cru bourgeois enraciné en Médoc recueille tout autant les vivats de la profession que ses sarcasmes. Car Jean-Luc Vonderheyden, le maître des lieux, ne veut pas tuer la poule aux œufs d'or.

A ceux qui souhaitent tirer un parti immédiat de la fermeté du marché par une expansion des volumes, il recommande haut et fort une maîtrise rigoriste des rendements et de la qualité. *« Nous produisons trop en Médoc,* leur a-t-il dit. *La décennie 80 a été splendide, mais le vignoble connaît une crise tous les quinze ans. Prouvez-moi que le vin ne sera pas meilleur avec cinquante hectolitres à l'hectare plutôt que soixante. »*

Venu sur le tard à la propriété familiale, Jean-Luc Vonderheyden est de ceux qui comprennent vite. *« Si nous voulons maintenir notre image, il faut assurer un compromis entre le rendement et l'équilibre financier. Au-delà de 50 hectos/hectares, on note des pertes de concentration. »* A peine avait-il tenu ces propos en début d'année qu'on lui coupa nuitamment trois mille branches à fruits. Un travail de professionnel, avec un seul œil laissé à chaque pied.

« Le luxe, c'est nous »

L'avertissement ne l'a pas dissuadé. Dès la fin de la floraison, il procède à une *« vendange verte ».* Pour lui, une grappe existe dès qu'elle est formée. Aussi coupe-t-il très en avance les « trop-pleins » de raisin. Une équipe de vendangeurs a refusé ce sacrilège, estimant que sa mission était de faire pousser le raisin, pas de le cisailler vert. Jean-Luc Vonderheyden a recruté des étudiants ignorant tout de la vigne pour faire tomber les grappes. *« L'été, j'ai mon sécateur en poche. Quand je vois tout ce raisin, je deviens fou. »* A quinze jours de la récolte, la feuille fait le sucre. Il coupe encore pour laisser chaque fois un œil, un rameau, un raisin.

« Un pied avec 1 kilo de grains donne un vin d'une autre couleur qu'un pied avec 2 kilos », explique ce passionné. Non content de détruire la moitié de sa récolte avant l'heure, il verse seulement son nectar sous la signature Monbrizon, qui ne dépasse pas 210 hectolitres. Le reste est vendu sous l'appellation Château-Cordet. Dépositaire d'une longue et tenace tradition, Jean-Luc Vonderheyden, à moins de quarante ans, croit en l'osmose entre son vin et sa main. *« Je veux tout contrôler, sentir moi-même l'odeur végétale de la vigne coupée. Je veux aussi savoir où va mon vin, qui sont mes clients. De mai à septembre, je passe plus de cinq cents heures sur mon tracteur. Je revendique cet éternel recommencement. Bien sûr, je possède des machines à vendanger. Mais je préfère la sélection humaine. »*

Comme beaucoup, il regarde les rachats de grands crus par les étrangers (Japonais) et les investisseurs institutionnels (assurances) avec une inquiétude mâtinée de scepticisme. Au CIVB (Comité interprofessionnel du vin de Bordeaux) Hubert Mussotte a raison de relativiser le phénomène. Sur les 1 350 exploitations de plus de vingt hectares, ces nouveaux propriétaires en possèdent moins de cent. Les rachats ont porté, jusqu'à présent, sur à peine 3 % de la valeur du vignoble et on compte seulement une dizaine de changements de mains par an, dont certains entre étrangers. Le Bordelais, loin s'en faut, n'a pas été « colonisé ». Nul ne conteste l'aptitude de ces groupes extérieurs à produire du bon vin car ils s'assurent le concours d'hommes du métier.

Une réserve de sols

« Parmi les quelque quatre-vingts grands crus classés, deux ou trois sont restés dans une même famille. Certains ont tourné dix fois », remarque M. Mussotte. *« Dans dix ans, nous serons encore là grâce à notre savoir-faire. Mais nous serons devenus les régisseurs des nouveaux propriétaires car nous ne contrôlons plus le risque,* déplore Jean-Luc Vonderheyden. *Les banques sont trop contentes de nous prêter. Il suffit de trois mauvaises années et elles prennent la main. »*

A l'origine de ce désarroi, la fiscalité très lourde qui grève le vignoble au moment des successions. Les droits représentent 40 % de la valeur du patrimoine. La valorisation du terroir et les efforts d'investissement consentis par les propriétaires ont transformé leurs affaires en mutants de l'économie : le vignoble du Bordelais est à mi-chemin entre l'atelier d'art et l'industrie lourde. *« Il faudrait imposer les exploitations sur leur rentabilité et non sur leur valeur vénale »,* propose Jean-Luc Vonderheyden. *La RFA a aménagé ce système depuis 1955. »*

Pierre Tari, le propriétaire du Château-Giscours, est formel : *« Le luxe, c'est nous. Le chiffre d'affaires du vin de Bordeaux atteint 11 milliards de francs, à peu près l'équivalent de Louis Vuitton. Nous sommes des chefs-d'œuvre, des hommes-musées. Il faudrait que les familles gardent le contrôle, puissent coter leurs biens en Bourse, bénéficier d'instruments financiers adaptés. »*

De son côté, Hubert Mussotte craint que les institutionnels, aujourd'hui entichés du bordeaux comme d'une danseuse, ne tiennent pas la distance. Or élever un vin, c'est un contrat moral de trente ans qui ne souffre guère d'infidélités. *« Les investisseurs sont sujets aux modes. Ils passent de l'immobilier de bureau à la forêt, de la forêt au vin. »*

Une chose est sûre : ces achats ont précipité la flambée des prix du vignoble par rapport au vin, et certaines locomotives ont décroché les wagons. Sur les bordeaux et bordeaux supérieurs, le prix des terres a doublé en cinq ans. Mais, en francs constants, alors que les volumes livrés ont aussi doublé, le chiffre d'affaires n'a pas connu cette multiplication par deux. Pour un institutionnel, il n'est pas sûr que la moitié des vignes soient rentables dans la durée.

Il reste que, depuis la seconde guerre mondiale, l'appellation bordeaux a connu un regain de prestige lié à la capacité d'organisation de sa filière. En 1945, le vignoble se composait pour l'essentiel de blanc. Le rouge était exsangue et ruiné. Le rééquilibrage s'opéra en 1970 et, depuis, le rouge n'a cessé de progresser pour représenter 80 % de la production. Avant la crise du phylloxéra, au siècle dernier, le bordeaux couvrait 240 000 hectares.

« On compte aujourd'hui 103 000 hectares, note le président du Syndicat viticole régional des AOC de Bordeaux, Jean-Louis Trocard. *Nous avons donc une réserve de sols de qualité. »* Au cours des trente dernières années, la profession a mis les bouchées doubles. En rendant les dégustations obligatoires dès 1967 pour les vins d'appellation et en 1974 pour tous les bordeaux après la création de l'INAO (Institut national des appellations d'origine). A chaque récolte, le vin subit un examen de passage. *« Sur le rouge, 3 % des volumes sont disqualifiés »,* assure M. Trocard.

Entre 1981 et 1989, le vignoble a doublé sa superficie. La production de bordeaux rouge est passée de 900 000 hectos à 1,8 million d'hectos. L'interprofession a quintuplé son budget (100 millions de francs en 1989) et derrière les grands crus (qui, en volume, représentent 3 % de la production), les 5 000 châteaux se sont regroupés sous la bannière « bordeaux », symbolisée par un verre à nœud papillon. *« La force des AOC a été d'apporter un complément entre les châteaux et les vins de marque,* explique encore M. Trocard. *Tant que le bordeaux sera fort, le commerce* (400 négociants au total dont 40 font le gros des affaires) *restera fidèle. »*

Profitant des années fastes, le vignoble a fait peau neuve. Plusieurs milliards de francs ont été investis en plantations nouvelles et en matériel de pointe. MM. Paul Glotin (le patron de Marie Brizard) et Jean-Paul Jauffret, PDG de la société de négoce Dourthe, ne veulent pas être taxés de chauvinisme en affirmant que Bordeaux est la capitale mondiale du vin. *« Nous pouvons attaquer à tout moment n'importe quel marché. Le volume et la qualité suivront ».* Le moindre médoc représente 25 000 caisses de douze bouteilles, quand toute la production de Romanée-Conti tient en 900 caisses et celle de Californie en quatre barriques (soit 100 caisses)...

Le négoce n'a pas encore réussi sa restructuration et l'objectif de créer un quarté de grandes maisons, à l'instar des quatre sœurs du cognac, reste à atteindre. Cette activité de marchand est, depuis longtemps, une affaire d'étrangers. En particulier aux Chartrons. L'autre branche, dite des Libournais, à dominante familiale et proche des producteurs, a pu résister à la crise des années 70, en raison de sa taille. Les Chartrons, qui avaient stocké pendant les années d'inflation, ont connu le marasme. Beaucoup de petits patrons n'ont pas cherché à développer leur clientèle au-delà du cercle habituel, d'autres ont entretenu des structures trop importantes.

La marque et la raison

L'heure est aux initiatives individuelles. Certains, comme la société Dourthe, ou William Pitters (dirigée de main de maître par M. Bernard Magrez), ont connu le succès en lançant des marques : Numéro 1 et Kressman pour le premier, Malesan pour le second, une étiquette ornée d'un cheval, qui figure l'élégance et la noblesse. *« Le château, c'est l'émotion. La marque, c'est la raison »,* reconnaît Jean-Paul Jauffret. Au milieu des cinq mille châteaux, le consommateur a parfois du mal à se repérer et son distributeur n'est jamais en mesure de lui offrir en continu le même « bon petit vin » qu'il a aimé.

La marque n'est pas une idée neuve. La baronie Rothschild l'a développée depuis un demi-siècle avec Mouton-Cadet pour lequel elle s'approvisionne à 80 % dans les coopératives, un formidable réservoir. Car le problème des marques, c'est le volume. Bernard Magrez vend trois millions de bouteilles de Malesan. Il n'ira pas au-delà des quatre millions. *« En janvier 1990, dans les hypermarchés, l'essor des vins de marque a été supérieur à celui des vins de châteaux »,* observe le patron de William Pitters. *« Il faut savoir mesurer sa communication, éviter un effet de masse qui donne l'image d'une production industrielle. »* D'autres négociants à structure légère se spécialisent dans les grands crus telle la jeune firme Alias, de Pierre Lawton. Le vin y est considéré d'abord comme un bien qui s'échange n'importe où, à Londres ou à New-York, avant, un jour, d'être débouché.

Cette grande diversité du bordeaux et de ses modes d'écoulement fait sa richesse. Pour sa part, Jean-Luc Vonderheyden entraîne ses clients au Lion d'or d'Arsens, chez maître Barbier, un chef qui chante et rouspète, et laisse les propriétaires apporter leurs propres casiers de vin pour accompagner ses œufs brouillés. Sur sa carte, afin de ne vexer personne, il n'inscrit que les crus de son village. Du bordeaux, il en a bu de toutes les couleurs et l'aventure semble lui réussir. L'excellence se note vingt sur vins.

de Bordeaux
ERIC FOTTORINO

FIN

CHRONIQUE

Le marché tel qu'il est enseigné

PAUL FABRA

AU moment où, poussés par l'impérieux désir de renverser un processus de régression, les pays qui étaient tombés sous le pouvoir marxiste *cherchent à reconstruire leur économie*, on voudrait être sûr qu'ils trouveront, en Occident, un climat intellectuel favorable au bon fonctionnement des mécanismes de marché. Tel n'est pas nécessairement le cas, malgré la récente et quasi générale conversion des esprits en faveur d'une organisation libérale de l'activité économique.

Si dans les pays économiquement les plus avancés, la crise financière endémique, malgré ses multiples facettes, n'a pas les mêmes conséquences dramatiques que dans les pays économiquement retardés, elle s'accompagne d'une curieuse atonie intellectuelle. Dans une chronique précédente (« Empirisme vulgaire des théories financières américaines », *le Monde* du 22 mai), j'attirai l'attention, textes à l'appui, sur le semblant de justification doctrinale que certains travaux théoriques apportent aux pratiques financières les plus contestables, celles, par exemple, qui ont conduit à la faillite les caisses d'épargne américaines. Cela pour le cas extrême. Mais dans beaucoup des ouvrages et manuels qui servent de base à l'enseignement universitaire, et dont la réputation est grande, on trouve, malgré un haut degré de « sophistication », des approximations et des raccourcis hasardeux. Leur effet d'ensemble est de faire passer au second plan, souvent même de faire disparaître complètement, toute pédagogie du marché.

Je voudrais ici, à titre d'exemple, citer un livre de « macroéconomie » – tel est son titre : *Macroeconomics*, de Robert J. Barro (1). Si je l'ai choisi parmi d'autres, dont certains aussi célèbres que lui parmi les professeurs et les étudiants, c'est à cause du progrès qu'à plusieurs égards il *représente. Les facilités qu'on y découvre* sont d'autant plus frappantes et désolantes. Son mérite le plus grand est de rompre, par l'objet même de sa recherche, avec la scandaleuse boutade de John Maynard Keynes, citée avec complaisance dans d'innombrables articles et discours : *« A long terme, nous serons tous morts »* (les prédécesseurs de Keynes auraient dit : « A long terme, nous serons tous remplacés par nos petits-enfants ou petits-neveux ! »). Tournant le dos à cette facile idéologie de fin du monde, Barro est l'un des tout pre*miers à avoir introduit dans la théorie* moderne la notion *« d'effet de substitution intertemporel »*. Il l'a fait, en 1976, à propos de la publication d'un célèbre article relatif à ce qu'il est convenu d'appeler le « théorème d'équivalence (entre l'impôt et l'emprunt) de Ricardo », dont je parlais, ici, la semaine dernière.

L'idée est qu'un agent économique gère son revenu (et, s'il en a un, son patrimoine) en tenant compte non seulement du déroulement de son propre « plan de carrière » mais en y intégrant les futurs revenus (et patrimoine) de sa des*cendance (théoriquement, l'horizon est* illimité). Au cas où il n'épargnera pas pour transmettre de l'argent, il le fera pour l'éducation de ses enfants.

Comme il se doit, l'effet de substitution intertemporel revient à plusieurs reprises à travers *Macroeconomics, notamment à propos d'un thème rendu* célèbre par le président Reagan : un programme d'abaissement des impôts financé par le déficit. Pour justifier sa thèse, Robert Barro estime que le bénéficiaire de l'allégement fiscal, tenant compte de la valeur actuelle (simple calcul de mathématique financière) des impôts supplémentaires que ses enfants devront acquitter pour rembourser la dette publique accrue, prendra probablement le parti d'épargner pour constituer un héritage à ses enfants.

Peut-être eût-il été plus expédient – et *plus exact – d'arriver au même résultat* en supposant que le même contribuable aurait, avec l'argent économisé sur le fisc, souscrit à l'emprunt émis par le Trésor pour financer le déficit. Les titres ainsi souscrits se seraient retrouvés dans sa succession (sauf s'il s'agissait de nouveaux fonds russes !). *Mais une telle* façon de présenter les choses aurait (peut-être) amené notre auteur à se poser des questions ricardiennes que les néo-ricardiens ne se posent jamais. Un pays qui a accumulé une dette publique importante, écrivait Ricardo, s'est mis dans *une situation « artificielle »*.

Pour une autre raison encore, le lecteur de *Macroeconomics* est d'emblée mis en appétit. *« Un thème central de cet ouvrage,* nous dit son auteur, *est qu'on arrive à une théorie macroéconomique plus satisfaisante quand on établit la liaison avec la microéconomie sous-jacente. »* C'est là en effet un point essentiel. Tout gouvernement qui entend prendre à bras-le-corps les graves problèmes que quarante-cinq ans d'économie socialiste (au sens fort du mot) ont accumulés doit y regarder à deux fois *quand il se croit obligé à prendre des* mesures manifestement contraires à la remise au travail des entreprises. Tel est le cas, par exemple, pour le niveau de l'intérêt en Pologne, de l'ordre de 5 % par mois. Si un taux aussi dissuasif est imposé par la virulence de l'inflation *sous-jacente non encore extirpée*, c'est le programme de lutte contre l'inflation qu'il faut revoir (se demander par exemple, si, indirectement, une partie de la dette ne continue pas à être monétisée par le système bancaire). Pour en revenir au livre de Barro, jusqu'à quel point tient-il sa promesse ?

DANS un souci de réalisme simplificateur, Robert Barro, renouant avec une tradition ancienne, commence par raisonner sur le cas hypothétique de ménages se suffisant à eux-mêmes, à la façon, précise-t-il lui-même, de *Robinson Crusoë. Mais alors pourquoi*, tout de suite après avoir supposé que les ménages en question consomment tout ce qu'ils produisent (et, par construction, uniquement ce qu'ils produisent), introduire dès le chapitre suivant, à titre de première complication *nous rapprochant de la vie d'une économie* développée, et sans transition, un marché du crédit. Sur ce marché, il est entendu que ne sont émises que des obligations d'un type uniforme, portant intérêt. Cependant, l'épargne reste égale à 0 puisque, nous dit l'auteur, les *créances portées à l'actif des prêteurs* sont exactement compensées par les dettes portées au passif des emprunteurs. L'idée ne lui vient pas que pour prêter, il convient préalablement d'épargner la somme prêtable. Il est vrai qu'il nous dit encore que le crédit est uniquement destiné à financer la consommation, dans un premier souci de répartition intertemporelle de cette dernière.

Curieuse, et pour tout dire fausse, l'idée de prendre le crédit à la consommation pour prototype de l'opération de prêt. Puisqu'on avait choisi la robinson*nade, l'occasion était bonne d'analyser* une autre hypothèse, autrement plus proche de la vie réelle : celle où Robinson se met à fabriquer des outils pour multiplier le rendement de son travail. Ainsi la notion de capital, et, avec un peu de chance (notion absente du livre, citée pratiquement une seule fois, à propos du « profit normal » de la banque), celle de profit, aurait été présentée logiquement avant celle de vente par tempérament et avant la notion de taux d'intérêt. Partant d'un monde tel qu'il est sans clarifier les concepts utilisés pour le décrire, on aboutit à un modèle du monde tel qu'il ne peut pas être.

Autre exemple de la fausse simplification : Barro introduit la monnaie à un moment de son raisonnement, où, *« pour ne pas compliquer inutilement les choses »*, il continue à supposer qu'on ne produit et qu'on n'échange qu'un seul bien (les étudiants reconnaîtront le modèle « néo-ricardien » d'une économie où le blé est le seul produit). Mais alors pourquoi une monnaie pour échanger 1 kilo de farine contre 1 autre kilo de farine parfaitement identique ?

Une autre caractéristique de ce genre de démarche, c'est, à l'inverse du schéma précédent, de partir d'un monde artificiellement reconstruit, le résultat étant qu'on éloigne encore un peu plus le modèle théorique (les équations explicatives) de son modèle (l'économie réelle). Un exemple est fourni par le concept forgé par Barro de déficit nominal ajusté du budget de l'Etat. Il commence par calculer, tenant compte de l'inflation, le déficit « réel », puis, sur la base de ce chiffre construit, il établit le « vrai » chiffre nominal en lui appliquant le taux de la hausse des prix. Disons simplement que, moyennant ce détour, le déficit de l'année 1981 tombe de 87 à 17 milliards de dollars ! Cependant, inflation monétaire ou pas, le déficit qu'il importe d'abord de connaître, c'est celui qui est, au centime près, égal à l'addition des emprunts que le Trésor a dû contracter, y compris s'il le faut auprès du système bancaire – monétisation de la dette (inflation) – pour équilibrer ses comptes.

C'EST moyennant ces tours de *passe-passe que les pays d'Amérique* latine, bons élèves du FMI, se sont retrouvés avec une inflation galopante malgré la diminution de leur déficit « primaire-réel » ! Barro ajoute encore à la sophistication en créant le concept de « nominal-réel ».

Il est vrai que notre auteur, avant d'introduire les impôts dans son modèle, suppose que les dépenses publiques sont entièrement financées par la « planche à billets ». La métaphore est ainsi élevée au rang d'hypothèse scientifique. Même l'Etat le plus primitif et le plus adonné à l'inflation évite de passer pour un faux-monnayeur, quitte à vendre des bons du Trésor à la banque centrale émettrice de monnaie. Il est vrai que Barro, autre hypothèse simplificatrice, partant du fait que la banque centrale est une émanation de l'Etat émetteur de la dette publique, ne compte pas dans le calcul de cette dernière les titres rachetés par l'Institut d'émission !

(1) *Macroeconomics*, Robert Barro, seconde édition (1987). Editeur John Wiley and Sons, New York.

TELEFLEX LIONEL-DUPONT

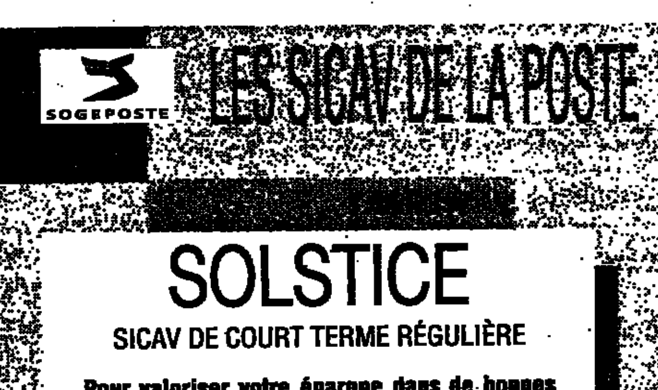
TELEFLEX LIONEL-DUPONT vient de tenir son assemblée générale ordinaire, le 7 juin 1990, sous la présidence de M. Alain Clarou. Les comptes de l'exercice 1989, qui font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 382 millions de francs et une perte de 4,9 millions de francs ont été approuvés, et l'assemblée a adopté la décision de maintenir le dividende de l'exercice au niveau antérieur, soit 4 F net majorés de l'avoir fiscal. Ce dividence sera payable à compter du 11 juillet 1990. Au cours de cette réunion, le président a informé les actionnaires du lancement d'une augmentation de capital significative.

En effet, dans sa séance du 28 mai 1990, le conseil d'administration de TELEFLEX LIONEL-DUPONT a décidé d'augmenter son capital par émission d'actions nouvelles représentant un montant total de 300,5 millions de francs, prime comprise. Cette émission représente un quadruplement des capitaux propres.

En s'appuyant sur les branches d'activivé existantes, le groupe TELEFLEX LIONEL-DUPONT pourra renforcer et élargir ses positions sur des marchés de plus en plus structurés et internationalisés. Il s'agira pour TELEFLEX LIONEL-DUPONT de développer ses moyens de conception, de production et de commercialisation. Cette politique interne sera complétée par la recherche d'opportunités externes, susceptibles d'apporter dans des conditions de rentabilité satisfaisantes une intensification et un élargissement de la présence du groupe sur ses marchés.

Les conditions de l'émission d'actions seront les suivantes :

- Exercice du droit préférentiel de souscription : 5 actions nouvelles pour 2 anciennes ;
- Prix d'émission : 210 F par action représentant 50 F en nominal et 160 F en prime d'émission ;
- Période de souscription : du 18 juin au 9 juillet 1990 ;
- Les souscriptions à titre réductible sont admises ;
- Publication des conditions : BALO du 11 juin 1990 ;
- Une note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse (visa COB nº 90 222 du 6 juin 1990) sera disponible sur demande auprès des intermédiaires financiers et aux bureaux de la société, 312, bureau de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.



SOLSTICE

SICAV DE COURT TERME RÉGULIÈRE

Pour valoriser votre épargne dans de bonnes conditions de sécurité.

SOLSTICE bénéficie d'une gestion prudente qui privilégie la **préservation du capital** et la **progression régulière de la valeur de l'action.** Dix-huit mois est la durée idéale pour allier rendement et sécurité.

Pour recevoir des dividendes deux fois par an.

SOLSTICE distribue des intérêts deux fois dans l'année : le 21 juin et le 21 décembre, au moment des vacances et pour Noël...

SOLSTICE est une SICAV moderne qui vous permet de valoriser votre épargne tout en vous faisant profiter de celle-ci aux bons moments. Elle s'intègre parfaitement dans le cadre de la gestion du budget familial.

Valeur de l'action : 2 000 francs à l'origine.
Droit d'entrée : 0,25 %. Aucun droit de sortie.

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

GESTION : SOGEPOSTE S.A.

LVMH

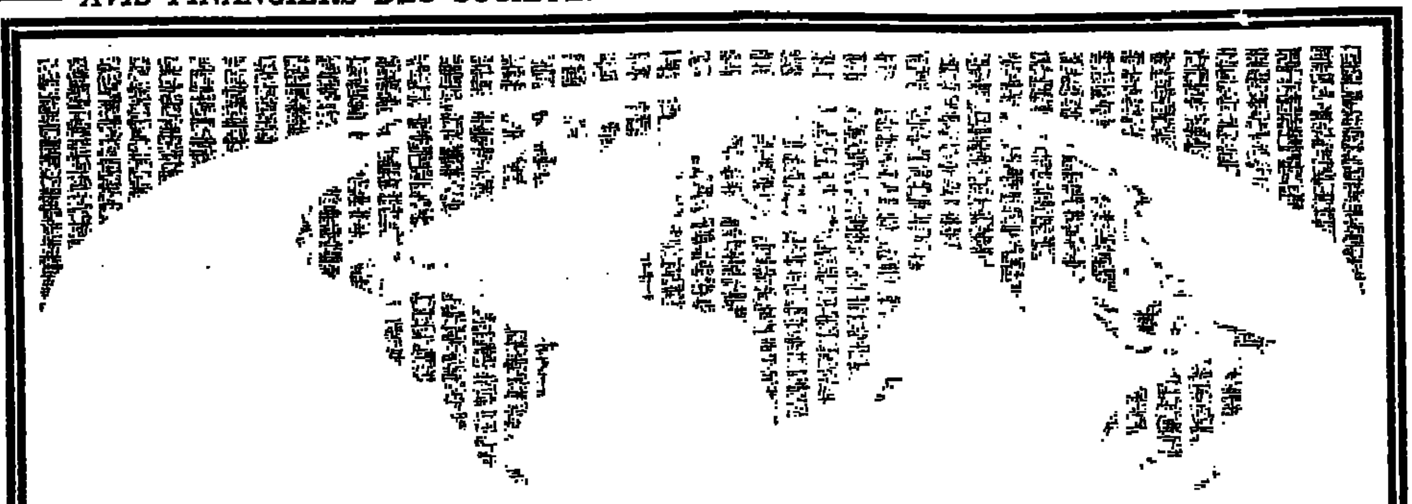
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

PROGRESSION DU DIVIDENDE DE 41%

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires réunie à Paris le 6 juin 1990 sous la présidence de Monsieur Frédéric Chandon de Briailles a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989, qui se sont soldés par un résultat net consolidé de 2.932 millions de francs, en progression de 46% sur 1988.

Elle a fixé à 62 F par action le dividende de l'exercice 1989, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 31 F. Le dividende global, soit 93 F, marque une progression de 41% par rapport au dividende distribué au titre de l'exercice 1988.

Un acompte de 15 F ayant été mis en paiement le 30 novembre 1989, le complément de 47 F sera mis en paiement le 14 juin 1990.



Cet avis ne parait qu'à titre d'information seulement.

MBIA

6,612,500 Shares

MBIA Inc.

Common Stock

5,612,500 Shares

This portion of the offering is being offered in the United States and Canada by the undersigned.

MORGAN STANLEY & CO. Incorporated
DONALDSON, LUFKIN & JENRETTE Securities Corporation
BEAR, STEARNS & CO. INC.
THE FIRST BOSTON CORPORATION
ALEX. BROWN & SONS Incorporated
DILLON, READ & CO. INC.
A. G. EDWARDS & SONS, INC.
GOLDMAN, SACHS & CO.
LAZARD FRERES & CO.
MERRILL LYNCH CAPITAL MARKETS
PAINEWEBBER INCORPORATED
PRUDENTIAL-BACHE CAPITAL FUNDING
SHEARSON LEHMAN HUTTON INC.
SMITH BARNEY, HARRIS UPHAM & CO. Incorporated
WERTHEIM SCHRODER & CO. Incorporated
DEAN WITTER REYNOLDS INC.
WILLIAM BLAIR & COMPANY
CONNING & COMPANY
McDONALD & COMPANY Securities, Inc.
PIPER, JAFFRAY & HOPWOOD Incorporated
PRESCOTT, BALL & TURBEN, INC.
THE ROBINSON-HUMPHREY COMPANY, INC.
BISHOP, ROSEN & CO., INC.
FIRST MANHATTAN CO.
FIRST OF MICHIGAN CORPORATION
GRUNTAL & CO., INCORPORATED
LADENBURG, THALMANN & CO. INC.
LEGG MASON WOOD WALKER Incorporated
RAUSCHER PIERCE REFSNES, INC.
STIFEL, NICOLAUS & COMPANY Incorporated

1,000,000 Shares

This portion of the offering is being offered outside the United States and Canada by the undersigned.

MORGAN STANLEY INTERNATIONAL
DONALDSON, LUFKIN & JENRETTE Securities Corporation
BANQUE INDOSUEZ
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON Limited
DEUTSCHE BANK Aktiengesellschaft
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL Limited
KLEINWORT BENSON Limited
THE NIKKO SECURITIES CO., (EUROPE) LTD.
SOCIETE GENERALE
UBS PHILLIPS & DREW SECURITIES Limited

June 7, 1990

DÈS A PRÉSENT

Toutes les informations concernant les dates des Assemblées Générales des actionnaires et la mise à disposition des rapports annuels seront disponibles sur :

3615 LM puis AVIS

Un récapitulatif des entreprises ayant communiqué sur ces sujets paraîtra tous les samedis (daté dimanche-lundi), dans nos colonnes.



Postes à + de 400 KF

SOLVING
International

Consultants de haut niveau

Voici pourquoi notre société est susceptible de vous intéresser :

- Notre activité de conseil est fondée sur la **PERFORMANCE** stratégique et opérationnelle avec, au premier chef, une éthique de résultats significatifs.
- **SOLVING** intervient dans l'élaboration et la mise en place de stratégies de développement et d'organisation.
- **SOLVING** est au service de grandes entreprises en Europe et aux Etats-Unis souvent leaders dans leur secteur.
- **SOLVING** est une société internationale dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients.
- **SOLVING** se situe à la pointe des approches et des méthodes contribuant à l'efficacité du management.



Pour accélérer notre croissance, nous cherchons actuellement à intégrer dans nos équipes des **CONSULTANTS DE HAUT NIVEAU** ; Ingénieurs, MBA, MS, Ph.D, HEC,... ayant une première expérience professionnelle réussie et réunissant l'ensemble des qualités suivantes :
- intelligence de la vie des affaires,
- largeur de vue et créativité,
- esprit analytique et grande rigueur intellectuelle,
- forte capacité de travail,
- excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.

Nous recherchons des candidats parfaitement bilingues, français, américain, italien, espagnol, allemand, néerlandais.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à SOLVING International, à l'attention de Monsieur HOMBREUX
2, avenue de Messine - 75008 PARIS





Groupe 2R INTERNATIONAL AERONAUTIQUE

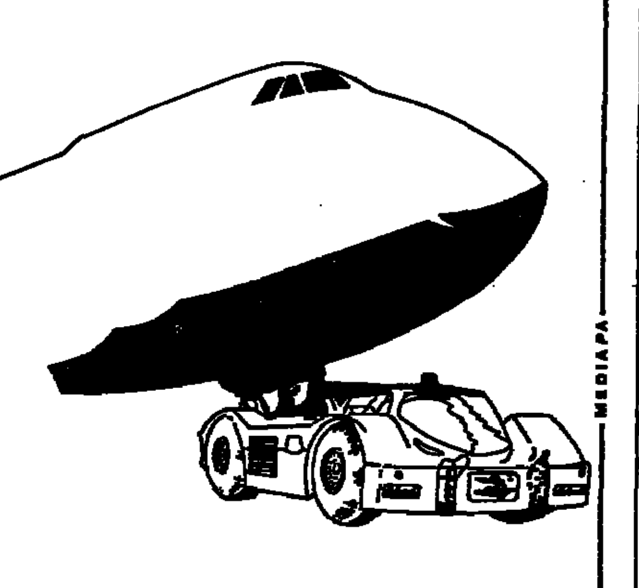
- *Animer notre usine de Rennes,*
- Développer le secteur fabrication d'engins aéroportuaires,
- Améliorer les productions en carrosserie.

Telle est la mission confiée à un

Directeur d'Exploitation

Par PELPEL, spécialiste en carrosserie et matériel aéroportuaire.
Vous êtes ingénieur, vous avez 40 ans et l'expérience de la direction d'une PME de 150 personnes dans la production mécanique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. PL/LM/105 à C.E.E. - 24/26, rue Louis Armand 75015 PARIS.



Société de promotion immobilière appartenant à un groupe immobilier privé, spécialisée dans le très haut standing, en forte expansion, réalisant actuellement des opérations sur l'ensemble du territoire national

Directeur Général

Après définition des axes stratégiques avec les actionnaires, vous serez responsable du management global de la société tant sur le plan de son animation (une vingtaine de personnes dont 4 directeurs de programmes) que de sa gestion et de son développement.
Vous êtes un professionnel confirmé maîtrisant parfaitement les différents aspects de la promotion immobilière et vous désirez valoriser vos compétences et votre dynamisme dans le cadre d'un partenariat motivant et évolutif.
Le poste est basé à Dijon (21).

Merci d'écrire sous réf. D 28/LM à CDPA, 110 rue de Sèvres, 75015 Paris. Tél. (1) 42.73.30.58.

DIJON - PARIS


LYON - BESANÇON

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

RESPONSABLE JURIDIQUE
Dominante Droit Immobilier 400.000 +

Puissant groupe français de dimension internationale, dont la branche immobilier est en forte expansion, recherche un Juriste de haut niveau ayant acquis une expérience significative, de préférence dans une importante société de promotion immobilière ou au sein de la branche immobilière d'un grand groupe de Bâtiment T.P.

Sa mission concernera toutes les activités réalisées en France à travers de nombreuses filiales réparties sur tout le territoire national.

Ses interventions impliqueront une polyvalence recouvrant l'assistance aux filiales, les assurances, le contentieux : suivi de dossiers importants ainsi que le conseil à la Direction Générale, notamment dans le domaine immobilier.

Agé de 35 ans, il devra disposer d'une formation supérieure en Droit Privé ou DESS en Droit des Affaires, ainsi que de solides connaissances en droit immobilier.

Larges perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence 1789 à
PUBLIPANEL
145, rue de Vaugirard 75015 PARIS qui transmettra.

JURISTE DU CONTENTIEUX BANCAIRE

pour le département «Affaires Juridiques» de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Vous prendrez en charge et suivrez les dossiers bancaires touchant les aspects les plus délicats du contentieux bancaire en dehors du recouvrement et entretiendrez des contacts avec les agences, les autres services du Siège, les conseils de la Banque et les autres établissements bancaires.

De formation supérieure type Maîtrise en Droit privé minimum, vous justifiez d'une expérience d'environ 3 ans des procédures judiciaires, y compris internationales, acquise dans un cabinet d'avocat, de syndic ou mieux encore dans le service contentieux d'une grande entreprise.

La connaissance des opérations financières ainsi que la pratique de la langue anglaise seront appréciées.

Merci d'envoyer votre CV et prétentions sous réf. JC à Anne MONFORT, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Service du Recrutement, 7, rue Caumartin, 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Responsable Juridique

ESYS

Filiale du groupe Elf Aquitaine, nous sommes l'un des leaders français en matière de gestion d'équipements de génie thermique et climatique. Nous recherchons le responsable du service juridique.

Assisté d'une petite équipe, il aura à traiter de sujets couvrant des aspects très variés du droit : droit commercial et droit des contrats (y compris marchés publics), en relation avec les opérationnels; droit des sociétés, en liaison avec la Direction Générale, dans le cadre d'opérations de fusions /acquisitions; gestion des assurances de l'entreprise.

Il développera le rôle préventif de sa fonction grâce à des contacts fréquents avec ses différents interlocuteurs, au siège et dans les régions.

A 35 ans environ, titulaire d'un DESS ou d'un DEA de Droit, vous êtes un excellent praticien généraliste du droit des affaires et vous souhaitez évoluer en prenant la responsabilité d'un service juridique.

Notre conseil, Nicole Marichez, étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf. M/115 à Linden,
14, rue Pergolèse,
75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM



Nous sommes parmi les plus importants établissements de financement immobilier. Nous affirmons notre volonté de développement et de diversification et étoffons notre service crédit promoteur et recherchons

Chargé de gestion juridique droit immobilier

Rattaché au responsable de l'unité juridique, vous participerez, en relation avec les chargés d'affaires, au montage des opérations complexes et en assurerez le suivi sur le plan juridique.

A ce titre:
- vous établirez les projets de contrats dans les affaires particulières,
- vous participerez à certaines négociations avec la clientèle,
- vous interviendrez dans l'élaboration de nouveaux produits ou de nouvelles procédures

De formation juridique, maîtrise de Droit Privé, DESS de Droit Immobilier, ICH ou équivalent, vous pourrez justifier d'une première expérience acquise dans un contexte similaire.
Autonomie, rigueur et dynamisme seront les atouts de votre réussite dans cette fonction évolutive.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf.6/CDE/LM à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité.
17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY





Filiale en pleine expansion d'un grand groupe de bâtiment et de travaux publics, nous sommes spécialisés dans la promotion immobilière.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre Responsable Juridique.

Véritable conseiller interne auprès des opérationnels du groupe, vous serez le spécialiste appelé à être sollicité dans le cadre des multiples étapes d'une opération : dossiers fonciers, montages fiscaux, autorisations de construction, contrats de vente, rachats de sociétés... Vous serez le réel garant de la bonne validité des contrats signés par nos différents responsables.

Votre mission vous amènera en outre à assurer la gestion des sociétés constituant notre groupe.

Juriste de formation, vous possédez aujourd'hui une excellente expertise du droit en matière immobilière développée au sein d'un organisme de promotion, chez l'un des acteurs du marché ou dans un établissement bancaire.

Homme de communication, vous savez écouter et convaincre. Homme d'action, vous cultivez le sens de l'analyse et du pragmatisme. Ce poste est basé à la Défense.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) sous la réf. 066/M à notre Conseil ORBE 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

LES CABLES DE LYON

RELIER LES CONTINENTS ET LES HOMMES

RESPONSABLE JURIDIQUE

De formation juridique et possédant 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, vous assisterez le Directeur Juridique et interviendrez principalement dans 4 domaines :

- **le droit des sociétés** : Vous assurez directement la préparation et le suivi de la vie sociale des Câbles de Lyon (coté en Bourse) et la supervision des filiales françaises.
- **les assurances** : En liaison avec le Groupe, vous êtes chargé de la mise en place et du suivi des programmes d'assurance.
- **l'immobilier** : Vous assurez la gestion du patrimoine et contrôlez les procédures.
- **le contentieux** : Vous supervisez l'ensemble des contentieux en France.

Votre fonction se doublera également d'un rôle de conseil vis-à-vis des filiales.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, la pratique de l'informatique souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. FMS.07 à M. SISSUNG, Direction des Relations Sociales, CABLES DE LYON, 30, rue des Chasses, BP 309, 92111 CLICHY Cedex.

CGE

ALCATEL CABLES

CONTESSE

Juriste Expérimenté

Notre groupe recherche pour ses filiales de crédit-bail immobilier **DOMIBAIL** et **DOMIMUR** - en fort développement - un juriste expérimenté.

Il assure la gestion des règlements amiables et des procédures collectives de sa clientèle d'entreprises. Il lui est également confié le secrétariat du conseil et des missions ponctuelles d'études.

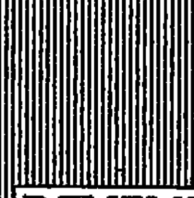
Après une formation juridique supérieure vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le service contentieux d'un établissement de crédit. Votre connaissance du droit immobilier, des voies d'exécution et des procédures collectives vous permettra de prendre rapidement la responsabilité de la fonction.

Ce poste basé à Paris requiert de la rigueur, de réelles qualités relationnelles et le goût de la négociation.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au

Crédit National
Département des Ressources Humaines
45, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS.





Cabinet Juridique et Fiscal,
nous intervenons en Conseil auprès d'une clientèle entreprise diversifiée. Le sérieux et la fiabilité de nos interventions font notre notoriété.
Notre synergie avec un important Cabinet d'Expertise Comptable est un atout.

DEVENEZ NOTRE CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Votre mission en clientèle s'étendra aux conseils dans ce domaine, à la mise en place de nouvelles structures juridiques, à l'animation d'un SVP juridique, à la rédaction de contrats...
Vous aurez la responsabilité de l'information-formation juridique au sein du Cabinet.
Vous avez entre 30 et 35 ans.
De formation Maîtrise, DESS avec une spécialisation juridique, vous avez une solide expérience en qualité de Conseil Juridique inscrit.
Poste à pourvoir à Caen.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + prétentions sous référence 922
à PRECONTACT - BP 6052 - 14062 Caen Cedex

CABINET RATHEAUX

Société de Conseils juridiques et fiscaux et de Conseils en droit des sociétés
LYON
recherche

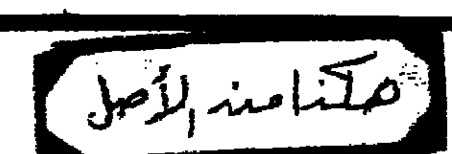
JURISTE EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Le candidat, diplômé de l'université (DJCE, DES, DESS, DEA) ou d'une école supérieure de gestion, ayant une pratique juridique de quatre ans au moins acquise en cabinet et possédant une forte capacité à travailler en équipe, sera principalement appelé à traiter du droit des sociétés (opérations en fonds propres, restructurations, acquisitions) et, plus généralement, du droit commercial (fonds de commerce, contrats commerciaux).

Une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit sera déterminante et une formation comptable et/ou. fiscale serait appréciée.

Le poste proposé pourra évoluer vers des responsabilités élargies au sein d'un cabinet qui regroupe une vingtaine de professionnels au service d'une clientèle régionale et nationale, souvent à vocation internationale, dans les différents domaines du droit des affaires et qui a conclu un accord d'association avec un cabinet lyonnais d'avocats d'affaires comprenant une équipe d'une trentaine de professionnels.

Adresser lettre de candidature + CV + photo au CABINET RATHEAUX : 13, rue Grôlée 69002 Lyon (référence GM)



JURISTE D'AFFAIRES

200 - 250 KF +

NANTES

A 30 ans environ, de formation juridique supérieure DESS, DEA et/ou DJCE (anglais apprécié), vous disposez d'une première expérience réussie en cabinet, structure de conseil ou grande entreprise.

Généraliste confirmé en droit des affaires, des sociétés, droit social, vous saurez associer votre passion constructive à notre projet : conseiller nos clients et accompagner leur réussite.

Vos capacités d'adaptation à des environnements variés, une excellente maîtrise du monde économique, un relationnel fort et une implication réelle seront les atouts de votre succès.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo + prétentions) sous Réf JA 6/90/44 à QUIEL Ressources et Perspectives - 5, boulevard Gâche - 44062 NANTES CEDEX 02.

QUIEL

PUBLIPANEL

Prestigieux cabinet de juristes d'affaires recherche

Consultants à Très Fort Potentiel

Conseil Juridique ***droit des affaires***

Conseil Fiscal

Paris/Londres

Après une période d'intégration réussie au sein du bureau de Paris, les deux consultants auront pour mission de créer et de développer le bureau de Londres.

Membres du Département International du cabinet, ils assureront l'interface avec la France et les bureaux étrangers et seront les correspondants privilégiés des clients français et anglais du cabinet en matière de Droit et de Fiscalité française à Londres.

Ces postes de tout premier plan s'adressent à des consultants d'excellent niveau technique dont la personnalité leur permettra de créer, développer et animer une telle structure. (réf.AG5791MO).

Agés de 30 à 35 ans, ils justifieront d'au moins 5 ans d'expérience juridique et/ou fiscale acquise exclusivement au sein d'un grand cabinet.

Dynamiques, ambitieux, créatifs et dotés d'un excellent sens relationnel et de l'équipe, ils parleront bien entendu parfaitement anglais.

Carrière très évolutive assurée. (réf.AG5793MO).

Contacter **Antoine Goldschmidt** au (1) 42.89.30.03 ou adresser C.V. + photo + tél + rémunération actuelle, à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous référence du poste choisi.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

Banlieue Ouest

Juriste d'affaires

Sous la responsabilité du Chef du Service Juridique, vous gérez:

- des contrats commerciaux: achat, vente, coopération industrielle..., tant pour la France qu'à l'export,
- le droit des sociétés: AG, rachat, cession, conseil...

A 28-30 ans environ, titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, vous parlez anglais, vous justifiez de 4 à 5 ans d'expérience acquise en entreprise ou en cabinet.

1 400 personnes, 1 MMF de CA, nous sommes numéro 1 mondial des équipements aéronautiques et spatiaux.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV sous la référence 20-065-8 à notre Conseil:

ONOMA

26 rue de Berri - 75008 Paris.
*Pour plus d'informations, consultez le 3616, code UGE*ONOMA.*

MEDIA-SYSTEM

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG

Coopers & Lybrand

CLCjuridique et fiscal

Cabinet de juristes internationaux recherche pour accompagner le développement de son réseau mondial

Juriste d'Affaires Confirmé

Paris

Au sein d'une équipe de haut niveau que vous *pourrez animer, vous aurez à traiter des dossiers de* fusions-acquisitions, restructurations de groupes, transmissions d'entreprises, capital-risque, introductions en bourse, financements divers.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure en droit des affaires, parlant couramment anglais et nanti d'une expérience d'au moins 5 ans au sein d'un cabinet d'affaires internationales (conseil/ avocat), vous souhaitez faire progresser votre carrière dans un des plus grands cabinets de la Place offrant de réelles perspectives tant en France qu'à l'étranger.

Votre sens du contact avec la clientèle et votre capacité à assurer la direction et la formation de collaborateurs vous permettront d'envisager une association à terme.

Contacter **Frédéric d'Antin** au (1) 42.89.30.03 ou adresser votre C.V. + photo + tél + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf.FA5529MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW



RESPONSABLE JURIDIQUE H/F

Nous sommes la filiale française (2 000 personnes) d'un important groupe international pharmaceutique et chimique.

Nous recherchons notre Responsable Juridique.

Collaborateur direct du Secrétaire Général, et en relation avec l'équipe de Direction, vous serez totalement impliqué dans la négociation, la rédaction et le suivi des contrats (accords, licences...).

Outre la prise en charge d'activités classiques, contentieux, relations avec les conseils extérieurs, droit des sociétés, droit des marques, vous aurez la responsabilité des dossiers juridiques de l'ensemble des unités opérationnelles de la filiale.

Très ouvert sur l'entreprise, ce poste vous permettra de valoriser quelques années d'expérience en cabinet ou en entreprise acquise dans le domaine du droit des affaires ainsi que votre formation complémentaire (IAE, IEP...).

Vous êtes pragmatique, adaptable et avez le sens du service et du dialogue.

Anglais nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum-vitæ, photo et prétentions à **PRODUITS ROCHE** - Division du Personnel - 52, boulevard du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

MEDIAPA

Groupe Français de Services en Informatique, leader européen en pleine expansion recherche

Juristes en Droit des Sociétés (Senior/Junior)

Paris

En concertation avec les opérationnels du groupe, ils auront notamment pour mission de prendre en charge la gestion juridique des sociétés de la holding (conseils, assemblées, formalités...) et d'assister le Directeur Juridique dans le cadre d'opérations de fusion & acquisition ainsi que tout type de négociations contractuelles.

Le **Juriste Senior** en droit des sociétés aura entre 30 et 35 ans, doté d'une solide formation en Droit des affaires (DJCE, DEA, DESS), il aura acquis une expérience minimum de cinq ans en cabinet ou en entreprise lui permettant d'intervenir en qualité de conseil généraliste et opérationnel en négociation. Un très bon niveau d'anglais est nécessaire.

Le **Juriste Junior** en droit des sociétés aura entre 25 et 28 ans, doté d'une solide formation juridique en Droit Privé (maitrise, 3ème cycle), il aura acquis une expérience d'environ 2 ans en cabinet (avocat/conseil) lui ayant permis d'appréhender l'ensemble des aspects d'un poste complet et très ouvert. Des connaissances en anglais seraient appréciées.

Organisés et dynamiques, ils évolueront dans une structure leader dans son domaine offrant de réelles perspectives en France et à l'étranger.

Contacter **Frédéric d'Antin (poste Senior, Réf. FA8794MO)** ou **Thierry Virol (poste Junior, Réf. TV8792MO)** au (1) 42.89.30.03 ou adresser C.V. + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 10, rue Jean Goujon, 75008 Paris en mentionnant la référence choisie.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

ALSTHOM TURBINES A GAZ

EUROPEAN GAS TURBINE COMPANY

recherche pour son établissement de Belfort

RESPONSABLE JURIDIQUE HF

ALSTHOM TURBINES A GAZ, filiale de l'EUROPEAN GAS TURBINE COMPANY (EGT) du groupe GEC ALSTHOM, développe ses activités dans un contexte esentiellement *international avec 1100 personnes*, un C.A. d'un milliard et demi de francs, en forte augmentation. Dans le cadre de sa toute récente autonomie, elle crée un poste de responsable juridique.

Le candidat prend en charge principalement la préparation *des offres relatives aux importantes affaires traitées*, et assiste les ingénieurs commerciaux dans la négociation des contrats commerciaux (clients, fournisseurs et sous-traitants). Il assure les diverses missions relatives au droit des sociétés, droit commercial... Il est en contact régulier *avec la Direction Juridique de EGT et du groupe* GEC ALSTHOM ainsi qu'avec les autres filiales.

De formation DESS, DEA, Droit des Affaires ou DJCE, le candidat possède une expérience même courte, de préférence en entreprise. *La maîtrise de l'Anglais est indispensable. La pratique de l'Allemand serait un atout* supplémentaire pour le poste.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 49/3190 M à : EGOR REGION EST - 18, rue Auguste Lamey - 67082 STRASBOURG CEDEX

GECALSTHOM

Le Monde des Juristes

DIRECTEUR JURIDIQUE
Management et conseil à haut niveau

Paris - Avec un chiffre d'affaires consolidé de plus de 22 milliards de francs en 1988, nous nous situons parmi les tout premiers groupes d'assurances en France. Nous recherchons notre directeur juridique et souhaitons lui confier la responsabilité de l'ensemble des affaires juridiques du groupe. Rattaché au directeur général adjoint, il supervisera une équipe d'une trentaine de personnes et sera le conseil privilégié de la direction générale ainsi que des directions financière et internationale pour tous les aspects juridiques des différentes opérations initiées par le groupe en France et à l'étranger (prises de participation, accords de partenariat, investissements immobiliers...). Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum, de formation juridique supérieure, ayant acquis, en cabinet ou au sein d'une entreprise, une très solide expérience du type d'opérations que nous menons. Au delà du niveau d'expertise souhaité sur le plan juridique, la composante management du poste nécessite le sens de l'organisation, du contact ainsi qu'un réel leadership. L'étendue de cette fonction ainsi que la rémunération envisagée sont en rapport avec notre niveau d'exigence. Ecrire à notre conseil, C. BUSO en précisant votre rémunération actuelle et la référence A/R9756M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)



COLGATE-PALMOLIVE

Avec un CA de 3,7 milliards de Francs, un effectif de 2000 personnes, des marques de notoriété mondiale : Ajax, Cléopatra, Soupline, Paic... COLGATE-PALMOLIVE FRANCE occupe une place prépondérante au niveau européen.

Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons pour notre Direction Générale des Services Juridiques un jeune

[redacted] Au sein d'une équipe de 3 juristes, vous serez responsable, pour nos produits d'hygiène, du contrôle juridique des emballages, de la publicité et des promotions.
Vous assumerez en outre un rôle de conseil auprès de tous les services de la Société et servirez d'interface avec nos cabinets extérieurs.

Titulaire d'une double formation en droit Français et Anglais (Bac + 5), vous êtes attiré par le milieu de la grande consommation. Parfaitement bilingue en Anglais, vous bénéficiez d'une première expérience en entreprise ou en cabinet.

Ce poste est basé à La Défense.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. JUR 07 à Marie-Pierre VAZZOLER COLGATE PALMOLIVE 55 Bld de la Mission Marchand - 92401 COURBEVOIE CEDEX

Rothmans International France

Filiale d'un Groupe International, nous sommes une des Sociétés Leaders sur le Marché des cigarettes.
Nous recherchons :

UN JURISTE H/F
Spécialisé en droit Commercial

Directement rattaché à la Direction Générale, et en contact avec les différents services de la Société, vous serez chargé :
- D'études mettant en œuvre notamment au niveau européen, le droit des affaires et le droit commercial.
- Du conseil et de l'assistance des responsables opérationnels.
- Du suivi de la législation et de l'information des services concernés, des dossiers contentieux.
- De la tenue des Assemblées d'actionnaires, des Conseils d'administration (droit des Sociétés).

PROFIL :
Vous êtes jeune, titulaire d'une
Maîtrise en droit privé + DEA
et possédez de bonnes capacités relationnelles, vous avez une première expérience au sein du service juridique d'une société commerciale.
La connaissance de l'anglais est un atout.

Adressez votre lettre + CV + photo + prétentions à Geneviève TRESSE - **ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE - 10, rue Hamelin - 75116 PARIS**



POUR SECONDER SON RESPONSABLE
DU SERVICE JURIDIQUE
PROMOTEUR IMMOBILIER RECHERCHE
JEUNE ASSISTANT(E)
NOTIONS DROIT IMMOBILIER - ESPRIT DE SYNTHESE - EXPERIENCE 3 ANS MINI
LIEU DE TRAVAIL PARIS 17 - 120000F/AN
ECRIRE SOUS LA REFERENCE 915
EURO RECRUTEMENT CONSEIL
11 BIS RUE DU COLISEE, 75008 PARIS

JURISTE
Droit des Affaires

Médiation, cabinet de conseil juridique appartenant à un groupe de sociétés de conseil (Expertise Comptable, Audit, Informatique, Economie sociale) recherche un juriste spécialisé en droit des affaires et des sociétés.

Il aura à traiter des dossiers et à effectuer des recherches documentaires.
Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires, vous avec : • une première expérience • de bonnes notions d'une langue étrangère • une connaissance du Droit Fiscal sera un plus.

Envoyer dossier de candidature complet à D. LANGMANTIL, **TRANSPARENCE, 13/15, rue Buffon - 75005 PARIS.**

Le Monde de la Gestion





RESPONSABLE DE LA GESTION LOCATIVE - PARIS

Nous sommes un Investisseur Institutionnel de tout premier plan. Pour faire face à notre forte expansion, nous recherchons notre RESPONSABLE DE LA GESTION LOCATIVE - PARIS

Directement rattaché au Responsable de l'Immobilier, vous serez responsable de l'optimisation de la gestion de notre patrimoine (quittancement, mise en place de tableaux de bord, renouvellement des baux, mise en œuvre de la politique de commercialisation et de location, etc...).

Agé de 35 à 40 ans environ, de formation supérieure de préférence, vous êtes un professionnel reconnu de la gestion immobilière (bureaux, logements).

Pour ce poste à haut niveau, merci d'adresser, sous réf A/MJT012, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à XAVIER PIETTRE SELECTION - 5, rue de Chartres - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

JURISTE INTERNATIONAL

Votre formation supérieure (3ème cycle de droit) et une première expérience réussie en milieu juridique ou financier vous ont préparé à intervenir dans la négociation des contrats et à conseiller les directions opérationnelles.

Vous avez de 25 à 30 ans et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Vous souhaitez intégrer une équipe de Juristes et de Fiscalistes de premier plan et contribuer par vos compétences, votre imagination, votre esprit positif et organisé, à la mise en place de contrats et produits financiers internationaux dans une Banque d'Ingénierie financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la réf. HB02 à :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 Paris cedex 08



Imaginez-vous...

...assurant la gestion financière de l'un de nos fantastiques projets immobiliers

Euro Disneyland recrute dès aujourd'hui les 12 000 hommes et femmes qui réaliseront le plus grand centre de loisirs d'Europe : un parc d'attractions entouré d'un complexe de 6 hôtels, des ensembles résidentiels, des bureaux, un golf... une construction qui se poursuivra jusqu'en 2017.

CONTROLEURS DE GESTION H/F
Projects Controllers

Vous avez une formation Bac + 3 en Economie-Finances et surtout une expérience de la gestion d'environ 2 ans dans le domaine de l'immobilier ou de la construction.
Vous pouvez rejoindre notre division Développement immobilier pour suivre, sous la direction du responsable de projet, la gestion financière - achats, coûts, délais, règlements - d'un centre de loisirs, d'un hôtel, d'un golf, d'un camping ou encore de bureaux...

Si ce projet passionnant vous intéresse et si vous disposez d'une parfaite maîtrise de l'anglais, adressez vite votre candidature, sous réf. RE/0179/M, à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.
Une entreprise de rêve pour l'avenir

M-R FINANCE
Etablissement financier au capital de 150 MF
Filiale de la Société de Bourse
MEESCHAERT - ROUSSELLE
recherche son

Responsable
CLIENTELE INSTITUTIONNELLE

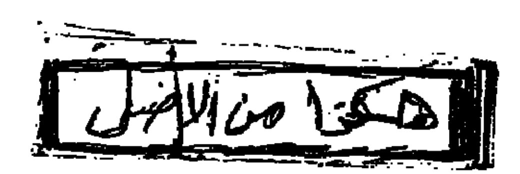
Dans un contexte de challenge à haut niveau et dans le cadre d'une large autonomie d'action et de moyens, vous prendrez en charge le DEVELOPPEMENT et l'ANIMATION d'une clientèle institutionnelle exigeante (Banques, Assurances, Caisses de retraite, Mutuelles...).

Vous apporterez, après analyse des besoins, des réponses adaptées sous forme de conseil et d'instruments financiers spécifiques.

A 30 - 35 ans, vous avez acquis une expérience commerciale significative auprès de ce type de clientèle.

La rémunération attractive est composée d'un fixe et d'un intéressement directement lié aux résultats.

Envoyer C.V. + photo et salaire actuel à
Bernard CEYROLLE - M-R FINANCE
16, bld Montmartre - 75009 PARIS,
discrétion assurée.



Directeur comptable

Secteur BTP
Proche banlieue Ouest - 330-370 KF

Nous sommes une entreprise de Bâtiment de taille significative (400 MF, 500 personnes) dont l'activité est largement diversifiée (prestation de services, promotion immobilière, ingénierie).
Sous l'autorité du D.A.F., le Directeur Comptable prendra en charge l'ensemble des domaines comptables, budgétaires et fiscaux ainsi que la trésorerie et la consolidation des comptes ; il encadrera un service de cinq personnes dont il assurera l'animation et le développement. Ce poste s'inscrit dans un contexte diversifié, ouvert, dans lequel les moyens informatiques sont déjà développés.
Vous avez une formation supérieure de type Ecole Supérieure de Commerce +DECS. Votre expérience de plus de 5 ans, acquise dans le secteur du BTP, vous positionne comme un généraliste de la fonction comptable, doté d'une bonne pratique de l'outil informatique (système AS 400, logiciels METSYS).
Vous êtes intéressé par ce challenge, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite +CV +prétentions), sous référence HDJ/01, à notre Conseil Personnel Management, 10 rue Pergolèse, 75782 Paris Cedex 16.
Confidentialité assurée.



Personnel Management

MEDIA-SYSTEM

Spécialisée dans les Biens d'Equipements de la Maison, notre société, 500 personnes, filiale d'un groupe international, réalise sur un marché en plein développement un C.A. près de 500 MF

Les produits haut de gamme que nous fabriquons sont reconnus auprès du grand public et des professionnels pour leur qualité et leurs performances technologiques.

CONTRÔLEUR DE GESTION
Futur DAF

Sous votre responsabilité, votre équipe aura à élaborer et gérer les budgets, ainsi qu'optimiser le contrôle de gestion industriel.

Ce poste, basé dans une grande ville universitaire de l'Est de la France, représente une belle opportunité pour un diplômé de l'Enseignement Supérieur ayant environ 5 ans d'expérience dans la fonction.

Il vous offrira une réelle possibilité d'évolution dans notre structure souple et performante, ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos compétences.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. C0831MO à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



CURRICULUM

Avec ses 40 000 collaborateurs et réalisant un C.A. de 21,6 milliards de Francs, notre Groupe *International rassemble 500 entreprises. Nous exerçons l'ensemble des activités du métier de* l'eau auprès des collectivités locales. Nous intervenons également dans les secteurs aussi *diversifiés que l'Energie*, la Propreté Urbaine, les Services Funéraires, la Communication, la Santé et les Loisirs. **Pour notre Direction Financière basée à Paris,** nous recherchons :

2 AUDITEURS INTERNES



Nous vous confierons le contrôle des procédures comptables et administratives de nos directions régionales et de nos filiales. Vous serez amené à effectuer des déplacements.

Vous avez entre 25 et 28 ans et êtes de formation supérieure, type Ecole de Commerce ou équivalent. Votre expérience acquise depuis 2 ou 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un cabinet d'audit interne ou dans une société vous permettra d'être *rapidement opérationnel.*

En nous rejoignant, nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution de carrière en France et à l'étranger, dans des fonctions de gestion, de finance, de comptabilité *ou de développement d'affaires.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV et rémunération) sous réf. 6706/LM, à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, *qui transmettra.*

MEDIAPA



groupe lyonnaise des eaux

PPG BOUSSOIS

DU VERRE ET DES HOMMES

Le groupe Boussois (2 200 personnes, 3 usines, 19 filiales en France et à l'étranger, CA : 2,2 milliards de francs, dont près de 50 % réalisés à l'exportation), filiale de PPG Industries, Groupe américain de 37 000 personnes à fort niveau d'investissement en Europe recherche son :

TRESORIER CREDIT MANAGER

Rattaché au Directeur Financier de la Société, il sera responsable de la gestion des flux financiers de la société ainsi que du crédit management et du risque client et collaborera à l'évolution européenne du groupe dans ce domaine.

Il aura pour missions principales : • L'élaboration et la mise en place d'un système de gestion de trésorerie européen centralisé, en relation avec les sociétés soeurs. • La mise en place des plans de financement de la société et la gestion des flux en francs et en devises. • La fixation des lignes de crédit client, la gestion des en cours et la sécurisation du risque client (clientèle européenne). • L'animation des services de trésorerie, comptabilité client et crédit manager.

La réussite dans cette fonction nécessite : • Une formation supérieure type HEC - ESSEC - ESC... • Une expérience financière de 3 à 5 ans acquise dans le domaine bancaire ou en entreprise industrielle. • Une bonne maîtrise des outils informatiques. • De réelles qualités relationnelles et une bonne ouverture d'esprit. • Une pratique courante de l'anglais.

Rémunération motivante pour un candidat de valeur. Larges perspectives d'évolution tant dans la société que dans le groupe.

Poste à Levallois.

Ecrire sous réf. 24 A 1867-0 M. Discrétion absolue.

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



etap

PUBLIPANEL

JOUEZ GAGNANT AVEC

FRANCE loto



F*RANCE LOTO leader des Sociétés de services françaises* avec 20 milliards de CA, développe des procédures comptables et financières rigoureuses et recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Sa mission :

Intégré à la Direction Financière, il assurera :
• la comptabilité et l'élaboration des bilans de la Direction Générale et des services de celle-ci • l'établissement du bilan et des documents comptables pour le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale des actionnaires • l'élaboration et le contrôle *de l'ensemble des documents fiscaux et légaux* • l'animation d'une équipe de 6 personnes.

Son profil :

Au minimum titulaire d'un DECS et véritable professionnel, il justifiera d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans un groupe important appliquant des méthodes modernes de gestion.

Compte tenu de la dimension et de l'évolution constante du groupe, ce poste constitue une réelle opportunité de carrière pour un candidat de valeur.

Ce poste est basé à Moussy le Vieux en Seine et Marne près de Roissy en France.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 248 1624-0M (à noter sur courrier et enveloppe) à notre conseil :

ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS.

PUBLIPANEL



LOTO Banco TACOTAC ■ TAPIS VERT ■ loterie nationale

Contrôleur financier

Sud-Ouest **280/300 KF**

Au sein d'un groupe international en forte croissance, une usine de 500 personnes crée la fonction de contrôleur financier.

Il sera chargé d'animer le contrôle de gestion de l'unité, et de superviser la fonction comptable sur place. Il analysera et commentera les résultats d'exploitation.

En outre, il apportera les informations chiffrées nécessaires au redéploiement stratégique de cette unité, auquel il participera activement aussi bien en termes industriels et logistiques qu'en termes financiers et commerciaux.

Agé de 28 ans environ, diplômé d'une école de commerce, le candidat recherché aura plus de 3 ans d'expérience en audit, ou en contrôle de gestion, dans un univers industriel.

Diplômate et autonome, il devra s'intégrer dans une équipe et faire preuve de la créativité nécessaire à sa mission

Contacter Antoine MORGAUT au 49.24.90.00
ou adresser votre dossier de candidature sous référence AM 9244 LM
à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS

Contrôleur de gestion commercial

Région parisienne **300/350 KF**

La direction commerciale d'une société industrielle de près de 1 Milliard de Francs de CA (appartenant à un groupe international de plus de 25 Milliards) recherche le responsable de l'administration des ventes.

Il aura à sa charge l'analyse des projets à long terme et des marges. Il produira les informations, habituelles dans ce type de poste (statistiques commerciales, suivi des prévisions budgétaires....). ***Il gérera les litiges.***

A la frontière du commercial et de la finance, il aura à faire preuve d'une bonne compréhension des mécanismes commerciaux pour remplir efficacement sa fonction. Une sensibilité au marketing serait appréciée.

Agé de 30/35 ans, diplômé d'une école de commerce, le candidat recherché possède plus de 3 ans ***d'expérience dans une fonction de gestion proche de la force commerciale.***

Une évolution rapide au sein des directions opérationnelles (export, par exemple) est envisageable pour un candidat de valeur.

Contacter Thomas Le Carpentier au 49.24.90.00
ou adresser votre dossier de candidature sous référence TLC 9243 LM
à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS

Le Monde de la Gestion

LA HENIN
UN AVENIR POUR CHACUN

Au tout premier rang des banques privées spécialisées dans l'immobilier, La Hénin c'est aussi le dynamisme et la puissance du Groupe Suez. Nous recherchons un

Directeur d'Agence

150 Km Sud/Ouest de Paris

Rattaché au Directeur de succursale, responsable d'une équipe commerciale vous devrez gérer un centre de profit et développer une clientèle de prescripteurs du domaine de l'immobilier plus particulièrement tourné vers les particuliers.
De formation supérieure BAC + 2 minimum : ITB ou ESC .... vous avez une première expérience commerciale du financement immobilier, aux particuliers de préférence, en milieu bancaire. Autonome, mobile géographiquement, votre dynamisme commercial et vos compétences techniques vous ouvrent une carrière évolutive au sein du groupe.
Contactez **Yves le Levreur** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris en rappelant la réf. YLL5668MO.

Michael Page Banking



LA HENIN
A chacun son patrimoine

CREDISUEZ

LBW

Filiale d'un important groupe international industriel, cette société très présente sur le marché Européen et en très fort developpement (CA : 800 MF) recherche son

Controller

Rouen — **350/400 KF**

Manager d'une équipe de vingt personnes, vous serez responsable de la comptabilité générale, des comptabilités fournisseurs et clients, du contrôle de gestion industriel et de la trésorerie en étant rattaché au Directeur Administratif et Financier de la division.
Vous avez une expérience réussie dans un contexte anglo-saxon et industriel, vous avez une formation supérieure de type Ecole de Commerce et/ou DECS et êtes âgés de 28/33 ans. Une expérience de mise en place de système d'information serait un plus D'excellentes perspectives d'évolution seront offertesà un candidat de valeur.

Contacter **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. GDM5762MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Société informatique (CA : 300 MF) appartenant à une multinationale recherche son

Controller

Paris Ouest — **300/350 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous superviserez la comptabilité, vous aurez la responsabilité du montage du bilan et des déclarations, l'établissement d'un reporting mensuel puis le développement du contrôle de gestion. Pour cela vous encadrerez une équipe de dix personnes.
De formation supérieure, Ecole de Commerce et/ou DECS, vous avez une expérience en cabinet et/ou en entreprise dans un contexte anglo-saxon de préférence.
Agé de 30 à 35 ans, vous avez le goût du challenge, de réelles aptitudes au management et l'envie d'évoluer au sein d'une Société performante.

Contacter **Eric Gandibleu**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. EG5751MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

La filiale française d'un groupe multinational leader dans le domaine des arts graphiques recherche son

Financial Manager

Financement/Trésorerie/Credit Control

Paris Sud — **± 300 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, ce poste très complet inclut la responsabilité de la trésorerie, de la gestion du crédit clients ainsi que du financement des ventes. Vous aurez un rôle de conseil juridique et financier dans l'élaboration des contrats ainsi que dans le montage des financements (export, crédit-bail).
Ce poste nécessite une bonne connaissance en matière de financement des ventes et de trésorerie.
Agé de 28 à 35 ans, le candidat retenu sera de formation supérieure de type ESC, si possible complétée par une formation juridique.
Anglais courant requis.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf.XA5745MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Société leader dans le domaine de la santé recherche son

Responsable Risque Clients

Paris — **220 KF**

Rattaché à la Direction Financière le candidat devra mettre en place un système de détection des encours à risques et en assurer le suivi. De plus il devra établir et promouvoir les procédures indispensables à la réduction de l'encours clients.
Ouvert au dialogue, persuasif, vous formerez les agents commerciaux à la gestion des situations à risques et deviendrez rapidement un interlocuteur privilégié des Directeurs d'établissements.
Agé de 25/30 ans, de formation supérieure en gestion ou juridique, le candidat devra posséder une première expérience du contentieux ou du crédit management.
Contacter **Didier Cloix** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. DC5756MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Importante banque régionale recherche dans le cadre de sa stratégie de développement son

Adjoint au Directeur des Comptabilités

Centre Est — **170 KF+**

Créant cette fonction vous participerez activement à la définition et mise en place de procédures administratives et financières et au développement de circuits comptables concernant le hors bilan. Vous seconderez le Directeur pour le fonctionnement et l'animation du service d'une dizaine de personnes et serez l'interlocuteur privilégié des autres directions et des agences.
De formation supérieure en comptabilité (type DESCF), âgé d'environ 30 ans, vous possédez une 1ère expérience réussie en banque ou en audit financier. Doté d'un sens aigu de l'organisation vous avez le goût du management et de la formation. Votre réussite dans cette fonction vous permettra d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies au sein de cette banque.
Contacter **Florence Couraud** au 78.28.16.04 ou adresser votre CV + photo + lettre man. + rém. actuelle à **Michael Page Rhône-Alpes**, 19 rue de l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf.FC354MO.

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

Leader du Recrutement Financier et Juridique en France, Michael Page concentre ses compétences dans le domaine de la Banque d'Affaires et des Métiers de Marchés au sein de

Michael Page City

Cette équipe de spécialistes, eux-mêmes anciens acteurs de ces marchés, en liaison permanente avec les 150 consultants de notre réseau international, est à votre disposition au :

10 rue Jean Goujon
75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.30.03

Michael Page City
La Banque d'Affaires, les Marchés Financiers

LBW

La filiale française d'un groupe multinational high tech recherche pour gérer sa très forte expansion son

Directeur Financier

Rattaché au Directeur Général, vous aurez pour mission de mettre en place tous les outils et les structures nécessaires à la bonne gestion de notre croissance. Dans le cadre d'une politique de développement dynamique, vous serez amené à participer activement au processus de croissance externe ainsi qu'à la définition de notre stratégie.
Le candidat retenu, âgé de 27 à 30 ans et de formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...) aura acquis de préférence une 1ère expérience d'au moins 3 ans en cabinet anglo-saxon. Ce poste constitue une opportunité unique pour un candidat ayant le potentiel pour accompagner notre croissance.

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.XA5807MO

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Une Société de services présente à l'international (3 Milliards de CA, 1 500 personnes) filiale d'un très puissant groupe industriel recherche un

Auditeur Interne

Paris — **260 KF**

Au sein de la cellule Audit, vous avez un rôle opérationnel dans la Société et ses différentes filiales françaises et étrangères.
Vous intervenez sur toutes les fonctions (de l'analyse systèmes jusqu'aux synthèses avec la direction) et menez également des missions spéciales.
Agé de 25/30 ans, de formation supérieure ESC, DECS ou universitaire, vous travaillez depuis deux ans minimum dans un grand cabinet d'Audit. Votre mobilité intellectuelle comme géographique vous ouvrira de sérieuses opportunités dans le Groupe.

Contacter **Charles Chabod**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. CCH5752MO.

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Le Monde de la Gestion

Une Société financière de réputation internationale recherche

Analyste Financier Senior Généraliste

Répondant au Directeur Général, vous avez pour mission de réaliser des études prévisionnelles des résultats des sociétés cotées françaises et étrangères, après interview de leur management, afin de conclure à des recommandations boursières performantes destinées à une clientèle institutionnelle internationale haut de gamme.
Agé d'environ 30/35 ans, parlant couramment anglais, vous êtes formé aux études prévisionnelles et aux contacts au plus haut niveau. (réf.JW5767MO).

Analyste Financier Senior Assurance / Banque

En plus des compétences décrites ci-contre, vous avez une forte expertise des règles comptables et fiscales appliquables au monde de l'Assurance et de la Banque, confirmée soit dans des fonctions d'analyste spécialisé soit au sein d'une compagnie d'Assurance. (Réf. JW5768MO). Une formation d'Ingénieur serait appréciée.

Contactez **Jan B. WELS** au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + rémunération actuelle à **Michael Page City**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris en rappelant la référence de votre choix.

MP
Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

LBW

Filiale d'un groupe multinational, leader sur le marché mondial, nous recherchons notre

Contrôleur de Gestion Usine

Franche Comté **280 KF+**

Secondant le Directeur Industriel et reportant au Directeur Financier, vous êtes responsable du budget et des plans à moyen terme ainsi que des prix de revient. Vous jouez un rôle moteur dans l'évolution des systèmes d'information, les choix d'investissement et l'amélioration des procédures de reporting.
Agé de 28/32 ans, de formation ingénieur et/ou Ecole de Commerce, vous avez l'expérience de la fonction en milieu industriel et/ou en cabinet de conseil en organisation.
Votre tempérament d'organisateur et d'animateur d'équipe seront vos meilleurs atouts.
Contactez **Hervé Barkatz** au 78.28.16.04 ou adresser CV + lettre manuscrite + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhône-Alpes**. 19 rue de l'Arbre Sec 69001 Lyon, sous réf.HB394MO.

MP
Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

Filiale française d'une société américaine leader mondial sur son marché (3 Md $ de CA) cherche son

Controller
(Activité Services)

Banlieue Ouest

Vous serez responsable des fonctions administratives, achats, contrôle de gestion, budget et prévisions dans le cadre de l'activité services en forte expansion. Encadrant une équipe de 5 personnes, vous organiserez le service dans un souci d'adaptation permanente aux changements. Le suivi des contrats de maintenance, l'optimisation de la gestion de stocks et la relation permanente avec les opérationnels, par une information financière que vous mettrez en place, seront également de votre ressort.
Agé de 30/40 ans, de formation école de commerce ou équivalent, vous avez une expérience similaire ou plusieurs années en contrôle de gestion commercial.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Contacter **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.RC5788MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Un des premiers contructeurs Informatique dans le monde recherche pour son siège Afrique de l'Ouest un

Contrôleur Financier

Abidjan (Côte d'Ivoire) **450 KF+**

Rattaché au Directeur Général et en relation fonctionnelle avec la Direction Financière parisienne, vous aurez à suivre 9 pays africains.
Votre mission consistera à superviser la comptabilité, le reporting et la trésorerie, il y aura également une participation active dans les négociations commerciales importantes.
Le montage financier des dossiers ainsi que les problèmes de recouvrements seront des points clés de sa gestion. Encadrant une équipe, il aura la charge de tous les aspects administratifs.
Le candidat âgé d'environ 35 ans aura une formation supérieure et au moins une expérience de Contrôleur Financier.
La connaissance de la comptabilité anglo-saxonne serait un plus pour évoluer à terme dans le groupe.
L'anglais est indispensable.

Contacter Christophe Aubry, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.CA 5737MO

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Une banque de la région parisienne recherche, dans le cadre de son développement, un

Directeur d'Agence

220 KF +

Responsable d'une agence de 9 personnes, vous devez assurer le développement et la gestion de votre centre de profit. La clientèle est variée : particuliers, commerçants artisants, PME.
Vous devez aussi animer, motiver et contribuer à la formation de votre équipe.
Agé de 28 à 35 ans, de formation supérieure ou ITB, vous avez une expérience significative de l'exploitation et déjà exercé des responsabilités d'encadrement en tant que directeur d'agence ou d'adjoint.
Rigoureux et solide techniquement, vous désirez aujourd'hui rejoindre une banque dynamique de taille humaine et l'accompagner dans son développement.

Contactez **Yves le Levreur** au (1) 42.89.30.03 *ou adressez votre CV + photo + tél. +* rémunération actuelle + lettre manuscrite à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris, sous réf. YLL5803MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LBW

Important groupe francais (5 Mds F /130 filiales) d'envergure internationale recherche son

Responsable du Budget

Paris **salaire motivant**

Vous serez en charge du budget du groupe, de *l'élaboration et de l'animation des procédures* budgétaires.
Vous aurez aussi la responsabilité du reporting en liaison avec le responsable de la comptabilité et le responsable de la consolidation.
Vous participez à des analyses approfondies des points clés et des problèmes du groupe :
études par secteur d'activité, par unité stratégique, *par zone géographique etc...* Rattaché au Directeur du Contrôle du groupe vous encadrez 3 personnes en direct et avez un lien fonctionnel *avec une soixantaine de controllers.*
Pour ce poste clé nous recherchons un candidat âgé *de 32 à 38 ans, de formation supérieure (HEC/* ESSEC/ESCP et/ou DECS) et ayant une expérience confirmée de responsable du budget dans une grande société.
D'excellentes possibilités d'évolution sont envisageables au sein du groupe.

Contacter **Charles Henri Dumon**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75016 Paris, sous réf.CHD.5674MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

TANDEM

Constructeur américain, leader incontesté de l'informatique transactionnelle, TANDEM COMPUTERS (10.000 personnes/1,6 milliard de dollars), recherche un

Jeune Contrôleur Financier

Boulogne (92)

Collaborateur privilégié du Directeur Financier, vous prenez en charge l'ensemble du contrôle financier de TANDEM FRANCE (500 MF de CA).
Vous assurez le reporting, le contrôle budgétaire et *continuez à développer l'informatique de gestion.* Par ailleurs, vous traitez des questions qui relèvent à la fois des domaines financiers et comptables (polyvalence obligé).
Esprit de synthèse, rigueur, méthode, mais aussi pédagogie et sens de la *communication* sont les qualités déterminantes pour votre réussite dans cette fonction.
Vous êtes agé de 26/30 ans diplômé d'une école supérieure de commerce complétée d'un DESCF et avez deux à trois ans d'expérience professionnelle en cabinet d'audit/entreprise. L'anglais opérationnel est indispensable.
Le groupe offrira à un candidat de valeur de réelles perspectives d'évolution à des postes de gestion opérationnels.
Contacter **Frédéric Pougeon**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**. 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf. FP 5727 MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Important Etablissement Financier recherche des

Commerciaux Produits de Gestion

Paris

Rattaché au département de la Clientèle, vous aurez pour mission de développer les relations commerciales, et de proposer la gamme des produits collectifs ou personnalisés, et l'ensemble des services de gestion de la société.
Dans un environnement en pleine expansion, vous souhaitez valoriser vos qualités commerciales en participant au développement d'une de ces trois clientèles :
- Grandes Entreprises,
- Caisses de retraite et Associations,
- Institutions bancaires et financières.

De formation supérieure et de bonne culture générale, vous avez entre 35 et 42 ans. Vous disposez d'une solide connaissance des produits financiers, monétaires et OPCVM, et d'une expérience confirmée de leur diffusion auprès d'une de ces clientèles.

Contacter **Odile Couvert** au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + tel + rémunération actuelle + lettre de motivation à **Michael Page City**, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris sous réf.OC5481MO.

MP
Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

LBW

Le Monde de la Gestion



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES

Los Angeles - Mexico - Manchester - Paris - Milan - Madrid

Créé en 1976 à Los Angeles, Institute of Management Ressources connaît une expansion très rapide aux Etats-Unis et les années 80 sont sous le signe de l'internationalisation. Notre activité est le Conseil en Organisation dont la finalité est l'amélioration de la productivité. Notre atout : la Performance. Nous intervenons auprès de groupes internationaux dans les principaux secteurs économiques. Pour faire face à la forte croissance de la filiale France(créée fin 1987, + 100 % réalisés en 1989) nous renforçons notre équipe en intégrant plusieurs

Consultants en Organisation

Votre mission est centrée sur l'amélioration des résultats de nos clients : il s'agit de valoriser et d'optimiser les systèmes existants en fonction des besoins et objectifs. Vous intervenez également sur la conception et la mise en place d'une politique de gestion visant à la réduction des coûts.

Votre formation, votre expérience, votre état d'esprit vous permettent de maîtriser rapidement les concepts de stratégie et d'organisation. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de commerce ou d'ingénieur, complétée idéalement par un MBA). La connaissance des langues est pour vous un moyen d'aller plus loin - et vous maîtrisez bien entendu l'anglais. Vous avez une bonne aisance relationnelle et une forte capacité d'adaptation. Le conseil dans un environnement international et stimulant vous tente ? Alors, adressez CV et lettre manuscrite, sous référence CG/284.02/MO, aux Conseils en Recrutement Associés, 58 avenue Kléber, 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



CONTRÔLEUR DE GESTION À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Au sein de notre Département des TITRES (1.200 personnes) situé à NANTES, nous vous proposons de prendre en charge l'ensemble du système d'information de gestion.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience de 5 ans dans le controle de gestion bancaire que vous souhaitez, aujourd'hui, valoriser en rejoignant une banque à vocation universelle.

Rattaché au secrétariat général du Département, vous serez chargé, à la tête d'une équipe de 7 collaborateurs, de poursuivre les actions d'envergure menées dans les procédures de gestion tout en veillant à leur cohérence.

A ce titre, vous assurerez : la planification des objectifs du département, l'élaboration et le suivi des budgets avec les responsables de services, l'analyse des résultats, des coûts, la préparation du reporting et la tenue des tableaux de bord.

Véritable force de proposition, vous saurez intervenir auprès des différents responsables du Département, les sensibiliser aux nouvelles procédures et assurer leur formation. La maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Bénéficiant d'une large délégation, une rigueur affirmée alliée à une ouverture d'esprit vous mèneront sur le chemin de la réussite.

Merci d'envoyer votre C.V. et prétentions sous réf. CG à Pascale JEANSEN - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Le Contrôle de Gestion Industriel, outil clé de notre performance...

SUD-EST

Important groupe agro-alimentaire national, nous recherchons, dans le cadre du développement de notre professionnalisme industriel, notre

CONTRÔLEUR DE GESTION CENTRAL INDUSTRIEL

250KF + **Réf. 260**

Intégré au service Contrôle de Gestion Central Société, il sera animateur et leader fonctionnel d'une équipe décentralisée dans les usines. Ses fonctions couvriront :

- l'élaboration des plans et budgets,
- le contrôle budgétaire : évolution des procédures, collecte et analyse des informations de performance (productivité, coûts matières et heures,...), tableaux de bord.
- le calcul de prix de revient,
- les Etudes prévisionnelles de faisabilité économique de projets industriels.

De formation Agro-économique (type ENSAA + IAE) ou financière (DESCAF,...), l'intéressé aura évolué 3 ans en milieu industriel (expérience d'organisation en flux tendus appréciée).

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à :
LG Conseil
18, rue Edouard-Delanglade. 13006 MARSEILLE.

lg conseil

Locafrance Equipement



Le financement des biens d'équipement des entreprises en crédit-bail, location financière, location avec services est notre métier depuis plus de 25 ans.
Dans le cadre du développement de nos activités internationales, nous recherchons

Responsable Comptable

Rattaché à la Direction Administrative et Financière de LOCAFRANCE INTERNATIONAL, société holding des participations à l'étranger, ses missions consisteront :

dans le cadre de la réalisation des opérations courantes en multi-devises, à :
- établir les règles comptables,
- assurer la comptabilisation,
- produire les états réglementaires.

dans le cadre de la gestion des filiales implantées à l'étranger, à :
- établir les règles de consolidation,
- réaliser les liasses de consolidation,
- produire les états financiers.

De formation type ESC, plus DECS, avec une bonne pratique de la langue anglaise, une expérience de 3 à 5 ans dans une activité financière ou d'audit, vous aura permis de démontrer vos capacités relationnelles.
Votre réussite dans ce poste pourra vous ouvrir des opportunités dans un groupe diversifié en France et à l'Etranger.

Envoyer CV, photo et prétentions à Michel DUCELLIER
Locafrance Equipement - D.P.R.H. - BP 362.16 - 75782 PARIS CEDEX 16.

GROUPE SUEZ

ORC



LE CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE

recherche
pour son Département FINANCES ET PLAN

UN CADRE FINANCIER

Le POSTE à POURVOIR
Après une période d'environ un an au sein de notre Unité Contrôle de Gestion auprès de laquelle vous acquerrez la connaissance des outils de planification, contrôle et de suivi de la gestion de notre entreprise, vous devrez évoluer vers un poste d'Ingénierie Financière.
A ce titre, vous serez amené à gérer une équipe et interviendrez dans la planification financière et son contrôle.

La FORMATION
Diplômé d'une grande Ecole de Commerce, de gestion ou de l'Université, vous êtes en outre titulaire du D E C S.
Une expérience même limitée dans une Banque, un Etablissement Financier, ou un Cabinet Conseil sera un atout supplémentaire.

Le PROFIL SOUHAITE
Vous êtes âgé de 25 à 30 ans, vous êtes dynamique, capable d'assurer une large délégation, pragmatique, persévérant, vous disposez d'une autorité naturelle et avez le sens de la négociation.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
Direction des Ressources Humaines
CREDIT AGRICOLE de la CHARENTE
Route de Périgueux - 16800 SOYAUX

ORC

Cabinet Audit International

Cabinet membre de l'un des tout premiers réseaux mondiaux d'Audit et de Conseil recherche

Auditeur Senior

diplômé d'une grande école scientifique, commerciale, ou équivalent, fort de deux à quatre années d'expérience en cabinet d'audit ou de commissariat aux comptes.

Auditeur Junior

diplômé d'une grande école scientifique, commerciale ou équivalent, vous souhaitez vous orienter vers l'audit financier.
Vous avez le goût de la performance, le sens des responsabilités, vous êtes prêt à relever le challenge dans un cabinet en très forte expansion.

Rejoignez des équipes motivées et dynamiques dans nos bureaux de ***Paris, Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg***, où vous seront proposés des interventions auprès d'une clientèle nationale et internationale, une politique de formation interne, un soutien réel dans la préparation des examens professionnels, des opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M1062 à Nathalie Duhart qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés

Executive Selection
3 av. Percier
75008 PARIS

C&L

ORC

LE PRIVILEGE DE L'EXPERTISE

RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION

Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur, vous avez une bonne formation comptable, vous êtes âgé(e) de 30 ans environ et vous possédez 2 à 3 ans d'expérience de la Consolidation.

Vous avez une bonne maîtrise de la micro-informatique et des talents d'organisateur, vous êtes bilingue français-anglais et peut-être avez-vous déjà une bonne connaissance de la Banque.

Au sein du Service de la Comptabilité Générale, vous assurerez la responsabilité de la Consolidation pour notre Groupe. Celui-ci, rassemblant 15 000 personnes, est implanté dans 65 pays et compte 180 filiales dont 130 à l'étranger.

Nous vous offrons la possibilité de développer vos compétences et de saisir de nombreuses opportunités d'évolution tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous la référence CG 02 à :

BANQUE INDOSUEZ
Service Recrutement des Cadres
9 rue Louis Murat - 75371 Paris cedex 08

BANQUE INDOSUEZ
L'EXPERTISE EST UN ART

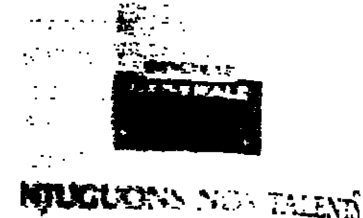
R&D



JEUNE CONTROLEUR BUDGETAIRE

FUTUR DIREC[...] COMPTAB[...]







Indian Tonic, Dry, 7 UP, Canada Dry et de nouvelles saveurs, Gini, Oasis, Atoll, Bali, et toujours le même goût, celui du succès. Grâce aux récentes acquisitions du Groupe, Schweppes France, 2e embouteilleur Français de soft drinks, dont le CA progresse de 750 MF à 1,8 Mds de F, recherche pour son siège social, dans le cadre de son expansion un :

JEUNE CONTROLEUR BUDGETAIRE

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion de nos nouvelles marques (Oasis, Bali et Atoll), il participe :

- à l'élaboration des budgets, des prévisions de ventes et des plans,
- au Contrôle budgétaire (analyse et interprétation des écarts) en relation avec les Responsables budgétaires,
- à la réalisation du reporting mensuel,
- à la mise en place des procédures de contrôle interne.

Jeune diplômé (ESC - Maîtrise de gestion, option finances) vous pensez que le contrôle de gestion est un mélange de profession-*nalisme et de dynamisme.*

Vous maîtrisez l'anglais et connaissez la micro-informatique (Lotus 1.2.3).

Si ce poste vous motive, merci d'adresser lettre, CV et prétentions à Schweppes France, Direction du Personnel, 104 rue Miromesnil, 75008 Paris. Sous réf. CB1.

MEDIA-SYSTEM

SEXTANT
AVIONIQUE

Finance, comptabilité, gestion, participent aussi à notre réussite

L'industrie aéronautique française possède une avance technologique reconnue dans le monde entier.

CROUZET, EAS, SFENA, THOMSON CSF-AVG, *ont largement contribué à cette réputation.*
Aujourd'hui, ils regroupent leurs compétences et créent le premier pôle européen pour l'électronique de vol : SEXTANT Avionique (6 milliards de F de CA).
Grâce au large éventail de ses produits, à son avance technologique, à son importante assise financière et à ses accords de coopération internationale, SEXTANT Avionique est compétitif sur les plus grands marchés internationaux, et participe aux programmes Airbus, Ariane, Rafale, Hermès, hélicoptère HAP...

RESPONSABLE COMPTABLE

Vous êtes chargé de la comptabilité des sites parisiens et de plusieurs filiales françaises du groupe.
A 35 ans minimum, titulaire d'un diplôme d'expert comptable, vous avez 10 ans d'expérience dont 3 à 4 ans en cabinet d'audit et maîtrisez l'anglais. Réf. RC/LM.

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER

Chargé d'assister le Directeur Financier sur les dossiers complexes et notamment ceux relatifs aux évaluations financières, montages financiers et suivi des nombreuses filiales du Groupe, vous êtes également chargé de la coordination des tâches entre les différents départements existant au sein de la Direction Financière.
A 30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce (Paris, Lyon...) option finance, vous avez une expérience d'analyste financier, des connaissances en comptabilité anglo-saxonne et maîtrisez l'anglais.
Réf. AF/LM

TRESORIER ADJOINT

Vous êtes chargé d'assurer l'élaboration des prévisions à court terme, de gérer l'ensemble de nos flux francs et devises, de participer à l'élaboration du reporting et de tableaux de bord, et de superviser le back office.
Diplômé d'une école supérieure de commerce, option gestion ou finance, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans en trésorerie. Réf. TA/LM

CONTROLEUR DE GESTION

Responsable du Contrôle de Gestion d'une division, vous assurez les opérations de gestion et proposez des actions correctives tant sur le plan comptable que sur le plan prévisionnel.
Diplômé d'une école supérieure de commerce, vous avez 4 à 5 ans d'expérience professionnelle. Réf. CG/LM

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à SEXTANT Avionique, Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

L'ELECTRONIQUE DE VOL PUISSANCE 4

MEDIA-SYSTEM

Manager Audit

"Grands dossiers"

Membre de l'un des plus grands et prestigieux réseaux *internationaux d'audit, notre développement* continu nous amène à recruter un nouveau collaborateur dans l'un de nos grands cabinets de province.

Région Ouest

En assurant l'encadrement et l'organisation de nos équipes, vous serez responsable de missions d'Audit auprès des plus grandes entreprises de la région. Vous serez chargé, en outre, de la gestion et du développement des missions "en référé", confiées par l'ensemble des filiales internationales de nos clients. Mémorialiste ou diplômé, si vous souhaitez élargir votre horizon professionnel, et *évoluer, écrivez sous réf.* E0801MO *ou téléphonez à notre* Conseil **NERVET PONT** 15 rue Cardinet 75017 PARIS, Tél. (16) 1.42.67.12.87.

Une excellente maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable ainsi que 7 à 10 ans d'expérience en Cabinet d'Audit international. La plus totale discrétion vous est assurée. Nos collaborateurs sont informés de cette recherche.

nervet pont conseil

CURRICULUM

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Banque - 400/500.000 F

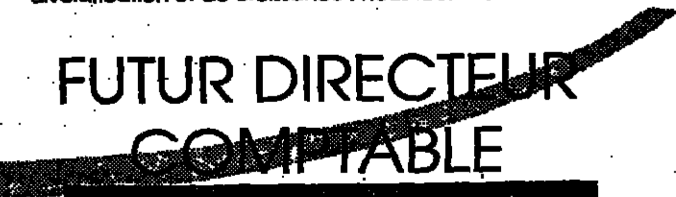
Paris - Une des toutes premières banques d'Europe du Nord, particulièrement désireuse d'accompagner *le fort développement* des activités entre la France et cette partie de l'Europe, crée sa succursale et recherche son directeur administratif, qui sera placé sous l'autorité immédiate du directeur général. Il aura la responsabilité de l'ensemble des domaines suivants: relations avec les autorités de tutelle, comptabilité générale et back-office, contrôle de gestion et reporting, juridique et fiscal, ainsi que les services paiements et informatique. Il aura une *équipe de 7 personnes à encadrer et à animer.* Ce poste s'adresse à un candidat ayant environ 10 ans d'expérience à un poste similaire en milieu bancaire, diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC ou DECS) et ayant acquis une solide *maîtrise des différents domaines dont il sera responsable.* Il devra avoir de réelles capacités à animer une équipe, à mettre en place les procédures et à imaginer des solutions constructives. Son ouverture d'esprit, ses talents en anglais et ses qualités relationnelles en *font* quelqu'un capable d'évoluer dans un environnement international très tourné vers la clientèle. Ecrire à O. PECH en précisant la référence **A/R9754M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 *NEUILLY Cedex - Tél.* 40.88.79.75. (PA Minitel 36.15 code PA)**



CURRICULUM

Mission organisation : Mise en place de la rigueur

Important groupe international, notre société d'assurances réalise 3 milliards de francs de chiffre d'affaires en France. Dans le cadre de notre politique de *diversification et de croissance*, nous recherchons notre



Votre mission consistera à concevoir et mettre en place le nouveau système d'information comptable de l'entreprise.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, cette mission vous offre la possibilité d'évoluer rapidement vers le poste de directeur comptable.

Candidat à fort potentiel, d'environ 35 ans, vous avez une formation supérieure *complétée par l'expertise comptable,* vous faites preuve de bonnes qualités relationnelles et de facilité d'intégration. Une expérience au sein d'un cabinet d'audit ou de conseil en organisation serait appréciée.

Merci d'adresser lettre et CV sous la référence 3971/MO à **LBW** 30 bis rue Spontini 75116 PARIS.

Banque française (total du bilan environ 13 milliards FF), filiale récente d'un groupe prestigieux, nous adaptons nos structures à ce nouvel environnement et recherchons notre

DIRECTEUR COMPTABLE

Paris 400/450 KF

Outre l'animation et la supervision de vos équipes, c'est avant tout une mission d'organisation que *nous vous proposons ; dans le cadre de la refonte de nos systèmes d'information, vous aurez à mettre* en place les nouvelles procédures comptables de la Banque, assurer le contrôle interne des opérations, améliorer et gérer la comptabilité analytique.

Correspondant privilégié des opérationnels, votre implication dans le suivi des diverses opérations de la Banque vous permettra de jouer un rôle essentiel dans le développement de nos activités.

Fonction de votre expérience et de votre dimension personnelle, de plus larges responsabilités pourraient vous être confiées rapidement.

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure à dominante comptable, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience, acquise pour partie dans un environnement Banque ou Assurances.

Votre présence, vos qualités d'organisation et votre sens aigu du conseil, votre créativité et surtout votre tempérament de manager seront vivement appréciés.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. C263, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne





Trésorier bancaire

Gérer, développer, concevoir

Très important organisme financier recherche le Responsable de son Front et Back-Office (France). Vous prenez en charge la gestion des rémunérations et intérêts des comptes des Sociétés clientes. Vous les conseillez pour leurs placements de trésorerie à court terme. Soucieux d'offrir un service de qualité, vous optimisez les procédures opératoires actuelles, en proposez de nouvelles afin d'améliorer les transmissions d'informations back-office/clients, participez également à la mise en place du nouveau système informatique. 35 ans environ, de formation supérieure (Sup de Co ou ingénieur), vous disposez d'une expérience similaire, de 5 ans minimum acquise dans un grand établissement bancaire. Organisateur et animateur, vous saurez motiver votre équipe et lui apporter un soutien à travers une grande disponibilité et des qualités de dialogue.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS — Réf. 4338/M

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Société pétrochimique (600 personnes) en fort développement, filiale d'un important groupe pétrolier américain, recherche

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION ET COMPTABILITE

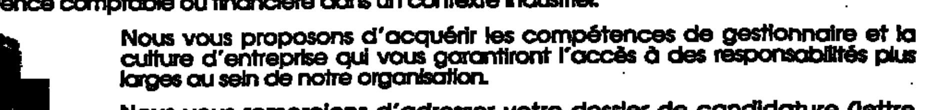
280 KF

Sous la responsabilité du Directeur d'Usine et en relation fonctionnelle étroite avec notre Direction Administrative et Financière du siège vous assurez :

• l'animation et l'évolution des méthodes et outils d'analyse des coûts de production, • l'élaboration du reporting mensuel des performances usine tant sur le plan local qu'international, • l'animation du processus budgétaire et prévisionnel, • l'animation de l'équipe comptable (10 personnes) et la supervision de la paye.

Vous participez notamment à l'amélioration des systèmes informatisés de gestion et êtes le garant de la fiabilité des informations fournies aux directions opérationnelles.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS,....) vous parlez anglais et vous avez une expérience comptable ou financière dans un contexte industriel.



Nous vous proposons d'acquérir les compétences de gestionnaire et la culture d'entreprise qui vous garantiront l'accès à des responsabilités plus larges au sein de notre organisation.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 2011 - LM à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 7, rue de Presles - 75015 PARIS.

QUIEL

PUBLIPANEL

Engagement, Mobilité, Talent — 3 dimensions de votre personnalité

pour rejoindre GUERARD VIALA - Cabinet d'Audit et de Conseil et assister les entreprises françaises là où elles sont. Nous recherchons des

AUDITEURS EXPERIMENTES

Postes à pourvoir : PARIS - REIMS - ANNECY - DREUX - ABIDJAN

Pour PARIS, des connaissances approfondies dans les domaines BANQUE - FINANCE ou ASSURANCE seraient particulièrement appréciées

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. AE à Françoise Auguste - GUERARD VIALA 125, rue de Montreuil 75011 PARIS

GUERARD VIALA

Associez votre carrière à celle d'un groupe international

Nous sommes la filiale Française d'un groupe Américain, spécialiste des études de marché, nous recherchons notre

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER PARIS

Rattaché au Directeur Général, vous interviendrez principalement dans les domaines suivants :

• Contrôle de Gestion : Définition des objectifs, mise en place des tableaux de bord, suivi des résultats, analyse des écarts, reporting à la direction européenne.

• Comptable : Encadrement et supervision du service comptable, production et validation des comptes et des bilans (normes françaises et anglo-saxonnes), suivi de la trésorerie.

• Administratif et Gestion du personnel.

Agé d'environ 28-35 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, MSG, IEP...), vous justifiez d'une première expérience réussie (3 ans minimum) de la fonction exercée dans une entreprise ou dans un cabinet d'audit et expertise comptable. Vous maîtrisez les procédures de reporting, la comptabilité anglo-saxonne et l'anglais.

Merci d'adresser sous réf. A/MJT014, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à XAVIER PIETTRE SELECTION - 5, rue de Chartres - 92200 Neuilly-sur-seine.

RSCG P.A.

Responsable des Participations

Filiale en pleine expansion d'un grand groupe de bâtiment et de travaux publics, nous sommes spécialisés dans la promotion immobilière.

Pour accompagner notre développement, nous recherchons un Responsable des Participations.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les directeurs de programmes et prenez en charge une double mission, tant financière que relationnelle :

• vous présentez pour chacun des projets de promotion un dossier complet mettant en évidence sa rentabilité,

• vous assurez le placement des participations dans les opérations de construction-vente auprès de tout investisseur potentiel, vous mettez en place les financements court terme nécessaires,

• au quotidien, vous vous impliquez dans le montage, l'exécution et la gestion de l'ensemble des participations des associés extérieurs,

• vous êtes l'interlocuteur privilégié des bailleurs de fonds, essentiellement des banquiers.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure, vous avez impérativement une excellente pratique des financements, acquise dans un environnement bancaire ou immobilier.

Votre sens de la négociation et de l'analyse, votre pragmatisme seront les atouts de votre réussite dans la fonction. Ce poste est basé à La Défense.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et prét.), sous référence 065/M à notre Conseil ORBE 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA



PARIS
BORDEAUX
CLERMONT
GRENOBLE
LILLE
LYON
MARSEILLE
METZ
NANTES
TOULOUSE

Audit – Conseil – Expertise

Recherchons esprits critiques pour diagnostics sans complaisance

Notre Groupe (175 personnes, 15 % de croissance annuelle) spécialisé dans l'assistance aux Comités d'entreprise, recherche :

■ 2 ÉCONOMISTES, NIVEAU DOCTORAT, pour mener des études sur les stratégies et les conditions de concurrence dans le secteur des assurances et des banques ;

■ 10 CONSULTANTS, première ou deuxième expérience, pour réaliser des analyses financières et diagnostics stratégiques d'entreprises.

• Travail varié et enrichissant
• Évolution rapide
• Important effort de formation

Contactez Alain PETITJEAN – Groupe Alpha
18, rue Dubrunfaut – 75012 PARIS

AUDITEUR INTERNE

Paris. 180-220 KF

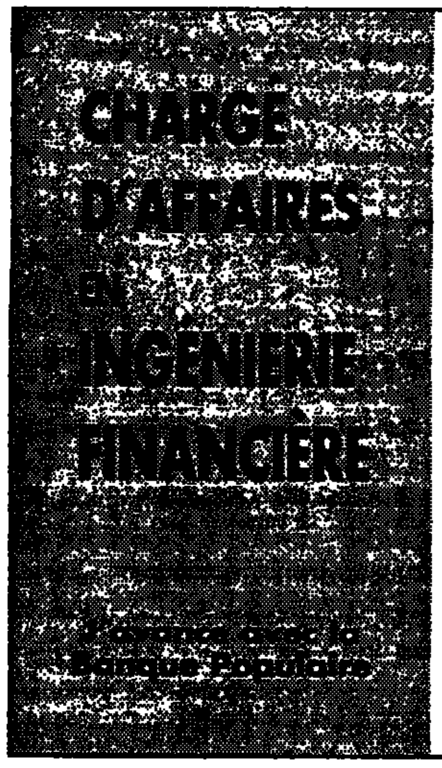
Avec plus de 400 MF d'investissement et 2 milliards de CA, 32 filiales, une forte croissance, notre groupe coté en Bourse se développe dans la fabrication et la distribution de produits pour le B.T.P. ainsi que la location de matériel de chantier où nous sommes nº 1 en France. Notre réussite tient avant tout à une stratégie d'implication forte des responsables opérationnels liée à une pédagogie ferme et vivante venant du holding ; l'audit est donc, pour nous, plus qu'une façon de contribuer au résultat : c'est un levier stratégique essentiel.

Vous faites partie de l'équipe de direction du holding. Bras droit du directeur de l'audit, vous contrôlez les procédures administratives, comptables et financières des filiales, vous les améliorez avec l'utilisation éventuelle de l'informatique ou de la micro, vous participez à nos audits d'acquisition et à la consolidation des comptes, vous managez les deux comptables de votre service.

Ce poste très complet convient à un candidat ambitieux même débutant. Votre formation (ESC ou équivalent), vos connaissances comptables (niveau DECF) et votre première expérience sont vos atouts pour réussir : pour en parler, René CASIMIR est votre contact personnel et confidentiel ; appelez-le maintenant au : (1) 47-27-24-64 ou écrivez-lui : réf. LM-A1 (lettre, CV, photo) :

AWV, 15 bis, rue Cimarosa. 75116 PARIS





Nous sommes une banque régionale fortement implantée sur le littoral atlantique (LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE-SUD).

Notre département INGÉNIERIE FINANCIÈRE sait conjuguer professionnalisme et sens du dialogue, lorsqu'il intervient dans les domaines de l'évaluation, de la transmission et du rapprochement d'entreprises, des opérations en fonds propres.

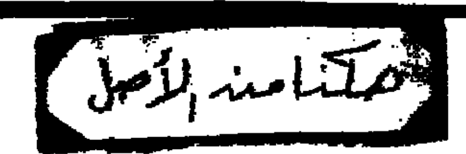
Vous activez, prospectez et développez un portefeuille entreprises, en vous appuyant naturellement pour cela sur notre réseau d'agences. *Vous assurez de manière très autonome le suivi de l'intégralité des actions depuis les phases d'étude et de négociation jusqu'à la conclusion.*

A 30-35 ans, de niveau BAC + 4 minimum ou de formation équivalente (type ITB), votre expérience financière ou bancaire vous a déjà apporté une réelle connaissance de l'entreprise. Vos qualités commerciales constitueront un atout indéniable pour cette fonction.

Poste à pourvoir à NANTES.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. MON 163 à André EGRON - BPBA
Direction des Ressources Humaines et de la Communication
14, boulevard Winston Churchill - 3 X
44040 NANTES CEDEX 01.

BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE



AUDIT ET CONSEIL

Le prestige, la formation et l'environnement international de Price Waterhouse, pour construire l'avenir dans un cadre multidisciplinaire.

Nous recrutons 200 Auditeurs et Consultants, diplômés d'une Grande Ecole de Commerce ou d'ingénieurs, pour assurer notre développement.

Auditeurs financiers débutants

Vous serez chargé(e) de contrôler des opérations financières de toutes natures, dans les contextes les plus variés (audits annuels, acquisitions, fusions...).

Auditeurs financiers confirmés

Vous avez acquis une première expérience de l'audit financier dans un grand Cabinet ou dans des secteurs spécialisés tels que la Banque, *les Etablissements Financiers ou l'Assurance.*

Vous souhaitez vous préparer aux responsabilités de Manager Audit.

Consultants confirmés en management

Vous avez acquis une première expérience en Cabinet d'Audit ou de Conseil, dans une Institution Financière (inspection, acquisition, informatique, back office), dans l'entreprise ou dans une SSII.

Systèmes comptables et financiers:
vous assisterez nos clients dans la conception de systèmes de reporting et de procédures comptables, et dans le choix et la mise en place de progiciels de gestion financière, comptable ou commerciale.

Systèmes d'information :
intégré(e) à une équipe pluridisciplinaire, vous réaliserez des études *stratégiques et études de besoins ainsi que la planification et la gestion* de la mise en oeuvre de systèmes d'information sur matériel IBM, BULL ou DEC/VAX.

Price Waterhouse



1.150 professionnels,10 implantations en France
40.000 personnes au service de nos clients dans plus de 100 pays.

Merci d'adresser votre candidature à Price Waterhouse, Direction des Ressources Humaines, 98, rue de Courcelles 75017 PARIS sous la référence LMDE 1106.



UNE DES PREMIERES CAISSES REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL

recherche

DIRECTEUR DE SECTEUR
(6 à 9 agences / antennes)

Rattaché au DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION, représentant le Crédit Agricole sur votre secteur, vous êtes chargé de : mettre en oeuvre la politique de la Caisse Régionale, prévoir l'évolution du marché local, établir les prévisions budgétaires, participer à la définition des objectifs commerciaux du secteur et fixer ceux des agences / antennes, réaliser le plan marketing, contrôler les programmes d'actions des points de vente, organiser les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs du secteur (personnel, matériel, communication ...). gérer le personnel (responsables d'agence, d'antenne, personnel de la direction du secteur ...). Agé de 38 ans environ, de formation supérieure (bac + 5 : ESC, *Universitaire ou équivalent*). *vous pouvez justifier d'une* expérience de Directeur d'agence dans un réseau bancaire mutualiste. Vos qualités d'ANIMATEUR, de NÉGOCIATEUR, de GESTIONNAIRE en milieu bancaire sont reconnues.
Réf. : RP 187/M

DIRECTEURS D'AGENCE CONFIRMÉS

Rattaché au DIRECTEUR DE SECTEUR, vous êtes responsable d'une agence (10 à 25 personnes). *En application de la politique de la Caisse Régionale* et dans le cadre de vos délégations de pouvoir, vous êtes chargé de : concevoir et mettre en oeuvre le plan d'actions commercial (collecte, services, crédits ...) en veillant à la rentabilité, la maîtrise des risques et la qualité du service à la clientèle ; représenter la Caisse Régionale lors de manifestations *vis à vis des sociétaires et des clients ; gérer personnellement un portefeuille clients (entreprises et particuliers) et prospects ; animer, dynamiser le personnel* de l'agence ; améliorer les procédures d'organisation, de contrôle ; assurer éventuellement le secrétariat de Caisse locale ... Agé de 33 ans environ, de formation supérieure (ESC, Universitaire, ITB ...), vous possédez une expérience de Directeur d'Agence ou d'Adjoint, avez une connaissance réelle des marchés clientèle d'entreprises et de particuliers et de sérieuses qualités d'ANIMATEUR D'ÉQUIPE.
Réf. : RP 188/M

JEUNES CHEFS D'ANTENNE

Rattaché au DIRECTEUR DE SECTEUR, vous êtes responsable d'une antenne bancaire de 5 à 10 personnes. Dans le cadre de la politique et des orientations commerciales définies par le responsable de secteur, vous êtes chargé de : participer à la conception et mettre en oeuvre le plan d'actions commercial ; gérer l'antenne selon les principes et procédures établis ; développer personnellement un portefeuille de clients / prospects ; animer et valoriser les ressources humaines de l'antenne ... Agé de 30 ans environ, de formation minimum bac + 2 complétée d'un diplôme bancaire, vous pouvez justifier d'une expérience de 5 ans en agence bancaire en tant qu'adjoint d'une petite agence ou animateur de guichet. Vous avez le sens de la communication et de l'animation.
Réf. : RP 189/M

Ces postes sont à pourvoir à environ 100 kms de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, *prétentions*) sous la référence choisie à

CREA CONSULTANTS — Creative Resources for European Access - Conseil en ressources humaines. 4, place Félix Eboué, 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

Plus de 200 MF de chiffre d'affaires dont près de 40 % à l'export, des filiales en Allemagne et Italie bientôt suivies d'implantations dans d'autres pays, nous créons, pour mieux maîtriser notre développement, le poste de :

CONTROLLER
LYON

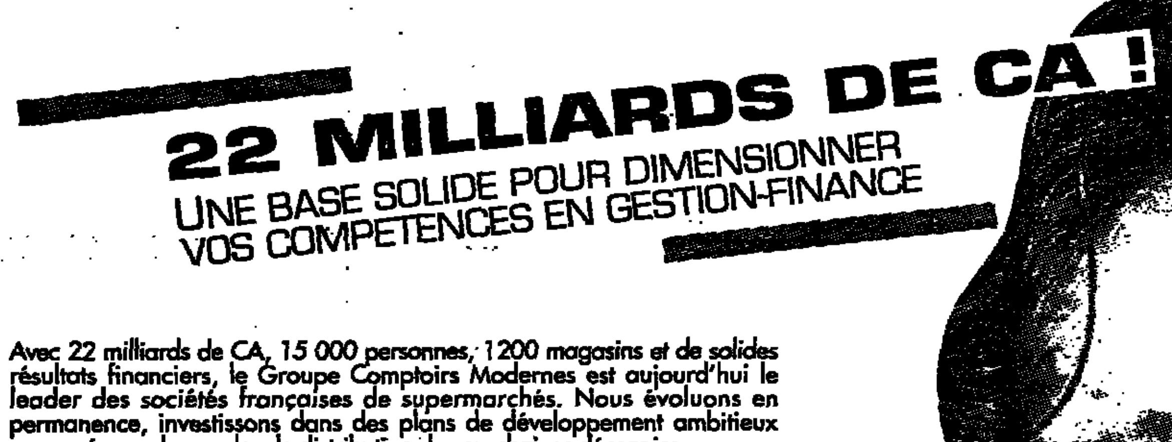
En étroite collaboration avec la Direction Générale et les opérationnels, vous aurez pour première mission de mettre en place l'ensemble des outils de gestion nécessaires au suivi de nos activités, pour la société mère dans un premier temps, puis au sein du Groupe. Vous aurez la responsabilité de l'établissement et du *suivi des budgets, superviserez les services comptables et serez associé à nos* projets de développement.

28/32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience acquise de préférence pour partie en cabinet d'audit puis en entreprise vous permet de maîtriser les spécificités d'une activité industrielle, ouverte sur l'international. Autonomie mais esprit d'équipe, créativité et sens du conseil faciliteront votre réussite. L'anglais est indispensable.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. C261, à ERNST & YOUNG CONSEIL - *6, rue de Téhéran, 75008 PARIS - qui étudiera votre candidature en toute confi*dentialité. Possibilités d'entretiens à Lyon.

Ernst & Young Conseil

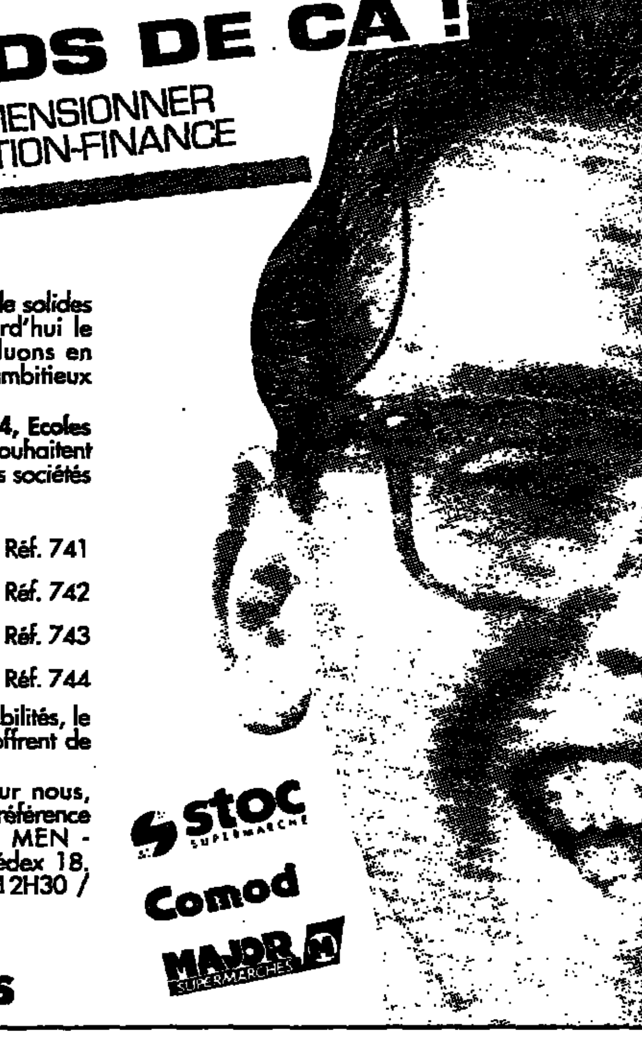
CONCERTATION



Avec 22 milliards de CA, 15 000 personnes, 1200 magasins et de solides résultats financiers, le Groupe Comptoirs Modernes est aujourd'hui le leader des sociétés françaises de supermarchés. Nous évoluons en permanence, investissons dans des plans de développement ambitieux pour préparer les modes de distribution des prochaines décennies.
Pour aller plus loin nous recherchons de **jeunes diplômés Bac + 4, Ecoles de Commerce**, débutants ou ayant une première expérience, qui souhaitent un accès rapide à de larges responsabilités au sein de l'une de nos sociétés à : LYON, LE MANS, MEAUX, BOURGES, RENNES.

CONTROLEUR DE GESTION	Réf. 741
TRESORIER	Réf. 742
AUDITEUR INTERNE	Réf. 743
ORGANISATEUR	Réf. 744

Notre culture d'entreprise, qui valorise l'autonomie et les responsabilités, le développement de notre groupe tant en France qu'à l'étranger, offrent de rapides possibilités d'évolution de carrière.
Pour donner toute votre dimension, vous pouvez compter sur nous, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV) en précisant la référence du poste et les régions souhaitées à notre conseil KEY MEN - *Tour Winterthur, La Défense 8* - 92085 PARIS LA DEFENSE Cédex 18. Pour nous contacter par téléphone du 8 au 15 Juin de 9H00 à 12H30 / 14H00 à 19H00, un numéro direct : (1) **46.04.77.88.**



comptoirs modernes

GROUPE PRINTEMPS

Notre holding consolide 28 milliards de CA autour de 3 branches d'activités : VPC-Magasins-Services financiers.

Apportez votre savoir-faire et participez à l'animation de notre

Contrôle de gestion

Vous serez rattaché au Directeur Planification et Contrôle de Gestion qui vous confiera le suivi de l'ensemble d'une des activités.

Vous participerez à la refonte des systèmes d'information avec les directions opérationnelles pour obtenir, analyser et valider les informations financières.

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis *au minimum 3 ans d'expérience dans une direction* financière d'un grand groupe ou comme auditeur externe.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo récente et prétentions) sous réf. M/557/A à notre Conseil MCR, 20 rue de Boulainvilliers 75016 PARIS.

MCR

CURRICULUM

Rhône-Alpes

Au coeur d'une région particulièrement dynamique, notre organisme (150 personnes - 140 MF) a su se créer une forte notoriété dans le développement d'infrastructures et de services aux entreprises.

Nous cherchons aujourd'hui à renforcer notre potentiel de compétences en intégrant un

Directeur Financier Administratif et Informatique

Rattaché à la Direction Générale et doté de larges responsabilités, vous superviserez le fonctionnement des services comptable, financier, informatique ainsi que la politique du personnel. Vous prendrez personnellement en charge tout particulièrement le contrôle de gestion et le montage financier et budgétaire de nos grands projets.

De formation supérieure en gestion-finances, vous avez une expérience *réussie du contrôle de gestion et une bonne approche de la fonction* ressources humaines.

Le poste requiert rigueur et fermeté, aisance relationnelle et diplomatie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (LM + CV + photo) à notre Conseil, Dominique de Verneuil, sous réf. 836 A.

75 bis, rue de Sèze, 69006 Lyon — **ADMA**

MEDIA-SYSTEM

Bordeaux

JEUNE INGENIEUR ADJOINT DE DIRECTION FINANCIERE

Un Etablissement Financier de très forte notoriété, souhaite créer un poste d'Adjoint auprès du Directeur Financier.

Impliqué dans un premier temps dans la réalisation et le développement d'applications informatiques, il découvrira l'Entreprise, ses activités, et les spécificités de l'Informatique Financière. Cette première mission, lui permettra de prendre ensuite des responsabilités dans le domaine de la gestion, du contrôle de gestion et d'évoluer à terme vers les fonctions de chargé d'Etudes, d'Entreprises Industrielles.

Pour ce poste en création, votre formation d'Ingénieur enrichie par une spécialisation en gestion, économie, finance... serait très appréciée. La pratique de la micro-informatique est bien sûr indispensable. Dans ce contexte, votre éventuelle première expérience du contrôle de gestion ou de la Banque pourra être très utile.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 35/2102 E à :

EGOR AQUITAINE
29, cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Le Monde de la Gestion

bip BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

groupe financier en rapide développement (banque de marché, compagnie d'assurance, sociétés de bourse...) recherche un

AUDITEUR INTERNE

Profil : Vous avez environ [illegible] ans d'expérience dans le secteur financier, une formation grande école (HEC, ESSEC, CENTRALE [illegible]

Les activités de marché vous [illegible]téressent. Vous êtes curieux, rigoureux, diplomate. Vous savez prendre des initiatives, imaginer [illegible] solutions, vous adapter à un environnement très changeant. **Vous aimez convaincre.**

Mission : Nous vous proposons de rejoindre l'[illegible]terne de BIP pour y exprimer toutes ces qualités.

Vous aurez à conduire des **missions opération[illegible]** : diagnostics, propositions, soutien logistique, suivi des réalisations. Elles seront très **variées,** [illegible] à tous les aspects de notre activité au siège et dans nos filiales : sécurités des opérations de mar[illegible]loppement commercial, procédures de contrôle interne, rentabilité, informatique, etc...

Nous vous offrons des responsabilités, une rémunération motivan[illegible]erspectives d'évolution dans un cadre très dynamique.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite et votre CV avec [illegible] en précisant la réf. AUDIT à :
BIP, Direction des Ressources Humaines
108, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

bip

La banque d'aide à la décision.

Valorisez votre potentiel dans la banque

De formation supérieure (ESC, maîtrise...), vous êtes un bon praticien de l'analyse et de la gestion financières et vous connaissez bien la réalité des entreprises.
Vous avez démontré, lors d'expériences précédentes, vos qualités de négociateur et votre sens de la décision, devenez

Chargé de clientèle entreprises

A NANTES

Intégrez notre équipe spécialisée dans le conseil aux PME. Vous interviendrez sur l'ensemble du champ financier des entreprises : crédits, produits de trésorerie, opérations en fonds propres.

Nous vous donnerons toute autonomie d'action pour :
- apprécier le risque des opérations avec les entreprises,
- prendre en charge et développer un portefeuille de clients.

Ce poste vous intéresse ? Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9706 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 56, rue François Bruneau - 44000 NANTES, qui transmettra.

Avec 130 agences en France et 1.100 personnes, le Crédit Général Industriel, C.G.I., propose à une clientèle d'entreprises et de particuliers des solutions de financement pour des biens d'équipement (voiture, bateau, matériel, etc). Dans le cadre de son développement, le C.G.I. recherche pour sa Division Entreprises, à PARIS, un :

Analyste senior

La maîtrise du risque est votre ambition

Agé(e) d'une trentaine d'années, de formation supérieure (juridique ou économique) avec une expérience d'exploitant bancaire en clientèle PME et une connaissance significative et de l'analyse financière, vous maîtrisez les différents aspects du risque, aidé(e) en cela par un esprit de synthèse.

Créatif, rigoureux, vous êtes un bon communicateur.

Au sein d'une équipe jeune, vous tirerez partie de vos capacités d'adaptation et de votre sens du relationnel.

Ce poste, rattaché à notre Division Entreprises, basée, à Paris, est largement évolutif et implique une mobilité géographique future.

Nous adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous référence GA/DIE à C.G.I. - Division Entreprises - Sac Postal N°14 59708 MARCQ-EN-BARŒUL cedex.

CGI
CREDIT GENERAL INDUSTRIEL
L'ambition, nous y croyons, nous la finançons.

MEDIAPA

L'ECUREUIL RENFORCE SES SERVICES BANCAIRES

Le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP) développe les nouveaux systèmes d'information dédiés à la CLIENTELE DE PARTICULIERS et recherche un :

ORGANISATEUR PRODUITS ET SERVICES

A 28/30 ans, diplômé d'une école d'ingénieur ou de gestion complétée par l'ISTO, vous avez une première expérience acquise dans le conseil ou le secteur bancaire, de préférence auprès d'une banque de réseau.
Vous assurerez notamment le management des projets concernant les nouveaux produits applicables à notre clientèle de particuliers et seconderez le responsable du service chargé de l'application des systèmes existants.

CENCEP

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + prétentions) à : M. Jacky GAUVIN - Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance (CENCEP) - 29, rue de la Tombe-Issoire - 75014 PARIS.

NC communication

A la convergence de la fonction personnel et de la fonction juridique

ligne roset

leader français du mobilier contemporain de haut de gamme recherche son

Responsable du Service Juridique et du Personnel

Spécialisation : Droit du Travail

Interlocuteur immédiat de la Direction Générale, il assumera des responsabilités regroupées selon 3 axes principaux : l'aspect juridique de la fonction personnel (contrats de travail, analyse et suivi des textes, conseil auprès des chefs de service, définition de l'ordre du jour et organisation des réunions du comité central et des comités d'établissements...), la représentation de la Société auprès d'organismes paritaires ou consulaires et des missions de secrétariat général (contrats civils et commerciaux, instruction et suivi des contentieux, dépôt des brevets, modèles et dessins...), un rôle essentiel de facilitateur au niveau du projet d'entreprise et des techniques nouvelles de participation (cercles de qualité, boites à idées...).
Spécialiste et conseil interne de la Société pour tous les problèmes juridiques, notamment dans le domaine du droit du travail dont il doit avoir une connaissance approfondie. Il doit également posséder le goût du dialogue et les excellentes qualités de communication qui lui permettront d'être l'un des éléments moteurs de la politique sociale de la Société.
Ce poste est à pourvoir au Siège de la Société, dans la campagne de l'AIN, à 60 km à l'EST de LYON.

Merci d'adresser votre CV à Cabinet GATIER, 32, rue Barrême, 69006 LYON, sous réf. 230/M.
Consulter aussi MINITEL 3616 Code GATIER

HCA

BANQUE PRIVÉE DE RENOM,
Paris 8ème, pour la création d'une nouvelle activité au sein du Back Office Marchés, recherche un

[illegible]

Vous aurez pour mission de mettre en place les procédures administratives, de superviser les traitements, d'élaborer les résultats et d'assurer le suivi des risques de cette activité.

Rattaché au responsable des Back Offices Marchés, vous travaillerez en étroite collaboration avec le "Contrôle Financier" et le Front Office.

Pour cela vous serez, bien sûr, assisté d'une petite équipe (3 personnes) que votre expérience de "manager" vous permettra d'animer.

Les marchés sur lesquels vous interviendrez sont variés : MATIF, MONEP, LIFFE, CBOT, OSAKA...

Pour ce poste complet, de formation supérieure (maîtrise de gestion,...) vous justifiez d'une expérience significative (2/3 ans) *des instruments financiers à terme et d'un bon niveau en* comptabilité bancaire. Les pratiques de la langue anglaise et d'outils informatiques sont souhaitables.

Si vous souhaitez participer à la création de ce nouveau service financier, adressez rapidement votre candidature (lettre, CV, photo) sous référence 4338 à notre conseil, Sources, 108 rue Saint Honoré, 75001 Paris.

ANALYSTES CRÉDITS NORMANDIE

LE CRÉDIT AGRICOLE DE L'ORNE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : 620 SALARIES. 50 AGENCES.



Vous êtes convaincus que la prise de risque et le sens de l'équipe sont des atouts majeurs pour entreprendre et réussir. Vous êtes dynamiques et réfléchis, et à l'occasion, diplomates.
Nous recherchons des candidats BAC + 4, débutants ou, de préférence, expérimentés, avec une formation Banque, Finance ou Economie.
Nous vous confierons des missions d'analyse financière pour le compte de notre "marché des entreprises" : études, propositions, financements adaptés, suivi du "risque"...
Vous participerez aux travaux marketing et à l'assistance technique de notre réseau commercial.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) au Service du personnel du Crédit Agricole d'Alençon
52, Boulevard du 1er Chasseurs
BP 60 - 61002 Alençon Cedex

NC communication

CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

- **Auditeurs Seniors**
- **Auditeurs Débutants** (Jeunes diplômés)

Les candidats seront diplômés de l'Enseignement Supérieur et auront une bonne connaissance de l'anglais.

- Les Auditeurs Seniors auront déjà acquis une expérience de 2 à 4 ans de la révision comptable.
- Les Jeunes Diplômés auront pour objectif de préparer les examens de l'expertise comptable.

Une expérience de haut niveau sera acquise sur des missions effectuées auprès d'une clientèle variée. L'évolution vers des responsabilités au sein du cabinet sera fonction des compétences et de l'ambition des candidats.



Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé à Bertrand Bodet, ANKAOUA GRABLI & ASSOCIES, 47, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

CURRICULUM

Herberts
Groupe HOECHST

Leader européen, avec un C.A. de plus de 6 Milliards de F., et français, avec 800 MF et 600 collaborateurs, notre Groupe, spécialiste des peintures pour l'automobile et l'industrie, recherche :

CONTROLEUR de GESTION
Confirmé

Vous animerez le contrôle de gestion d'une importante Division de notre Groupe : très opérationnel vous même, vous appuierez les Directeurs des centres de profit de la Division pour les plans, budget, reporting, analyse d'écarts, mais aussi pour l'ensemble de leurs plans d'actions commerciales.

Votre activité aura une forte dimension internationale. Vous intégrerez une équipe dynamique de professionnels performants et rapporterez directement au Directeur de la Division.

De formation supérieure (Ecole de Commerce) vous disposez d'une expérience similaire.

Vous êtes jeune, engagé, actif et avez un sens fort de l'équipe.

Vous parlez l'allemand.

Poste basé à Mantes la Jolie (Yvelines).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à : **HERBERTS FRANCE S.A.**
Le Responsable du Recrutement
BP 1025 - 78202 MANTES la JOLIE CEDEX.

Bleu

Moulinex

Jeune diplômé : plus qu'un premier poste, un avenir au sein de notre Direction Financière.

L'un des leaders dans notre secteur (CA consolidé : 6 milliards de FF, 10 000 personnes), notre groupe, de dimension internationale, recherche pour accompagner sa forte croissance un :

ASSISTANT DE DIRECTION FINANCIERE

Vous participerez à l'élaboration des plans, budgets, analyses et reporting financiers et pourrez rapidement être associé aux missions ponctuelles d'audit comptable et financier.
Débutant, mais justifiant d'une excellente formation supérieure, un stage ou éventuellement une première expérience au sein d'un cabinet d'audit ou d'une Direction Financière vous permet de justifier de bonnes connaissances comptables et financières et d'être familiarisé avec la micro-informatique.
Rigueur, disponibilité et fort potentiel seront les garants de votre évolution au sein de notre groupe.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. C262, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

AVEC LE CONCOURS DES I.R.A. PARIEZ SUR LA RESPONSABILITE

Devenir Attaché ou Inspecteur d'Administration, c'est participer au renouveau du service public.

Jeunes diplômés de Sciences Po, des IPAG, de Droit Public ou de Sciences Eco (licence minimum), pour plus de 300 d'entre vous ce sera l'opportunité de choisir votre métier, d'exercer de réelles responsabilités au travers de missions variées, et de diriger votre carrière.

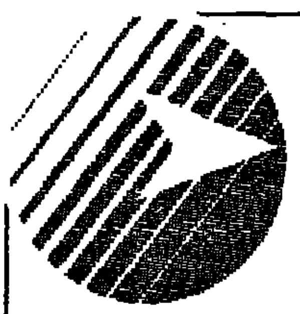
Pour cela les Instituts Régionaux d'Administration vous donneront à Lille, Bastia, Metz, Lyon ou Nantes après une sélection par concours, une formation (rémunérée) économique et juridique, en alternance avec des stages dans différents services.

A l'issue de cette période de 12 mois, vous aurez le choix entre différentes administrations (Education, Equipement, Justice, Culture, Intérieur...) et fonctions (conception de projets, gestion, finance, inspection, encadrement...), en province ou à Paris.

Pour recevoir votre dossier de candidature et participer aux épreuves écrites des 25 et 26 septembre dans votre région, téléphonez-nous au (1) 47.59.30.30.

Date limite (impérative) de dépôt des candidatures : 9 juillet 1990.

DIRECTION GENERALE
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



Contrôleurs de gestion évoluez dans un environnement international

Présent en Europe, en Amérique et en Asie, MATRA TRANSPORT est aujourd'hui leader mondial des métros automatiques légers (VAL). Exercer la fonction de contrôleur de gestion sur des projets de longue durée, c'est ce que nous vous proposons.
Vous avez complété votre formation Grande Ecole de Commerce par une première expérience de 3 ans du contrôle de gestion ou de l'audit, de préférence à l'international. Vos qualités : *rigueur, diplomatie et disponibilité.*

• Contrôle de gestion des projets automatismes

Responsable du contrôle de gestion des projets automatismes en France et à l'export, vous établissez les tableaux de bord, analysez les écarts et assurez le suivi du financement des projets export. Réf. AUT

• Contrôle de gestion des projets VAL export

Responsable du contrôle de gestion des projets VAL export, vous assurez la consolidation et l'audit des filiales à l'étranger. Vous avez une mission d'assistance auprès des contrôleurs de gestion des filiales. Vous êtes amené, de ce fait, à vous déplacer fréquemment. Réf. CGV

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. choisie à MATRA TRANSPORT - Direction des Ressources Humaines - 48/56 rue Barbès - 92120 Montrouge.

MATRA TRANSPORT

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Responsable des valeurs mobilières

Nous sommes une importante Compagnie Etrangère d'Assurances et offrons à un Candidat de valeur l'opportunité de devenir notre Responsable des Valeurs Mobilières.

Rattaché au Directeur Financier, vous serez particulièrement chargé des investissements en valeurs mobilières, actions et obligations, des rapports avec les marchés et nos différents intermédiaires ainsi que de la gestion des titres.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce, DECS etc...), vous possédez une expérience significative dans une fonction similaire.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise et de la micro-informatique seront des atouts supplémentaires.

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous référence 6799 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

ERNST & YOUNG
AUDIT ET CONSEIL

recherche sur la région Rhône-Alpes pour ses activités

AUDIT et CONSEIL PME

MANAGERS ET CHEFS DE MISSION

Diplômé d'une grande école commerciale ou équivalent, vous avez une expérience réussie de 3 à 7 ans, des qualités de rigueur, des aptitudes à l'animation d'équipe, un sens réel des contacts *humains et souhaitez enrichir votre expérience.*
Rejoignez nos 150 professionnels exerçant en région Rhône-Alpes dans un environnement international de haut niveau au sein de nos départements :

AUDIT : vous êtes attirés par des missions d'audit et de commissariat aux comptes auprès de moyennes et grandes entreprises internationales, nationales et régionales exerçant des activités diversifiées avec une première expérience en Cabinet.

CONSEIL PME : vous avez un goût prononcé pour la révision comptable et le conseil de gestion auprès de PME performantes et une première expérience en Cabinet ou en Entreprise.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo, ambitions et prétentions à Pascale MENEAU - ERNST & YOUNG - 16, rue du Professeur Depéret - 69160 Tassin.

legris

Notre Société d'envergure internationale (510 MF - 740 personnes) est spécialisée dans les systèmes de raccordement et de robinetterie pour l'industrie.

Nous recherchons pour notre siège basé à **RENNES**, un

RESPONSABLE COMPTABILITE-TRESORERIE

☐ **MISSIONS :**
- Suivi de la comptabilité générale et des immobilisations.
- Elaboration des comptes annuels.
- Gestion de la trésorerie.
- Animation de l'équipe comptable.

☐ **OBJECTIFS :**
- Veiller au bon fonctionnement du service.
- Anticiper les problèmes d'organisation.
- Optimiser les procédures et veiller à la fiabilité des informations transmises.

☐ **PROFIL :**
- D.E.C.S., suivi d'une expérience de 4-5 ans minimum dans un poste similaire.
- Une bonne maîtrise de l'anglais.
- Le sens de l'organisation et les capacités d'initiatives sont des atouts indispensables.

Pour ce poste, dans une entreprise où l'innovation est vécue au quotidien, merci d'adresser CV + photo à Jean-Claude PEZIER
LEGRIS SA - 74, rue de Paris 35014 RENNES cédex.



4ème Groupe Français de Mécanique
4,3 Milliards de CA - 5300 personnes

LA MAIF

Société d'Assurance Mutuelle
(5,8 milliards de chiffre d'affaires, 4 000 personnes)

RECHERCHE

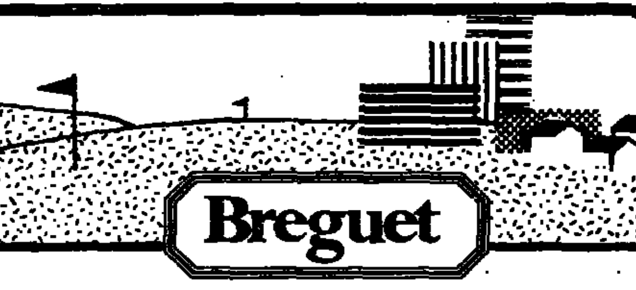
UN GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES (H/F)

Rattaché au Responsable du Département Financier, vous serez chargé de gérer de manière dynamique deux portefeuilles d'obligations d'un encours total de 5 milliards de francs en vous attachant à prendre en compte les caractéristiques de la Mutuelle.
De plus, vous participerez activement à la conception de nouveaux tableaux de bord destinés à maîtriser les différents risques inhérents à ces placements.

De formation supérieure de niveau 3ᵉ Cycle FINANCES ou équivalent, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.
Le poste est basé au Siège social à Niort.
Possibilités d'évolution au sein d'une équipe en développement (7 personnes actuellement).

Merci d'adresser une lettre manuscrite + CV + photo + prétentions, sous référence GO/LM, au département Gestion du Personnel, M.A.I.F., 79038 Niort cedex.

maif



Breguet

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Le Groupe BREGUET (CA 1,6 milliard de francs – Effectif 220 personnes – Habitat individuel et collectif, bureaux, centres commerciaux, golfs) recherche UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER.

La fonction : en liaison avec le Directeur Financier et les Directeurs de filiales, il participera à la définition de la politique financière du groupe et en assurera le suivi et le contrôle (prévisions financières, montage financier des opérations, comptes d'exploitations prévisionnels, tableaux de bord de gestion). Il interviendra en matière de gestion de Trésorerie et il mènera toutes les études nécessaires portant sur des montages pouvant faire appel, par exemple, à des financements en devises.

Le profil souhaité : ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans de formation de type IEP, ESC... et possédant l'expérience d'une fonction semblable exercée depuis quelques années au sein d'une entreprise (Promoteur Immobilier, Banque spécialisée, Compagnie d'Assurances, chaîne hôtelière, Groupe de la grande distribution...) où il aura pu se familiariser avec les problèmes liés au financement d'opérations immobilières.

Ecrire sous référence 1285 M à :

GRH Conseils

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS.
Discrétion assurée

Le Monde de la Gestion

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
A FORTE CROISSANCE
recherche
POUR SA DIRECTION CENTRALE FINANCES
ET CONTROLE DE GESTION

MANAGER
CONTROLE DE GESTION ET TRESORERIE GROUPE

- 40 ans environ,
- Rattaché au Directeur Général,
- Formation supérieure type grande école d'économie et de gestion ou supérieure des affaires (option techniques financières et contrôle de gestion)
- Anglais courant - Allemand apprécié
- Connaissance de l'outil informatique

Justifiant d'une expérience significative de la fonction et notamment dans le contrôle de gestion de production de préférence dans un contexte de fort développement et croissance.

Responsabilités essentielles :
- Contrôle budgétaire classique (budgets, reporting, analyse des écarts, prévisions, tableaux de bord)
- Gestion financière, trésorerie.

Poste à Paris, déplacements courte durée France, étranger.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite photo et prétentions sous réf. 88377 à DEB'S PUBLICITE 103, rue Jouffroy 75017 PARIS qui transmettra, confidentialité assurée.

CHEF COMPTABLE

ECOLE DE GESTION (BAC + 4 à 5)

Diplômé(e)s école de commerce ou universitaire, vous êtes de niveau expert comptable.
Votre expérience de la comptabilité (8 à 10 ans) et la maîtrise de la langue anglaise vous ouvrent les portes ce ce poste dans lequel, sous l'autorité du Directeur Financier, vous aurez à assurer la supervision de la comptabilité générale et analytique de notre groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. SCF à notre Direction Financière
BUREAU VERITAS
CEDEX 44 - 92077 PARIS-LA DEFENSE

Groupe Bureau Veritas

AGENCE MALLE

AUSSEDAT REY

AUSSEDAT-REY, filiale d'un très grand groupe international (50 000 personnes dans le monde et plus de 70 milliards de francs de CA), fabrique et commercialise une large gamme de papiers à forte technicité. Dans le cadre de notre expansion, liée à un accord récent avec la société japonaise FUJI, nous devons aujourd'hui intégrer un

Contrôleur de Gestion

Rattaché à la Direction Générale, il devra superviser les services comptables (10 personnes), développer la comptabilité analytique et effectuer le reporting mensuel. Une bonne connaissance pratique de l'informatique est indispensable.

Pour ce poste très porteur d'évolution, basé à Clermont-Ferrand, nous souhaitons rencontrer un candidat possédant, en plus d'une formation supérieure en gestion, une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire. L'anglais courant est obligatoire.

Merci d'adresser votre candidature (LM + CV + Rémunération actuelle), sous réf. 854A à notre Conseil, Monique LAURENT - Vous pouvez aussi la joindre par téléphone au 72.74.11.00.

75 bis, rue de Sèze, 69006 LYON. **ADMA**

Cadres Financiers

Conseiller les Entreprises et Financer leur Expansion

Analyser tous leurs besoins, imaginer et mettre en place leurs financements (prêts en francs et en devises, crédit-bail, fonds propres, ect...), établir des relations au plus haut niveau avec les entreprises performantes, une mission passionnante qui vous permettra d'acquérir les techniques les plus modernes de l'ingénierie financière.
Cette mission vous l'exercerez - après une formation de 6 mois à Paris - dans nos Directions Régionales de

LYON, ROUEN, NANCY, NANTES, LILLE, ORLEANS.

Nous la destinons à des Cadres Financiers (GRANDES ECOLES COMMERCIALES ou SCIENTIFIQUES) ayant une expérience de 3 à 7 ans, de préférence dans une banque ou dans une entreprise industrielle ou commerciale.

Merci d'adresser une lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo, indication de votre salaire, au Crédit National, Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

DESSEAN



Crédit National



- SMA BTP, le 1er Assureur Français de la Construction (1500 personnes)
- SMA Vie BTP, l'assurance vie des constructeurs (100 personnes)
- SAGENA/SAGEVIE avec plus de 100 personnes qui proposent à leurs clients tout type d'assurance

recherche un

CONTROLEUR DE GESTION (H/F)
débutant ou avec une première expérience

Diplômé d'Etudes Supérieures de Gestion (BAC + 4 minimum), avec de bonnes notions de comptabilité, il sera chargé avec l'appui d'une petite équipe existante de réaliser pour une ou plusieurs sociétés du groupe : - le budget annuel - la comptabilité analytique et budgétaire - les tableaux de bord de gestion - l'étude et l'analyse des résultats.

Ce poste implique l'utilisation de la micro-informatique et nécessite de réelles qualités de communication.
Une connaissance de l'assurance serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la réf. CG2 à SMA BTP - Service Recrutement
114, avenue Emile Zola - 75739 PARIS CEDEX 15.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS
recherche

UN AUDITEUR

- Missions de contrôle des comptes et d'analyse des procédures.
- Synthèse des travaux et rédaction de rapports.
- Formation supérieure en gestion (Université ou Grande Ecole)
- 25 ans environ

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
C.C.I.P. – DRH – 8, rue Chateaubriand – 75008 PARIS.



---

chef comptable

GESTION D'OPERATIONS IMMOBILIERES
DANS UN CADRE DE BANQUE D'AFFAIRES

Notre société, à Paris, agit en tant que conseil en immobilier (gestion d'immeubles, promotion...) pour le compte d'une clientèle institutionnelle, française et internationale. Rattaché au secrétaire général et avec le concours d'une petite équipe que vous animez, vous prenez en charge les dossiers des sociétés créées dans le cadre des montages d'opérations immobilières : tenue de la comptabilité générale, suivi de la trésorerie, déclarations fiscales et administration du personnel. Vous vous attachez aussi à l'évolution des logiciels mis à votre disposition.
Vous êtes âgé de 30 ans minimum et, de préférence, titulaire du DECS (DECF). Vous avez acquis une solide expérience de la comptabilité, notamment dans un cabinet d'expertise comptable ou dans un holding. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4258, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
66, rue de Ponthieu
75008 PARIS.



Le Groupe BABCOCK est l'un des leaders européens pour la conception et la réalisation de chaudières industrielles et de centrales thermiques. Au travers de nos filiales industrielles dans 10 pays, nous réalisons 1 milliard de CA consolidé.
Dans le cadre de notre développement, nous créons au sein de notre Direction Administrative et Financière, le poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

A 35 ans environ, votre formation supérieure technique ou de gestion, votre expérience industrielle et votre maîtrise des systèmes d'information vous permettent d'animer une équipe chargée en particulier :

- de la préparation des budgets et de leur suivi,
- de la tenue de la comptabilité industrielle,
- de l'établissement des prévisions de résultats sur affaires,
- de l'élaboration du tableau de bord Société.

Vous serez directement rattaché au DAF. Votre potentiel et votre implication vous conduiront à faire évoluer vos fonctions au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo, prétentions) s/réf. MCG à BABCOCK ENTREPRISE Direction des Affaires Sociales - 80, rue Emile Zola 93123 LA COURNEUVE.



BABCOCK Entreprise

FUTUR EXPERT COMPTABLE

Vous souhaitez être un

CONSEIL GENERALISTE
(audit, expertise, conseil, organisation, informatique)

Notre groupe est composé de plusieurs sociétés de conseil. Il intervient dans les domaines de : l'Expertise Comptable et l'Audit, le Droit des Affaires, l'Organisation, l'Informatique, l'Economie Sociale.

Nous souhaitons renforcer notre équipe. Vous pourrez vous développer avec nous en maîtrisant toutes les facettes de l'activité de conseil "multi-compétence".

Concrêt, rigoureux, efficace, dynamique, vous saurez vous intégrer à notre équipe.

Envoyer dossier de candidature complet à D. LANGMANTIL, TRANSPARENCE, 13/15, rue Buffon - 75005 PARIS.



L'ami financier d'une agglomération située à 30 minutes de Besançon et 30 minutes de Dijon recherche

2 attachés de clientèle privée

Votre mission: rattachés au Directeur Général et en liaison étroite avec les agents commerciaux du siège et des succursales, vous contribuerez aux actions de conseil et de vente, de gestion, d'animation de la clientèle.
Votre profil: âgés de 23 à 45 ans, vous êtes titulaire d'un BAC + 2 à BAC + 6 (droit, économie, fiscalité ou formation bancaire).
Une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine bancaire sera appréciée.
Il vous est proposé un salaire à négocier en fonction de votre expérience, des avantages, une aide conrète à l'installation et des opportunités de carrière.

Envoyer CV + photo + prétentions sous réf. FC690F au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, 10 rue Battant, 25000 Besançon ou consulter la définition de fonction sur MINITEL 3615 Code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Importante société de gestion immobilière
recherche

LE CHEF DE SON SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE DU PATRIMOINE

– Il assurera au sein du Département exploitation une mission générale de suivi administratif des dossiers et, ponctuellement, de conseil.
– Il sera chargé plus particulièrement des contrats de prestations de services, taxes foncières, assurances, accords collectifs de location, syndic...
– Il aura une expérience professionnelle significative dans « l'immobilier social » (HLM/SEM/CIL constructeur) en secteur administratif et facultativement de syndic en gestion immobilière.
– Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de gestion ou licence, maîtrise en droit et économie).
– Age souhaité : 30/35 ans environ.
– Poste basé à Marseille.
– Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo au *Monde* qui transmettra.

Écrire au Monde Publicité sous n° 8931
5, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

GROUPE BANCAIRE
INTERNATIONAL
Recherche

COMPTABLE CONFIRME

DECS ou formation supérieure comptable, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans comme cadre bancaire.

Dynamisme, rigueur et méthode sont les atouts de réussite.

Vous serez chargé de la comptabilité des filiales à caractère financier et commercial, de la consolidation du groupe, la gestion des portefeuilles titres et du reporting.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 71706 à CONTESSE - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois Perret Cedex qui transmettra.

CONTESSE



Le Monde de la Gestion





MARCHÉS FINANCIERS

Remous autour du numéro un français du bâtiment

Le groupe immobilier Pelège à l'assaut de l'Auxiliaire d'entreprises

Déjà propriétaire de plus de 20 % du capital de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), le groupe immobilier de M. Michel Pelège veut carrément y prendre le pouvoir en réclamant la majorité des sièges à son conseil d'administration. Il en a déjà deux et en réclame six autres, ce qui lui donnerait huit sièges sur quinze. En janvier dernier, le groupe Pelège était devenu le premier actionnaire de la SAE en rachetant à la CGIP (groupe Wendel) sa participation de 14,65 % dans la SAE et a acquis en Bourse le supplément, déclarant, fin mai, avoir franchi le seuil des 20 %.

Le 20 juin, à l'assemblée générale de la SAE, il pourrait bien annoncer qu'il a porté son pourcentage à près de 30 %, loin devant la Caisse des dépôts (9 % à 10 %), les membres du conseil d'administration (un peu plus de 6 %) et la société de portefeuille Senelle-Maubeuge (5 %), 40 % à 50 % de capital se trouvant dans le public. Le président et le conseil d'administration de la SAE juge *« exorbitantes »* les prétentions de M. Michel Pelège, et déclare négocier avec ce dernier pour que sa représentation au conseil soit proportionnelle à sa participation.

En attendant le 20 juin, une bataille boursière semble engagée actuellement, 2,4 % du capital de la SAE ayant changé de mains vendredi 8 juin, et 2 % la veille, M. Pelège, dit-on, se faisant assister du Crédit lyonnais et de la Banexi, filiale de la BNP, le président de la SAE, M. Jean-Claude Jammes, mobilisant, de son côté, son « tour de table », banque et actionnaires familiaux.

Pour le groupe Pelège, une prise de pouvoir dans le quatrième groupe français du bâtiment-travaux publics, avec 25,9 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1989 et un bénéfice de 250 millions de francs, se justifie par la complémentarité des activités, notamment dans l'immobilier. Elle serait facilitée par le malaise qu'à suscité à la SAE l'affaire des fausses factures de Marseille et les pertes essuyées aux Etats-Unis.

F.R.

Les agents généraux de l'UAP lancent une journée d'action

Les 1 600 agents généraux de la compagnie d'assurances nationalisée UAP ont décidé de lancer une journée d'action, le 12 juin, pour protester contre la politique de distribution menée par la compagnie, et manifester leur inquiétude devant l'évolution de leur situation. A l'origine du conflit, l'accord passé entre l'UAP et un établissement de crédit, la CGI, filiale de la Société générale, pour prendre directement en charge l'assurance des 30 000 véhicules automobiles financés en location-vente (LOA) par cet établissement. L'UAP rétorque que les clients de la LOA s'assurent, en général, auprès des mutuelles et que les agents généraux, en fin de LOA, pourront le cas échéant les récupérer, ajoutant qu'un grand établissement de crédit à l'automobile, Crédipar, a lui aussi passé un accord direct avec une compagnie d'assurances.

Les agents généraux ont vu dans cet accord une concurrence préjudiciable, d'où leur initiative. Cette querelle ne fait que traduire le malaise entre les 20 000 agents généraux, affrontés à une nouvelle donne dans la distribution de l'assurance, et les compagnies.

□ **M. Lee Iacocca restera à la tête de Chrysler après 1991.** – Chrysler, troisième constructeur automobile américain, a annoncé que M. Lee Iacocca, le PDG agé de soixante-cinq ans, restera à la tête du groupe après la fin de son mandat en 1991, pour une durée non précisée. Cette décision était attendue après le départ, la semaine passée, de M. Gerald Greenwald vice-président, pour la société devant racheter la compagnie aérienne United Airlines avec ses employés. Chysler est confronté à la vive concurrence des constructeurs japonais et a vu son chiffre d'affaires chuter de 22 % au premier trimestre avec un recul de ses profits de 80 %.

□ **La Banca del Lavoro va être partiellement privatisée.** – La Banca nazionale del Lavoro (BNL), la plus importante banque publique italienne, devient une société par actions et une partie minoritaire de son capital social sera prochainement mise sur le marché, a affirmé à Paris son président, Gianpiero Cantoni. Ce changement de statut constitue le premier pas vers une future mise sur le marché du capital social de la banque, actuellement entièrement aux mains de l'Etat : 58,6 % du capital détenus pas le minitère du Trésor, l'INA (20,2 %) et l'INPS (17,2 %). Le changement de statut de la BNL intervient avant même l'adoption définitive de la nouvelle loi bancaire en Italie que M. Cantoni espère voir approuvée d'ici *« une quinzaine de jours »*. Cette loi permettra notamment aux banques de fusionner ou de tisser un réseau d'alliances. – *(AFP.)*

□ **Un projet de complexe pétrochimique géant en URSS.** – Des études sont actuellement menées entre des groupes japonais, américain et italiens et les autorités soviétiques en vue de construire à Tengiz (Kazkhstan) sur la côte de la mer Caspienne, un complexe pétrochimique géant d'un coût évalué à 7 milliards de dollars (50 milliards de francs). Le quotidien japonais Asahi Shimbun affirme qu'un accord aurait déjà été conclu à cet égard entre le ministre soviétique de l'industrie pétrolière, la maison de commerce nippone Marubeni, le groupe américain Occidental Oil et deux firmes italiennes non désignées. Si ce projet voyait le jour, il s'agirait de la plus importante coopération industrielle entre l'Ouest et l'Est, 49 % du financement étant pris en charge par les firmes occidentales. Le nouveau complexe aurait une capacité en éthylène supérieure à 1,5 million de tonnes. Il serait capable de produire 400 000 tonnes de polypropylène et 600 000 tonnes de polyéthylène.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Créditel, réunie le 31 mai 1990 sous la présidence de M. Henri Filho, a approuvé l'apport de la branche d'activité Sicomi de Créditel à Crédicomi. L'apport, d'une valeur comptable de 490 millions de francs, est rémunéré par la création de 2 050 000 actions de 100 francs, valeur nominale. Créditel détient ainsi 99,9 % du capital de Credicomi.

L'assemblée générale ordinaire réunie le même jour a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989.

En matière de financement des Télécommunications, le programme engagé au titre de 1989 s'élève à 300 millions de francs (HT), montant voisin de celui de l'exercice précédent.

Dans le domaine de l'immobilier, l'activité a été principalement consacrée à l'achèvement et à la mise en exploitation des importants programmes lancés au cours des précédents exercices.

La gestion du parc immobilier a été marquée au cours de l'exercice 1989 par l'entrée en phase locative de trois nouveaux immeubles et, fin décembre 1989, le taux d'occupation du parc locatif s'établissait à 97 %.

Le bénéfice, après amortissement et provisions, ressort à 56,5 millions de francs contre 55,3 millions de francs en 1988.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 13 francs par action.

Enfin, l'assemblée générale ordinaire a nommé trois nouveaux administrateurs représentant le groupe des AGF.

Dans son allocution devant l'assemblée générale ordinaire, M. Henri Filho a notamment souligné l'accroissement des recettes locatives du parc immobilier, alors que le développement de la société s'inscrit maintenant dans le nouveau cadre qu'autorisent les dispositions législatives relatives aux sociétés de financement des Télécommunications. Il a annoncé également la signature d'un protocole de 350 millions de francs avec France Telecom au titre de 1990.

Par ailleurs, du fait des décisions des assemblées générales extraordinaires, le développement du secteur Sicomi s'inscrira rétroactivement à compter du 1er janvier 1990 au sein de Credicomi, qui devrait procéder à de nouveaux investissements dans le secteur locatif, de telle sorte que, au niveau consolidé, la couverture des fonds propres par les immobilisations nettes de ce secteur devrait être effectivement réalisée, voire dépassée en fin d'exercice.

Le président a indiqué qu'à la suite de la filialisation de son secteur Sicomi, qui lui permet d'entreprendre de nouvelles activités sous le régime fiscal de droit commun, Créditel va réaliser des opérations de crédit-bail immobilier ne ressortissant pas au secteur Sicomi.

Le résultat consolidé Créditel-Crédicomi pour 1990 devrait être comparable à celui des deux derniers exercices.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a élu vice-président M. Serge Sayan, directeur adjoint du groupe des AGF. Il a, par ailleurs, fixé au 21 juin 1990 la date de mise en paiement du dividende au titre du dernier exercice.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	1er juin	8 juin
Valeurs franç. à rev. variable	103,4	101,1
Valeurs industrielles	103,4	101,2
Valeurs étrangères	97,5	96,8
Pétroles-Energie	132,2	128,8
Chimie	98,7	98,1
Métallurgie, mécanique	97,2	96,1
Electricité, électronique	113,1	110,8
Bâtiment et matériaux	100,7	98,3
Ind. de consom. non alim.	97,1	94,9
Agro-alimentaire	99,7	97,7
Distribution	89,6	88,4
Transports, loisirs, services	117,2	113,7
Assurances	96,3	94,2
Crédit bancaire	112,2	109,7
Sicomi	98,7	98,1
Immobilier et foncier	99,2	100,5
Investissement et portefeuille	98,2	96,3
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,6	97,3
Emprunts d'Etat	98,8	98,5
Emprunts garantis et assimilés	98,5	98,4
Sociétés	98,6	98,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 780,2	4 644,5
Valeurs étrangères	4 581,1	4 528,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	685,5	678,2
Valeurs étrangères	688,3	684,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	112,7	112,3
Emprunt d'Etat	93,9	93,6
Emprunts garantis et assimilés	111,3	111
Sociétés	113,7	113,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	560	548,7
Produits de base	423,4	408,8
Construction	585,6	573,4
Biens d'équipement	359,4	354,8
Biens de consom. durables	563,5	556,4
Biens de consom. non durables	884,3	864
Biens de consom. alim.	850	834,6
Services	581,6	570,9
Sociétés financières	627,4	613,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	511,1	520,4
Valeurs industrielles	535,9	524,6
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	345	338,5

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	31 mai 1990
Total actif	692 310
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	96 158
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 002
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	56 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	27 801
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	226
Effets privés	138 924
Effets en cours de recouvrement	47 372
Total passif	692 310
dont	
Billets en circulation	243 651
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	98 728
Compte courant du Trésor public	15 121
Reprises de liquidités	15 792
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opérations sur appel d'offres	9,50 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,25 %
– Taux des avances sur titres	12 %

Accord d'assistance et de reconnaissance entre la COB et la CFTC

La Commission des opérations de Bourse (COB) et la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), autorité de tutelle des marchés à terme américains, ont signé mercredi 6 juin à Washington deux accords de reconnaissance mutuelle et d'assistance. Ces accords, qui lient les commissions, prévoient une large assistance mutuelle pour assurer le respect des lois sur les marchés à terme et d'options en France et aux Etats-Unis et la reconnaissance mutuelle des intermédiaires opérant sur ces marchés. L'accord d'assistance mutuelle prévoit notamment que la COB et la CFTC vont se communiquer toute information (témoignages ou documents) permettant de lutter contre toute pratique frauduleuse ou interdite susceptible de porter préjudice aux clients

Les deux autorités pourront utiliser les pouvoirs de contrainte qui leur sont attribués par les lois nationales respectives pour recueillir ces informations.

L'accord de reconnaissance mutuelle permettra notamment aux intermédiaires d'un pays – en l'occurrence la France ou les Etats-Unis – de vendre les produits de ce pays aux clients résidant dans l'autre en se conformant aux règles du pays d'origine.

TOKYO, 11 juin ↓

Forte baisse

Mauvais début de semaine à la Bourse de Tokyo. Siège de très vives fluctuations dès l'ouverture matinale à cause du règlement des transactions sur contrats, le marché n'allait pas tarder, ensuite, à piquer franchement du nez. Le mouvement s'est continuellement accéléré. En fin de matinée, l'indice Nikkei accusait déjà une baisse de 319,15 points (– 0,96 %). A la clôture de la séance, son retard se chiffrait à 453,11 points (– 1,37 %).

Facteur technique ? Cette chute survient alors que le Kabuto-Cho venait au terme de dix semaines de regagner près de la moitié du terrain qu'il avait perdu durant le premier trimestre de l'année. Des ventes bénéficiaires ont, de fait, été enregistrées. Mais leur flux n'a pas revêtu une importance telle que le choc soit aussi rude.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours du 11 juin
Akai	1 060	1 040
Bridgestone	1 570	1 550
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	2 730	2 690
Honda Motors	1 770	1 780
Matsushita Electric	2 200	2 200
Mitsubishi Heavy	1 060	1 040
Sony Corp.	8 630	8 600
Toyota Motors	2 550	2 510

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Europlast 90 ouvre ses portes.** – Europlastique est mort, vive Europlast. Cette gigantesque exposition de matières plastiques, qui se tient une fois tous les quatre ans en France, ouvre ses portes lundi 11 juin au parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Elle les refermera le samedi 16. Mille soixante-quinze exposants y tiendront un stand dont 47 % d'étrangers (430). Cette manifestation soulignera déjà la progression faite par les matières plastiques en France en quatre ans. En 1986, la production nationale s'était élevée à 3,7 millions de tonnes. Elle atteint désormais 4,5 millions de tonnes. La consommation par habitant passe de son côté de 54 kg à 64 kg. Evénement exceptionnel : Europlast se tient conjointement avec l'IRC Exhibition, exposition internationale du caoutchouc. Notons que le chiffre d'affaires réalisé en France par les matériaux de synthèse est de 90 milliards de francs pour les matières plastiques et de 35 milliards pour les caoutchoucs. Sur un plan commercial, ces deux industries ont des balances excédentaires, l'une de 5 milliards de francs, l'autre de 7 milliards.

□ **Roche envisage de revendre son agrochimie.** – Le groupe pharmaceutique suisse étudie la posibilité de céder ses activités dans l'agrochimie regroupées dans la société MAAG. Sa direction indique qu'elle avait déjà engagé des discussions dans ce sens avec des partenaires de renom international dans le domaine de la protection des plantes, sans toutefois révéler leur identité. A fin 1989, MAAG et ses filiales, La Quinoléine et ses dérivés SA en France et MAAG Agrochemicals INC. aux Etats-Unis, employait 907 personnes dont 469 en France. Son chiffre d'affaires, accru de 22 % d'une année sur l'autre, atteignait 378 millions de francs suisses (1,53 milliard de francs).

□ **Sofitel : bénéfices en hausse de 54 %.** – La société des hôtels Sofitel a réalisé, en 1989, un bénéfice net après impôts de 66,8 millions de francs, en progression de 54,8 % sur l'exercice précédent, avec un chiffre d'affaires de 823,2 millions de francs, en hausse de 23,6 %. Sofitel a ouvert ou repris neuf hôtels en 1989 (CNIT-Paris, Toulouse, Lille, Bruxelles, Séoul, Huahine en Polynésie, Recife, Sao-Luis et Salvador au Brésil).

□ *Erratum : les résultats de Dic-Degrémont.* – Un lapsus calami nous a fait écrire dans les résultats de Dic-Degrémont (*le Monde* du 6 juin) que cette société avait, en 1989, réalisé 88 millions de yens de bénéfices, soit 325 000 francs. Il s'agit, évidemment de 3,25 millions de francs ; de même que le chiffre d'affaires (4 milliards de yens) correspond à près de 150 millions de francs et non à 15 millions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés … Dollfus (earlier rows)	[illegible]	[illegible]
Europ. Propulsion	381	380 50
Finacor	182	187
Geronor	800	....
GFF (group.fon.f.)	495	494 50
Grand Livre	462 70	475
Gravograph	245	247
Guintoli	975	978
I.C.C.	287	289
IDIA	340	332 10
Idianova	184 20	182 50
I.M.S.	1289	1294
…	[illegible]	[illegible]
Yves St Laurent	1146	1138

Marché des options négociables le 7 juin 1990

Nombre de contrats : 15 779.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	–	–	7	–
CGE	600	29	46	1,95	15
Elf-Aquitaine	600	18	35	9	20
Eurotunnel SA-PLC	50	2,50	5	2	4
Euro Disneyland SC	110	1,10	5,30	–	8,20
Havas	637	27	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	30	–	4	15
Michelin	140	1,10	5,50	14	14
Midi	1 500	2	35	–	–
Paribas	640	15,50	39	7	16,50
Pernod-Ricard	1 250	15	–	23	50
Peugeot SA	775	52	–	3	–
Rhône-Poulenc CI	400	7	–	18	–
Saint-Gobain	600	4,05	17,50	41	43
Source Perrier	1 900	1,95	27	–	–
Société générale	640	3	20	–	–
Suez Financière	440	17,90	27	4	13,50
Thomson-CSF	140	–	3,20	15	19

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 juin 1990

Nombre de contrats : 76 369.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,40	101,44	101,56
Précédent	101,48	101,52	101,52

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
103	0,52	– 1,01	2,04	–

CHANGES

Dollar : 5,72 ↑

Le dollar s'inscrivait en légère hausse le lundi 11 juin, s'échangeant à Paris à 5,72 F contre 5,7085 F vendredi à la cotation officielle. Les marchés étaient calmes, dans l'attente de la publication, au cours de cette semaine, de statistiques américaines portant sur les ventes au détail, les prix à la production et à la consommation, et la balance commerciale. Le mark était stable contre le franc, à 3,3670 F contre 3,3696 F vendredi au fixing.

FRANCFORT	8 juin	11 juin
Dollar (en DM)	1,6990	1,6985
TOKYO	8 juin	11 juin
Dollar (en yens)	152,65	150,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 juin)	9 7/16-9/16 %
New-York (8 juin)	8 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises	100,00	98,60
Valeurs étrangères	97,20	96,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,51	548,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 050,45	2 021,41

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 juin	8 juin
Industrielles	2 897,33	2 862,38

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	7 juin	8 juin
Industrielles	1 904,00	1 892,70
Mines d'or	187,90	184,50
Fonds d'Etat	78,70	78,76

TOKYO

	8 juin	11 juin
Nikkei Dow Jones	32 993,29	32 540,18
Indice général	2 411,76	2 393,01

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7100	5,7120	+ 67	+ 77	+ 140	+ 160	+ 485	+ 535
$ can.	4,8845	4,8604	– 172	– 139	– 345	– 296	– 737	– 637
Yen (100)	3,7097	3,7127	+ 68	+ 84	+ 144	+ 172	+ 481	+ 534
DM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Florin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FB (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L (1 000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TAUX DES EUROMONNAIES

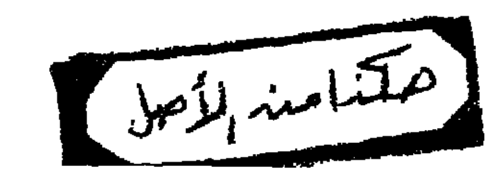
$ E.-U.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
$ Yen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Florin	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.B. (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F.S.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L. (1 000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
£	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F. franç.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 8 JUIN

COMPTANT

Cote des Changes



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 JUIN

Cours relevés à 17 h 59

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

SICAV (sélection) 7/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni Régions	1676 28	1615 69
Uniresex	2391 31	2312 68
Univar	200 94	200 94
Univers Actions	1353 84	1309 32
Univers-Obligations	1643 28	1589 25
Valoréa	575 46	561 42
Valorg	1750 12	1748 37
Valrex	44684 27	44641 96
Vaubeu	24191 35	24167 16

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 706	5 708	5 900	5 950
Ecu	6 936	6 935	....	....
Allemagne (100 dm)	336 820	336 960	347	347
Belgique (100 F)	16 382	16 384	16 800	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 370	299 480	309 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 582	4 583	4 850	4 850
Danemark (100 krd)	88 430	88 490	92	92
Gde-Bretagne (1 £)	9 624	9 626	10 050	10 050
Grèce (100 drachmes)	3 444	3 444	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 130	394 800	407	405
Suède (100 krs)	93 290	93 340	98 500	98 500
Norvège (100 k)	87 750	87 800	92	92
Autriche (100 sch)	47 891	47 899	49 600	49 600
Espagne (100 pes)	5 434	5 440	5 750	5 750
Portugal (100 esc)	3 839	3 839	4 350	4 350
Canada (1 $ can)	4 873	4 860	5	5
Japon (100 yens)	3 741	3 726	3 880	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	64900	65150
Or fin (en lingot)	64950	65400
Napoléon (20 f)	389	392
Pièce Fr (10 f)	402	.....
Pièce Suisse (20 f)	426	421
Pièce Latine (20 f)	380	376
Souverain	475	477
Pièce 20 dollars	2340	2310
Pièce 10 dollars	1245	1220
Pièce 5 dollars	725	.....
Pièce 50 pesos	2490	2480
Pièce 10 florins	391	392

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Après cinq ans d'instruction

Le juge Gilbert Thiel préconise le renvoi de l'affaire Simone Weber devant la cour d'assises de Nancy

Le doyen des juges d'instruction de Nancy, M. Gilbert Thiel, a transmis à la cour d'appel de Nancy, vendredi 8 juin, le dossier de l'affaire Simone Weber. Dans son ordonnance de transmission, le juge Thiel préconise le renvoi du dossier devant les assises de Meurthe-et-Moselle, renvoi sur lequel la chambre d'accusation de la cour d'appel devrait statuer dans les prochains jours.

A l'instruction depuis cinq ans, le dossier de l'affaire Simone Weber vient d'être bouclé par M. Gilbert Thiel. L'ordonnance de transmission du dossier à la cour d'appel de Nancy a été signifiée par huissier, samedi 9 juin, à Mme Simone Weber, qui se trouve en détention provisoire à la maison d'arrêt de Nancy depuis novembre 1985.

Le magistrat instructeur préconise le renvoi de Mme Weber, cinquante-neuf ans, devant les assises pour l' *« assassinat »* de son ex-amant, Bernard Hettier, qu'elle aurait tué et dont elle aurait ensuite découpé le cadavre à la meule à béton, en 1985, et pour l'*« empoisonnement »* de Marcel Fixard, son ex-mari, en 1980. Le magistrat retient trois autres chefs d'inculpation criminelle, l'un pour *« faux en écriture authentique »* et les deux autres pour *« faux en écriture publique »*, liés à l'organisation par Mme Weber d'un faux mariage entre elle-même et Marcel Fixard, grâce à l'aide d'un figurant. A ces cinq inculpations criminelle, le juge Thiel joint plusieurs inculpations correctionnelles, qui vont du recel de vol à la complicité de faux en écriture privée.

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Juan Antonio Samaranch estime que le dopage « doit être éliminé »

Invité du « Grand Jury RTL- *le Monde* », dimanche 10 juin, le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, a affirmé que *« le dopage est un fléau, un danger, qui doit être éliminé du sport »*. Selon lui, *« ceux qui encouragent les athlètes à se doper sont plus coupables que les athlètes eux-mêmes »*.

En ce qui concerne le coureur canadien Ben Johnson, convaincu d'utilisation de substances dopantes lors des Jeux olympiques de Séoul, le président du CIO a assuré qu'il avait disqualifié l'athlète *« sans hésitation »*, en le traitant comme n'importe quel autre sportif. Mais que, pour la même raison, il souhaitait son retour pour les Jeux de Barcelone en 1992, après l'expiration de la suspension de deux ans l'ayant frappé.

A propos de l'Afrique du Sud, M. Samaranch a estimé que *« quelque chose bouge dans ce pays ». « Nous avons été la première organisation sportive internationale à exclure ce pays. Nous serions très content d'être la première à lui ouvrir à nouveau la porte. C'est un problème africain et les Africains savent mieux que nous, Européens, Américains ou Asiatiques, comment le résoudre. Nous avons toujours dit que nous étions prêts à rouvrir la porte quand nos collègues africains nous diraient : c'est le moment ! »*

Enfin, évoquant les candidatures des villes à l'organisation des futurs Jeux olympiques, le président du CIO a déclaré : *« En 1993, nous allons choisir les lieux des Jeux de l'an 2000. Ce sera une occasion pour Paris car ce sera le centenaire de l'organisation des Jeux dans cette capitale »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Hordes

CETTE FOIS-CI, c'est parti et bien parti, c'est la guerre, la guerre mondiale, la guerre du foot. Elle a été déclarée avec une telle violence, que, par contrecoup, à Beyrouth les mitraillettes et les canons se sont tus, remplacés à Milan et à Cagliari par des matraques, des tessons de bouteilles et des lance-pierres. Au lieu de s'entre-tuer dans la rue, les chrétiens libanais se sont battus par écrans interposés sur les stades.

Ah ! ils ont bon dos les hooligans britanniques, les « yobs », les boys en verlan, si bien décrit *dans Match, cette semaine, par* Anthony Burgess, l'auteur d'*Orange mécanique*. Ces jeunes mâles frustes et grossiers, d'un chauvinisme obtus, qui se goinfrent de junk food, se pètent à la bière et chassent en meute, il y en a partout. Les « fussball rowdies » allemands se sont déchaînés hier en Italie et aucune mesure de protection n'a été prise contre les tifosis hollandais, épaisses brutes armées de bombes artisanale balancées du haut des tribunes, qui ont fait deux cents blessés en une saison.

Et je ne vous parle pas des milliers de nanas réduites à l'état de punching-ball aux Etats-Unis par des athlètes en chambre qui se livrent, la canette à la main, à un commentaire musclé des matches de foot américain, retransmis à la télé, pour libérer leur agressivité ou triomphante ou humiliée.

D'où ça vient ? A quoi ça tient ? Au chômage ? Aux inégalités sociales ? A la grande misère de Liverpool ? A Maggie et ses Malouines qui ont réveillé l'humeur belliqueuse des sujets de Sa Gracieuse Majesté ? Et à San-Francisco alors, et à Düsseldorf, et à La Haye ? Non, il faut chercher ailleurs, dans le capital génétique de ces animaux que sont restés les bipèdes. Pire que des animaux. Le loup n'est pas un homme pour le loup. Ils ne se *dévorent pas entre eux. Ça c'est* le propre de celui qui se prétend à l'image de Dieu.

Le jeu d'équipe destiné à sublimer, à remplacer les guerres tribales, les rallume aujourd'hui, il a raison Burgess. Vous verrez que la prochaine Coupe du monde sera disputée à l'abri de milices *armées chargées de contenir* la violence primitive des hordes humaines bien décidées à en découdre sur la pelouse de toutes les mêlées.

Le pilote défenestré

La compagnie British Airways a ouvert une enquête pour savoir pourquoi le hublot du poste de pilotage d'un des ses BAC 111 a explosé à 7 300 mètres d'altitude, le 10 juin, alors qu'il avait été remplacé deux jours plus tôt. L'appareil avait décollé vingt minutes auparavant de Birmingham à destination de Malaga, en Espagne.

Les conséquences de la décompression explosive qui s'est ensuivie auraient pu être plus que fâcheuses. Le commandant de bord, qui se trouvait à proximité du hublot défaillant, a été aspiré par la différence de pression et n'a dû son salut qu'à la présence d'esprit et... à la vigueur de deux stewards qui l'ont agrippé juste à temps. Dans l'incapacité de le ramener dans le cockpit, les deux hommes ont maintenu le pilote, dont la tête et les épaules se trouvaient à l'extérieur de l'appareil, pendant que le copilote effectuait un atterrissage d'urgence sur l'aéroport de Southampton.

Le souffle de l'explosion, l'exposition à déplacement d'air de plus de 800 km/h et à une température de moins quarante degrés ont valu au pilote des fractures à un coude, à un poignet et à un pouce ainsi qu'une main gelée. Huit des passagers, choqués par la dépressurisation, ont été hospitalisés. Les soixante-treize autres ont poursuivi leur route vers Malaga. – *(AFP, UPI.)*

VOILE

L'Atlantique en moins d'une semaine

Le skipper français Serge Madec, accompagné de quatre équipiers, a battu, samedi 9 juin, son propre record de la traversée de l'océan Atlantique à la voile à bord du maxi-catamaran *Jet-Services* (22,80 mètres), de New-York au cap Lizzard (pointe sud ouest de l'Angleterre) en 6 jours 13 heures et 3 minutes. Pour améliorer l'ancien record qui était de 7 jours 6 heures et 12 minutes, les cinq navigateurs ont bénéficié de conditions climatiques pratiquement idéales, mais la casse de la poulie qui retenait la drisse de grand-voile les a obligés à un arrêt de trois heures à proximité de l'arrivée.

Longtemps détenu par la goélette *Atlantic* commandée par Charlie Barr, qui avait réussi cette traversée de 3 087 milles en 12 jours 4 heures et 1 minute en 1905, ce vieux record n'avait été battu qu'en 1980 par Eric Tabarly sur son trimaran *Paul-Ricard*. Marc Pajot, Patrick Morvan, Philippe Facque et Loïc Caradec l'avaient ensuite amélioré avant Serge Madec.

La profanation du cimetière juif

Des jeunes gens de Carpentras interpellés

Plusieurs jeunes gens appartenant à *« la bourgeoisie aisée »* de Carpentras et des environs ont été interpellés, lundi 11 juin à l'aube, comme le laissait prévoir en fin de semaine dernière l'évolution de l'enquête (*le Monde* daté 10-11 juin).

Ces suspects, qui ont été conduits au commissariat d'Avignon pour interrogatoire, n'évoluent pas dans les milieux skinheads ; ils font partie d'un groupe de jeunes qui aurait eu l'habitude de se réunir la nuit dans le cimetière de Carpentras.

□ **FOOTBALL : le Stade de Reims en troisième division.** – L'Assemblée générale de la ligue de football a décidé, vendredi 8 juin à Guingamp, de retirer le statut professionnel au Stade de Reims, qui accuse un déficit de gestion de 41 millions de francs. Cette équipe, deux fois finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions dans les années 50, perd sa place en deuxième division et devra repartir la saison prochaine en troisième division. Le Football-club de Brest, qui opère en première division, a, de son côté, jusqu'au 25 juin pour présenter un plan de règlement et d'apurement de sa dette, qui s'élèverait à 45 millions de francs. S'il n'y parvenait pas, il pourrait être remplacé en première division par le Racing-Paris 1.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 juin

Nouvelle et forte baisse

La semaine s'est ouverte, lundi matin, rue Vivienne, sur une note à nouveau très lourde. Pour la deuxième journée consécutive, la baisse a été au rendez-vous. Cependant, le mouvement a progressivement tendu à se ralentir. En recul de 1,18 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 n'accusait plus vers 11 heures qu'un retard de 0,92 %.

Avance de Salsigne, Damart, Gaz et Eaux, Groupe de la Cité, Sodexho, CGIP, Avions Dassault, MMB. Recul de Vallourec, Géophysique, Raffinage Distribution, Salomon, Nordon, Bolloré, St Louis, Essilor, Facom.

□ **Nouveaux séismes au Pérou : neuf morts.** – Plusieurs tremblements de terre, dont le plus violent était de magnitude 5,6, ont tué neuf personnes et en ont blessé trente-cinq autres, les 8 et 9 juin, au nord du Pérou dans la région où le séisme du 29 mai avait tué plus de cent vingt personnes. – *(AFP, UPI.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juin 1990 a été tiré à 535 775 exemplaires.